Funiflaine

L'accès rapide et écologique au Grand Massif

ANNEXES

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE DU 24 JANVIER AU 8 MARS 2019

Funiflaine · haute savoie le Département · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Cluses Arve & montagnes · Araches · Liberté • Égalité • Fraternité République Française

SOMMAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 7 JANVIER 2019 3

PUBLICATION DE L'AVIS DANS LA PRESSE LOCALE 6

AFFICHE RÉGLEMENTAIRE 8

SUPPORTS D'INFORMATION 9

ARTICLES DE PRESSE 14

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES 52

DOCUMENT DIFFUSÉ PAR L'ASSOCIATION FLAINOISE AU COURS DES RÉUNIONS PUBLIQUES 76

BULLETINS D'EXPRESSION 77

CONTRIBUTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE 81

Courriers d'acteurs professionnels et économiques 81

Courriers d'acteurs politiques 84

Courriers d'habitants 85

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES PAR COURRIEL 94

Courriels d'acteurs professionnels et économiques 94

Courriels d'acteurs politiques 97

Courriels d'acteurs associatifs 97

Courriels d'habitants 106

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LA PLATEFORME COLLABORATIVE DU SITE INTERNET DU PROJET 128

Contributions d'acteurs professionnels et économiques 128

Contribution d'acteur politique 129

Contributions d'acteurs associatifs 130

Contributions d'habitants 133

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LES REGISTRES D'EXPRESSION 162

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 7 JANVIER 2019

Syndicat Mixte Funiflaine

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 7 janvier 2019
N° CS-2019-03

PREFECTURE DE HAUTE-SAVOIE
Bureau de l'Organisation Administrative
19 JAN. 2019
ARRIVÉE

RAPPORTEUR : M. LE PRESIDENT

OBJET : CONCERTATION PREALABLE AVEC LE PUBLIC POUR LE PROJET FUNIFLAINE

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Funiflaine dûment convoqué le 21 décembre 2018 s'est réuni dans la salle des délibérations du Conseil départemental de Haute-Savoie, sous la présidence de :

Monsieur Christian MONTEIL, Président du Syndical mixte FUNIFLAINE

Présent(e)s	
Titulaires	M. CATALA, M. CAUL-FUTY, Mme CROZET,M. FIMALOZ, M. HERVE, M. IOCHUM, M. MAS, Mme METRAL,M. MONTEIL, M. PERRET, Mme SIFFOINTE, M. THEVENET
Représenté (pouvoir)	
M. POUCHOT et M. RUBIN ont donné pouvoir à M. MONTEIL	
Absents – Excusés	
M. CHANCEREL, M. MORAND, M. POUCHOT, M. RUBIN.	

Quorum et délégations de vote vérifiés			
Membres en exercice :	16	Adopté à l'unanimité	
Présents :	12	Voix "Pour"	14
Représenté(e)s	2	Voix "Contre"	
Suffrages exprimés	14	Abstention(s)	

CS-2019-03 *1/3*

Exposés des motifs

Le projet de relier la vallée de l'Arve, depuis la commune de Magland à la station de Flaine par la mise en place d'un ascenseur valléen de dernière génération, s'inscrit dans une ambition aussi bien environnementale qu'économique et touristique portant, à ces titres, une nouvelle vision d'accès à la montagne. Il répondra ainsi et plus précisément à plusieurs enjeux :

- environnemental : le projet FUNIFLAINE, eu égard au Plan de prévention de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve, contribuera à l'objectif partagé de réduction des gaz à effet de serre, en proposant une desserte fiable, rapide et en adéquation avec la géographie locale, selon un mode de déplacement des plus respectueux de l'environnement. Parallèlement, cette infrastructure de transport public par câble devrait intégrer une plateforme logistique dédiée à l'acheminement des biens, marchandises ou déchets, selon des moyens techniques adaptés et très faiblement émetteurs de gaz à effet de serre,

- économique et touristique : ce projet innovant intermodal permettra en effet de désengorger les voies d'accès au Grand Massif lors des saisons touristiques estivales et hivernales et favoriser l'accès des saisonniers aux sites desservis.

Compte-tenu de ses caractéristiques connues et plus singulièrement de son coût prévisionnel, le projet d'ascenseur valléen entrepris n'a pas donné lieu à la saisine de la Commission Nationale du Débat Public. Néanmoins et parce qu'il est soumis à la réalisation d'une évaluation environnementale au titre des articles L. 122 1 et R. 122-1 du Code de l'Environnement mais aussi parce que c'est un projet qui présente un intérêt socioéconomique et environnemental structurant pour la Vallée de l'Arve, l'organisation d'une concertation préalable avec le public se justifie.

A ce sujet et au regard de l'article L121-17 du Code de l'Environnement, le Syndicat mixte FUNIFLAINE propose de prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable afin d'associer le public à la réalisation de ce projet d'envergure et, ce faisant, de le partager avec le territoire et d'enrichir ses réflexions grâce aux contributions du public.

La concertation préalable est ici plus précisément envisagée afin de consulter le public pour qu'il puisse débattre et enrichir le projet à l'aune notamment de son opportunité, de ses objectifs et de ses caractéristiques principales et à l'appui d'un dispositif d'information et d'animation de qualité.

Dans ce cadre et au regard de l'article L. 121-16 du Code de l'Environnement, il est proposé les modalités de concertation suivantes - étant entendu que la concertation préalable débutera le 24 janvier 2019 et se clôturera le 8 mars suivant :

- La publication d'un avis dans la presse locale et d'un affichage par les Communes concernées (Magland et Arâches-la-Frasse) sur les panneaux d'information municipaux avisant le public du déroulement de l'ensemble des étapes de la concertation préalable à intervenir,

- La mise à disposition du public dans les mairies de Magland et d'Arâches–la-Frasse, ainsi qu'à l'office de tourisme de Flaine aux horaires d'ouverture du public, du 24 janvier au 8 mars 2019, du dossier de la concertation et d'un registre d'observations,

- La tenue de réunions publiques, dont une d'ouverture et une autre de clôture,

- L'envoi d'un courrier avisant le déroulement de la concertation aux services de l'Etat, aux chambres consulaires (Commerce, Industrie, Agriculture, Métiers et Artisanat), aux associations (FRAPNA, FNAUT) et aux élus locaux,

- La mise en ligne du dossier de la concertation sur le site Internet dédié au projet FUNIFLAINE, qui comprendra un registre d'observations électroniques, permettant au public de poser des questions et/ou d'émettre des observations en ligne,

- La possibilité donnée au public d'envoyer un courrier à l'adresse « Syndicat mixte FUNIFLAINE, Hôtel du Département - 1 avenue d'Albigny - 74041 ANNECY CEDEX » ou un mail à l'adresse funiflaine@hautesavoie.fr,

- L'établissement d'un bilan à l'issue de la concertation.

Vu les statuts du Syndicat mixte FUNIFLAINE ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu l'ordonnance n°2016-1060 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant, à compter du 1er janvier 2017, les dispositions du Code de l'Environnement ;

CONSIDERANT qu'alors que ni le Code de l'Urbanisme ni le Code de l'Environnement ne l'imposent, l'intérêt général revêtant le projet de réalisation d'un ascenseur valléen reliant à la vallée de l'Arve depuis Magland au site de Flaine commande l'organisation d'une concertation préalable avec le public.

CONSIDERANT la nécessité de définir les modalités de cette concertation,

Le Comité syndical,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
Bureau de l'Organisation Administrative
/ 9 JAN. 2019
ARRIVÉE

Le Comité syndical,

DECIDE de prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable afin d'associer le public à la réalisation de ce projet d'envergure et, ce faisant, de le partager avec le territoire et d'enrichir les réflexions du Syndicat mixte grâce aux contributions du public,

APPROUVE la nécessité d'organiser une concertation préalable selon les dispositions du Code de l'Environnement pour le projet FUNIFLAINE, selon les modalités proposées ci-dessus,

AUTORISE M. le Président du Syndicat mixte FUNIFLAINE à engager cette procédure.

Délibération déposée en Préfecture
le 09 JAN. 2019
Publiée et certifiée exécutoire
le 09 JAN. 2019

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Président du Syndicat mixte FUNIFLAINE,

Christian MONTEIL

CS-2019-03

3/3

PUBLICATION DE L'AVIS DANS LA PRESSE LOCALE

LeMessager L'Essor Savoyard La Savoie La Tribune Le Gessien

Attestation de Parution

SYNDICAT MIXTE FUNIFLAINE

Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny - 74000 ANNECY

CONCERTATION PRÉALABLE

sur le projet FUNIFLAINE
Ascenseur valléen entre Magland et la station de Flaine
organisée à l'initiative du Syndicat mixte Funiflaine

Au regard des articles L. 121-16 et L. 121-17 du Code de l'Environnement, il sera procédé à une concertation préalable relative à la réalisation d'un projet d'ascenseur valléen entre Magland et la station de Flaine (Projet dite "FUNIFLAINE"), à l'initiative du Syndicat mixte Funiflaine
du 24 janvier au 8 mars 2019, soit 43 jours consécutifs
Aucun garant n'a été désigné pour cette concertation préalable.
La concertation préalable porte sur le projet de relier la Vallée de l'Arve depuis la commune de Magland à la station de Flaine par la mise en place d'un ascenseur valléen " FUNIFLAINE ".
Le Syndicat mixte Funiflaine organise la concertation préalable selon les modalités suivantes :
- Publication de cet avis dans la presse locale et affichage de ce même avis sur les panneaux municipaux de Magland et d'Arâches-la-Frasse
- Des réunions publiques à :
* Magland, le 4 février 2019 à 18h00, salle du DOJO, 110 place de l'église,
* Arâches-la-Frasse, le 11 février 2019 à 18h00, salle du Mont Favy aux Carroz,
* Flaine, le 18 février 2019 à 18h00, Auditorium de Flaine.

Pour s'informer :
- Un dossier de concertation dans les mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine,
- Une exposition sur le projet en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse, et à l'office de tourisme de Flaine,
- Mise en ligne du dossier de concertation sur le site Internet dédié au projet (www.funiflaine.fr).

Et donner son avis :
- Sur les registres d'observations mis à disposition en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine,
- Sur le site Internet dédié au projet : www.funiflaine.fr ,
- Par voie électronique : funiflaine@hautesavoie.fr ,
- Par voie postale à l'adresse du Syndicat mixte Funiflaine (1 avenue d'Albigny 74000 Annecy).

A la suite de cette concertation, le Syndicat mixte Funiflaine tirera le bilan de la concertation préalable et le publiera ensuite sur le site internet www.funiflaine.fr

Parution dans « Le Messager »

Du Jeudi 10/01/2019

Thonon-les-Bains, le 07/01/2019.

Journal Le Messager

Le Messager SA

mdconseil

ANNONCES LÉGALES

Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web
Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com
Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

HAUTE-SAVOIE
Agnès Bugat
>> 04 50 51 07 05
Nathalie Pelletier
>> 04 50 51 07 47
LDLlegales74@ledauphine.com

Catherine Vidal
Directrice Annonces Légales
Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com
Laurent Gervasoni
Portable : 06 13 03 11 90
laurent.gervasoni@ledauphine.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE & MONTAGNES

Avis de publicité

COMMUNE DE PASSY

Avis d'appel public à la concurrence

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Avis d'attribution

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Avis d'attribution

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Transferts de siège social

EKOPE

SARL au capital de 36 800€
167, avenue du Maréchal Lyautey - 06000 Nice
494 114 418 RCS Nice

Fonds de commerce

Société Chambel & Associés
Société d'avocats
65, chemin sur les Colettes - 74130 Sallanches
Tél : 04 50 50 26 59 - Fax : 04 50 50 27 23
www.chambelassocies-avocats.fr

AVIS

Avis administratifs

CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET FUNIFLAINE

Accroissez votre offre Magland et la station de Flaine
organisée à l'initiative du Syndicat mixte Funiflaine,
du 24 janvier au 8 mars 2019, soit 45 jours consécutifs

AFFICHE RÉGLEMENTAIRE

Format A2

CONCERTATION PRÉALABLE

sur le projet FUNIFLAINE

Ascenseur valléen entre Magland et la station de Flaine

organisée à l'initiative du Syndicat mixte Funiflaine,

au titre des articles L. 121-16 et L. 121-17 du Code de l'Environnement,

sans qu'un Garant n'ait été désigné

du 24 janvier au 8 mars 2019, soit 43 jours consécutifs

La concertation préalable porte sur le projet de **relier la Vallée de l'Arve depuis la commune de Magland à la station de Flaine** par la mise en place d'un ascenseur valléen « FUNIFLAINE ».

Le Syndicat mixte Funiflaine organise la concertation préalable selon les modalités suivantes :

- **Publication de cet avis dans la presse locale et affichage de ce même avis sur les panneaux municipaux de Magland et d'Arâches-la-Frasse,**
- **Des réunions publiques à :**
  - **Magland, le 4 février 2019 à 18h00**, salle du DOJO, 110 place de l'église,
  - **Arâches-la-Frasse, le 11 février 2019 à 18h00,** salle du Mont Favy aux Carroz,
  - **Flaine, le 18 février 2019 à 18h00,** Auditorium de Flaine.

Pour s'informer :

- Un dossier de concertation dans les mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine,
- Une exposition sur le projet en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse, et à l'office de tourisme de Flaine,
- Mise en ligne du dossier de concertation sur le site Internet dédié au projet (www.funiflaine.fr).

Et donner son avis :

- Sur les registres d'observations mis à disposition en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine,
- Sur le site Internet dédié au projet : www.funiflaine.fr ,
- Par voie électronique : funiflaine@hautesavoie.fr ,
- Par voie postale à l'adresse du Syndicat mixte Funiflaine (1 avenue d'Albigny 74000 Annecy).

A la suite de cette concertation, le Syndicat mixte Funiflaine tirera le bilan de la concertation préalable et le publiera ensuite sur le site internet www.funiflaine.fr .

Syndicat mixte Funiflaine - Hôtel du Département - 1 avenue d'Albigny - 74000 ANNECY

SUPPORTS D'INFORMATION

Dossier de concertation (format A4 fermé, 28 pages)

Extraits

Dépliant d'information (A4 fermé, 4 pages)

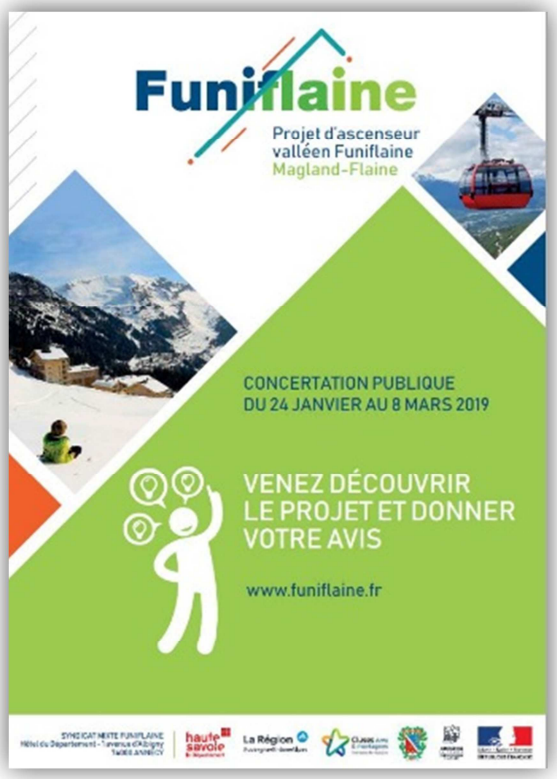

Page 1

Page 4

Page 2 et 3

Flyer (format A5)

Funiflaine

PROJET D'ASCENSEUR VALLÉEN FUNIFLAINE MAGLAND-FLAINE

CONCERTATION PRÉALABLE DU 24 JANVIER AU 8 MARS 2019

organisée à l'initiative du Syndicat mixte Funiflaine,
au titre des articles L. 121-16 et L. 121-17 du Code de l'Environnement

VENEZ DÉCOUVRIR LE PROJET
ET DONNEZ VOTRE AVIS

RÉUNIONS PUBLIQUES

- le 4 février 2019 à 18h00, salle du DOJO, 110 place de l'église, à Magland
- le 11 février 2019 à 18h00, salle du Mont Favy aux Carroz
- le 18 février 2019 à 18h00, Auditorium de Flaine

POUR S'INFORMER

- Site internet : www.funiflaine.fr
- Dossier de concertation disponible en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse, à l'office de tourisme de Flaine et sur le site internet.
- Exposition en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse, et à l'office de tourisme de Flaine.

POUR DONNER VOTRE AVIS

Sur les registres d'observations mis à disposition en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine

Sur le site Internet dédié au projet : www.funiflaine.fr

Par voie électronique : funiflaine@hautesavoie.fr

Syndicat mixte Funiflaine
Hôtel du Département - 1 avenue d'Albigny
74000 ANNECY

Affiches (format A3 et A4)

Funiflaine

Projet d'ascenseur
valléen Funiflaine
Magland-Flaine

VENEZ DÉCOUVRIR
LE PROJET ET DONNER
VOTRE AVIS

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 4 février 2019 à 18h
  Salle du Dojo, 110 place de l'église à Magland
- 11 février 2019 à 18h
  Salle du Mont Favy aux Carroz
- 18 février 2019 à 18h
  Auditorium de Flaine

ATELIERS DE CONCERTATION

POUR S'INFORMER

POUR DONNER VOTRE AVIS

CONCERTATION PUBLIQUE DU 24 JANVIER AU 8 MARS 2019

SYNDICAT MIXTE FUNIFLAINE
Hôtel du Département - 1 avenue d'Albigny
74000 ANNECY

Panneaux d'information (85 x 200 cm)

Grand panneau d'information (120 x 200 cm)

ARTICLES DE PRESSE

11 janvier 2019

Le Dauphiné Libéré – Toutes éditions

LES CARROZ/MAGLAND

FuniFlaine : la concertation et les questions P. 3

VALLÉE DE L'ARVE | Dès le 24 janvier, les habitants de Magland et de Flaine feront part de leurs remarques sur cet "ascenseur valléen"

FuniFlaine : les riverains donnent leur avis

Les habitants de Flaine n'étaient pas les seuls à venir en nombre à la réunion d'information de mardi soir. Les Maglanchards aussi ont fait l'effort de monter jusque dans la "cuvette". Et l'ascension ne fut pas de tout repos. 28 km sur une route pleine de neige et de touristes en travers... Un chemin de croix pour certains, un signe céleste pour la création rapide du FuniFlaine selon les autres.

300 curieux attendent une mise au point sur l'avancée du dossier

À 18 heures pétantes, Christian Monteil accueille les 300 curieux qui brûlent d'entendre la mise au point sur l'avancée du dossier. À ses côtés le député Martial Saddier, lui aussi très investi dans ce projet qui « a beaucoup trop traîné. » Les deux élus font un exposé d'une heure et soulignent les difficultés administratives et techniques qui se sont heurtées sur le chemin du FuniFlaine.

Mais dans l'auditorium Boissonnas, les habitants attendent surtout le temps d'échanges promis par les élus. Ils exigent des réponses à leurs interrogations. Mieux, les locaux veulent donner leur avis sur le FuniFlaine et la marche à suivre pour ce projet énorme.

Les questions fusent dans l'audience et certains points d'ombres perdurent.

« Tout n'est pas encore clair, net et précis », reconnaît Christian Monteil qui tente de calmer la foule en lâchant : « Il est grand temps de lancer cette concertation publique. »

Du 24 janvier au 8 mars, les habitants de Magland, d'Arâches-la-Frasse et des Carroz pourront faire part de leurs remarques. Si les opposants à l'idée même d'un FuniFlaine se font rares, certains ont leur mot à dire sur le projet tel qui vient de leur être présenté.

Un tracé alternatif avec un arrêt aux Carroz

Principale revendication, la révision du tracé, pourtant arrêté depuis maintenant près d'un an. Régis Lardennois et Claude Buffet à la tête de l'association Les Amoureux Des Carroz militent pour un tracé alternatif. Selon eux, le FuniFlaine doit suivre le parcours de 2013 qui prévoyait un arrêt aux Carroz.

« Une gare aux Carroz augmenterait la clientèle potentielle du FuniFlaine. Un plus essentiel pour l'exploitation du téléporté » estiment-ils, convaincus que la remontée doit bénéficier aux stations des Carroz et de Flaine.

Mais leur combat reste pour le moment vain. Le Département et la Région, principaux financeurs du projet, l'ont d'ailleurs martelé, un arrêt aux Carroz augmenterait considérablement le prix du Funiflaine dont le coût total est déjà estimé à 76 millions d'euros.

« Le tracé le plus direct nous garantit un coût plus raisonnable et un sérieux gain de temps par rapport à la route », ajoutait Martial Saddier représentant la région Auvergne Rhône-Alpes. Selon lui, le détour par les Carroz rendrait le téléporté moins attractif sur le plan chronométrique. Un gain de temps moins important et des skieurs qui réfléchiraient à deux fois avant d'embarquer.

Les militants du tracé alternatif entendront-ils raison ? Rien n'est moins sûr. Ils misent sur la période de concertation pour plaider leur cause et promettent une opposition farouche si leur point de vue n'est pas pris en compte.

Baptiste SAVIGNAC

REPÈRES

DATES

La concertation préalable s'étalera du 24 janvier au 8 mars 2019.

INFORMATIONS

▶Une exposition consacrée au projet se tiendra dans les mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse, et à l'office de tourisme de Flaine.

▶Le dossier de concertation est disponible en mairies et sera accessible sur le site internet en cours d'élaboration (www.funiflaine.fr)

DONNER SON AVIS

Les habitants qui souhaitent s'exprimer sur le projet peuvent le faire jusqu'au 8 mars :

▶Sur les registres d'observations mis à disposition en mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine.

▶Sur le site Internet dédié au projet : www.funiflaine.fr

▶Par courrier électronique à l'adresse : funiflaine@hautesavoie.fr

▶Par voie postale à l'adresse du Syndicat mixte Funiflaine (1, avenue d'Albigny, 74000 Annecy).

RÉUNIONS PUBLIQUES

▶Magland, le 4 février à 18 heures, salle du dojo, 110 place de l'Église.

▶Arâches-la-Frasse, le 11 février à 18 heures, Salle du Mont Favy aux Carroz.

▶Flaine, le 18 février à 18 heures, à l'Auditorium.

2019, l'année du verdict

Plus de 50 ans après la création de Flaine, la liaison reliant Magland à Flaine n'a jamais été aussi proche d'être mise sur les câbles.

Principal obstacle, le financement, est quasiment bouclé: 25 millions sont versés par le Département, 20 millions seront versés par la Région qui double son engagement par rapport aux cinq autres projets d'ascenseurs valléens en Isère et en Savoie. Viennent ensuite les participations de la Communauté de communes Cluses-Arve et Montagnes et des communes de Magland, d'Arâches-la-Frasse et des Carroz.

15 millions apportés par le futur opérateur

Quinze millions manquent toujours à l'appel. Pas de quoi empêcher Christian Monteil de dormir. «Le futur opérateur privé chargé de la gestion de l'infrastructure apportera ce financement», explique-t-il. Un premier appel d'offres sera fait d'ici peu. Une fois choisi, ce gestionnaire devra ensuite procéder à un second appel d'offres pour la construction.

Des étapes clefs du dossier qui doivent maintenant s'enchaîner rapidement. Mi-mars, une fois la concertation publique terminée, le comité en charge du projet « appuiera sur le bouton », prévient son président.

Le sort du FuniFlaine sera alors scellé. Pour de bon ?

B. S.

Seulement 15 minutes pour monter à Flaine

Rendre obsolètes les 45 minutes de montée ou d'épopée pour se rendre à Flaine depuis la vallée de l'Arve. Voilà ce que promet de faire le FuniFlaine qui, en seulement 15 minutes, assurerait une liaison qui doit largement dépasser le cadre du ski.

Car en plus de drainer nombre de skieurs d'un jour, venus d'Annecy, de Genève ou d'ailleurs, le téléporté dernier cri permettra d'acheminer travailleurs et habitants, faisant du FuniFlaine un véritable transport en commun.

Longtemps débattu, le tracé de cet ascenseur valléen sera le plus direct possible. D'ici le 31 décembre 2023 (dans le meilleur des cas), les passagers embarqueront dans la gare de départ au lieudit "Bellegarde" situé sur la commune de Magland et rallieront la gare de Flaine avec un arrêt possible au col de Pierre Carré.

« L'objectif est d'imprégner le FuniFlaine dans la vie quotidienne », expliquait Christian Monteil en qualité de président du comité syndical chargé de faire enfin avancer le dossier. « Nous pouvons par exemple imaginer que les ordures ménagères de la station soient rapatriées grâce au FuniFlaine. »

Objectif environnemental

Si l'enjeu économique et touristique reste fondamental, c'est bien les vertus environnementales du FuniFlaine qui ont su séduire le Département et la Région au point de verser respectivement 25 et 20 millions d'euros.

Le téléporté doit remplacer le trafic routier vers Flaine. Les automobilistes s'arrêteront désormais à Magland. «Certains ne prendront même plus leur voiture », espère Christian Monteil qui soulignait mardi que le futur Léman Express permettra aux locaux de dévaler les pistes du Grand Massif avec un simple changement de rame.

Un projet « visionnaire », qui germe pourtant depuis des décennies. Car si la première pierre du FuniFlaine n'a pas encore été posée, c'est que le téléporté se heurte à des obstacles bien plus gênants que les 1 300 mètres de montagne qui se dresse sur son chemin.

B.S.

Cinq questions qui restent en suspens

La gare de départ située au lieudit Bellegarde drainera des milliers d'usagers par jour. Une affluence que redoutent les riverains. Photo le DLB

Il fait parler. Le FuniFlaine nourrit les discussions entre Maglanchards et Flainois depuis près de 30 ans. Mardi soir, plusieurs d'entre eux ont posé des questions restées sans réponses.

Tour d'horizon de leurs principales interrogations.

1 Comment acheminer les usagers de la gare de Magland à la gare de départ du FuniFlaine ?

Un véhicule électrique doit assurer la liaison entre les deux bâtiments, « mais il y a sans doute mieux à faire », concédait Christian Monteil. L'enjeu est de taille. Une desserte optimale pousserait les habitants du bas de vallée à réfléchir à deux fois avant de prendre leur voiture.

2 Des parkings sont-ils prévus aux abords de Magland ?

Oui. Le comité syndical doit acquérir le terrain nécessaire à la construction des parkings non loin de la gare de départ. Il est en revanche impossible de donner un nombre précis des places disponibles à l'inauguration du téléporté.

Tout comme la gare, les riverains craignent que la hauteur des bâtiments construits soit trop importante. D'autres craignent que Magland suffoque avec l'arrivée de toutes ces nouvelles voitures.

3 Combien coûtera un aller-retour ?

Il est encore beaucoup trop tôt pour donner un tarif. Les professionnels du tourisme espèrent que le prix sera suffisamment attractif pour encourager au maximum les skieurs à laisser leur voiture dans la vallée.

4 Y aura-t-il une liaison à ski prévue au col de Pierre Carrée ?

La liaison est prévue. Elle est même très souhaitable puisqu'elle doit permettre de fluidifier le trafic des autres remontées aux heures de pointe.

5 Des mesures seront-elles prises pour contraindre les automobilistes à ne pas monter à Flaine ?

C'est probable. L'idée d'une double politique qui d'un côté, pousse les skieurs à emprunter le FuniFlaine, et de l'autre pénaliserait ceux qui montent en voiture, a été discutée mardi soir.

Une chose est sûre, le FuniFlaine devra faire ses preuves sur le plan environnemental. Son impact sur la qualité de l'air étant l'une de ses principales raisons d'être.

B.S.

Le Dauphiné.com

LE DAUPHINE.COM

MAGLAND/FLAINE FuniFlaine : cinq questions qui restent en suspens

La gare de départ située au lieu-dit Bellegarde drainera des milliers d'usagers par jour. Une affluence que redoutent les riverains. Photo Le DL/B.S.

Par B.S. | Publié le 11/01/2019 à 06:07

Dès le 24 janvier, les habitants de Magland et de Flaine feront part de leurs remarques sur le FuniFlaine, cet "ascenseur valléen" controversé.

Controversé, le FuniFlaine nourrit les discussions entre Maglanchards et Flainois depuis près de 30 ans. Mardi soir, plusieurs d'entre eux ont posé des questions restées sans réponses.

Tour d'horizon de leurs principales interrogations.

1 Comment acheminer les usagers de la gare de Magland à la gare de départ du FuniFlaine ?

Un véhicule électrique doit assurer la liaison entre les deux bâtiments, « mais il y a sans doute mieux à faire », concédait Christian Monteil. L'enjeu est de taille. Une desserte optimale pousserait les habitants du bas de vallée à réfléchir à deux fois avant de prendre leur voiture.

2 Des parkings sont-ils prévus aux abords de Magland ?

Oui. Le comité syndical doit acquérir le terrain nécessaire à la construction des parkings non loin de la gare de départ. Il est en revanche impossible de donner un nombre précis des places disponibles à l'inauguration du téléporté.

Tout comme la gare, les riverains craignent que la hauteur des bâtiments construits soit trop importante. D'autres craignent que Magland suffoque avec l'arrivée de toutes ces nouvelles voitures.

3 Combien coûtera un aller-retour ?

Il est encore beaucoup trop tôt pour donner un tarif. Les professionnels du tourisme espèrent que le prix sera suffisamment attractif pour encourager au maximum les skieurs à laisser leur voiture dans la vallée.

4 Y aura-t-il une liaison à ski prévue au col de Pierre Carrée ?

La liaison est prévue. Elle est même très souhaitable puisqu'elle doit permettre de fluidifier le trafic des autres remontées aux heures de pointe.

5 Des mesures seront-elles prises pour contraindre les automobilistes à ne pas monter à Flaine ?

C'est probable. L'idée d'une double politique qui d'un côté, pousse les skieurs à emprunter le FuniFlaine, et de l'autre pénaliserait ceux qui montent en voiture, a été discutée mardi soir.

Une chose est sûre, le FuniFlaine devra faire ses preuves sur le plan environnemental. Son impact sur la qualité de l'air étant l'une de ses principales raisons d'être.

Vos commentaires

Certaines stations se sentent lesées par le projet, en réalité elles ont plus à craindre du réchauffement climatique que d'une liaison vers Flaine depuis la vallée. Eviter de faire monter des milliers de voitures et autocars en altitude devrait être la préoccupation de beaucoup de stations de ski.
cfifi | 11.01.2019 | 13h00 signaler un abus

La démocratie participative ??
Mardi soir, plusieurs d'entre eux ont posé des questions restées sans réponses.
liberty74170 | 11.01.2019 | 09h13 signaler un abus

15 janvier 2019

Cluses TV en 90 secondes

Cluses TV en 90 secondes

Un réunion pour le projet qui avance

Durée : 1'

ITW de Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie

« Ce soir, à Flaine, c'était la première réunion officielle devant un public, pour lancer l'opération de mise en place du Funiflaine. Avant que nous ayons à réunir les habitants, les citoyens, ceux qui sont favorables, ceux qui pourraient avoir des réserves dans le cadre de la concertation qui démarre dans quelques jours, c'était une présentation privilégiée pour celles et ceux qui habitent à Flaine ou qui sont venus des Carroz pour prendre connaissance de ce superbe projet pour la Vallée et pour la montagne. »

ITW de Jean-Philippe Mas, Maire de Cluses

Lien : http://www.cluses.fr/Cluses-TV-en-90-sec-21-nov-2017-1487#.XD9CHWdpm6U

22 janvier 2019

Groupe-ecomedia.com

Funiflaine : embarquement immédiat pour la concertation publique

Le Syndicat mixte Funiflaine lance, le 24 janvier, la concertation publique concernant ce projet d'ascenseur valléen. Elle se terminera le 8 mars 2019. Durant cette période, chacun peut poser des questions, exprimer son avis, apporter sa contribution sur le sujet.

L'objectif du Funiflaine est de relier la vallée de l'Arve à Flaine et au Grand Massif.

Lien : https://groupe-ecomedia.com/funiflaine-embarquement-immediat-pour-la-concertation-publique/

24 janvier 2019

Le Messager – Edition Faucigny

Funiflaine : vers une nouvelle liaison en direction du Grand massif ?

Jeudi 17 janvier, à l'occasion des vœux aux habitants, le maire d'Arâche-la-Frasse a fait la promotion d'une nouvelle liaison entre Les Carroz et Flaine.

ARÂCHE-LA-FRASSE

Sur la scène de la salle du Mont Favy, le maire Marc Iochum a mis les formes pour annoncer une idée déjà évoquée : créer une liaison entre le futur Funiflaine (dont il est l'un des promoteurs) et les domaines de Morillon ou Samoëns via les Molliets. « *L'idée est de faire des Molliets au Carroz 1 500 le pivot entre Funiflaine et le Grand massif. Aux Molliets, nous pouvons bien organiser une plateforme, nous avons une salle Onac pour l'accueil, des possibilités de parking. Si on met en place un petit télésiège, nous pouvons lier les Carroz 1 500 au maillage Funiflaine.* » Aux yeux de Marc Iochum, l'idée a l'avantage d'offrir une plus large gamme de destinations « *ski aux pieds* » aux visiteurs et d'offrir des solutions de replis en cas de fermeture partielle de Funiflaine. Le maire est intarissable sur les nombreux avantages de l'investissement.

Reste maintenant à examiner la faisabilité du projet. Il est mentionné dans le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune ; un document qui résume les intentions municipales alors que la mairie révise son plan local d'urbanisme (PLU). En outre, le territoire est engagé dans la création d'un schéma de cohérence territorial (Scot) qui pourrait changer la donne en termes d'aménagements touristiques. Bref, le contexte paraît plutôt compliqué : « *Pour nous, cela ne change rien à la procédure. Pas au niveau de cet appareil* », lance Marc Iochum plutôt lancé pour proposer la construction d'un « *télésiège* » ; en tout cas de quelque chose de plutôt léger.

Pour le financement, Marc Iochum explique compter sur la capacité d'investissement de la Sommac, la société d'exploitation des remontées mécaniques dont la mairie est actionnaire.

JULIEN DERRIER

Marc Iochum a un nouveau projet à proposer.

Funiflaine : réunions publiques

- **Lundi 4 février**, 18 heures, à Magland. Salle du Dojo.
- **Lundi 11 février**, 18 heures, Les Carroz. Salle du Mont-Favy.
- **Lundi 18 février**, 18 heures, à Flaine. L'Auditorium.

RCF Haute-Savoie

Journal de 8h – RCF Haute-Savoie

Une concertation qui démarre aujourd'hui dans le Département

Le projet d'ascenseur valléen appelé Funiflaine est remis sur les rails entre Magland et Flaine. Les habitants peuvent s'exprimer jusqu'au 08 mars et le projet fait déjà beaucoup parler. Sur le papier, le projet semble déjà presque fou : créer une liaison directe à travers la montagne pour franchir plus de 1000 mètres de dénivelé entre les gare de Bellegarde à Magland, et de Flaine à 1600 mètres. Le tout en passant par le col de Pierre Carrée, niché à 1843m d'altitude. Pourtant, s'il est envisagé, c'est pour réduire le temps de montée de 45 minutes en voiture actuellement à seulement 15 minutes en ascenseur valléen. Le projet est d'ailleurs surtout réclamé par les travailleurs de la vallée. Alors, la concertation devrait être assez tranquille. Les opposants, s'ils existent, se font discrets. Les principales revendications concernent le tracé et en particulier, un arrêt aux Carroz, ce qui n'est aujourd'hui, pas prévu. Enfin, il restait la question du coût, mais même celle-ci semble être en passe d'être réglée. Attiré par l'argument touristique et écologique, le Département et la Région verseront respectivement 25 et 20 millions d'euros, complétés par l'apport des différentes communes. Il reste encore 15 millions qui devraient être fournis par le futur opérateur privé en charge de l'infrastructure.

Lien : https://rcf.fr/la-matinale/edition-du-jeudi-24-janvier-2019-08h01-0

Le Messager

LE MESSAGER

Funiflaine : vous avez la parole jusqu'au 8 mars

Publié le 24/01/2019

Dans le cadre du projet d'envergure visant à relier la vallée de l'Arve au Grand Massif par téléporté, vous avez la parole jusqu'au 8 mars.

Le projet de Funiflaine doit permettre de relier la vallée de l'Arve, à partir de Magland, à la station de Flaine en moins de 20 minutes. Selon le modèle de l'ascenseur, sa mise en service est prévue pour Noël 2023. Son coût : 76 millions d'euros hors taxes.

Une concertation autour du projet se déroule du 24 janvier au 8 mars.

Trois réunions publiques sont prévues :

– Magland, le 4 février,

– Arâches-la-Frasse, le 11 février,

– Flaine, le 18 février.

Sur le site Internet www.funiflaine.fr chacun peut donner son avis. Exprimez-vous !

Montblanclive.com

Magland/Flaine : vous avez jusqu'au 8 mars pour donner votre avis sur le Funiflaine

Habitants de Flaine et de Magland, on vous demande votre avis à propos du Funiflaine

C'est en effet aujourd'hui que commence la concertation publique sur le Funiflaine, ce projet de liaison entre les deux communes en passant par le col de Pierre Carrée. Une étape très importante avant le coup d'envoi des travaux, comme l'explique Christian Monteil, le président du Département de Haute-Savoie et du Syndicat mixte Funiflaine.

ITW Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie

Les habitants de Magland et Flaine ont jusqu'au 8 mars pour participer à cette concertation publique. Pour cela, ils peuvent se rendre dans leur mairie, à l'office de tourisme de Flaine, ou sur le site internet.
Une fois cette phase de consultation terminée, il restera encore beaucoup de choses à faire, que nous détaille Christian Monteil.
Les contributions des habitants seront prises en compte pour l'élaboration finale du projet du Funiflaine, et notamment son tracé.

Lien : https://montblanclive.com/radiomontblanc/article/magland/flaine-vous-avez-jusquau-8-mars-pour-donner-votre-avis-sur-le-funiflaine-47797

25 janvier 2019

8 Mont-Blanc

JT – 8 Mont-Blanc

Par Fanette Debuisson

Le Funiflaine en gare de départ

ITW de Martial Saddier, Député et conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

ITW de Bruno Charlot, Sous-préfet de Bonneville

ITW de Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie

Sujets abordés :

- La concertation publique
- Les financements
- Le tracé du Funiflaine

Lien : https://www.youtube.com/watch?v=BhMiWjrgwQc

ODS Radio

« L'invité de la rédac' » - ODS Radio

Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie est notre invité cette semaine.

Funiflaine

- La Haute-Savoie, c'est aussi du tourisme. Là aussi, on essaie d'innover : le Funiflaine, projet de liaison par câbles entre Magland et Flaine, on avance aussi ?

« On avance, c'est un projet extrêmement moderne, qu'il faudra inscrire dans les usages d'accès à la station. C'est un ascenseur valléen : de la vallée, on saute à la montagne en 15 minutes. C'est un financement qui est établi avec un engagement très important du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un petit peu de l'Etat également, des collectivités locales, de l'intercommunalité. Ce projet permettra l'accès à la station, l'usage par les scolaires, l'approvisionnement de la station car on doit inventer des bennes qui doivent permettre de monter l'approvisionnement des commerçants, l'évacuation des ordures ménagères. C'est tout un sujet auquel nous sommes attachés, et nous sommes en train de terminer la concertation. C'est un superbe projet qui nous passionne. »

Lien : http://www.odsradio.com/podcast/view/50763/25-01-19-l-invite-de-la-redac-n-marin

26 janvier 2019

Le Dauphiné Libéré – Toutes éditions

FLAINE | La population est invitée à donner son avis et faire des propositions sur le projet

Funiflaine : retour vers un futur avec moins de voitures

Un téléphérique pour rallier la vallée de l'Arve à la station de Flaine… L'idée n'est pas nouvelle. L'appareil a déjà existé. Il a été construit avant même le premier coup de pioche. Et pour cause. à l'époque, dans les années 1960, il n'y avait tout simplement pas de route pour accéder au site et y acheminer bonnes, machines et matériaux. Après l'inauguration, en pleine ère du tout voiture, la route a été créée et le téléphérique… démonté.

Les temps ont changé et, près de 30 années après le lancement de l'idée, le Funiflaine devrait finalement bien voir, ou "revoir" le jour, cette fois sous la forme d'un ascenseur valléen à 76 millions d'euros, rapide, confortable et moderne.

Une fois le projet finalisé, il ne faudra que 15 minutes pour accéder au col de Pierre Carrée (intermédiaire) et quatre de plus pour rejoindre le front de neige. Pour vous : OTI

L'INFO EN +

LE FINANCEMENT
76 millions d'euros, dont 25 à la charge du Département, 20 de la Région, 16 du futur exploitant.

LE CALENDRIER
2019 : concertation.
2020 : choix du concessionnaire.
2021 : enquête publique.
2022 : travaux.
2023 : mise en service.

LA CONCERTATION
Du 24 janvier au 8 mars. Réunions publiques le 4 février à Magland, le 11 aux Carroz et le 18 à Flaine.

POUR EN SAVOIR PLUS
Infos sur www.funiflaine.fr

20 minutes de montée au lieu de 45 en voiture

La concertation préalable vient de débuter. Elle se poursuivra jusqu'au 8 mars prochain avec de multiples rendez-vous (lire par ailleurs). C'est l'occasion pour le public de faire valoir ses remarques et observations. Les observations pertinentes seront intégrées au futur cahier des charges » a indiqué Christian Monteil, président du conseil départemental et du syndicat mixte Funiflaine. Le dossier sera ensuite soumis à l'enquête publique. Si tout se passe bien, les travaux pourraient débuter en 2021 pour une inauguration en 2023.

« Funiflaine est un projet emblématique, a souligné le député Martial Saddier, représentant le conseil régional. C'est le plus gros projet de ce type en France et c'est la solution pour un avenir avec moins de voitures, moins de pollution et un meilleur accès vers le sommet : 20 minutes de la vallée jusqu'à Flaine contre 45 minutes à une heure en pleine saison en voiture. »

« C'est un magnifique projet et un projet viable que nous présentons », a renchéri Marc Iochum, maire d'Arâches. Et nous invitons la population à venir en nombre pour enrichir cette concertation. »

S.B.

Un ascenseur, pas une remontée mécanique

« La Région et l'Etat peuvent aider à la construction d'un ascenseur valléen, mais elle n'a pas à financer une remontée mécanique. » C'est la formule de Christian Monteil pour justifier le choix du tracé le plus direct, le plus court et le moins onéreux pour amener les clients de la vallée jusqu'à Flaine… sans passer par les Carroz, comme le souhaiterait une partie de la population. Car si tout le monde s'accorde sur l'intérêt de l'ascenseur, son tracé ne fait toujours pas l'unanimité. « Notre rôle est de proposer un projet viable économiquement, appuie Marc Iochum, maire d'Arâches. Avec ce tracé de 5,5km de long pour 20 minutes de montée, c'est le cas. Si on allonge le trajet, on sera moins attractifs. Il faut rester dans le rationnel et ne pas verser dans le rêve… »

« Le tracé prévu ne bougera pas beaucoup, conclut Christian Monteil. En fonction des observations, il pourra être agrémenté…, mais il est prématuré d'en parler. »

S.B.

Le tracé prévoit une gare intermédiaire au col de Pierre Carrée. Pho. : Offrir le Mont Blanc

Le Dauphiné.com

LE DAUPHINE.COM

FLAINE Funiflaine : retour vers un futur avec moins de voitures

Publié le 26/01/2019 à 06:04

Une fois le projet finalisé, il ne faudra que 15 minutes pour accéder au col de Pierre Carrée (intermédiaire) et quatre de plus pour rejoindre le front de neige. Photomontage CITEC

Un téléphérique pour rallier la vallée de l'Arve à la station de Flaine… L'idée n'est pas nouvelle. L'appareil a déjà existé. Il a été construit avant même le premier coup de pioche. Et pour cause, à l'époque, dans les années 1960, il n'y avait tout simplement pas de route pour accéder au site et y acheminer hommes, machines et matériaux. Après l'inauguration, en pleine ère du tout voiture, la route a été créée et le téléphérique… démonté.

Les temps ont changé et, près de 30 années après le lancement de l'idée, le Funiflaine devrait finalement bien voir, ou "revoir" le jour, cette fois sous la forme d'un ascenseur valléen à 76 millions d'euros, rapide, confortable et moderne.

28 janvier 2019

ODS Radio

Journal de 8h – ODS Radio

La concertation pour Funiflaine est lancée

Le projet d'ascenseur valléen date de plusieurs dizaines d'années, il devrait voir le jour en 2023 si tout aboutit et reliera Magland à Flaine en une quinzaine de minutes. Le téléphérique est une solution à la pollution de la vallée, mais aussi un moyen de développer la station, son tourisme et ses commerces. Il représente une nouvelle vision de l'accès à la montagne pour Martial Saddier, Député de la Vallée de l'Arve et Vice-Président de la Région.

ITW de Martial Saddier, Député de la Vallée de l'Arve et Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

La concertation publique prévoit 3 réunions : à Magland, aux Carroz, et à Flaine, les 4, 11, et 18 février. Des ateliers sont aussi programmés les 5 et 6 mars. Funiflaine.fr pour toutes les informations sur le projet.

Lien : http://www.odsradio.com/podcast/view/50789/28-01-19-flash-info-8h-m-bienvenot

31 janvier 2019

Le Messager – Edition Faucigny

Funiflaine : chacun peut donner son avis jusqu'au 8 mars

Nouvelle étape vers la création du Funiflaine qui permettrait de relier la vallée de l'Arve à Flaine par téléporté, une concertation publique est lancée. Le public a jusqu'au 8 mars pour donner son avis.

MAGLAND

Présenté comme « *l'accès rapide et écologique au Grand Massif* », le Funiflaine devrait être mis en service à Noël 2023, si tout se déroule comme prévu…

1 Pourquoi une concertation publique est-elle réalisée ?

Compte tenu de ses caractéristiques, le projet Funiflaine est soumis à la réalisation d'une évaluation environnementale. Au regard du code de l'Environnement, il a été décidé de répondre aux attentes du public sur le renforcement de sa participation dans l'élaboration des projets soumis à évaluation environnementale en organisant une concertation préalable à la réalisation du projet entrepris.

2 Comment participer et donner son avis sur Funiflaine ?

La concertation autour du projet se déroule jusqu'au 8 mars, soit pendant 43 jours consécutifs. Tout le monde peut participer à cette démarche collaborative. Différents moyens d'information et d'expression sont mis à disposition. Des réunions publiques sont prévues à Magland le 4 février, Arâches-la-Frasse le 11 février et Flaine le 18 février. Une exposition et un registre d'expression sont mis à disposition du public dans les mairies de Magland et d'Arâches-la-Frasse, ainsi qu'à l'office de tourisme de Flaine. Chacun peut également donner son avis sur le site Internet, www.funiflaine.fr.

A l'issue de la concertation, un bilan sera établi et partagé avec le public sur le site Internet du projet.

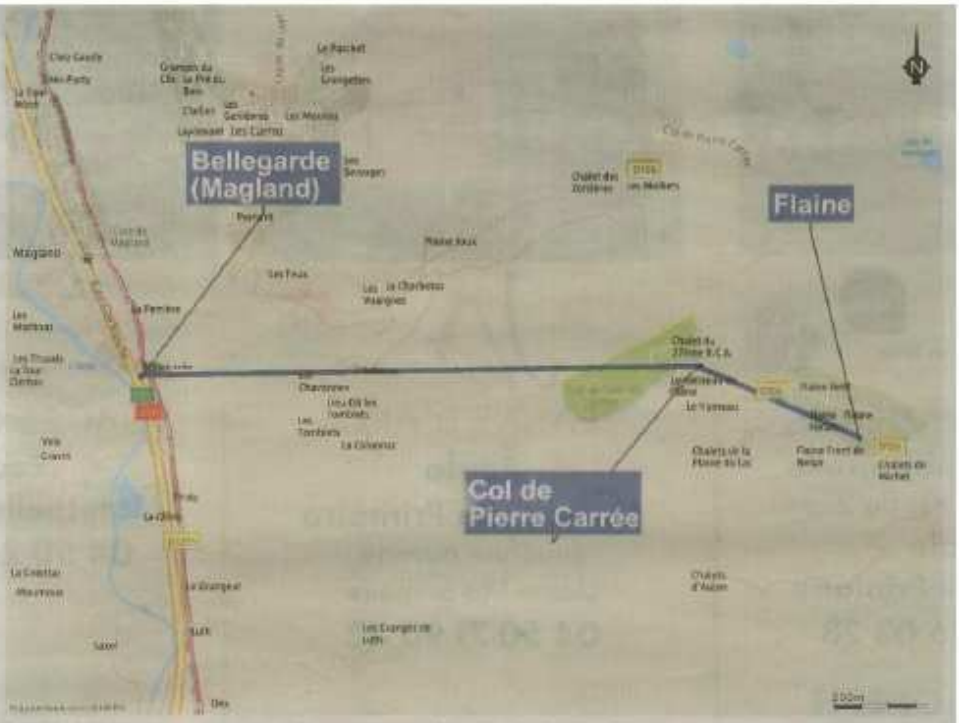

Tracé du Funiflaine comme présenté aujourd'hui, avec trois gares : Bellegarde, Pierre Carrée et Flaine.

3 Quelle est l'utilité de créer ce téléporté ?

Le projet est porté par le syndicat mixte Funiflaine dont le président n'est autre que le président du conseil départemental, Christian Monteil. « *Cet équipement peut proposer une réponse forte aux conditions de déplacement satisfaisantes auxquels sont confrontés, été comme hiver, tous les amoureux du Grand Massif* », conçoit-il.

Rappelons que le projet Funiflaine permettrait de relier la vallée de l'Arve, à partir de Magland, à la station de Flaine en moins de vingt minutes. Selon le modèle de l'ascenseur, le téléporté partirait du point le plus bas pour aller au point le plus haut par le chemin le plus rapide. Ainsi, le choix du tracé comprend trois gares : Bellegarde, situé à Magland, à environ 600 mètres de la gare ; la création d'une gare intermédiaire à Pierre Carrée pour permettre un rapproche pour les habitants du hameau de Flaine et une gare d'arrivée à Flaine, au parking P1.

STÉPHANE GROSJEAN

Calendrier de la concertation

– **4 février** : 1re réunion publique à 18h à Magland (salle du Dojo)
– **11 février** : 2e réunion publique à 18h à Arâches-la-Frasse – Les Carroz (salle du Mont Favy).
– **18 février** : 3e réunion publique à 18h à Flaine (auditorium).
– **5 et 6 mars** : 2 ateliers de travail portant sur les usages et l'accessibilité du téléporté avec les habitants et les professionnels.
– **8 mars** : clôture de la concertation.
– **29 mars** : conférence de presse de clôture de la concertation.
– **courant avril** : publication du bilan de la concertation sur le site internet du projet.

1er février 2019

Le Moniteur

Haute-Savoie
Ça concerte sur Funiflaine

Le syndicat mixte Funiflaine a lancé le 24 janvier une concertation publique sur son projet de « téléporté » de grande capacité pour relier la commune de Magland dans la vallée de l'Arve, à Flaine (Haute-Savoie). La consultation durera jusqu'au 8 mars. Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de plan Etat-région 2015-2020.

5 février 2019

ODS Radio

La première réunion publique sur le Funiflaine

Cette concertation vise à affiner le projet de téléphérique entre Magland et Flaine.

Un ascenseur vallée qui doit relier la vallée de l'Arve à la station en moins de 20 minutes. Les travaux sont envisagés pour 2021. Lundi soir 300 personnes étaient réunies. Personne n'a contesté l'objectif environnemental. L'association Flainoise a par contre souhaité s'inscrire dans cette concertation en présentant un tracé différent, passant notamment par les Carroz. D'autres voix se sont élevées pour s'interroger sur le Magland de demain, notamment sur les mesures prises pour conserver le cadre de vie. La concertation se poursuit.

Lien : http://www.odsradio.com/news/locales/50940/la-premiere-reunion-publique-sur-le-funiflaine

6 février 2019

Le Dauphiné Libéré – Edition Mont-Blanc-Arve-Faucigny

Funiflaine : première réunion publique et beaucoup de questions

Lundi, se tenait la première réunion publique sur le Funiflaine, organisée dans le cadre de la concertation publique ouverte jusqu'au 8 mars. Quelque 300 personnes sont venues pour en savoir plus sur le projet d'ascenseur vallée.

Après une présentation du projet, Christian Monteil, président du Syndicat mixte Funiflaine et du conseil départemental, le sous-préfet Bruno Charlot, les députés Martial Saddier et Xavier Roseren, les maires de Magland et Arâches-la-Frasse, René Pouchot et Marc Iochum, et le président de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes, Gilbert Catala, ont répondu aux questions de l'assistance, épaulés au besoin de techniciens travaillant sur le dossier.

Les questions des Maglanchards ont porté sur leur qualité de vie « qui va en prendre un coup », a déploré une habitante résignée. Inquiets de l'augmentation du trafic routier dans un secteur déjà encombré, ils ont appris que deux giratoires étaient à l'étude à l'échangeur de Cluses pour fluidifier la circulation, de même qu'une optimisation de l'échangeur de Sallanches et un contournement par les rues de Gravin et du Val d'Arve, sur Magland. Christian Monteil n'a pas exclu la création d'un nouvel échangeur et a insisté sur la nécessité d'un réseau de navettes électriques pour rejoindre la gare de départ.

Quelles seront les retombées économiques pour Magland ?

Parmi les réticences de la population, il y a aussi l'idée que « tout cela profite aux Carroz et à Flaine, mais quelles seront les retombées économiques pour Magland ? » Tous se sont voulus rassurants : il y aura des créations de commerces (donc d'emplois) que la commune aidera dans la mesure de ses moyens ; le Département et la Région accueilleront avec intérêt les idées de développement qui pourront leur être soumises par les acteurs économiques.

Il fut aussi question de nuisances sonores, question à laquelle il a été répondu que la solution choisie, le "3 S", « Rolls du transport par câble », selon l'expression de Martial Saddier, était ce qui se faisait de plus silencieux, d'autant que la source d'entraînement du téléporté ne sera pas en bas.

Sur la question du prix du billet Funiflaine, la réponse fut claire : il n'est pas possible de le donner à l'heure actuelle puisqu'il dépendra du cahier des charges final, résultat de la concertation publique, du concessionnaire et de la concurrence qu'il y aura eue en amont, au moment de l'appel d'offre.

Bien sûr, il y eut beaucoup d'interrogations sur le caractère réellement écologique du projet : « Peut-être moins de pollution en haut, mais plus en bas ! » La mise en place de navettes, l'électrique et le train ont été les réponses avancées avec notamment l'arrivée future du Léman express à la gare de Magland.

Le risque du développement de projets immobiliers à Pierre Carrée inquiète aussi. À la question « pouvez-vous nous jurer qu'il n'y en aura pas ? », Martial Saddier a répondu que le projet actuel n'en comprenait pas et que le développement de Pierre Carrée, s'il devait y en avoir un, serait de la compétence du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du plan local d'urbanisme (PLU) des Carroz.

Justine MAHAUT DE SALVATORE

Prochaines réunions publiques : lundi 11 à 18 h aux Carroz et lundi 18 février à 18 h à Flaine. Les 5 et 6 mars, lors de deux ateliers thématiques.

Christian Monteil, président du Syndicat mixte Funiflaine et du conseil départemental, entouré du sous-préfet Bruno Charlot, des députés Martial Saddier et Xavier Roseren, des maires de Magland et Arâches-la-Frasse, René Pouchot et Marc Iochum, et du président de la 2CCAM et maire de Thyez Gilbert Catala. Photo Le DL/J.M.D.S.

7 février 2019

Le Messager – Edition Faucigny

Vallée de l'Arve

A Magland, le projet du Funiflaine soulève de nombreuses interrogations

Lundi 4 janvier, la commune de Magland a accueilli la première des trois réunions publiques consacrée au projet du Funiflaine. Plus de 250 personnes dans la salle ont suivi les explications des élus, avant de poser leurs propres questions.

C'est à Magland que s'est tenue, lundi dernier, la première réunion publique consacrée au Funiflaine.

L'avis du barman

Joseph Liuzzo est le gérant du Bar des sports de Magland depuis 36 ans, aux côtés de son épouse, Martine. *« Le plus vieux commerçant de la commune »*, selon lui. Il a également son avis sur le Funiflaine. Sans conteste, il est pour. *« Ça fait trente ans qu'on en entend parler. Cette fois, il serait vraiment temps que ce projet aboutisse. Ça ne peut pas faire de mal à Magland. 19 minutes pour se rendre à Flaine c'est le top ! Magland est déjà connu pour son saucisson, nous le serions aussi pour notre Funiflaine. Ce tracé c'est le meilleur qui soit. Il faut le défendre. »*

MAGLAND

Lors de cette réunion publique, les élus qui portent ce dossier, à savoir le président du Département et du syndicat mixte Funiflaine, Christian Monteil, le député Martial Saddier, le sous-préfet, Bruno Charlot, les maires d'Arâches et de Magland, ont répondu aux questions du public présent. Tour d'horizon des questions.

Nous sommes inquiets du nombre de véhicules qui vont circuler dans Magland, alors que c'est déjà compliqué aujourd'hui.

Présent, un représentant d'ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc) intervient : *« Déjà deux aménagements sont prévus. Entre Cluses et La Maladière, deux giratoires sont prévus à la place des carrefours en "T". Ils permettront de supprimer les feux tricolores. »* Christian Monteil fait savoir qu'il est possible de « rêver » à d'autres aménagements, comme un petit contournement de Magland.

J'habite à 200 mètres du lieu prévu pour la gare de départ. Quelles nuisances sonores vais-je subir ?

Martial Saddier : *« Cet ascenseur valléen utilise la technologie "3S", la plus silencieuse qui existe. La motrice ne sera pas en bas et la gare sera située au centre du parking, donc le plus éloigné des habitations. C'est la Rolls du transport par câble. Je vous invite à vous rendre à Avoriaz, ce sera le même type ici. »*

Quelles seront les retombées économiques pour Magland ?

René Pouchot, maire de Magland : *« Notre commune est mal en point en ce moment. Une gare de départ ne peut que générer des commerces et de l'emploi. »*. L'équipement fonctionnera au moins huit mois dans l'année.

à ne pas monter par la route ?

Martial Saddier : *« Il ne faut que 19 minutes pour se rendre à Flaine avec cet équipement, contre 50 kilomètres aller-retour par la route mais il est vrai que la station devra totalement repenser son fonctionnement. Le concessionnaire aura la charge de prendre en charge la totalité du fonctionnement. »*

Marc Iochum, maire d'Arâches, prend l'exemple de samedi dernier. *« Nous avons été asphyxiés par les bus qui se rendaient à Flaine. Il sera important d'inscrire dans le cahier des charges leur interdiction de monter (aux heures où le téléporté fonctionnera). »* Pourtant, quand la gérante d'une société de transport intervient, Christian Monteil la rassure, en affirmant qu'il ne veut pas l'interdiction des minibus sur la route. *« Tout ça se discute. »* Verrons-nous donc la multiplication des minibus sur la route une fois le Funiflaine en place ?

Que faire pour inciter les gens

Plusieurs personnes sont inquiètes pour l'avenir des industries sur la commune. Le décolletage était une force pour le développement des commerces sur Magland. Aujourd'hui elles partent. Le PPR (Plan de prévention des risques naturels) est pointé du doigt. *« Des métiers nouveaux, de nouvelles activités sont à imaginer à côté de la gare... »*

STÉPHANE GROSJEAN

Les élus l'ont rappelé, le fonctionnement du projet sera en totalité à la charge du concessionnaire.

« S'il n'y a pas d'équilibre financier, il n'y aura pas de Funiflaine »

En ouverture des débats, le président de l'association Flainoise, Régis Lardennois opposé en partie au trajet tel que pressenti par le syndicat mixte Funiflaine, a pu présenter son propre projet, avec un tracé différent. Si la gare de départ reste la même, basée à Bellegarde, il propose une gare intermédiaire aux Carroz plutôt qu'au col de Pierre Carrée. Cela afin de desservir la population locale. De même, plutôt qu'une gare d'arrivée prévue sur le parking P1, il propose une arrivée sur le parking P3. Mais pour Christian Monteil, cela est totalement impossible, car il figure dans une zone classée "rouge "en matière d'avalanche.

15 millions à trouver

Revenons à une autre réflexion du président du syndicat, Christian Monteil, lundi soir. L'État, la Région, le Département, les communautés de communes soutiennent ce projet à hauteur de 60 millions d'euros. *« Il manque encore quinze millions d'euros pour que le projet puisse voir le jour. »* Christian Monteil le répète : *« S'il n'y a pas d'équilibre économique, il n'y aura pas de Funiflaine. »* En clair, la somme restante devra être mise par le concessionnaire une fois celui-ci trouvé. Il devra respecter le cahier des charges qui sera établi une fois les concertations terminées. Martial Saddier tient le même discours : *« Nous ne mettrons pas un centime dans le fonctionnement du projet. »* Tout sera à la charge de l'exploitant. De son côté, Marc Iochum, le maire des Carroz se veut rassurant : *« On aura sans aucun doute beaucoup de candidats, car après nos 60 millions de subventions, le concessionnaire n'aura plus qu'à mettre quinze millions. Les retours économiques seront favorables pour lui. »*

Altitude

Le Funiflaine : les travaux de l'ascenseur valléen sont prévus pour 2021

Par
Arnaud P
-
7 février 2019

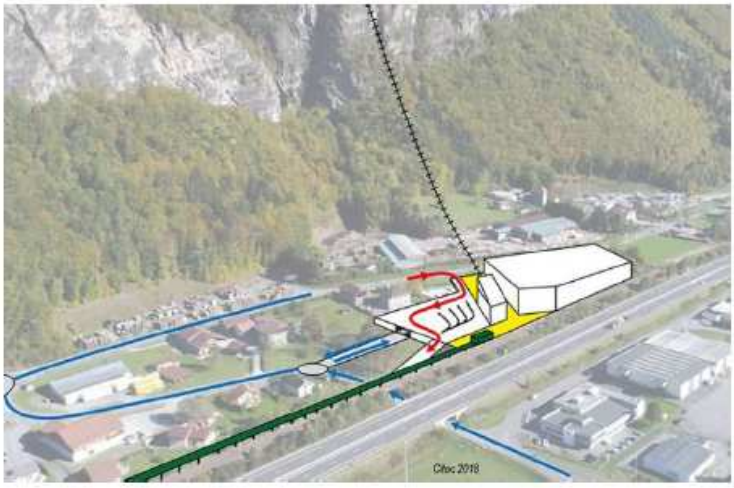

Ce projet n'est pas nouveau. Voilà plusieurs décennies que l'on évoque une remontée mécanique capable de relier la vallée de l'Arve aux stations des Carroz et de Flaine. Longtemps enterré, cette idée a refait surface ces derniers mois portée notamment par le regain d'intérêt pour les projets durables. L'impact d'une telle ligne pourrait ainsi être une baisse du trafic sur les routes qui desservent les stations, notamment pour ceux qui font les trajets quotidiennement : saisonniers,…

Funiflaine : un tracé arrêté

Fin janvier 2019, le tracé de la ligne a été arrêté. Il a été simplifié, plus de dessert des Carroz, mais deux gares en altitude : une au Col de la Pierre Carrée à 1.843m et une à Flaine. Le départ dans la vallée se ferait au lieu-dit Bellegarde, à Magland (environ 500m d'altitude). Le trajet de quelques 6 kilomètres sera effectué en 19 minutes environ. Aujourd'hui pour réaliser le même trajet en voiture, il faut compter près de 45 minutes. Avec 35 personnes par cabine, la ligne pourrait transporter jusqu'à 5.000 personnes par heure. Une interconnexion avec la gare SNCF de Magland est prévue, il s'agirait de navettes électriques.

Lire aussi : l'ascenseur valléen, avenir de la mobilité en montagne ?

Un financement quasi-bouclé

D'un coût total de 76 millions d'Euros, ce projet est soutenu par le Département de Haute Savoie et la Région AURA qui mettent sur la table respectivement 25 et 20 millions d'Euros. Le concessionnaire devrait payer quelques 16 millions d'Euros. L'état et les communes vont devoir faire les fonds de caisse pour trouver ce qui manque…

Jusqu'au 8 mars, l'heure est à la concertation publique. Le choix du concessionnaire devrait être fait en 2020 et les travaux devraient débuter en 2021. Livraison du Funiflaine en 2023. Depuis des mois, et l'abandon de la gare desservant Les Carroz, certains riverains sont en vive opposition. Le tracé initial, qui s'arrêtait aux Carroz, avait un coût de l'ordre de 100 millions d'Euros.

Lire aussi : L'Express Morzine – Avoriaz prend forme !

Illustration © Citec

8 février 2019

ODS Radio

Cluses Mag – ODS Radio

La première réunion publique de concertation sur le projet d'ascenseur valléen, Funiflaine, a eu lieu ce lundi à Magland. Elle permet de présenter le projet au grand public qui peut ensuite apporter sa contribution en exprimant son avis.

ITW de Christian Monteil, Président du Syndicat Mixte Funiflaine et Président du Département de la Haute-Savoie

« Ce projet consiste à transporter depuis la vallée avec un téléporté puissant qui va amener plus de 2000 personnes par heure depuis Magland, jusqu'à Flaine, permettant aux skieurs, en 15 ou 16 minutes, d'être dans la station, au lieu d'utiliser les véhicules personnels, les transports collectifs. Donc c'est un dispositif favorable à l'environnement avec une autre façon d'accéder à la montagne »

Habitants, touristes, professionnels : ce projet repense les modes de déplacement de tous. A l'issue de cette réunion, Jean-Philippe Mas, Maire de Cluses, revient sur l'intérêt de cet équipement pour le bassin clusien.

ITW de Jean-Philippe Mas, Maire de Cluses

« On est tous conscients que cela va amener un plus, on a même eu l'intervention du principal du collège à propos de l'avenir notamment pour les classes sportives, et la chance de pouvoir monter les enfants à la journée, en 20 minutes à Flaine , que ce soit pour le sport mais aussi pour la culture. Je n'oublie pas l'auditorium de Flaine, qui est un lieu culturel important, et notamment pour les habitants de la vallée. »

La prochaine réunion publique est prévue pour ce lundi à 18h, dans la station des Carroz.

11 février 2019

ODS Radio

Nouvelle réunion publique sur Funiflaine

Ce sont cette fois les habitants des Carroz qui sont invités à s'exprimer sur cette future liaison par câble entre Magland et Flaine.

Cette réunion est peut-être celle qui cristallisera le plus d'opposition au tracé puisque la station des Carroz n'a pas de gare intermédiaire dans le projet actuel. Le Président du Conseil départemental Christian Monteil et Martial Saddier, Député de la vallée seront notamment présents aux côté des élus locaux pour répondre aux questions. Rendez-vous ce lundi à partir de 18h à la salle du Mont-Favy.

Lien : http://www.odsradio.com/news/locales/51055/nouvelle-reunion-publique-sur-funiflaine

14 février 2019

Le Messager – Edition Faucigny

Le Messager

EDITION FAUCIGNY

Jeudi 14 février 2019

Funiflaine : qui aura le dernier mot ?

P. 2-3

BONNEVILLE P. 10

L'ancienne école d'Andey mise aux enchères

CLUSES P. 7

Une nouvelle étape franchie pour la construction du cinéma

Funiflaine : des interrogations persistent

Dans le cadre du projet d'ascenseur valléen Funiflaine, une grande concertation publique est lancée jusqu'au 8 mars. Au travers de réunions publiques et d'ateliers, chacun peut s'exprimer.

DOSSIER RÉALISÉ PAR STÉPHANE GROUSSIN

Les élus ont-ils vraiment pensé à tout pour le projet du Funiflaine ?

La concertation se poursuit

La concertation publique se poursuit jusqu'au 8 mars.
– Lundi 18 février, réunion publique à l'auditorium de Flaine, à 18 heures.
– Le 5 mars à Magland, puis le 6 mars à Flaine, en complément des réunions publiques deux ateliers se dérouleront avec les habitants et les professionnels. Un formulaire est à remplir et à déposer à l'accueil des mairies ou à l'office de tourisme de Flaine. Une confirmation d'inscription sera envoyée.
– sur le site www.funiflaine.fr chacun peut donner son avis.

MAGLAND/ LES CARROZ/FLAINE

Inscrit au contrat de Plan Etat-Région, ce projet, dont le coût est évalué à 76 millions d'euros hors taxes, a pour ambition de proposer un transport à l'année, fiable, rapide et en adéquation avec la géographie locale. Il s'inscrit en cohérence avec le Plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve, avec l'objectif partagé de réduction de l'émission de particules fines. D'une longueur de 5,5 kilomètres il franchira 1 360 mètres de dénivelé et permettra de relier en moins de 20 minutes la vallée de l'Arve à la station de Flaine.

1 Quels sont les sujets récurrents qui reviennent lors des réunions ?

À Magland comme aux Carroz, lors des deux premières réunions publiques, plusieurs sujets récurrents interpellent les habitants.

La première des inquiétudes concerne Magland, avec la création de nouveaux parkings du côté du hameau de Bellegarde qui devrait accueillir la gare de départ du Funiflaine. *« Si on capte de 5 à 6 000 véhicules, qu'est-il prévu à Magland ? »* Autre question : *« Pour une famille qui a prévu de rester une semaine sur Flaine, voudra-t-elle bien laisser sa voiture à Magland et quel prix devra-t-elle payer ? »*

Le président du Département et président du syndicat Funiflaine, Christian Monteil ne cache pas qu'il reste des questions à travailler. Celles-ci en font partie. Il prend également l'exemple de la liaison entre la gare de Magland et la gare de départ, ou encore de la gare d'arrivée qui restera à relier au cœur de Flaine.

2 Funiflaine privilégie-t-il les touristes aux locaux ?

Sentiment partagé par bon nombre d'habitants de Magland comme des Carroz, la peur d'être oublié par ce nouvel équipement. *« Ne privilégierait-il pas les touristes au détriment des locaux ? »*, peut-on entendre. À Magland, on s'inquiète pour son cadre de vie : *« Le départ à Magland va rajouter des voitures et des cars, ce qui ne peut qu'augmenter la pollution dans la vallée. » « J'habite dans la vallée, je suis saisonnier aux Carroz, le Funiflaine sera-t-il fait pour moi ? »*

2 Comment sera porté le financement du Funiflaine ?

Le financement du projet suscite quelques craintes. Alors que l'investissement global est estimé à 76 millions d'euros, l'ensemble des partenaires publics mettent 60 millions, *« et pas un euro de plus »* rappellent à plusieurs reprises Christian Monteil pour le Département et Martial Saddier pour la Région. Les seize millions restant devront être investis par le concessionnaire. *« Il y aura un appel d'offres, avec un cahier des charges à respecter. L'exploitant saura à quoi s'attendre. Il signera pour faire fonctionner le Funiflaine entre six et huit mois par an. »*

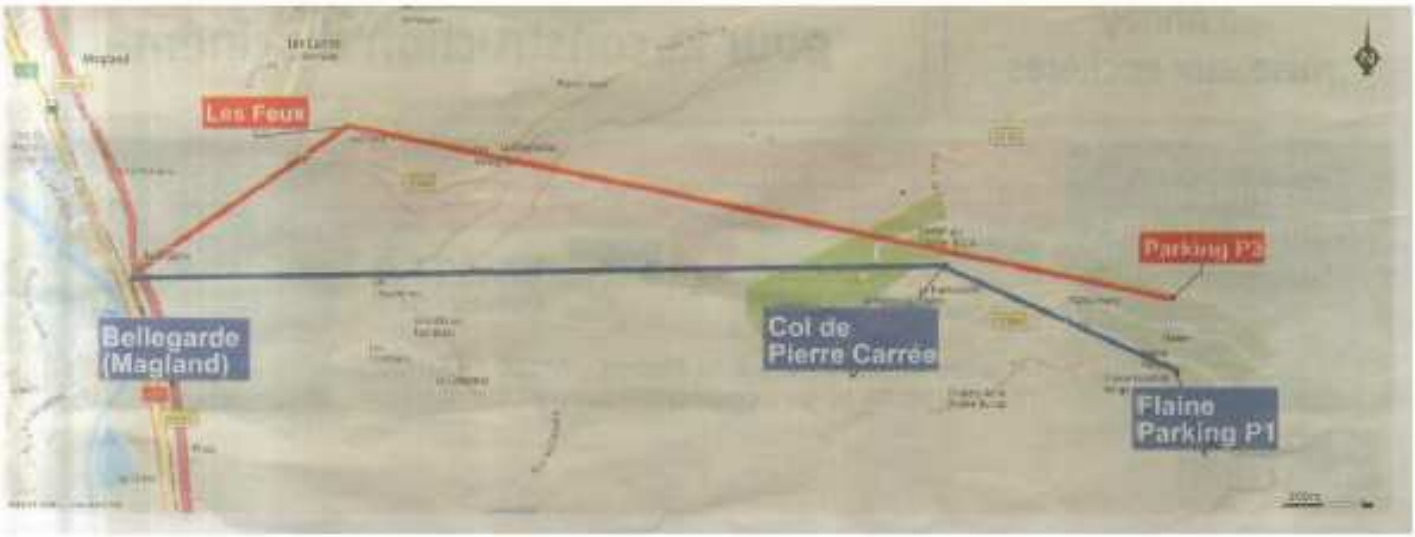

Comment fonctionnera le Funiflaine ?

L'opération Funiflaine se fera sous la forme d'une délégation de service public, de type concession.

Le concessionnaire sera rémunéré par l'exploitation des ouvrages. C'est lui qui sera chargé d'établir un service public de qualité. Les moyens humains et logistiques pour faire fonctionner le Funiflaine seront à sa charge.

Ce qu'il devra supporter

- L'aléa économique : il sera responsable de l'exploitation du service et de toutes les conséquences dommageables qui pourraient en résulter.
- L'aléa financier : il devra assurer les investissements nécessaires à l'exploitation du service.
- L'aléa technique : il aura l'obligation de maintenir le bon fonctionnement continu du service. Il sera à la fois responsable au niveau contractuel et réglementaire des travaux réalisés, de la qualité du service public et du bon fonctionnement des ouvrages.

Il sera également responsable de la maîtrise d'ouvrage des installations à construire et des dommages causés tant aux usagers qu'aux tiers par le fonctionnement du service.

La technologie " 3S " utilisée par le Funiflaine ressemblera à ce qui se fait à Morzine-Avoriaz © CAUE 74

Pour quel cahier des charges

Si le cahier des charges que devra respecter le concessionnaire n'est pas encore défini, les élus peuvent en révéler les lignes principales : le fonctionnement de l'équipement entre 6 et 8 mois par an, tôt le matin afin approvisionner les commerçants de la station et tard le soir afin de redescendre les poubelles.

« La gare ne se fera pas au parking P3 ! »

Régis Lardennois de l'association Flainoise a de nouveau présenté un tracé alternatif à celui proposé par le syndicat Funiflaine. Si la gare de départ reste la même que le projet original, à Magland "Bellegarde", son itinéraire passe par Les Carroz, où serait implantée une gare intermédiaire (aux Feux). Son argument pour cette gare repose sur la desserte des deux domaines skiables de la commune. *« Ne pas laisser les 15 000 lits des Carroz de côté. »* Il veut également que soit préservée la zone d'activité de Pierre Carrée. Quant à la gare d'arrivée, elle serait implantée sur le parking P3 *« plus central »* selon lui.

Le projet du syndicat prévoit d'installer la gare d'arrivée au parking P1, situé sur le front de neige.

Les élus argumentent

À propos de ce parking P3, le sous-préfet, Bruno Charlot est catégorique : *« La gare ne se fera pas au P3, ce n'est pas possible ! »* La zone est classée "rouge" en matière d'avalanche. Elle n'est donc pas constructible. *« Si aujourd'hui, on devait construire la station de Funiflaine, elle ne se ferait pas,* poursuit Marc Iochum, le maire d'Arâches. *Nous sommes dans l'obligation de respecter le plan de prévention des risques avalanches (PPRa). »* D'autre part, il affirme qu'avec la construction d'une gare intermédiaire aux Feux, il faudrait construire une quatrième gare, ce qui augmenterait considérablement le coût du projet. *« Cela est infaisable. »* Marc Iochum ne met pour autant les habitants des Carroz de côté. *« Le projet "Les Carroz 1500 – Les Molliets" permettra de relier Les Carroz au Funiflaine, avec la mise en place de navettes structurantes. »*

Le Dauphiné Libéré – Edition Mont-Blanc-Arve-Faucigny

LES CARROZ D'ARÂCHES

Deuxième réunion publique pour le Funiflaine

La bonne organisation de la soirée a permis des échanges clairs et constructifs.
Photo Le DL/PHILIPPE WINCKEL

Lundi soir était organisée la deuxième réunion publique, à la salle du Mont-Favy aux Carroz, à propos de Funiflaine. Le maire, Marc Iochum, a ouvert la soirée. Il a laissé la parole à Christian Monteil qui a détaillé le bon déroulement de la concertation afin d'éviter tout débordement.

La bonne organisation de la soirée a permis des échanges clairs et constructifs, le président insistant sur ce fait : « Il n'y a pas de réponses clefs en

Les questions ont porté sur la pertinence économique et écologique du projet, sur les flux, sur une gare du Funiflaine aux Feux, sur les parkings à Magland, sur le trajet imposé, la sécurité, les saisonniers, les communes balcons, le ski de fond...

L'objectif mis en avant par les promoteurs du projet est d'apporter des réponses aux problèmes d'accès aux stations de ski, Le premier tracé a été disqualifié financièrement : le Département met 25 millions d'euros dans l'opération. « Nous ne mettrons pas un euro de plus et nous ne participerons pas au fonctionnement », rappelle Christian Monteil. Un appel à un concessionnaire qui financera les 15 millions restant pour boucler le budget a été lancé.

Il reste beaucoup de points à travailler

Le Funiflaine « n'est pas un projet financier. C'est un projet de territoire » a encore expliqué Chsritian Monteil. Le Funiflaine doit être vu comme un des éléments d'un réseau de nouveaux transports collectifs : Léman Express, navette électrique .

Il n'y aura pas de dépassements de budget ont encore expliqué les intervenants.. Même chose pour la gestion ; pas un euro d'argent public sera injecté dans un déficit.

« À la fin des concertations, nous aurons rencontré plus de mille personnes », détaille Christian Monteil. De quoi avoir à disposition de nombreux points de vus sur ce dossier structurant.

C.W.

La troisième et dernière réunion sera organisée à Flaine, lundi 18 février, à l'auditorium de la station.

16 février 2019

Le Faucigny

FUNIFLAINE Régis Lardennois, le président de « *La Flainoise* », ne baisse pas les bras

« *Nous ne voulons pas être les otages d'un projet insuffisamment étudié* »

La concertation sur le Funiflaine, montée de toute pièce par Christian Monteil, le président du Département et Martial Saddier, l'irremplaçable et indispensable conseiller régional, n'a rien apporté. Ces deux politiques omnipotents ont décidé que ce qu'ils avaient choisi répond aux besoins des futurs clients. Ils ont balayé d'un revers de main le tracé proposé par Régis Lardennois. Ce dernier ne désarme pas et revient à la charge avec une nouvelle proposition. Connaîtra-t-elle le même sort que celle présentée lors de cette première concertation ?

CHRISTIAN CHARLEMAGNE
christian.charlemagne@lefaucigny.fr

La concertation sur le projet du Funiflaine a fait apparaître la concomitance qu'ont les présidents, qu'ils soient de la République ou plus modestement d'un Département, de décider ce qui est négociable...ou pas.

Emmanuel Macron, le chef de l'État, a établi ses règles dans le Débat National. Il n'est en aucun cas question de revenir sur la suppression de l'ISF. Christian Monteil, alias « *Le Pharaon* », le président du Département et du syndicat mixte du Funiflaine a, à son échelle, suivi la même ligne directive. Le tracé de ce futur ascenseur valléen qu'il a choisi, est le « *plus direct, le plus rapide et le plus économique pour les utilisateurs* ». Cette affirmation, qui n'engage que lui-même, prouve bien qu'il n'a aucune intention de revenir dessus. Ainsi va la démocratie, à tous les niveaux...

Dans le cas du Funiflaine, cette démocratie démontre une fois de plus qu'elle n'est rien d'autre qu'un simulacre. Partant du principe très basique qu'il est le premier financeur, « *Le Pharaon* » a tous les droits, dont celui d'imposer ce qui, selon lui, est le mieux. Mais le mieux n'est-il pas l'ennemi du bien ?

Selon Montesquieu, « *la perfection est un vice majeur en toute chose, nuisible au but que l'on poursuit* ». Christian Monteil, semble l'avoir oublié. Tout comme Martial Saddier, alias « *Martial l'Abeille* » qui, ces derniers temps, se livre à des combats qui n'ont d'autres buts que de lui permettre d'exister et d'étaler toute sa pseudo hégémonie.

UN « PHARAON » IMPATIENT !

Partant de là, l'« *esprit* » d'ouverture a vite tourné en eau de boudin. Lors de cette première concertation, l'impatience du « *Pharaon* » s'était vite fait jour. Régis Lardennois, le président de l'association Flainoise, a dû expédier son exposé et ses arguments sur son tracé, plus vite que prévu. Très rapidement, « *le Pharaon* », seul maître à bord avant Dieu, lui a fait couper la parole par l'intermédiaire de l'animateur de la soirée. Ce « *cabaire* » lui était insupportable.

Cette banale réunion publique a mis aussi en avant le « *Bal des faux culs* ». Jean Martinnetti ne nous en voudra certainement pas d'emprunter le titre d'un de ses livres. Ce soir-là, deux personnes, et non des moindres, ont « *affiné* » leurs remarques afin qu'elles soient le moins possible en contradiction avec celles des financeurs.

Le premier a été Jean Jean Hirigoyen, qui, quelques jours auparavant, semblait plus se rapprocher des objectifs de Régis Lardennois que de ceux de Christian Monteil et Martial Saddier. De plus, dans un passé pas si lointain, il soutenait l'ancien projet du funiculaire souterrain. Bizarrement, lors de cette grande première, il a annoncé que cela était une hérésie. Pour lui, il coûterait 300 millions d'euros. Ces revirements de dernière minute ont quelque peu dérangé Régis Lardennois. « *J'ai beaucoup échangé avec lui, et discuté au moins 3h au téléphone. Je pensais que nous étions assez d'accord sur les objectifs* ». Les paroles s'envolent, seuls les écrits restent.

Régis Dardennois et son épouse ne désarment pas. Ils vont tout faire pour faire infléchir Christian Monteil et Martial Saddier

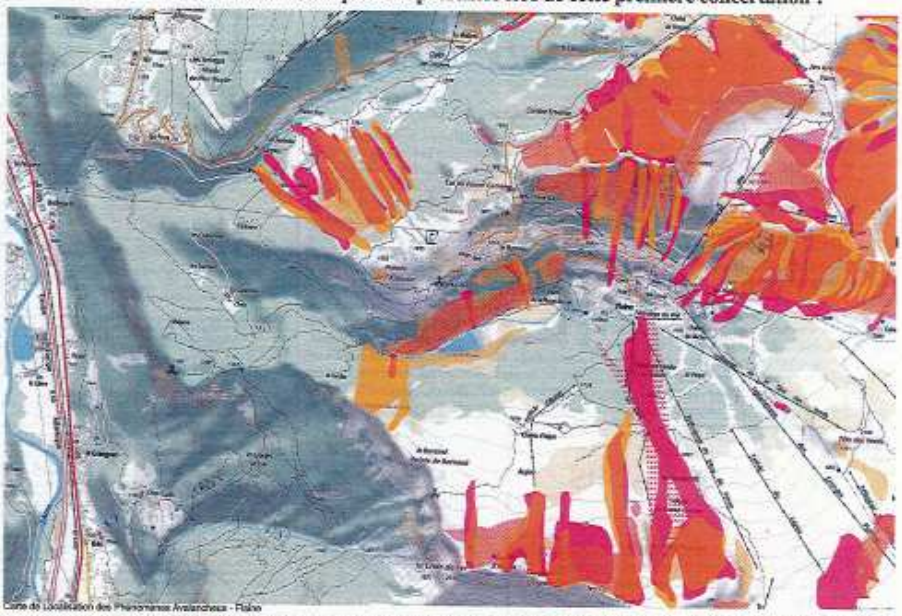

Carte de localisation des Phénomènes Avalancheux - Flaine

On voit clairement que la gare du Funiflaine, dans le projet de Régis Dardennois n'est pas sur une trace d'avalanche répertoriée

Le second a été Xavier Roseren, le député de la 6ème circonscription. Une heure avant la réunion, il avait rencontré Régis Lardennois en présence de Frédéric Anthoine un décolleteur maglanchard. Il s'est « *réveillé* » juste avant la fin du débat, pour pratiquement abonder dans le sens des maîtres du jeu, n'affirmant pas la position qu'il avait laissé entrevoir lors des échanges avec Régis Lardennois.

Le président de l'association Flainoise qui ne veut pas faire de vague, autrement que sur le dossier du Funiflaine, s'est dit « *défavorablement* » surpris. Cette remarque policée ne cachait guère son incompréhension.

REMETTRE L'OUVRAGE SUR LE MÉTIER

Toutefois, il en faut plus pour le désarçonner, le dévier de sa mission « *d'utilité publique* ». Il s'est donc retroussé les manches pour revenir à la charge. Contrairement à ce qu'a affirmé « *Martial l'Abeille*», le fait d'être en zone rouge n'est pas si rédhibitoire que cela. Surtout que le tracé préconisé par l'association Flainoise et les « *Amoureux des Carroz* », l'autre association qui la soutient dans cette démarche, n'a pas connu d'avalanche depuis 1935, soit près d'un siècle ! Comme quoi, la spontanéité de Martial Saddier montre les limites de son savoir.

Pour Claude Buffet et Régis Dardennois, « *il faut faire la balance entre les risques et les bénéfices attendus. La gare que nous avons prévue se trouve en un lieu sur lequel n'est passée aucune avalanche répertoriée dans les archives. La zone assez proche de l'avalanche de 1935 sera traversée par les cabines du Funiflaine à une hauteur d'au moins 5 à 10 mètres. Cette hauteur est donc suffisante pour éviter les coulées de neige éventuelles. Enfin, cette zone de ski est gérée durant la saison d'hiver, et purgée des risques d'avalanches lorsque le besoin s'en fait sentir.* »

Ces deux hommes ne comprennent donc pas la position inflexible de Martial Saddier. « *Son refus remet en cause la tenue des objectifs du projet. De notre côté, nous considérons que l'application du règlement Xa du PPRNa, dans son interprétation par les services de l'État assure le niveau de sécurité nécessaire* ».

Nonobstant ces arguments qu'ils ont exposés dans un courrier adressé à Xavier Roseren juste après cette concertation à sens unique, Régis Dardennois et Claude Buffet ont décidé de revoir une nouvelle fois leur copie. Il propose désormais un Funiflaine à trois gares et une télécabine sur le trajet Molliets-Pierre Carrée.

Leur nouveau projet ferait le trajet Magland-Molliets-Flaine. La télécabine partirait de Kédeuze - Molliets, en correspondance avec le transport à câble interne aux Carroz en phase d'étude.

« *L'aménagement global serait remarquable au niveau des dessertes de la station, avec moins de navettes. La gare des Molliets apporte une voie royale vers Samoens / Morillon, sans saturer la traversée des Carroz. Tous les skieurs n'iraient pas à Flaine, dont le domaine skiable est limité. Flaine bénéficierait quand même de cet aménagement de façon indirecte, avec un Funiflaine ayant plus de clients; et conserverait la zone de Pierre Carrée en espace nature. Enfin, la longueur augmente de 10%, donc le prix aussi. Néanmoins c'est plus proche des projets d'aménagement de Marc Iochum pour Les Molliets, cela laissera une place à une solution concertée, avant d'arriver à un affrontement* ».

Pour ces deux « *empêcheurs* » de tourner en rond, l'intercommunication entre trois remontées - en incluant le transport par câble interne aux Carroz ndlr – offrirait une grande souplesse à l'intérieur de la station des Carroz, et supprimerait les navettes vers Les Molliets.

« *Pour Flaine, cela apporterait plus de clientèle sur le Funiflaine, qui devrait apporter un meilleur service et équilibre d'exploitation, ainsi qu'un transport domicile travail pour nombre de ses actifs. Il apporterait aussi un accès rapide au centre des Carroz* ».

Cette nouvelle donne ne retire rien à la pertinence de l'approche actuelle de cet homme. « *J'ai échangé quelques mots le 8 janvier avec Francis Charpentier, directeur de la DDT, en charge des risques naturels, il m'a dit que la faiblesse de notre dossier reposait sur le caractère excentré de la gare des Carroz. Nous ne sommes pas convaincus mais devons en tenir compte. C'est pourquoi le nouveau projet que nous présentons constitue une amélioration importante du projet Funiflaine, et probablement du report de trafic routier. Nous le soumettrons à Christian Monteil et aux services de la préfecture. Le Syndicat mixte du Funiflaine ne semble pas avoir fait une demande aux services de l'État, tellement ses membres sont sûrs de la perfection de leur projet* ».

La technologie choisie fait aussi partie des griefs exposés. « *La technologie 3S ne nous semble pas forcément la meilleure, sur le plan des prix et des performances, pour atteindre les objectifs du projet en termes de report de trafic* ».

Régis Dardennois martèle à qui veut bien l'entendre que « *pour nous, le Funiflaine doit se faire, mais non sur un tracé qui néglige 50% de la population. On invoque l'urgence, on fait un chantage à la subvention et on veut nous mettre devant le fait accompli. Le Syndicat mixte n'a aucune envie de prendre en compte l'avis des habitants. Notre première alternative est la meilleure à budget constant. Si on lui présente un dossier, le service Aménagements et Risques de la préfecture s'assurera de la sécurité de l'installation* ».

La dernière préoccupation de Régis Lardennois et de Claude Buffet concerne la sécurité sur les pistes. Pour eux, il n'est pas certain que les pistes puissent absorber 2.000 skieurs/jour. Cela n'avait pas l'air de trop inquiéter ceux qui tirent les ficelles de ce projet « *pharaonesque* », vu qu'ils n'ont même pas abordé le sujet. ■

« MARC IOCHUM OUBLIE LES CARROZ »

« *Marc Iochum a choisi un autre plan pour Les Carroz, en misant tout sur la zone des Molliets. D'où son projet de télécabine Les Molliets-Pierre Carrée en complément du Funiflaine. Il semble avoir oublié qu'il y a une station de ski aux Carroz* », peste Régis Lardennois. Le président de l'association Flainoise en veut pour preuve le démontage du télésiège des Moulins, alors que l'édile arâchois avait annoncé en conseil municipal que le démontage de ce télésiège n'était plus nécessaire pour laisser la place à la future luge 4 saisons.

Régis Lardennois associe ce retournement de dernière minute à la nécessité de parkings aux Molliets. « *Il va augmenter leur capacité, et il aurait été possible de les installer aux Feux, mais on peut aussi se demander si des parkings importants seraient nécessaires aux Feux. L'impression est qu'il faudrait amener les clients à venir en navette, et que le prix du parking soit dissuasif. Nous ne sommes pas étonnés par cette prise de position, nous savions que la stratégie de Marc Iochum n'est pas celle-là, et nous le déplorons* ». (cc)

18 février 2019

ODS Radio

Funiflaine : dernière réunion de concertation

Le projet de liaison par câble entre Magland et Flaine sera présenté à l'auditorium de Flaine.

L'occasion pour les citoyens de venir s'exprimer sur le sujet. Il sera question, du tracé, des travaux ou encore des accès. Si le calendrier est respecté la mise en service est prévue pour 2023. Rendez-vous à partir de 18h à Flaine pour la réunion publique.

Lien : http://www.odsradio.com/news/locales/51183/funiflaine-derniere-reunion-de-concertation

21 février 2019

France 3 Alpes

JT 19/20 – France 3 Alpes

Transport : Concertation autour du Funiflaine

Durée : 2'30

Direction Flaine en Haute-Savoie où un projet de liaison téléportée entre la station et la vallée de l'Arve est en discussion. Le Funiflaine pourrait rejoindre le haut de la vallée en 19 minutes contre 50 par la route. Depuis le 24 janvier, les habitants sont invités à donner leur avis.

C'est sur l'actuel parking, à deux pas du front de neige, que la gare d'arrivée du Funiflaine pourrait être implantée. L'une des options de tracé qui est envisagée serait depuis le col de Pierre Carrée, et c'est précisément ce site à 1844m d'altitude qui divise.

ITW de Régis Lardennois, Président association flainoise

Transports publics ou remontées mécaniques ? C'est la question que se pose le Président de l'association des résidents de Flaine. Favorable au projet, ils sont sceptiques quant au tracé actuel, dit optimal par les élus, qui envisagent un tracé direct depuis Magland sur la ligne d'origine conçue par les créateurs de la station de Flaine, il y a 50 ans. 5,5km avec 3 gares, et à terme, un développement pour la station des Carroz et l'ensemble du Grand Massif.

ITW de Marc Iochum, Maire (Divers droite) d'Arâches, les Carroz, Flaine

Perspective d'avenir, disent-ils, avec cet ascenseur valléen, qui permettra une liaison rapide et directe à Flaine en 19 minutes, contre 50 aujourd'hui en voiture. L'automobile, c'est elle aussi qui est visée dans le bas de la vallée, à Magland. Cet espace, devrait accueillir la gare de départ et son parking de 800 places. Pollution et circulation, dit-on en bas de la vallée, alors qu'en haut, on parle mobilité douce et développement durable.

ITW de Patrice Bonnaz, Directeur syndicat intercommunal de Flaine

La concertation publique est en cours jusqu'au 8 mars prochain pour ce projet énorme de 76 millions d'euros.

Lien : https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/emissions/jt-1920-alpes

28 février 2019

8 Mont-Blanc

Cela se passe en Savoie Mont-Blanc

Invité du jour : Christian MONTEIL, Président du Département de la Haute-Savoie

Présenté par Sébastien GERMAIN

Durée : 10 minutes

Sujets abordés :

- La politique des infrastructures routières
- Le Funiflaine
- Le désenclavement du Chablais
- Les routes rurales
- Les accès nord de l'agglomération d'Annecy
- L'évolution de la mobilité en Haute-Savoie

Reportages :

- Le Funiflaine en gare de départ
- 5M pour les routes de la vallée du Brevon
- Les grandes manœuvres ont débuté pour désaturer les accès d'Annecy

Lien : http://8montblanc.fr/replay/cela-se-passe-en-savoie-mont-blanc-christian-monteil/

4 mars 2019

8 Mont-Blanc

JT de 18h30

Une autre voix

Les habitants de Flaine, Les Carroz d'Araches et Magland s'expriment en ce moment sur le projet du Funiflaine. La consultation publique prendra fin le 8 mars prochain. Certaines associations d'habitants ont saisi l'occasion pour proposer un tracé différent pour ce futur ascenseur valléen qui doit relier Magland aux stations du Grand Massif.

La concertation publique autour du projet du Funiflaine se poursuit. Jusqu'au 8 mars, les habitants des Carroz d'Araches, de Flaine et Magland sont invités à donner leur avis sur ce projet d'ascenseur valléen. Un projet dans les cartons depuis de nombreuses années. Il semble, cette fois, bien engagé. C'est sans compter sur l'opposition de certaines associations d'habitants. Si elles sont favorables au projet, elles s'opposent cependant au tracé retenu.

Reportage de Victoria LOPES

Régis Lardennois préside une association d'habitants de Flaine. Lors des réunions organisées dans le cadre de la consultation publique autour du Funiflaine, il a porté avec l'association des amoureux des Carroz l'idée d'un autre tracé. Le parcours retenu par le syndicat mixte à la tête du projet compte trois gares. Une gare de départ à Magland dans la vallée, une intermédiaire au col de Pierre Carrée et une gare d'arrivée sur le front de neige à Flaine.

ITW de Régis LARDENNOIS, Président de l'Association Flainoise : « On est censé faire un transport public pas du tout réservé aux skieurs. Pour nous, c'est la catastrophe parce qu'il faut monter au centre de la station. Il y a 25 minutes de marche avec, peut-être, un ascenseur public mais qui ne change pas grand-chose. En comptant les temps d'attente, ce ne sera pas attractif même avec des

navettes de capacités suffisantes. Les touristes ne reviendront peut-être pas après leur première expérience. »

Autre problème pointé du doigt par les associations : la gare intermédiaire de Pierre Carrée, zone de marche de ski nordique et préservée de toute habitation.

ITW du Trésorier de l'association Les Amoureux des Carroz : « Le prétexte aussi de la placer là-bas est de détruire le golf pour en faire un autre aux Carroz. C'est le dernier endroit que les enfants en bas âge et les personnes d'un certain âge non sportives ont pour se promener dans des paysages agréables de montagne sans prendre de voiture ou de téléphone pour y accéder. »

Autre point noir selon ces habitants : si ce tracé est validé, le Funiflaine ne passera pas par Les Carroz. Pour eux, c'est l'incompréhension.

ITW de Paul PROVENCE, Membre de l'association Les Amoureux des Carroz : « Le Funiflaine est une opportunité extraordinaire pour Flaine et Les Carroz. Il est présenté par l'Etat comme transport public et de skieurs. Le tracé actuel qui va directement de la vallée à Flaine oublie Les Carroz et l'endroit où il y a le plus de population. Ce tracé n'est donc pas apprécié par l'association et une partie de la population. »

Les deux associations qui ne se sont pas senties écoutées lors des réunions publiques ont décidé de s'adresser au préfet. Elles lui ont adressé un courrier le 1er mars pour tenter de rouvrir le débat sur le trajet de ce grand projet.

Lien : https://www.facebook.com/tv8infos/videos/358787468304644/

5 mars 2019

Le Dauphiné Libéré – Edition Annecy-Rumilly-Les Aravis

VALLEE DE L'ARVE

Funiflaine : vous avez jusqu'à vendredi pour donner votre avis

La concertation publique sur le projet Funiflaine prendra fin le 8 mars. Cette concertation organisée sur le territoire de la Communauté de communes Cluses, Arve & Montagnes permet à chacun d'exprimer son point de vue sur ce projet d'ascenseur valléen par câble, dont l'ambition est de relier la vallée de l'Arve (à partir de Magland) à Flaine et au Grand Massif. En plus des réunions publiques, le syndicat mixte Funiflaine propose deux ateliers sur les questions d'accessibilité et d'usages professionnels avec cet équipement, le 5 mars en mairie de Magland à 18h, le 6 mars à l'auditorium de Flaine à 18h (s'inscrire sur www.funiflaine.fr).

Photo DR

ODS Radio

Journal de 8h00

Le projet Funiflaine continue d'avancer

Présenté par Marion BIENVENOT

Durée : une minute

La phase de concertation se termine cette semaine. Après les réunions publiques, ce sont des ateliers qui commencent ce soir. L'objectif est de faire participer les haut-savoyards pour ajuster ce projet de liaison par câble entre Magland et Flaine. Les ateliers de ce soir et demain porteront sur les usages et l'accessibilité. Dernière ligne droite pour ce dossier vieux de plusieurs décennies. Martial Saddier s'en félicite.

Reportage de Nicolas MARIN

ITW de Martial SADDIER, Député de la vallée de l'Arve et Vice-président de la Région : « Avant d'en arriver à la concertation, ça fait déjà plusieurs années que le syndicat mixte est autour de ce projet. Il y a l'Etat, le Département, la Région, deux communes, la communauté de communes, le monde du ski et l'ensemble des professionnels. Nous avons fait un travail colossal pour mettre à peu près tout le monde d'accord. Maintenant, c'est la concertation. Il faut que les gens viennent aux réunions. Il y aura probablement des bonnes idées. Ensuite, on arrêtera le projet définitif et la livraison se fera en 2023. Maintenant, il n'y a plus de temps à perdre. Il faut réaliser le Funiflaine. »

La phase de concertation prendra fin officiellement vendredi après un dernier atelier de travail demain.

Lien : http://www.odsradio.com/podcast/view/51467/05-03-19-flash-info-8h-m-bienvenot

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Réunion publique du 4 février 2019 à 18h00 à la salle du Dojo, 110 place de l'église, **à MAGLAND**

↗ Mot d'accueil par René POUCHOT, maire de Magland

Monsieur POUCHOT souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et présente les intervenants présents à la tribune.
Il rappelle l'ancienneté du projet qui avait été inscrit à l'UTN (Unité touristique nouvelle) de Flaine en 2003.
Monsieur POUCHOT souligne que le Funiflaine est un projet structurant pour la vallée qui permettra à la commune de Magland d'être la porte d'entrée ouest au Grand Massif.
Il ajoute que par leur soutien, l'Etat, la Région et le Département démontrent l'importance d'une nouvelle vision des accès à la montagne, autrement que par la route. A son sens, il s'agit de la seule solution écologique et l'une des réponses au réchauffement climatique. Il précise que le projet représente un véritable enjeu de développement économique et social, à la fois pour la montagne et pour la vallée.
Monsieur POUCHOT indique que Magland devra repenser la circulation des véhicules dans sa traversée pour accéder à la gare de départ du Funiflaine. Il signale que des études ont déjà été engagées, en collaboration avec le Département, pour organiser au mieux les flux de circulation et les stationnements dans la commune.

↗ Intervention de Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Monsieur MONTEIL rappelle tout d'abord l'engagement des précédents élus et des acteurs locaux dans le développement de la station de Flaine.
Il indique que le projet s'inscrit dans un département exemplaire en matière de développement et de respect de l'environnement. Différent des équipements traditionnels des stations, il doit permettre de limiter le nombre de véhicules dans la montée vers Flaine et d'emmener les usagers dans la vallée où se situent les transports collectifs, à l'image du Léman Express par exemple. Il permettra de vivre mieux dans la station et dans le Grand Massif, et de faire de Magland le point d'appui de l'accès à la montagne.
Monsieur MONTEIL explique le choix d'un tracé direct, rapide et économique pour les utilisateurs.
Il tient à souligner par ailleurs l'engagement financier fort de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe et des collectivités locales.
Conscient que ce dossier peut être source de contestation, Monsieur MONTEIL rappelle que l'objectif de la concertation et des réunions publiques est de présenter le projet tout en prenant en compte les observations de chacun afin d'engager rapidement les prochaines étapes.

↗ Intervention de Martial SADDIER, député et conseiller régional

Monsieur SADDIER rappelle l'engagement fort de la Région Auvergne – Rhône-Alpes sur le dossier Funiflaine en raison de ses compétences en matière de transports collectifs et d'environnement. Il précise le cadre légal dans lequel s'inscrit le projet et la possibilité offerte aux collectivités locales, dans le cadre de contrats de plan Etat-Région, d'investir et de voter des fonds dans le transport par câble.
Monsieur SADDIER indique que la Région Auvergne – Rhône-Alpes s'est engagée fortement depuis trois ans dans ce principe en finançant six ascenseurs valléens sur son territoire. Pour cinq d'entre eux, la Région s'engage à hauteur de 30 %, plafonné à 10 M€, sauf pour le Funiflaine pour lequel elle investit 20 M€ en raison de l'importance du projet et du contexte particulier du PPA de la vallée de l'Arve.
Dans le cadre du projet, Monsieur SADDIER tient à rappeler l'exigence de respecter les contraintes sur les risques naturels. Le Funiflaine doit être l'occasion de réaliser un équipement multi-usage, et d'éviter au maximum la reconstruction d'autres remontées mécaniques.
Il reste à l'écoute des remarques et observations qui seront exprimées au cours de la réunion et qui seront prises en considération avant la phase d'enquête publique.

↗ Intervention de Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville

Monsieur CHARLOT rappelle l'engagement des anciens préfets dans la réflexion sur ce dossier qui aboutit aujourd'hui. Il indique que l'objectif de la réunion du jour est de présenter l'état des lieux du projet et d'échanger avec le public.

Monsieur CHARLOT tient à souligner que l'Etat est partenaire financier dans le projet et un partenaire technique dans l'accompagnement de l'ensemble des procédures (risques naturels et enjeu environnemental).
Il ajoute qu'au regard du PPA de la vallée de l'Arve, l'impact du projet est loin d'être négligeable.

↗ Intervention de Gilbert CATALA, président de la communauté de communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM)

Monsieur CATALA rappelle l'engagement financier de la 2CCAM et souligne l'enjeu de développement durable dans lequel s'inscrit le projet. Celui-ci doit permettre d'éviter la montée quotidienne de camions et des véhicules les plus polluants à Flaine. Il attend que le Funiflaine puisse être à la fois un transporteur de public et aussi un équipement de services et de transport de marchandises.
Monsieur CATALA considère que le Funiflaine sera un vecteur de développement territorial.

↗ Diffusion du film de présentation du projet

↗ Présentation technique du projet par Messieurs GUINARD (INGEROP) et ABINAL (E.R.I.C)

↗ Intervention de Régis LARDENNOIS, président de l'association flainoise

Monsieur LARDENNOIS présente le tracé alternatif proposé par l'association.
Selon lui, il serait préférable de passer par Les Carroz comme station intermédiaire, pour arriver à Flaine, au parking P3. Il estime que cette solution raccourcit le trajet.
Il considère qu'il est important de prendre en compte la population active des Carroz qui se rend quotidiennement à Flaine pour travailler, soit environ 600 personnes.
Dans le projet proposé par le Syndicat mixte, il pense qu'il est incohérent qu'un transport public tel que le Funiflaine fasse un détour pour éviter la zone urbanisée des Carroz.
Il met également en doute l'intérêt d'une gare intermédiaire par Pierre Carrée. A son sens, la technologie 3S est généralement utilisée pour des flux de public très importants (milliers de lits), alors que ce n'est pas le cas dans le projet présenté, la desserte du hameau ne concerne qu'une centaine de personnes, et le bataillon de chasseurs alpins rassemble peu d'effectifs. Il ajoute que l'arrivée prévue sur le parking P1 dans le projet actuel est un point complètement décentré au niveau de la station et représente davantage de contraintes pour les piétons que la solution proposée par l'association.

↗ Intervention de Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Monsieur MONTEIL précise que l'intervention de Monsieur LARDENNOIS a été souhaitée par souci d'équité.
Il tient toutefois à rétablir certains propos et précise que le tracé le plus court est bien celui proposé par le Syndicat mixte Funiflaine. Il signale également l'intérêt que les chasseurs alpins ont manifesté en faveur de l'équipement. Enfin, il rappelle les enjeux vis-à-vis des risques naturels (avalanches et inondations).

↗ Intervention de Martial SADDIER, député et conseiller régional

Monsieur SADDIER remercie Monsieur LARDENNOIS pour son intervention.
Il précise que le Funiflaine n'est pas une remontée mécanique mais un ascenseur valléen, la nuance relevant d'une différence de statut de l'équipement. Tout en rappelant les deux contraintes fortes que sont le risque inondation en fond de vallée et le risque d'avalanches en montagne, Monsieur SADDIER souligne que la zone d'arrivée proposée par l'association flainoise au parking P3 est située en zone rouge du PPR avalanche.
Il explique que le statut de l'équipement Funiflaine n'est pas compatible avec les risques naturels et le PPR (Plan de protection des risques naturels) de la commune.
Enfin, Monsieur SADDIER indique qu'au regard des investissements engagés, l'objectif du tracé choisi avec la gare intermédiaire à Pierre Carrée est de régler tous les enjeux liés à la cuvette de Flaine : desserte de l'ensemble des habitations de Flaine, alternative à d'autres remontées mécaniques et au transport par bus, alternative pour la sortie de Flaine vers Les Carroz et le reste du Grand Massif (Samoëns et Morillon).

↗ Intervention de Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse

Monsieur IOCHUM précise que le PLU de la commune est en cours d'élaboration et que le tracé proposé par le Syndicat mixte Funiflaine est le résultat d'une mûre réflexion.

Il explique que l'arrêt aux Feux proposé par l'association flainoise ne correspond en rien à une zone stratégique : pas de maîtrise de terrain, zone située en sortie des Carroz, aucun parking disponible, rupture de charge et lourd investissement sans résultat positif.
A contrario, le tracé par Pierre Carrée offre l'opportunité de pouvoir créer une piste de ski depuis le Col de Pierre Carrée vers les Molliets (Carroz 1500) où deux remontées mécaniques permettent de desservir Morillon, Samoëns, Flaine. A partir des Carroz 1500, une remontée mécanique sera fléchée vers le Funiflaine.
Monsieur IOCHUM considère que Carroz 1500 est l'avenir de la station des Carroz et une plaque tournante où le stationnement et les remontées mécaniques déjà organisées viendront compléter l'équipement du Funiflaine pour desservir Flaine et le Grand Massif.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

A/Q 1 Un habitant de Magland se dit intéressé par le projet et confiant dans les aménagements envisagés. Il exprime toutefois son inquiétude concernant le nombre de véhicules qui circuleront dans Magland à l'issue de la réalisation du Funiflaine. Il évoque les difficultés actuelles de circulation, notamment en période de vacances scolaires. Il s'étonne de l'absence d'ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc) à la tribune car il estime que l'autoroute aurait un rôle à jouer pour contourner Magland (suggestion d'échangeur entre Bellegarde et La Grangeat). Il s'interroge sur la dégradation du cadre de vie des habitants du centre de la commune.

A/Q 2 Une habitante de Magland, résidant à 200 m de la station de départ du Funiflaine, s'interroge sur les nuisances sonores que l'équipement générera dès sa mise en service.

A/Q 3 Un participant souhaite connaître les retombées économiques du Funiflaine pour Magland.

Louis GAUTHIER, directeur de l'ingénierie d'ATMB
En tant qu'acteur du transport sur le territoire, ATMB est pleinement concerné par le sujet du Funiflaine et des échanges ont lieu depuis plusieurs années avec la SEME. Au niveau des diffuseurs de l'autoroute, il existe un projet pour le réaménagement du diffuseur de Cluses-La Maladière (remplacement du carrefour actuel en T par deux giratoires) qui permettra de simplifier l'accès aux zones commerciales et à la zone de la déchetterie, et qui va fluidifier le trafic au niveau du raccordement avec la route départementale. Ce projet sera financé avec le Département et la commune de Cluses.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Ce projet va permettre de fluidifier le secteur de La Maladière.
Il est envisageable d'inscrire, dans le champ de la concession et de délégation de service public, la mise en place, à certaines périodes, de minibus électriques à la sortie de La Maladière pour assurer une connexion rapide et des rotations régulières pour accéder à la station de départ du Funiflaine.
Le Département a déjà financé trois échangeurs, et en tant qu'actionnaire d'ATMB pour environ 20 %, la question de l'échangeur est un sujet qui peut légitimement être abordé au cours de la concertation.

Patrice VIVIER, directeur général adjoint des services du Département, en charge des questions de voirie et de bâtiment
Le Département a effectivement cofinancé le complément de trois demi-échangeurs dans la vallée de l'Arve : Bonneville-Est, Passy et Sallanches. L'échangeur de Sallanches est aussi une piste à explorer, dans le cadre de la concertation, pour la desserte du départ du Funiflaine. Le parking de la station de départ comportera 800 places, soit environ 2 000 mouvements de voitures par jour à répartir entre l'échangeur de Sallanches et l'échangeur de La Maladière. Il est aussi possible d'envisager un petit contournement local par la rue de Gravin et la rue du Val d'Arve pour acheminer des trafics de navettes bus et de véhicules légers.

Fabien ABINAL, cabinet E.R.I.C
Sur la question de l'impact sonore du projet, la technologie 3S est la plus silencieuse des technologies de transport par câble. Dans le projet, la gare se trouve au centre du parking, donc assez éloignée des habitations, et il n'y a pas de motrice en bas (système d'entraînement du câble). Dans le cadre des procédures administratives, une étude acoustique sera réalisée avec des mesures du bruit ambiant avant projet, et des objectifs seront à respecter pour ne pas dépasser les seuils réglementaires.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
A titre d'exemple, la même technologie que le Funiflaine (3S) est utilisée à Avoriaz pour le nouvel appareil qui dessert la commune avec une arrivée est en milieu urbain. Au niveau sonore, l'impact est très limité.

René POUCHOT, maire de Magland
La commune de Magland est aujourd'hui en difficulté économique en raison de la cessation ou de départ d'entreprises. La commune compte sur la possibilité d'implanter des commerces pour générer des emplois.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Le Funiflaine est un équipement qui doit fonctionner 7 à 8 mois par an. La commune de Magland bénéficiera également de l'exploitation du Funiflaine en saison estivale.

A/Q 4 Un participant s'interroge sur les mesures incitatives qui seront prises pour ne pas monter à Flaine par la route. Il souhaite également connaître le coût de la montée par le Funiflaine et demande s'il sera intégré dans le forfait. Enfin, il s'interroge sur la capacité du parking de 800 places par rapport au flux des 5 000 personnes par heure attendues dans le Funiflaine.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
Le projet a été pensé pour proposer un temps de trajet plus attractif et plus compétitif que la voiture : 19 minutes de Magland jusqu'au cœur de la station de Flaine.
Il sera toutefois nécessaire de repenser le fonctionnement de la station de Flaine et envisager la mise en place d'un système de prise en charge des bagages, comme c'est le cas en Italie ou en Autriche, du point de départ dans la vallée au point d'arrivée dans la station.
A l'issue de la concertation et de l'enquête publique, un cahier des charges établira les exigences souhaitées pour l'utilisation du Funiflaine (périodes ouvertures été/hiver, horaires, accès aux différents publics…) et définira in fine le prix du billet.
Le projet a été pensé pour qu'il soit aussi économiquement viable dans son fonctionnement.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Il faut rappeler le nombre important de bus qui montent et qui descendent par la route de Flaine. Ces véhicules, très souvent dépourvus de chaînes à neige, provoquent des embouteillages conséquents lorsqu'ils se retrouvent immobilisés sur la route enneigée.
Dans l'établissement du cahier des charges, il pourra être nécessaire de mentionner l'interdiction pour les bus de monter à Flaine et d'inciter les tour-opérateurs à se poser à Magland. Cette gestion en amont permettra de fluidifier la circulation sur la route de Flaine, dans la station des Carroz et sur la route départementale, et d'offrir aux usagers un accès sécurisé et plus confortable vers Flaine grâce au Funiflaine.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
En termes de fréquentation attendue, l'estimation régulièrement évoquée est celle de 2 000 personnes dans chaque sens.
Les premiers parkings prévus sont calibrés à 800 places. D'autres aménagements pourront être envisagés, dans une deuxième phase, sur des terrains de l'autre côté de la route.
En dehors de l'investissement important engagé par les partenaires financiers, le complément sera apporté par le futur concessionnaire. Celui-ci devra répondre aux exigences du cahier des charges établi par les porteurs du projet (durée d'ouverture dans l'année, accès aux scolaires, approvisionnement de la station, descente des ordures ménagères…), et le tarif sera alors défini dans le cadre des négociations avec l'exploitant.

A/Q 5 Un habitant de Magland reconnaît que le transport par câble est écologique. Cependant, il dit avoir rarement entendu parler de pollution à Flaine. Avec 15 000 véhicules par jour traversant Magland et 1 500 véhicules par jour sur la route de Flaine, il doute de l'intérêt écologique du Funiflaine pour la vallée.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Du point de vue environnemental, il sera toujours préférable de faire monter les personnes par téléphérique plutôt que par voiture ou par autobus. Les chiffres de fréquentation seront repointés.

A/Q 6 Un représentant du relais du Mont-Blanc demande ce qui est envisagé pour les entreprises de décolletage de Magland. Il souhaite savoir également ce qui est prévu pour les entreprises et les commerces en place pour les aider à se développer et à être intégrer dans le projet.

René POUCHOT, maire de Magland
La commune de Magland a aidé pendant de nombreuses années les entreprises locales lorsque cela était possible, notamment vis-à-vis de la taxe professionnelle. Tout sera fait pour aider des commerces à s'installer et à se développer.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
L'attractivité du département se trouve dans chacune de ses communes. Une initiative moderne et forte comme le Funiflaine peut contribuer à apporter une image supplémentaire et une marque qualitative de la Haute-Savoie.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
Aujourd'hui, la Haute-Savoie reste le premier département industriel de France.
Bien qu'elle s'engage financièrement dans le projet du Funiflaine, la Région, compétente en matière de développement économique des commerces de proximité, restera ouverte à l'étude d'autres projets structurants.

A/Q 7 Une participante estime que la réussite du projet dépend aussi de la fluidité de transport. Selon elle, de nombreux bus stationneront à Magland et il est nécessaire d'intégrer l'aménagement du pont de l'autoroute dans le coût de l'investissement du projet. Ce pont est aujourd'hui trop étroit pour les bus mais sans ce passage, le trafic par la RD205 risquerait de saturer rapidement.

Patrice VIVIER, directeur général adjoint des services du Département, en charge des questions de voirie et de bâtiment
Ce pont ne présente pas effectivement le gabarit suffisant en hauteur pour le passage des bus. Contrairement à ce qui a pu être fait à Passy, il n'est pas possible d'en agrandir le gabarit pour des raisons techniques. La solution est de rechercher un parking de stationnement pour les bus de l'autre côté du pont.
Au sujet de la taille du parking par rapport aux flux attendus, l'objectif est aussi d'utiliser la gare de Magland comme un point d'arrivée et d'approvisionnement du Funiflaine. Cette gare sera d'ailleurs desservie par le Léman Express.

A/Q 8 (a) L'ancien président du Syndicat intercommunal de Flaine demande à connaître la raison pour laquelle la solution initiale du funiculaire a été écartée. Il considère que ce projet, proposé en 1990, était très prometteur : funiculaire souterrain, trajet de 7 minutes, impact écologique nul, absence de pylônes et de câbles, équipement multi usage. Défenseur de la première heure d'une liaison de la station de Flaine avec la vallée, il regrette que ce projet de funiculaire n'ait pas été étudié car selon lui, il proposait un système plus sécurisant que le transport par câble, notamment pour évacuer des populations en cas de besoin. Il fait remarquer que la question de la sécurité, bien qu'elle n'ait pas été abordée jusqu'à présent, reste un sujet d'importance.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
La comparaison entre le funiculaire et le transport par câble ne tient pas car les coûts ne sont pas comparables. Par ailleurs, l'accident de funiculaire à Kaprun, en Autriche, qui causa le décès de 155 personnes, a imposé une législation stricte concernant ce type d'installation. Un tel équipement n'aurait pas pu faire l'objet d'une inscription au CPER.

A/Q 8 (b) Le même participant souligne que le coût estimé de ce projet à l'époque correspondait à environ 55 M€.

A/Q 9 Le président du Chaînon Manquant au transport par câble dit avoir été également très séduit à l'époque par la solution du funiculaire souterrain sur le plan de la sécurité, mais il précise que son coût réel, après étude, s'élève à 300 M€.
Par ailleurs, dans le cadre d'une réunion à l'invitation du maire des Deux-Alpes, il a pu monter en toute sécurité dans la station grâce au petit ascenseur valléen de Vénosc. Il souligne qu'à l'issue de cette réunion, il a été décidé d'agrandir les parkings de bus de la station, de 5 places à 25 places dès 2019, avec un financement commune/Département.

A/Q 10 Le représentant de la scierie Anthoine à Magland souligne qu'aux risques majeurs d'inondations et d'avalanches, s'ajoute celui du risque incendie. Il signale que les cabines du Funiflaine passeront à 35 m environ au-dessus d'un stock de bois énergie d'environ 600 $m^{3.}$

Fabien ABINAL, cabinet E.R.I.C
Le risque incendie est effectivement un risque important pour le transport par câble et il a bien été identifié. Le projet de Funiflaine fera l'objet d'une étude de sécurité incendie qui permettra de qualifier la source potentielle, et de prendre les mesures compensatoires pour garantir la sécurité du câble, les mesures d'éloignement ou les mesures de surveillance nécessaires.

A/Q 11 Une participante suppose que la rentabilité du projet passe par la construction de logements et de lits supplémentaires. Elle demande à ce que les porteurs du projet promettent qu'il n'y aura pas de projets immobiliers à Pierre Carrée. Elle souhaite savoir également si les questions d'approvisionnement en eau et les contraintes environnementales et écologiques ont été prises en compte.

A/Q 12 Un habitant résidant à Magland depuis 1982 demande si autant d'emplois seront créés à Magland que ceux qui ont été perdus. Il estime que le tourisme seul ne permettra pas d'en créer suffisamment.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
L'emploi est créé par les entreprises, les chefs d'entreprises et les collaborateurs. Le chiffre d'affaires du décolletage en Haute-Savoie augmente depuis 3 ans. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est encore la première région industrielle de France avec 500 000 emplois industriels.
Dans le cadre du Funiflaine, la Région apporte une subvention exceptionnelle au titre de ses compétences transport et environnement. Le projet de Funiflaine va faire vivre la station de Flaine autrement, mais le dossier, tel qu'il est déposé, ne comprend pas le développement d'urbanisation au Col de Pierre Carrée. Son développement dépend d'autres procédures, et s'il doit avoir lieu, il sera étudié dans le cadre du PLU des Carroz et du SCoT.
La question de l'eau a bien été prise en compte et une solution est en cours d'étude, avec les services de l'Etat, la commune et l'agence de l'eau, concernant le problème de fuite de la retenue de Verdon.

A/Q 13 Un industriel décolleteur à Magland signale que les décolleteurs de Magland seraient toujours présents dans la commune si une grande partie des terrains n'avait pas été déclarée inondable et si le PPR n'avait pas été revu il y a 3 ans, empêchant dès lors toute extension et implantation d'entreprises.

René POUCHOT, maire de Magland
Le PLU existe depuis 2006 et n'a pas été revu depuis cette date. La commune a toujours essayé de faire la part belle aux industriels mais la décision finale et l'application de la réglementation reviennent à l'Etat. Il est toutefois regrettable que la municipalité n'ait pas été rejointe par les industriels pour défendre les zones industrielles de la commune.

Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville
Les PLU et les zones à urbaniser dans lesquelles il est possible de développer les industries dans une vallée comme celle de l'Arve sont souvent confrontées à des PPR. Il s'agit d'un sujet très important car le climat change, et il est parfois nécessaire de prendre des décisions difficiles pour protéger d'éventuelles catastrophes.
Les risques naturels ont été pris en compte dans les réflexions qui ont été au cœur de la construction du projet Funiflaine.

A/Q 14 Une représentante de la société Go Massif s'interroge sur les restrictions évoquées par rapport à l'utilisation de la route de Flaine. Elle demande s'il sera toujours possible de monter ses clients sur Flaine en minibus.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
L'objectif est de rendre le trajet par le Funiflaine plus attractif pour les utilisateurs. Il ne sera pas interdit de monter à la station en minibus mais la typologie des véhicules autorisés à accéder à Flaine par la route doit être étudiée. La circulation sur la route départementale relève des compétences du Département, mais ce sont les maires qui décident dans la traversée des villages. L'idée générale est tout de même d'utiliser le Funiflaine pour monter et descendre plus vite et plus confortablement que par la route. En terme de sécurité, le Funiflaine offrira également davantage de rapidité et de facilité que la route pour l'évacuation de blessés.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse

La notion d'horaires est un sujet qui viendra enrichir le cahier des charges de la délégation de service public lorsqu'il sera fait appel à un concessionnaire. Les restrictions de la circulation des bus sur la route de Flaine concernent les tour-opérateurs pour lesquels il est possible de leur imposer un horaire. La question ne se pose pas pour les petites navettes. Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'équipement devront être adaptés à la typologie des véhicules autorisés à monter jusqu'à Flaine.

A/Q 15 Une habitante de Magland ne comprend pas la réglementation mise en place dans la commune concernant les risques naturels. Résidant depuis 54 ans à Magland, elle dit n'avoir jamais vu d'inondation ou d'éboulements rocheux. Elle ne comprend pas que la quasi-totalité de la commune soit désormais classée en zone rouge PPR et souhaite obtenir des explications à ce sujet.

Bruno CHARLOT, sous-préfet
Comme dit précédemment, il est nécessaire de rester très prudent concernant la question des risques naturels. C'est un sujet très compliqué et les décisions prises sont souvent pesées sur la base de considérations très techniques. Il est évident qu'en cas de catastrophe, chacun est plutôt rassuré d'avoir pu compter sur une meilleure place des protections. Il faut appliquer la réglementation qui s'impose avec bon sens, et aucune décision prise jusqu'à présent n'est à regretter.

Xavier ROSEREN, député
Dès la fin de la concertation, il sera utile de débattre autour du SCoT sur l'aménagement global du Grand Massif. Il sera nécessaire également de réaliser une étude économique pour rassurer et s'approprier le sujet.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
La Région, le Département, l'Etat, l'Europe, l'intercommunalité et les collectivités locales s'engagent à hauteur de 60 M€. Il reste 15 M€ environ à injecter en terme de financement de part du futur concessionnaire.
A partir des exigences de fonctionnement et de cadencement du Funiflaine fixées par les porteurs du projet, l'objectif pour le futur délégataire est de proposer la meilleure offre dans les meilleures conditions. Cependant, sans équilibre économique, il n'y aura pas de Funiflaine.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Le coût total de l'investissement est de 76 M€. Avec 60 M€ de subventions, le futur concessionnaire aura effectivement à apporter 16 M€ pour construire et exploiter l'appareil. Le retour sur investissement du concessionnaire sera basé sur le ticket d'entrée pour accéder à Flaine et au Grand Massif, en liaison avec Les Carroz 1500. En parallèle, toute l'économie locale va se développer et générera beaucoup d'emplois pour le concessionnaire. Il s'agit d'un réel tremplin financier pour la commune de Magland qui va bénéficier d'un élan nouveau et les retours économiques seront favorables pour tous.

A/Q 16 Une participante note que le projet a été présenté dès le début de la réunion comme écologique car il évitera aux camions, aux voitures et aux bus de monter dans la montagne. Elle considère toutefois que sans gare aux Carroz, les usagers continueront à monter en voiture ou en bus et il y aura toujours autant de trafic.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Le conseil municipal des Carroz travaille sur un projet de parkings à l'entrée de la station des Carroz, ainsi que sur un projet de transport urbain par câble qui sera annoncé avant fin 2019. Ce transport urbain permettra de mettre en place des navettes hybrides qui prendront en charge la clientèle en amont afin d'éviter la traversée de la station.

A/Q 17 Un industriel à Magland demande si les porteurs de projet disposent de la maîtrise du foncier au niveau du départ de la gare de Magland. Si tel est le cas, il souhaite connaître le montant de l'enveloppe pour l'achat des terrains.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
A ce jour, le foncier n'est pas acquis. Des échanges ont lieu actuellement avec le propriétaire des terrains, l'entreprise Riand, pour l'évaluation des domaines. Aucun accord n'a été trouvé

jusqu'à présent, mais les discussions se poursuivent. Le plan de financement intègre les aspects fonciers dans leur ensemble.

A/Q 18 Une habitante de Magland ne remet pas en cause le projet, ni ses objectifs, mais elle note que des perspectives intéressantes ont été évoquées pour Les Carroz et Flaine, alors que pour Magland, ce ne sera qu'un cadre de vie dégradé, des terrains bloqués par le PPR empêchant toute installation d'industriels et de particuliers, du trafic et de la pollution supplémentaires, une multitude de parkings et de complexes immobiliers sur les derniers terrains libres de la commune. Elle doute que ce soit ce que les Maglanchards aient envie de vivre au quotidien, et elle aurait souhaité que la réunion soit l'occasion de présenter aux habitants de Magland ce qui se passera réellement dans leur vallée une fois le Funiflaine réalisé.

A/Q 19 Un habitant de Magland demande s'il est envisagé d'aller plus loin dans l'aspect écologique du projet, comme le développement de pistes cyclables par exemple.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Les inquiétudes exprimées sur le cadre de vie sont légitimes.
L'attractivité du territoire est un gage d'avenir pour l'emploi et l'activité économique.
Pour renforcer l'aspect écologique du projet, il faudra envisager l'utilisation de bennes consacrées à la descente des ordures ménagères.

A/Q 20 La présidente de France Nature Environnement de Haute-Savoie estime que le projet est très vertueux sur l'objectif environnemental. Elle pense toutefois qu'il présente un handicap important, dans le sens où la gare SNCF de Magland n'est pas connectée directement à la gare de départ du Funiflaine. Selon elle, cette configuration provoquera des ruptures de charge qui inciteront les usagers à se rendre au pied du Funiflaine en voiture plutôt que d'arriver en train à Magland. Elle considère que la gare SNCF doit devenir un pôle multimodal.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Des contraintes techniques ne permettent pas de placer la gare de départ et le parking au même endroit (zonage inondation dans le secteur de la gare, attaque direct sur le flan de la montagne…). Toutes les hypothèses ont été recherchées, jusqu'au déplacement de la gare de Magland, irréalisable pour une question de coût, Pour le moment, compte tenu du plan de financement, la solution retenue est de mettre en place un bus électrique depuis la gare de Magland jusqu'à la gare de départ de Funiflaine. Des progrès seront à faire sur ce sujet (idée de navette aérienne à étudier…).

A/Q 21 Un habitant de Magland rappelle l'accident hydraulique en août 2018 qui a impacté Magland. Il pose la question de l'approvisionnement de la commune en eau dans le cas d'un développement de Magland avec 4 000 ou 5 000 habitants.

René POUCHOT, maire de Magland
Il s'agit d'un accident qui n'a pas duré très longtemps. L'origine du problème était un changement de fermier dans la commune mais tout est résolu aujourd'hui.

A/Q 22 Un principal de collège à Cluses indique que son établissement dispose de classes sportives à horaires aménagés. Il souligne l'opportunité, à travers la possibilité d'un transport comme le Funiflaine, de pouvoir faire fonctionner une classe sportive de façon satisfaisante, avec un temps partagé dans la journée : cours le matin et ski l'après-midi. Il ajoute que l'enjeu est de pouvoir développer ce principe sur plusieurs établissements.

Conclusion

Monsieur MONTEIL conclut la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour la qualité des échanges.

Réunion publique du 11 février 2019 à 18h00 **à** la salle du Mont Favy **aux CARROZ (ARÂCHES-LA-FRASSE)**

↗ Mot d'accueil par Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse

Monsieur IOCHUM souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et précise l'engagement fort des différents partenaires financiers dans ce dossier structurant.
Tout en rappelant la forte participation du public à la première réunion à Magland le 04 février, il souligne qu'il intervient à la fois en tant que maire d'Arâches-la-Frasse / Les Carroz/ Flaine et en tant que membre du Syndicat mixte Funiflaine.
Après avoir présenté les élus présents à la tribune et rappelé brièvement l'historique de la station de Flaine, Monsieur IOCHUM indique être convaincu du bénéfice du projet aussi bien pour Flaine que pour Les Carroz et Arâches-la-Frasse. Enfin, il se tient à disposition pour apporter toutes les explications complémentaires qui pourraient être demandées au cours de la réunion.

↗ Intervention de Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Monsieur MONTEIL fait remarquer que les stations des Carroz, de Magland et de Flaine sont étroitement liées l'une à l'autre. Il précise que le projet de Funiflaine permet un nouveau mode de déplacement et d'accès à la station de Flaine et à la montagne.
Il rappelle l'historique du premier téléphérique reliant la vallée à Flaine sur lequel repose l'idée du Funiflaine aujourd'hui, à la fois équipement de transport pour le public, mais aussi pour les services liés à l'approvisionnement et pour la sécurité des populations.
Monsieur MONTEIL indique l'investissement important des partenaires financiers dans ce projet dont l'objectif premier est de réduire le nombre de voitures sur la route et d'améliorer le trajet jusqu'à la station de Flaine.
Il tient à rappeler que la réunion du jour consiste en des échanges avec le public sur le contenu du projet. Elle permettra aux porteurs du projet d'écouter et de prendre en considération les remarques qui seront exprimées par chacun.

↗ Intervention de Martial SADDIER, député et conseiller régional

Monsieur SADDIER intervient pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tient à excuser Laurent WAUQUIEZ, président de la Région, et Gilles CHABERT, conseiller en charge de la montagne, très impliqués dans le dossier.
Il rappelle que la Région s'est engagée dans ce projet au titre de ses compétences en matière d'économique, de transports et de développement durable.
Monsieur SADDIER précise également le cadre légal dans lequel s'inscrit le projet et la possibilité offerte aux collectivités locales, dans le cadre de contrats de plan Etat-Région, d'investir et de voter des fonds dans le transport par câble. La Région s'est investie fortement depuis trois ans dans ce principe en finançant six ascenseurs valléens sur son territoire. Pour cinq d'entre eux, la Région s'engage à hauteur de 30 %, plafonné à 10 M€, à l'exception du Funiflaine pour lequel elle investit 20 M€ en raison de l'importance du projet et du contexte particulier du PPA de la vallée de l'Arve.
La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France et d'Europe en nombre de stations de ski, de nuitées et de journées skieurs.
Enfin, Monsieur SADDIER tient à signaler que la Région reste ouverte, malgré son fort engagement dans le projet Funiflaine, à l'étude d'autres projets structurants.

↗ Intervention de Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville

Monsieur CHARLOT souligne l'implication forte de l'Etat dans le dossier du Funiflaine, à la fois sur le plan financier et sur le plan technique en termes de procédures.
Il précise que le Funiflaine s'inscrit dans un contexte sensible sur le plan environnemental (pollution de l'air, risques naturels).
Pour cette raison, l'Etat reste attentif à ce qui sera proposé en termes d'aménagements pour en faire un projet exemplaire.

↗ Intervention de Gilbert CATALA, président de la communauté de communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM)

Monsieur CATALA tient à faire remarquer les investissements exceptionnels engagés dans ce projet.
Il estime que le Funiflaine représente un vecteur de développement et d'attractivité territoriale. Il doit permettre le transport du public et de touristes, mais être aussi un équipement de services ascendants et descendants, à coût raisonné (approvisionnement des restaurants, transport de marchandises, transport des ordures ménagères). L'objectif visé est de supprimer les camions et les bus de la route de Flaine et de répondre à l'enjeu de développement durable dans lequel s'inscrit le projet.

- Diffusion du film de présentation du projet
- Présentation technique du projet par Messieurs GUINARD (INGEROP) et ABINAL (E.R.I.C)
- Intervention de Régis LARDENNOIS, président de l'association flainoise

Monsieur LARDENNOIS présente le tracé alternatif proposé par l'association.
Selon lui, il serait préférable de passer par Les Carroz comme station intermédiaire, pour arriver à Flaine, au parking P3. Il estime que cette solution raccourcit le trajet.
Il considère qu'il est important de prendre en compte la population active des Carroz qui se rend quotidiennement à Flaine pour travailler, soit environ 600 personnes.
Dans le projet proposé par le Syndicat mixte, il pense qu'il est incohérent qu'un transport public tel que le Funiflaine fasse un détour pour éviter la zone urbanisée des Carroz.
Il met également en doute l'intérêt d'une gare intermédiaire par Pierre Carrée. A son sens, la technologie 3S est généralement utilisée pour des flux de public très importants (milliers de lits), alors que ce n'est pas le cas dans le projet présenté, la desserte du hameau ne concerne qu'une centaine de personnes, et le bataillon de chasseurs alpins rassemble peu d'effectifs. Il ajoute que l'arrivée prévue sur le parking P1 dans le projet actuel est un point complètement décentré au niveau de la station et représente davantage de contraintes pour les piétons que la solution proposée par l'association.
Monsieur LARDENNOIS se dit convaincu de la possibilité d'implanter une gare au parking P3 à Flaine, dans le respect des PPR existants.

- Intervention de Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse

Monsieur IOCHUM précise que les directives de l'Etat, en termes de plan d'exposition aux risques inondations sur Magland, ont imposé le choix de Bellegarde comme station de départ du Funiflaine.
Il souligne que s'il fallait construire aujourd'hui la station de Flaine, elle ne se ferait pas en raison de la réglementation du PPR avalanches. Il ajoute que les communes ont l'obligation stricte de respecter les plans d'exposition aux risques avalanches et inondations. A La Frasse par exemple, un certain nombre de terrains inondables ont été interdits de construction.
Monsieur IOCHUM explique qu'un passage par les Feux, comme le propose l'association flainoise, obligerait, compte tenu du PPR avalanches, de passer par le Col de Pierre Carrée et de construire une quatrième gare intermédiaire, ce qui augmenterait fortement le coût du projet.
Il rappelle l'opportunité du Funiflaine pour Les Carroz et le Grand Massif, et il indique que la mise en place du projet structurant « Les Carroz 1500 – Les Molliets » permettra de relier la station des Carroz au Funiflaine, avec de réelles possibilités de retours d'investissement pour la collectivité.

- Intervention de Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville

Monsieur CHARLOT souhaite revenir sur la thématique « risques ».
Il affirme clairement que la gare d'arrivée du Funiflaine ne se fera pas au parking P3, tel que proposé par l'association flainoise, en raison de sa localisation en zone rouge d'avalanches, et qu'il est donc inutile de continuer à envisager cette solution alternative.
Comme évoqué par Monsieur IOCHUM, les immeubles situés actuellement en zone rouge ont été construits avant la réglementation du PPR avalanches qui ne permettrait plus leur réalisation aujourd'hui.
Monsieur CHARLOT tient également à souligner que les options présentées pour le projet ont été réfléchies et sont claires sur le plan réglementaire.
Des difficultés restent à surmonter mais il est nécessaire d'écouter les remarques exprimées pour étudier ce qui est possible d'imaginer en termes d'aménagements.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

A/Q 1 Un résident saisonnier des Carroz souhaite savoir si le projet a fait l'objet d'autres études de pertinence économique et écologique en termes de flux de circulation captés par le projet, et en matière de services rendus par le Funiflaine pour les populations locales, plus détaillées que celles qui avaient été menées dans la première version du projet qui passait par le Lays.

A/Q 2 Un habitant d'Arâches-la-Frasse s'interroge sur les retombées économiques du projet pour la station des Carroz et d'Arâches-la-Frasse.

A/Q 3 Une résidente des Carroz souhaite connaître la raison de l'abandon du projet initial qui s'arrêtait aux Carroz et qui représentait, selon elle, un argument attrayant et très positif pour la

population locale. Elle estime que le projet actuel « éjecte » la station des Carroz du tracé du Funiflaine, et elle ne perçoit plus, de ce fait, l'intérêt du projet pour ses habitants.

A/Q 4 Le président de l'association ARECAL (Association des Résidents des Carroz et d'Arâches-la-Frasse) s'interroge sur les bénéfices du Funiflaine sur les flux de circulation et le nombre de véhicules qui pourront être captés. Il demande aussi ce qui prévu sur Magland en terme de parkings et si l'intégralité des tour-opérateurs seront captés. Il s'interroge également sur les retombées économiques du projet pour la station des Carroz. Enfin, il souhaite connaître le coût du billet pour une montée par le Funiflaine, au regard des frais de carburant que peut représenter le trajet en voiture pouvant emmener 4 ou 5 personnes.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Les réunions de concertation permettent de recueillir des inquiétudes ou des remarques qui sont légitimes.
La première version du projet imaginant un tracé par Les Carroz a été rapidement écarté pour des raisons financières.
Aujourd'hui, l'opération qui a fait l'objet d'une signature entre l'Etat, l'Europe, la Région, le Département, les collectivités locales et la communauté de communes a permis un engagement financier d'un montant d'environ 60 M€, mobilisé sur des crédits publics, pour aménager le territoire, développer l'économie et gagner en matière d'environnement. Le solde à payer, irrecevable dans la première version étudiée, ne relèvera pas de fonds publics. Il sera fait appel à un concessionnaire qui devra apporter les 15 ou 16 M€ restants et répondre aux exigences du cahier des charges dont le contenu sera établi par les porteurs du projet (horaires et périodes d'ouverture de l'équipement dans l'année, tarifs préférentiels pour les scolaires et les publics jeunes, services rendus en matière d'approvisionnement des commerces et des restaurants de Flaine, l'évacuation des déchets...), et le tarif sera alors défini dans le cadre des négociations avec l'exploitation. Le projet se montre vertueux en matière environnementale grâce à un accès « propre » à la montagne, et bien que la majeure partie du dossier soit clairement établie, des questions restent à étudier, notamment en ce qui concerne la connexion entre la gare de Magland et la station de départ du Funiflaine, et la manière d'intégrer au mieux l'arrivée du Funiflaine dans la station de Flaine.
Il faut rappeler que le dossier s'inscrit dans un contrat de plan Etat/Région et que si le projet n'est pas lancé dans deux ans, les crédits ne seront plus disponibles.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
La commune d'Arâches-la-Frasse dispose de deux stations et se tient, de ce fait, responsable de l'économie de Flaine et des Carroz. Les retours d'investissement profiteront à la collectivité d'Arâches-la-Frasse dont l'économie sera dynamisée grâce à une utilisation du Funiflaine hiver comme été. Le Funiflaine permettra d'accéder à la station de Flaine, mais aussi à l'ensemble du Grand Massif grâce aux navettes structurantes qui seront mises en place aux Molliets. Le conseil municipal d'Arâches-la-Frasse prévoit d'organiser une réunion publique spécifique sur la question des retombées économiques et présentera également le projet envisagé au centre des Carroz qui viendra compléter le projet de Funiflaine.

A/Q 5 (a) Un habitant d'Arâches-la-Frasse aborde la question des 15 M€ restants pour boucler le budget. Il demande si les dépassements en termes de coûts de réalisation, souvent estimés à 20 ou 30 %, sont pris en compte dans l'enveloppe financière et, dans le cas contraire, qui apportera le supplément.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
L'enveloppe budgétaire, fixée par les partenaires financiers et votée à l'unanimité, n'autorisera aucun dépassement et aucun autre fond public ne sera sollicité. Ce complément de 15 M€ sera pris en charge par le futur concessionnaire, s'il s'engage à financer le fonctionnement du projet.

A/Q 5 (b) Le même participant pose la question de la gestion du projet si celui-ci se révèle déficitaire, et de sa prise en charge en cas d'abandon du concessionnaire. Il demande si le Département est prêt à s'engager sur un éventuel déficit de fonctionnement de l'équipement et à prendre en charge les coûts supplémentaires de réalisation.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Le concessionnaire sera le seul responsable de la gestion ou du déficit de l'équipement. Dans tous les cas, la construction sera payée. Le fonctionnement de l'équipement s'inscrira dans le cadre d'une concession, et il existe des moyens de retour contre la société si celle-ci rencontre des difficultés de gestion. Les porteurs du projet n'auront pas d'engagement concernant la gestion et le déficit de l'équipement, et seront couverts financièrement et juridiquement sur le sujet.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
Le montage financier du projet est issu d'études très poussées qui encadrent très clairement l'enveloppe budgétaire. Aujourd'hui, la Région doit justifier son engagement de 20 M€ dans le Funiflaine, alors qu'elle s'engage à hauteur de 10 M€ maximum dans cinq autres appareils en projet en Isère et en Haute-Savoie.
Il faut souligner qu'aucun argent public supplémentaire ne sera engagé, ni dans la réalisation, ni dans le déficit de l'équipement.
Le concessionnaire retenu, à l'issue de l'appel d'offres, s'engagera à construire l'équipement dans les limites fixées par l'enveloppe budgétaire et à faire fonctionner le Funiflaine en respectant le cahier des charges qui aura été élaboré par le Syndicat mixte. Il s'agit de procédures connues et appliquées régulièrement pour des équipements structurants tels que des hôpitaux par exemple.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
A titre d'exemple, la Compagnie des Alpes, aujourd'hui concessionnaire à Flaine, Samoëns, Morillon et Sixt, prend le risque financier des installations dans ces stations. C'est le même principe pour le Funiflaine où la délégation de service public fera appel à un concessionnaire qui s'engagera à ce que l'équipement soit respectueux du cahier des charges et à supporter la gestion économique de l'installation.

A/Q 6 Un habitant de Magland souligne que la commune, située en fond de vallée, connaît une pollution considérable avec des pics d'ozone importants hiver comme été. Il ne perçoit pas l'intérêt écologique du Funiflaine en sachant que l'équipement va amener des bus, des camions pour assurer le transport des ordures et le fret, et des voitures supplémentaires en raison de l'absence de connexion directe entre la gare et la station de départ du Funiflaine. Selon lui, pour réduire véritablement la pollution dans la vallée, il serait plus utile d'envisager le transport de marchandises par trains, comme en Suisse, et d'offrir à Magland un véritable service de transports en commun, aujourd'hui inexistant. Enfin, il pense qu'il serait plus intéressant de réaliser le Funiflaine entre Chamonix et Genève plutôt qu'en montagne.

A/Q 7 Un habitant d'Arâches-la-Frasse tient tout d'abord à remercier les élus pour l'organisation des réunions publiques. Il considère que l'investissement dans le Funiflaine est capital pour le développement du territoire. Il souligne que la gare de Magland bénéficie d'accès TGV par les trains Paris-Chamonix l'hiver, et le CEVA qui s'ouvre dans un 1 an, desservira également la gare de Magland, ce qui engendrera un flux important de passagers. Concernant le tracé du Funiflaine, il regrette que la gare des Feux n'ait pas été retenue. A son sens, le tracé par Pierre Carrée va éloigner la station des Carroz de ce flux considérable d'usagers, alors qu'une gare aux Feux permettrait au Funiflaine de doubler sa part de marché et d'augmenter considérablement sa rentabilité. Enfin, il souhaite revenir sur la proposition de la gare d'arrivée à Flaine au parking P3 présentée par l'association flainoise et écartée par l'Etat en raison de son exposition aux risques d'avalanches. Il signale que le télésiège de la Tête des Saix a été construit en pleine zone avalancheuse, traçant dans une zone rouge et survolant le pare-avalanche de la route de Flaine. Il pointe donc l'incohérence de la réglementation en termes de « risques » qui autorise, selon lui, certains projets et en interdit d'autres. Il pense qu'il s'agit davantage d'un problème de volonté publique.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Le Funiflaine est un transport public qui va permettre « d'enlever » des milliers de voitures sur les routes départementales pour accéder à la station, et démontre ainsi tout son intérêt environnemental. Concernant l'implantation de la gare de Magland et la station de départ du Funiflaine, il s'agit d'un sujet complexe car la gare se situe en zone inondable. Une étude a été menée pour déplacer la gare de Magland mais cette solution a été abandonnée en raison d'un coût trop élevé (20 M€ de travaux). Des pistes de réflexion sont en cours

d'étude (navettes électriques, dispositifs de transport modernes…), et le futur concessionnaire sera également sollicité pour conseiller et aider à trouver la meilleure formule.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
Le « Funiflaine » entre Chamonix et Genève est déjà en cours de construction, puisqu'il s'agit du Léman Express. Dans sa première tranche de réalisation, le Département et la Région se sont engagés à hauteur de 500 M€.
Sur le plan juridique, il n'était pas possible de coller la gare de départ du Funiflaine à la gare de Magland mais elle y sera connectée. Depuis l'accident de Montroc en 1999, la réglementation a fait apparaître un PPR qui n'existait pas auparavant, et ce qui est aujourd'hui en zone rouge est devenu inconstructible. Le télésiège de la Tête de Saix n'a pas le même statut que le Funiflaine. Celui-ci est un transport avec un statut d'ERP parce qu'il remplace une route, alors que le télésiège est sur le domaine skiable. Il est possible de renouveler ou de construire un télésiège dans une zone à risques avalancheux alors que les ascenseurs valléens, tel que le Funiflaine, ne le permettent pas de par leur statut particulier. Il faut rappeler que l'amendement Saddier a modifié la loi il y a 10 ans pour que les ascenseurs valléens puissent être créés et financés par le Département et la Région.
Concernant les flux, il existe bien des études sur le sujet mais la notion d'ascenseur valléen est nouvelle en France et ne permet donc pas d'apporter des estimations chiffrées du nombre de véhicules qui seront captés par le Funiflaine. A titre d'exemple, un ascenseur de ce type existe à Avoriaz. Cet équipement, en donnant la possibilité de monter directement à la station par Les Prodains, assure environ 600 000 montées par an, en alternative à la route.
L'alternative offerte par le Funiflaine sera d'autant plus crédible que le tracé doit être le plus direct et le plus court possible pour convaincre les usagers de ne plus utiliser leur véhicule.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
La gare de départ du télésiège à Tête des Saix ne se situe pas en zone d'avalanches. Ses pylônes intermédiaires, ainsi que la gare d'arrivée, sont exposés à un risque qui est étudié et toléré.
Le point d'arrivée du Funiflaine sur le parking P3, tel que proposé par l'association flainoise, nécessiterait une construction nouvelle qui serait interdite en raison de sa localisation en zone rouge.
A noter que Les Molliets ne se situent pas en zone rouge, que ce soit pour le point bas comme pour le point haut.

A/Q 8 Une résidente aux Carroz tient tout d'abord à remercier les élus pour la possibilité d'échanges offerte dans le cadre des réunions publiques. Elle estime qu'une gare aux Carroz est nécessaire et s'il n'est pas possible de l'implanter aux Feux, elle propose de l'installer aux Molliets. Selon elle, cette solution rentabiliserait davantage le Funiflaine et faciliterait le trajet des 600 actifs des Carroz qui se rendent quotidiennement à Flaine pour travailler. Elle ajoute que cela permettrait d'économiser à la commune le coût d'un télésiège pour relier les Carroz à Pierre Carrée (8 M€) et éviter la création d'une piste qui impacterait l'environnement et le paysage. Elle précise qu'elle fera étudier, de son côté, cette possibilité par un bureau d'études.

A/Q 9 Le directeur général du Grand Massif Domaines skiables tient à exprimer son soutien au projet du Funiflaine. Il indique que les télésièges à Tête des Saix et à Coulouvrier ont créé un centre d'attraction sur la zone Samoëns-Morillon et Les Carroz par Les Molliets. Il ajoute qu'une gare à Pierre Carrée signifie aussi la possibilité de développer des dessertes par pistes sur Flaine et Les Molliets. Aujourd'hui, il est possible de créer des pistes de ski qui ne dénaturent pas le paysage et le Domaine skiable du Grand Massif reste attentif à cette question environnementale.

A/Q 10 (a) Un habitant de Magland considère que le projet du Funiflaine est très gourmand en eau. Il rappelle qu'à l'automne 2018, la commune de Magland a été approvisionnée en eau par des camions citerne. Il ajoute que le dernier rapport du GIEC signale une augmentation des températures année après année, et bien qu'il soit possible de contester l'argument du réchauffement climatique, il pense que la question de l'alimentation en eau est une donnée importante à prendre en compte.

Gilbert CATALA, président de la communauté de communes Cluses, Arve et montagnes

Face à la sécheresse centennale de l'été dernier, la commune de Thyez a fourni la commune de Magland en eau pendant 4 jours à l'aide de camions citerne, mais également la commune de Saint-Jeoire pendant 1 mois. Il s'agit d'un phénomène climatique exceptionnel qui a asséché les sources de bassins versants.

A/Q 10 (b) Le même participant conteste les propos de Monsieur CATALA, car habitant au-dessus du réservoir principal de Magland, il fait remarquer que la commune a été en pénurie d'eau bien plus de 4 jours.

A/Q 11 Un habitant d'Arâches-la-Frasse évoque les problèmes de pollution et des flux de circulation dans la vallée. Sur le plan touristique, il comprend l'intérêt et l'enjeu économique du projet, mais à titre personnel, travaillant dans la vallée, il ne voit pas comment il pourrait utiliser le Funiflaine.

Fernande AUVERNAY, première adjointe au maire de Magland
Les problèmes d'alimentation en eau sont consécutifs à plusieurs fuites sur le réseau devenu vétuste et qui ont mis du temps à être réparées. Il faut rappeler l'importance des réserves hydriques de Magland qui ne risque pas de manquer d'eau.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Il faut rappeler que le Département de Haute-Savoie s'est engagé dans le projet de Léman Express à hauteur de 65 M€.
L'équipement du Funiflaine permet d'envisager une autre façon de vivre la montagne et d'y accéder. L'objectif est d'encourager un usage nouveau des déplacements.
Le projet du Funiflaine ne peut pas faire l'unanimité, mais il faut être capable d'écouter et de mesurer les observations exprimées lors de la concertation, mais aussi de respecter les engagements des élus.

A/Q 12 Le président du Chaînon manquant : Le transport par câble rappelle l'existence d'un petit ascenseur valléen entre Vénosc et la station des Deux-Alpes. Il indique que cet appareil, rénové avec la participation de la commune et du Département, permet quotidiennement à 160 saisonniers de monter pour travailler à la station et à 60 scolaires de rejoindre la vallée en toute sécurité pour regagner leur autocar, leur évitant 30 km de descente dangereuse par bus. Il souligne qu'au-delà de la pollution et de leur vertu environnementale, les ascenseurs valléens offrent un service de transport sécurisé aux jeunes et à l'ensemble de la population.

A/Q 13 Un résident des Carroz s'interroge, en se mettant à la place d'un saisonnier de la station, à la façon d'utiliser concrètement le Funiflaine pour venir travailler quotidiennement à Flaine en habitant dans la vallée. Il s'interroge aussi sur la desserte quotidienne des Carroz, et considère que s'il n'est pas envisagé de navettes entre Pierre Carrée et Les Carroz, des centaines de saisonniers continueront à monter à la station des Carroz en voiture comme c'est le cas actuellement.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Une politique forte va être menée par la commune de Magland pour inciter à ce que le maximum de saisonniers puisse trouver un hébergement sur la commune et utiliser le Funiflaine pour aller travailler sur Flaine.
Pour les 150 saisonniers des Carroz, il faut rappeler l'équipement qui reliera Les Molliets à Flaine.
L'amplitude horaire des saisonniers représente toute la difficulté, quel que soit l'appareil, que rencontrera l'exploitant en ce qui concerne la mise à disposition de son équipement en termes d'horaires, et il s'agit d'un élément de réflexion à prendre en considération dans le projet.
Enfin, une réunion publique sera organisée prochainement à Arâches-la-Frasse pour présenter un projet structurant en matière de transport au niveau de la collectivité, avec la mise en place de navettes hybrides.

A/Q 14 Un participant, spécialiste du ski nordique, s'interroge sur le devenir du site de Pierre Carrée, aussi bien pour les pratiquants de ski de fond, comme pour randonneurs. Il souhaite également connaître le tracé de la piste pour descendre sur les Molliets et craint, avec l'aménagement de la gare intermédiaire, la disparition d'une grande partie du domaine nordique.
Il demande comment la communauté de communes peut justifier aux habitants de Saint-Sigismond, Nancy-sur-Cluses, Le Reposoir et Mont-Saxonnex, son investissement de 4 M€

dans le dossier, alors que la population de ces communes n'est absolument pas concernée, à son avis, par les enjeux du projet pour les stations de Flaine et des Carroz.

Gilbert CATALA, président de la communauté de communes Cluses, Arve et montagnes
En raison du faible enneigement à Agy cet hiver, il a fallu monter les scolaires à Pierre Carrée. Il est donc nécessaire d'étudier la façon à ne pas perdre ce domaine skiable. Il faut noter qu'un plan global de développement et de sauvegarde du tourisme, piloté par Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse, est en cours de développement. Estimé à 12 M€ répartis entre la Région (4 M€), le Département (4 M€) et la communauté de communes (4 M€), l'objectif est de relancer l'attractivité des stations de bassin versant sur 4 saisons, en imaginant différents aménagements et usages : accessibilité du plateau de Saint-Sigismond pour les piétons, fondeurs ou randonneurs raquettes, développement du biathlon…

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Il faut remercier le Département et la Région de s'être engagé financièrement dans les deux tiers de ce dossier. Les premières réunions officielles en matière de plan de financement sont lancées.
Concernant le Col de Pierre Carrée et son aménagement, ses capacités ont été longtemps sous-estimées car le site a été trop souvent abandonné. Aujourd'hui, le ski de fond fonctionne bien, mais une réflexion est à mener pour développer la politique d'accueil du site (bâtiment d'accueil, wc, salles hors-sac ...). La révision du PLU vise à donner une autre image du site en proposant un ensemble pluridisciplinaire hiver comme été, en collaboration étroite avec le Grand Massif Domaines skiables et les remontées mécaniques d'Arâches / Les Carroz, et permettant également un retour économique positif pour la collectivité.
Aujourd'hui, les écoles qui souhaitent se rendre au Col de Pierre Carrée n'effectuent pas le trajet, en raison des risques majeurs en matière de sécurité sur la route. Le Funiflaine offrira l'opportunité de laisser les bus scolaires à Magland et d'acheminer les enfants à Pierre Carrée pour pratiquer différentes activités sportives (ski de fond, raquettes, promenades…).

A/Q 15 Une habitante de Magland réitère son inquiétude, déjà exprimée à la première réunion publique, concernant la dégradation du cadre de vie à Magland. Elle estime qu'une fois le projet réalisé, les communes vont devoir prendre en charge elles-mêmes les aménagements autour des gares de Magland et du Col de Pierre Carrée, avec les problématiques qui en résulteront (hébergement des saisonniers par exemple). Elle demande ce qui sera aménagé sur la zone urbanisable de Pierre Carrée d'environ 47 000 m²et suggère des installations modernes, novatrices et respectueuses de l'environnement, à l'image du Funiflaine.
Pour Magland, elle regrette l'absence de précision concernant l'emplacement exact des parkings qui seront réalisés, dans tous les cas, sur des terrains inondables. Selon elle, les jeunes ne peuvent plus construire leur maison sur la commune, et les industriels se heurtent à l'impossibilité d'étendre leurs usines. Elle souligne que le sujet du travail saisonnier est régulièrement évoqué dans l'argumentaire du projet, alors que des emplois disparaissent de la commune.
Elle espère que la prochaine réunion à Flaine puisse être l'occasion d'obtenir des réponses claires sur ces sujets.

A/Q 16 Un habitant de Cluses exprime son enthousiasme vis-à-vis du projet. Il estime que sa réussite dépend de sa rentabilité économique et du tarif qui sera proposé. Il ajoute que compte tenu du réchauffement climatique, certaines stations comme Les Carroz connaissent aujourd'hui un faible enneigement, d'où l'intérêt de développer dès à présent Les Carroz 1500 et le Col de Pierre Carrée.

A/Q 17 Un habitant de Cluses évoque la question des flux de circulation importants attendus et demande si un projet de sortie est envisagé avec l'ATMB. Il s'interroge également sur la localisation des parkings à Magland.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Le Département cofinance, avec ATMB et la commune de Cluses, l'aménagement de la sortie de La Maladière pour fluidifier le secteur. L'accès au départ du Funiflaine peut aussi s'imaginer par l'échangeur de Sallanches qui doit également être pris en compte pour les flux de circulation.

Il faut rappeler que l'objectif est d'offrir, avec le Funiflaine, une nouvelle vision de l'accès à la montagne, mais aussi de favoriser le transport collectif avec le Léman Express par exemple. Inventer des nouveaux modes de déplacement ne signifie pas saturer complètement la station, l'objectif étant de mieux y accéder.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
La concertation, c'est la possibilité, pour le porteur de projet, de venir débattre avec la population et d'écouter les avis exprimés. A l'issue de cette phase de concertation, une synthèse sera réalisée et permettra aux porteurs du projet d'étudier les points précis et les sujets particuliers qui ont été évoqués au cours des réunions publiques. Le projet définitif sera présenté dans le cadre de l'enquête publique au cours de laquelle des réponses définitives seront apportées vis-à-vis des interrogations et des inquiétudes relevées tout au long de la concertation actuelle. Les préoccupations des habitants des Carroz et de Magland seront donc bien prises en compte.
En complément des propos du président du Département de Haute-Savoie, il faut rappeler que le Syndicat mixte déléguera la construction et la gestion de l'équipement du Funiflaine à un concessionnaire. Dans tous les cas, le syndicat existera toujours, et même si les élus sont de passage, les structures perdureront.
Sur les questions qui se posent autour des routes, il est possible d'envisager rapidement l'idée, par exemple, d'imposer aux tour-opérateurs de ne plus faire monter leur bus à Flaine.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
La municipalité ne se décharge pas de sa responsabilité à répondre au logement des saisonniers sur Arâches-la-Frasse / Les Carroz. Actuellement, un dossier d'instruction sur Flaine est en cours d'élaboration concernant la construction, dès 2020, d'un deuxième bâtiment d'une cinquantaine d'appartements, sur la station de Flaine même, à destination des saisonniers.
Aux Carroz, la municipalité a fait l'acquisition d'un bâtiment à la Croix des 7 Frères qui deviendra la maison des saisonniers avec un nombre important de lits, et qui permettra également d'accueillir correctement les saisonniers sur la commune.
Aujourd'hui, dans le PLU de la collectivité, tout le site de Pierre Carrée est en zone N, c'est-à-dire en zone non constructible. A titre d'information, le PADD (Plan d'aménagement de développement durable), clé de voûte du PLU, énonce les principales orientations en matière d'aménagement mais n'engage pas la commune à les appliquer immédiatement. Quels que soient les prochains élus d'Arâches-la-Frasse, ils pourront donc se positionner pour rendre ou non constructible la zone de Pierre Carrée.

A/Q 18 Un habitant d'Arâches-la-Frasse revient sur la participation financière des porteurs du projet à hauteur 60 M€ de fonds publics sur un budget total estimé à 76 M€. Il suppose que le futur concessionnaire devra trouver, dans son projet, un modèle économique lui permettant de trouver un intérêt à se porter candidat, tout en rendant le service qui lui est délégué. Il demande si celui-ci pourra apporter une valeur ajoutée à l'équipement en proposant un schéma de transport qui lui permette d'être rentable, tout en répondant au cahier des charges, ou si le tracé définitif lui sera imposé, sans possibilité de marges de manœuvre.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
A l'issue des réunions de concertation, près de 800 ou 900 personnes auront été rencontrées, permettant ainsi de recueillir un certain nombre de questions, de commentaires ou de préoccupations légitimes telles que celles exprimées à la réunion de ce jour. A partir du moment où sera décidé le contenu du projet, le tracé sera établi et ne sera plus discutable. L'enquête publique permettra à chacun de s'exprimer à nouveau sur le projet. A terme, un appel à concurrence retiendra le concessionnaire qui acceptera de prendre le risque du bouclage financier, et de répondre qualitativement aux aspects évoqués dans le cahier des charges élaboré par le Syndicat mixte.

Conclusion

Monsieur MONTEIL conclut la réunion en remerciant les élus présents à la tribune de leur participation et l'ensemble des participants pour la qualité des échanges.

Réunion publique du 18 février 2019 à 18h00 à l'Auditorium de **FLAINE**

↗ Mot d'accueil par Patrick CHANCEREL, président du Syndicat Intercommunal de Flaine (SIF)

Monsieur CHANCEREL souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et remercie les différents partenaires financiers pour leur présence et leur engagement dans le dossier.
Il souligne l'enjeu économique et écologique important que représente le Funiflaine, équipement qui permettra le transport des scolaires en toute sécurité, le transport du fret permettant ainsi d'éliminer une partie des camions sur la route, et de réduire le nombre de voitures qui montent jusque Flaine. Il ajoute que le Funiflaine représente un nouveau moyen de transport, aussi bien pour les usagers qui partent de la vallée, que pour les saisonniers qui représentent 100 à 150 personnes et qui montent essentiellement l'hiver. Une moitié des saisonniers passe par Les Carroz et continuera à monter en voiture, alors que l'autre moitié qui arrive de Cluses, Thyez, Sallanches et Chamonix pourra utiliser le Funiflaine.
Monsieur CHANCEREL ajoute que d'un point de vue technique, il s'agit d'un équipement d'une grande fiabilité pouvant résister à 130 Km/h de vent, et qui pourra donc fonctionner au quotidien avec 2 000 ou 3 000 personnes par heure.
Il souligne que le Funiflaine s'accompagnera également d'un développement du Grand Massif et des pistes de ski pour offrir davantage de satisfaction aux skieurs.
Il s'agit d'un projet motivant qui peut ne pas rassembler tout le monde, mais les réunions publiques permettent justement de recueillir tous les avis et les remarques qui pourront être exprimées pour enrichir ce projet.

↗ Intervention de Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Monsieur MONTEIL rappelle la réunion informelle tenue début janvier à Flaine à l'initiative de Martial SADDIER, député et conseiller régional, pour présenter les premiers éléments du dossier du Funiflaine. Il précise que la réunion publique du jour s'intègre dans le cadre formel de la concertation pour présenter le projet à l'ensemble de la population du territoire.
Il faut rappeler que le Funiflaine, nouvel usage des déplacements dans la montagne, offre un accès rapide à la montagne, permettant d'économiser du temps, et un accès écologique et environnemental.
Monsieur MONTEIL rappelle l'engagement financier fort des porteurs du projet qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de plan Etat/Région. Des fonds publics sont investis à hauteur de 60 M€, sur un budget total de plus de 75 M€, pour faire émerger ce projet ancien et porté par René POUCHOT, maire de Magland.
L'essentiel du dossier est structuré mais il reste des sujets précis à travailler pour aboutir à un projet qui puisse profiter au territoire, à la station, à la montagne et globalement, à la Haute-Savoie.
Cette troisième réunion publique permettra d'écouter et de prendre en compte les avis qui seront exprimés et qui peuvent être différents, voire divergents.

↗ Intervention de Martial SADDIER, député et conseiller régional

Monsieur SADDIER intervient pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tient à excuser Laurent WAUQUIEZ, président de la Région, et Gilles CHABERT, conseiller en charge de la montagne, très impliqués dans le dossier.
Il tient à saluer la présence, dans l'assistance, de Philippe MEUNIER, vice-président de la Région en charge de la sécurité.
La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France et d'Europe en nombre de stations de ski, de nuitées et de journées skieurs. C'est aussi l'une des premières destinations touristiques dans le monde en ce qui concerne la montagne, et plus particulièrement le ski.
Il rappelle les différents engagements de la Région sur la montagne : aides importantes sur l'enneigement du Grand Massif, aide à la station de Flaine en terme d'hébergement pour les saisonniers, sur les classes de neige, l'hôtellerie familiale...
Monsieur SADDIER rappelle le cadre légal dans lequel s'inscrit le projet et l'intérêt du transport par câble qui est l'un des transports les plus sécurisés et qui consomme le moins d'énergie selon l'état actuel des études.
Il précise que six projets d'ascenseurs valléens ont été identifiés par la Région : un en Isère, quatre en Savoie et un en Haute-Savoie. Pour cinq d'entre eux, la Région s'engage à hauteur de 30% de l'investissement, plafonné à 10 M€. Le Funiflaine bénéficie d'une enveloppe exceptionnelle de 20 M€ en raison du fort investissement du Département (25 M€), de l'importance du projet (plus gros projet de France) et le contexte particulier de la vallée avec le PPa de la vallée de l'Arve.
Enfin, Monsieur SADDIER tient à souligner que le contrat de plan se termine en 2021 et deviendra caduc au-delà de cette date.

Il se tient à disposition du public au cours de cette concertation pour écouter et prendre en compte les remarques qui sont exprimées en vue d'enrichir le projet.

↗ Intervention de Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville

Monsieur CHARLOT souligne l'implication forte de l'Etat dans ce dossier qu'il estime ambitieux, emblématique et pertinent. Le rôle de l'Etat se place à la fois sur le plan financier et sur le plan technique, notamment en termes de procédures à diligenter, compte tenu de la sensibilité de l'environnement dans lequel s'inscrit le projet. Il signale que l'Etat se montrera attentif à ce que celles-ci soient respectées tant en matière de défense de l'environnement, que de respect des protections à prendre en termes de risques naturels.
Monsieur CHARLOT rappelle que le projet s'inscrit dans un contexte sensible sur le plan environnemental (pollution de l'air, risques naturels), et le Funiflaine est l'exemple d'action très concrète dans laquelle il convient de s'engager collectivement.
Il tient à faire remarquer les engagements financiers importants des porteurs du projet et reprend les propos de Monsieur SADDIER concernant la durée limitée du CPER dans le temps au regard des prochaines échéances électorales.

↗ Intervention de Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Monsieur MONTEIL indique que Monsieur CATALA, président de la Communauté de communes Cluses, Arve et montagnes, retenu par la tenue du conseil municipal de la commune de Thyez dont il est maire, a souhaité transmettre un message en rappelant les ambitions de la Communauté de communes vis-à-vis du projet Funiflaine. Monsieur MONTEIL en fait la synthèse :

- Développement d'une attractivité du territoire en matière de tourisme.
- Réhabilitation de l'image de la vallée et de ses composantes montagnes en matière d'environnement.
- Développement des services à la population.

En conclusion, Monsieur CATALA précise dans son message : « Notre territoire avance, ce transport constitue pour nous une opportunité qui ne se représentera jamais et je tiens une nouvelle fois à remercier le Département, la Région, les communes de Magland, Arâches/Les Carroz, ainsi que les dix communes composant notre communauté de communes d'avoir répondu présent pour mener à bien ce grand projet ».

↗ Diffusion du film de présentation du projet

↗ Présentation technique du projet par Messieurs GUINARD (INGEROP) et ABINAL (E.R.I.C)

↗ Intervention de Régis LARDENNOIS, président de l'association flainoise

Monsieur LARDENNOIS présente le tracé alternatif proposé par l'association.
Il précise intervenir au nom de l'association flainoise et des Amoureux des Carroz qui se montrent très intéressées par le projet du Funiflaine, mais rejettent le tracé présenté par le Syndicat mixte. En effet, il serait préférable, selon lui, que le tracé passe par Les Carroz comme station intermédiaire, pour arriver à Flaine, au parking P3, car il estime que cette solution raccourcit le trajet.
Il considère qu'il est important de prendre en compte la population active des Carroz qui se rend quotidiennement à Flaine pour travailler, soit environ 600 personnes selon son estimation.
Dans le projet proposé par le Syndicat mixte, il pense qu'il est incohérent qu'un transport public tel que le Funiflaine fasse un détour pour éviter la zone urbanisée des Carroz.
Monsieur LARDENNOIS met également en doute l'intérêt d'une gare intermédiaire par Pierre Carrée. A son sens, la technologie 3S est généralement utilisée pour des flux de public très importants (milliers de lits), alors que la fréquentation attendue est bien moindre, la desserte du hameau ne concerne qu'une centaine de personnes, et le bataillon de chasseurs alpins rassemble peu d'effectifs.
L'association demande qu'au niveau de Pierre Carrée soient conservées et développées les activités sportives proches de la nature. A son sens, la desserte de Pierre Carrée détruirait le seul lieu de Flaine où il est possible de pratiquer des activités nordiques ou de la marche en raquettes, et qui bénéficie d'un enneigement exceptionnel. Ce site doit être utilisé pour pérenniser les activités nordiques du Grand Massif lorsque la station d'Agy est en manque de neige ou complètement saturée.
Il ajoute que l'arrivée prévue sur le parking P1 dans le projet actuel est un point complètement décentré au niveau de la station et représente davantage de contraintes pour les piétons que la solution proposée par l'association.

Monsieur LARDENNOIS se dit convaincu de la possibilité d'implanter une gare au parking P3 à Flaine, dans le respect des PPR existants. Il ajoute que la réglementation « xa », article 2, interdit toute construction mais prévoit des possibilités de dérogation sous réserve de dossier technique pour analyse précise des risques. Il demande donc que la solution d'arrivée au P3 puisse être proposée, par principe, à l'étude.

↗ Intervention de Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville

Monsieur CHARLOT rappelle à Monsieur LARDENNOIS que les couloirs d'avalanche que celui-ci a pointé dans son intervention préalable sont issus d'une carte de localisation des phénomènes d'avalanches, document purement informatif, sans aucune valeur réglementaire, et qui ne mesure pas, en particulier, l'occurrence des avalanches, ni l'importance du risque. Monsieur CHARLOT mentionne également deux règlements, le « xa » et le « xb », le premier s'intéressant aux risques avalanches et le second aux risques de chutes de blocs. Il explique que le parking P3 est établi sur deux parcelles, 107 et 108, qui sont respectivement confrontées au risque d'avalanches pour l'une, et au risque d'avalanches et chutes de blocs pour l'autre.
Il ajoute que l'article 2 du règlement « xa » indique effectivement que des dérogations sont possibles s'il n'existe pas d'autres possibilités où il est possible d'installer l'équipement dans une zone beaucoup moins exposée. C'est la raison pour laquelle le projet présenté par le Syndicat mixte Funiflaine établit la gare d'arrivée au parking P1, beaucoup moins exposé aux risques que le P3.

↗ Intervention de Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse

Monsieur IOCHUM tient tout d'abord à signaler que les élus d'Arâches sont désormais habitués à ce que tous les dossiers de la collectivité soient attaqués par l'association flainoise devant le tribunal administratif.
Il tient à préciser qu'en tant que maire, il aurait été incorrect d'instruire un tel dossier sans se poser la question de ce qui se passe sur la station des Carroz.
Il rappelle la proposition de départ faite par la collectivité de faire passer le tracé par la plaine du Lays dont l'obstacle majeur était un surcoût financier, et un problème d'ordre juridique concernant la localisation de la gare de départ au niveau de la gare de Magland, située en zone inondable. Monsieur IOCHUM explique que le conseil municipal s'est repositionné pour étudier toute autre possibilité de passer aux Carroz et que le passage par la zone des Feux n'était pas recevable en raison de fortes contraintes : emplacement, gare de 40 m de haut pour rattraper le niveau de la route départementale, rupture de charge par rapport au domaine skiable, pas de maîtrise du foncier et surcoût financier important. Par ailleurs, la configuration de tracé Les Feux-Col de Pierre Carrée-Flaine obligeait à construire une 4ème gare intermédiaire et augmentait fortement le coût du projet. C'est la raison pour laquelle la commune d'Arâches a plébiscité le tracé présenté par le Syndicat mixte, avec la possibilité, en toile de fond, de relier Les Molliets au Col de Pierre Carrée pour contribuer à l'expansion du domaine skiable et à la dynamique du Grand Massif.
Enfin, il se réjouit de constater l'évolution de la position de Monsieur LARDENNOIS en faveur du développement de la collectivité.

↗ Intervention de Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine

Monsieur MONTEIL souhaite revenir « l'attitude parapluie des élus et responsables administratifs » évoqués dans la présentation de Monsieur LARDENNOIS. Il indique que les élus prennent justement leurs responsabilités pour développer l'économie du territoire, améliorer l'accessibilité à la montagne, respecter l'environnement et travailler à l'attractivité du département de Haute-Savoie.
Monsieur MONTEIL précise également que la « déontologie » citée par Monsieur LARDENNOIS vis-à-vis « du contribuable mis devant le fait accompli » est bien respectée puisque la concertation en cours permet l'expression de chacun pour donner son avis et de recueillir un certain nombre d'observations qui seront prises en compte à l'issue de cette phase de concertation. Il souligne que le Syndicat mixte est comptable de la décision finale qui se prendra dans des délais assez rapides pour avancer dans le dossier.

↗ Intervention de Pascal TOURNIER, directeur général Grand Massif Domaines Skiables

Monsieur TOURNIER ne comprend pas en quoi l'accès à Pierre Carrée pourrait perturber l'accès à la nature et au ski de fond puisque c'est justement ce que le projet tend à développer. Il explique que le Funiflaine qui partira de la vallée pour rejoindre Pierre Carrée offrira un accès direct au ski de fond et

à d'autres activités (parapente, randonnées…). Il faut signaler qu'une partie du golf de 18 trous va effectivement disparaître.
Enfin, la gare intermédiaire à Pierre Carrée correspondra à la taille du bâtiment actuel qui sera rasé, donc l'espace perdu d'un côté est compensée de l'autre.

↗ Intervention de Régis LARDENNOIS, président de l'association flainoise

Monsieur LARDENNOIS se dit préoccupé par le devenir des pistes de ski de fond en raison du projet immobilier annoncé à plusieurs reprises par le maire d'Arâches-la-Frasse à l'occasion de réunions publiques dans la commune.

[Intervention de Monsieur MONTEIL pour mettre fin à l'intervention de Monsieur LARDENNOIS. Monsieur MONTEIL rappelle que l'association flainoise s'est déjà exprimée et que la concertation doit permettre à tous les participants de prendre la parole].

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

A/Q 1 Une propriétaire à Flaine indique monter chaque week-end, en famille, à Flaine. Elle souhaite connaître le tarif du Funiflaine car si le coût du transport est trop élevé, elle continuera à utiliser son véhicule pour effectuer le trajet.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Sur les 75 M€ estimée de l'opération, 60 M€ d'argent public ont pu être rassemblés par les partenaires financiers. Les 15 M€ restants devront être apportés par le futur concessionnaire qui acceptera de supporter la gestion et le fonctionnement du Funiflaine. La phase de concertation actuelle permet de relever des éléments qualitatifs et des sujets précis qui viendront enrichir le cahier des charges, et préciser les exigences techniques et environnementales auxquelles le concessionnaire devra se conformer (utilisation du Funiflaine comme transport scolaire, tarifs préférentiels pour les jeunes et les scolaires, possibilités d'usage de l'équipement…) à l'issue desquelles le futur exploitant définira un tarif lui permettant d'être rentable. Si le tarif est trop élevé, le Funiflaine ne sera pas utilisé et le concessionnaire aura perdu 15 M€ et dans le cas contraire, il ne fera pas de bénéfices. C'est de la recherche de cet équilibre financier que naîtra ou pas Funiflaine.

A/Q 2 Un habitant de Flaine souligne l'intérêt du projet. Selon lui, le tracé le plus direct passe par le lac, et non par le Col de Pierre Carrée. Il demande si des conditions seront imposées au futur concessionnaire pour améliorer les installations actuelles à Flaine dont il souligne l'état actuel de vétusté, en perspective de la fréquentation attendue sur la station devenue, selon lui, le « stade de ski » du Grand Massif.

A/Q 3 (a) Un propriétaire à Flaine se dit très surpris de la réponse de Monsieur MONTEIL sur le fait que ce sera le concessionnaire qui décidera de l'organisation du fret et du prix du billet. A son sens, le service juridique du Syndicat mixte doit établir un cahier des charges et lancer un appel d'offres européen. Ce cahier des charges doit préciser le temps de fonctionnement dans l'année, et le prix d'aller/retour doit être défini en amont, et non pas au concessionnaire à en décider. Par ailleurs, il s'étonne que Monsieur TOURNIER, directeur général Grand Massif Domaines Skiables, intervienne pour répondre à certaines questions étant donné que l'appel d'offres n'est pas encore lancé et que le Domaine Skiable de Flaine peut ne pas obtenir la concession.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
L'explication apportée à la première question apporte la réponse à cette remarque.
Le projet sera enrichi par les observations recueillies lors des séances de concertation. Le cahier des charges sera établi par le Syndicat mixte et précisera ses exigences concernant les scolaires, le transport de fret, le transfert des ordures ménagères etc. Un appel d'offres sera ensuite lancé pour la concession. Martial SADDIER pourra apporter des compléments sur ce sujet.

A/Q 3 (b) Le même participant comprend que le tarif aller/retour sera fixé par le concessionnaire, et il considère qu'il y aura une limite au montant à ne pas dépasser.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
En complément des propos du président du conseil départemental de la Haute-Savoie, il faut ajouter que c'est bien le Syndicat mixte qui élaborera le cahier des charges à partir des

expressions recueillies au cours de la concertation, et lancera l'appel d'offres qui sera probablement européen au vu de l'ampleur du projet. C'est au travers des contraintes du cahier des charges que va découler le prix du ticket final.
Il faut souligner que le trajet en voiture vers Flaine, environ 50 km aller/retour, représente également un coût en terme de consommation, notamment en montée. Toutefois, les usagers ne paieront pas le coût réel du transport par le Funiflaine en raison de la part d'argent public (80%) engagée dans l'investissement. C'est le président du Syndicat et sa majorité qui établiront le prix du ticket en prenant en compte le coût que représente l'utilisation de la voiture et la participation des fonds publics. Le concessionnaire ajustera ce coût selon les contraintes et les exigences du cahier des charges qui viennent d'être évoquées.
Enfin, il faut noter que Flaine dispose, à l'image d'autres stations, d'un gestionnaire des pistes de ski. Il est donc normal que ce soit ce gestionnaire qui intervienne pour répondre aux questions portant sur le ski de fond posées en début de réunion.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Il faut rappeler que Flaine est administrée actuellement par une concession, avec trois concédants : la mairie de Magland, la maire d'Arâches et le Département. La loi impose au concessionnaire de déposer chaque année son rapport de gestion et de l'expliquer aux élus pour validation. Aujourd'hui, la tarification des remontées mécaniques est soumise à délibération des conseils municipaux concernés. La mairie d'Arâches, de Magland et le Département reçoivent chaque année la proposition tarifaire du concessionnaire et en cas de désaccord, un débat commercial s'engage pour définir le tarif des installations. La même procédure s'appliquera au Funiflaine, et le Syndicat mixte sera appelé à délibérer, au travers des différents partenaires, de la tarification qui sera proposée et de contrôler son évolution par rapport au rapport de gestion.
Le coût d'une remontée mécanique avoisine les 10 M€. Dans le cas du Funiflaine, le concessionnaire investira 15 M€ pour s'engager en matière de construction et d'exploitation de l'appareil, et c'est sur cet aspect exploitation que le concessionnaire travaillera son retour d'investissement par rapport à son engagement financier dans un équipement estimé à 76 M€. Au regard des exigences déjà évoquées qui figureront dans le cahier des charges (transport des skieurs, restrictions de circulation et interdiction de la montée des bus sur Flaine, prise en considération de la voiture dans la vallée…), il est possible d'imaginer que la billetterie sera rigoureusement maîtrisée et pourra se décliner en différentes formules (tarif enfant, tarif camion, tarif bus…).

A/Q 4 Un propriétaire à Flaine depuis 40 ans remarque que la Région engage 10 M€ de subvention en Savoie contre 40 M€ en Haute-Savoie. Par ailleurs, étant donné les restrictions réglementaires s'imposant au parking P3, il pose la question des risques d'avalanches sur les pylônes situés le long du trajet. Sur le plan environnemental, il s'interroge sur le transport de fret pour Les Carroz qui génère, selon lui, la majeure partie de la pollution. Concernant le coût du trajet, il estime à 10 € la montée de Flaine en voiture pour 4 personnes, avec les bagages, et sans rupture de charge. Il revient également sur l'état des remontées mécaniques à Flaine qu'il juge, pour la plupart, obsolètes, d'autant qu'une affluence importante de population est attendue avec le projet et qu'il est devenu difficile aujourd'hui de skier sur Flaine dans des conditions satisfaisantes. Enfin, dans le cadre de la réunion publique, il demande à ce que le temps de parole soit réparti entre les élus et l'assistance.

A/Q 5 Un propriétaire et résident à Flaine depuis 30 ans, travaillant dans la station été comme hiver en tant qu'accompagnateur montagne et moniteur de ski, exprime à plusieurs reprises son engouement vis-à-vis du projet. Il rappelle que le centre historique de Flaine se situe au Forum, et que l'arrivée au parking P1 permet de mettre en valeur l'architecture de la station. Il se dit « effaré » d'entendre les critiques exprimées sur le projet et pense qu'il faut se montrer positif et créatif autour du projet pour le faire avancer. Il indique qu'aujourd'hui, Flaine c'est le ski à 100% avec 120 moniteurs de ski l'hiver, et 3 accompagnateurs en montagne l'été. Il considère que le Funiflaine permettra d'amener du monde toute l'année et n'aura pas un impact énorme sur le Col de Pierre Carrée. Pour les moniteurs de ski, le projet permettrait de basculer sur le Petit Massif beaucoup facilement et de continuer à skier par mauvais temps. Enfin, il signale la création d'une association « Flaine Avenir » qui a pour objectif d'apporter des idées positives autour du projet.

A/Q 6 Un participant rappelle que la station de Flaine célèbre ses cinquante années d'existence en 2019. Il précise que le projet de Funiflaine est attendu depuis la création de la station. Il souligne l'importance du montage financier du projet, et souligne la nécessité de prendre en

compte les observations des Flainois et des futurs utilisateurs de l'équipement. Il signale qu'actuellement, les usagers se procurent un forfait journée, semaine ou un forfait saison. Il demande s'il est possible de s'assurer que le futur concessionnaire n'imposera pas un forfait Funiflaine cumulé au forfait saison.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
Cette remarque sera bien prise en compte pour le bilan de la concertation.
Aucun projet de développement immobilier n'est inscrit ni dans l'UTN, ni dans le dossier qui sera déposé.
Si la Région s'est engagée à hauteur de 20 M€ dans ce projet, c'est parce qu'elle représente une alternative à la route. L'objectif est de faire le Funiflaine, non pas pour développer de l'immobilier, mais pour accéder autrement à la montagne.
Les pylônes du tracé historique qui supportent aujourd'hui les lignes haute tension existent depuis 60 ans, et n'ont jamais rencontré d'avalanches.
Enfin, si les élus sont de passage, le Syndicat, lui, perdurera et répondra aux relations avec le gestionnaire du Grand Massif.
Le Funiflaine a vocation à créer une dynamique sur le territoire et encourager l'émergence d'autres ascenseurs valléens, ce qui obligera le concessionnaire des remontées mécaniques de l'ensemble du Grand Massif, 7ème domaine de France, à moderniser, à terme, l'ensemble de son parc.

A/Q 7 Un propriétaire à Flaine depuis plus de 30 ans et habitant la station depuis 40 ans souhaite connaître la localisation exacte de la gare intermédiaire au Col de Pierre Carrée, et demande si la ligne va survoler le Hameau. Il s'interroge également sur les aménagements prévus pour accéder à cette gare depuis le Hameau.

Fabien ABINAL, cabinet E.R.I.C
Actuellement, une réflexion est menée pour étudier un tracé de retour vers Flaine qui évite le hameau d'une part, et le reste de l'urbanisation d'autre part. La station du Funiflaine ne se situera pas à l'emplacement du bâtiment existant qui sera rasé, mais se trouvera plus près du 27ème BCA.
Un projet de cheminement remontant du Hameau vers la gare de Pierre Carrée n'est pas précisément défini à ce stade, mais il est bien prévu dans le projet.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
La gare se situera entre le trou n° 11 et le trou n°12 du golf actuel, à proximité du 27ème BCA.

A/Q 8 Un résident de Flaine estime que le projet va engendrer une certaine pollution visuelle qui doit être prise en compte. Il comprend l'enthousiasme exprimé vis-à-vis de l'enjeu écologique du projet qui permettra de réduire le nombre de véhicules sur la route de Flaine. Il s'interroge si à l'avenir, le projet sera toujours adapté au regard du développement des véhicules électriques.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
Actuellement, 96 millions de véhicules électriques sont vendus dans le monde chaque année. Avant que l'ensemble du parc automobile en circulation soit électrique, l'équipement aura été amorti au cours de sa durée de vie estimée à 50 ans.
Dans tous les cas, il est préférable de monter avec le Funiflaine alimenté par un seul moteur électrique, plutôt que par des milliers de voitures électriques dont la production importance de courant nécessaire pour les faire fonctionner fait d'ailleurs l'objet de débats aujourd'hui sur le plan écologique.
Concernant l'impact visuel, le tracé proposé permet d'éviter la construction de remontées mécaniques qui induirait de nombreux pylônes entre la gare de Pierre Carrée et la gare d'arrivée à la station de Flaine.

Pascal TOURNIER, directeur général du Grand Massif Domaines Skiables
Il tient à préciser qu'il a occupé le poste de directeur général de la SEM Funiflaine jusqu'en décembre 2015, et que depuis cette date, il ne travaille plus pour Funiflaine. C'est à ce titre qu'il a donc été sollicité pour intervenir en début de réunion. Enfin, concernant les critiques au sujet de l'absence d'investissement sur Flaine, il faut rappeler les différentes opérations menées pour moderniser les installations : remplacements d'équipements (Aup de Véran : 8 M€, Désert Blanc : 8 M€, Diamant Noir : 4 M€), création d'une retenue collinaire (2 M€) et investissement de 500 000 € dans l'aménagement des pistes de ski.

A/Q 9 Un propriétaire à Flaine s'interroge sur le public visé par le projet et demande s'il n'est pas plutôt destiné aux skieurs à la journée plutôt qu'aux skieurs à la semaine ou aux touristes qui séjournent plusieurs jours en location. Selon lui, il faudra convaincre des touristes étrangers

de laisser leur véhicule à Magland, d'emprunter le Funiflaine pour se retrouver au P1 et remonter ensuite sur Flaine Forêt jusqu'à leur hébergement avec leurs bagages.

A/Q 10 Un propriétaire sur Flaine depuis plus de 30 ans demande si les parkings envisagés à Magland prévoient des places et des aménagements pour les camping-cars.

A/Q 11 Un participant demande si des études peuvent être envisagée pour Magland afin d'imaginer la construction et le développement d'un quartier autour de la station de départ, avec un financement spécifique hors Funiflaine. Il regrette qu'un tel projet ne soit pas fédérateur pour la commune de Magland qui devrait pouvoir en bénéficier.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Les questions posées démontrent que le Funiflaine est déjà très complémentaire de ce qui existe déjà.
Ce nouvel outil de transport qui doit permettre de réduire le nombre de véhicules sur la route et la pollution. Il doit être un autre moyen de se déplacer et d'offrir de nouveaux usages à la population.
Il faut rappeler l'engagement fort de René POUCHOT sur ce projet, maire de Magland, qui porte le dossier depuis 20 ans. Aujourd'hui, l'enjeu est que Magland ne devienne pas seulement le lieu où l'on embarque pour le Funiflaine, mais aussi un lieu de vie. Le Département de Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont d'ores et déjà très à l'écoute sur les questions de trafic et de traversée de la commune de Magland, et sur l'utilisation des espaces qui restent disponibles. Il s'agit d'un sujet d'importance, régulièrement abordé au cours de la concertation, sur lequel les porteurs du projet s'engageront.

A/Q 12 Un participant indique son soutien au projet. Il s'interroge sur le nombre d'habitants à Flaine résidant sur la station à l'année. Par ailleurs, il pense que les scolaires et les étudiants sont plutôt localisés sur Les Carroz.

Patrick CHANCEREL, président du Syndicat Intercommunal de Flaine (SIF)
Environ 150 personnes résident sur Flaine à l'année. La station compte également une quarantaine d'enfants en école primaire, environ une dizaine de collégiens qui descendent cette année, et quelques lycéens qui effectuent chaque semaine le trajet aller/retour entre la station et la vallée.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Les collégiens, lycéens et les enfants de l'école primaire pourront venir faire du ski sur Flaine dans des conditions particulières qui seront exigées du concessionnaire au travers du cahier des charges.

Bruno CHARLOT, sous-préfet de Bonneville
Le Funiflaine est à destination de la population de Flaine mais aussi à destination des habitants de la vallée qui souhaitent se rendent sur la station. Dans le cadre du cahier des charges qui sera présenté au futur concessionnaire, il faudra veiller à pointer les populations pour lesquelles un service particulier doit être apporté : étudiants, lycéens, enfants des clubs de sport de la vallée qui montent à Flaine…
Les séances de concertation permettent à chacun d'exprimer ses idées pour enrichir le projet.
Il faut rappeler les ateliers de travail qui se dérouleront début mars et seront également l'occasion d'approfondir la réflexion sur certains sujets. A titre d'exemple, il serait intéressant d'imaginer des services de bagagerie pour les usagers en séjour à la semaine sur Flaine, à partir de la station de départ jusqu'à leur hébergement.

Martial SADDIER, député et conseiller régional
La remarque sur les camping-cars sera prise en compte et des emplacements consacrés devront effectivement être prévus à la gare de départ.
Il faut rappeler aussi que l'investissement financier important du Département et de la Région n'empêche pas l'étude d'autres dossiers de projets structurants.
Un Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est en cours d'instruction pour la protection des crues sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve. Ce PAPI qui doit être soutenu à l'agence de l'Eau avant d'être présenté au ministère de l'environnement prévoit 7,2 M€ pour Magland.

A/Q 13 Le président du Chaînon manquant : Le transport par câble témoigne de son expérience sur l'équipement présenté par le Syndicat mixte, car il pilote et anime depuis 5 ans des réflexions

sur les ascenseurs valléens en France et à l'étranger. Il note que des questions pertinentes ont été posées sur les bus et les tour-opérateurs. Il signale un projet important à Orelle dans la vallée de la Maurienne pour éviter des blocages ou des rapatriements en cas de tempête ou de routes bloquées. Les cars et les tour-opérateurs sont gérés en amont comme c'est le cas à l'étranger (Suisse, Italie, Autriche), et les touristes sont pris en charge avec leur bagages.
Il ajoute que la sécurité sur la route est un sujet fondamental qui doit être pris en compte. Selon lui, un ascenseur valléen peut apporter un certain nombre de services à la population.

A/Q 14 Une habitante des Carroz tient tout d'abord à remercier les élus pour la possibilité d'échanges offerte dans le cadre des réunions publiques. Elle souhaite que le débat puisse rester ouvert sur la possibilité d'arrêt aux Carroz, sans augmenter le coût du projet, à un endroit qui reste à étudier par les techniciens, aux Molliets par exemple. A son sens, un tracé Magland-Les Carroz-Flaine (P1) n'obligerait pas à créer une quatrième gare, et augmenterait la rentabilité pour le Funiflaine grâce aux 15 000 lits aux Carroz. Elle pense que cette étude pourrait s'inscrire dans le cadre d'un atelier de travail sur le tracé.

Christian MONTEIL, président du conseil départemental de Haute-Savoie et président du Syndicat mixte Funiflaine
Cette perspective d'étude nécessiterait de confronter les aspects techniques, environnementaux et économiques.

Marc IOCHUM, maire d'Arâches-la-Frasse
Tout a été étudié pour envisager un arrêt aux Carroz. Cependant, quelle que soit la gare intermédiaire aux Carroz qui pourrait être implantée, il n'y a pas d'autres alternatives que de repasser par le Col de Pierre Carrée en raison de la problématique de survol des bâtiments sur le tracé direct Les Carroz-Flaine. Dans l'hypothèse d'un tracé par Les Carroz, le passage obligé par Pierre Carrée imposerait donc la création d'une 4ème gare intermédiaire qui entraînerait un surcoût financier important par rapport au projet proposé par le Syndicat mixte.

A/Q 15 Le maire de Sixt-Fer-à-Cheval tient à témoigner de son soutien au projet et à souligner l'opportunité et l'intérêt que celui-ci représente pour le territoire. Il estime que ce qui est bon pour Flaine bénéficiera au Grand Massif et à l'ensemble des stations.

Conclusion

Monsieur MONTEIL conclut la réunion en remerciant les élus présents à la tribune de leur participation et l'ensemble des participants pour la qualité des échanges.

DOCUMENT DIFFUSÉ PAR L'ASSOCIATION FLAINOISE AU COURS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

CONCERTATION FUNIFLAINE. PARLONS-EN !

Réunions les : 4 février à Magland – 11 février aux Carroz – 18 février à Flaine

L'Association Flainoise, Les Amoureux des Carroz et l'Association des Résidents (ARECAL) soutiennent le projet Funiflaine, mais demandent instamment une modification de son tracé (avec quelques autres remarques). Ce document résume la demande de changement de tracé, avec un lien vers des documents détaillés.

Après lecture, exprimez-vous absolument sur ce projet, c'est très important,
Nous vous suggérons :
- La boîte email de la concertation mailto:funiflaine@hautesavoie.fr ,
- Le registre de l'Office de Tourisme de Flaine.

Le Syndicat Funiflaine a pris la décision d'engager une concertation sur le projet Funiflaine, pour éviter que les désaccords ou des recours n'apparaissent lors de l'enquête publique UTN, et qu'une année de réalisation des plans détaillés soit perdue, avec sans doute l'arrêt du projet, alors que des dépenses importantes auront été réalisées. **Nous nous inscrivons totalement dans cette démarche.**

Le Syndicat veut visiblement faire passer en force ses choix principaux, notamment le tracé.
Il n'y a même pas d'atelier sur ce sujet primordial. Il est également opaque sur les points importants, tels que la clientèle visée (à notre avis la seule véritable justification du projet lui-même), la capacité de transport (semble-t-il pharaonique), et les aménagements autour des gares.
Nous sommes favorables au projet Funiflaine avec ses objectifs affichés, mais le tracé proposé n'y répond absolument pas. Le Syndicat voue le projet à l'échec s'il ne change pas sa position.

Pourquoi demandons-nous un changement de tracé ?

1) Le projet proposé ne dessert pas toute la population possible. Il passe à côté des Carroz sans s'y arrêter, alors qu'il prévoit une gare à Pierre Carrée qui ne sert à rien, personne n'y habite. L'impact du projet est très insuffisant en limitant la desserte à Flaine (15 000 lits prévus).

2) Les 15 000 lits des Carroz sont laissés de côté, ce qui perd une part importante de l'impact de l'investissement public.
Avec une gare aux Carroz :
- on dessert véritablement les 2 Domaines Skiables de la commune.
- on permet aux 600 personnes qui viennent travailler chaque jour à Flaine, depuis Les Carroz, Arâches et La Frasse, de faire la partie pénible du trajet dans de meilleures conditions.
- on conserve la zone d'activité de Pierre Carrée, qui assure ski de fond et raquettes tout l'hiver, du golf en été. Cette zone doit être préservée, étendue et son activité sportive développée.

3) La liaison entre Flaine et Les Carroz est un **plus** important.
Ces deux stations **sur la même commune** ont beaucoup de choses en commun :

Cela apporte :
- le logement des actifs de Flaine
- l'accès réciproque aux animations et infrastructures touristiques,

28/01/2019 page 1 - Association Flainoise – Les Amoureux des Carroz – Les Résidents des Carroz ARECAL

Cela rentre tout à fait dans les objectifs de mobilité des Ascenseurs Valléens ou des Transports Publics.

4) La gare des Carroz permet de réguler l'accès routier à Flaine.
Cette régulation, se pratique dans les stations qui disposent d'un Ascenseur Valléen et ne peut se faire qu'en amont des Carroz, à proximité de la nouvelle gare.
On pourra dire aux personnes qui n'ont pas de raisons impératives de monter en voiture depuis Les Carroz : « prenez le Funiflaine ici ».
On ne pourra pas dire « allez prendre le Funiflaine à Magland ».

Le tracé modifié que nous proposons est légèrement plus court, notamment parce que la descente vers le P3 est plus courte que celle vers le P1 (qui est plus bas).
L'aménagement nécessaire de ligne Haute Tension est bien plus simple que d'enterrer la ligne Magland-Flaine (coût 2,5 M€). On pourra donc financer l'ascenseur entre la gare sur le P3 et Flaine Forêt.

Nous ne croyons pas aux arguments mis en avant par le Syndicat Funiflaine, et mettons en cause la volonté réelle de concertation de ses membres. **Pour nous le tracé actuel est simplement mauvais**.

Analysons pourquoi :

5) **Déclaration publique :** 8 janvier 2019
Le Funiflaine sera :
- un Transport Public (pour pouvoir bénéficier de subventions)
- un Ascenseur Valléen (pour être éligible au Contrat de Plan Etat Région).

Analyse : Le projet proposé par le Syndicat s'adresse en fait en majorité aux skieurs. Il ne relève donc pas des labels « Transport Public » et « Ascenseur Valléen ».
Exemples :
- l'absence à la gare de Flaine sur le parking P1 d'ascenseur vers Flaine Forum,
- rien pour les travailleurs venant chaque jour des Carroz,
- le caractère excentré de la gare de Flaine pour les piétons (voir plan plus loin).
- la gare de Pierre Carrée est pas justifiée.

6) **Déclaration publique :** 8 janvier 2019.
Il n'y a aucun aspect immobilier dans le projet Funiflaine.

Analyse : Lors du Conseil Communautaire 2CCAM du 19 juillet 2018, dans le cadre du vote de la participation de la 2CCAM au budget du Funiflaine, il a été annoncé que le Funiflaine permettrait la construction de 47 000 m² de SHON à Pierre Carrée (sous réserve du PLU et d'une UTN à venir). Le propos cité est clairement un « déni de la réalité ».

La collectivité ne peut pas investir en anticipation de décision sur une UTN qui sera très contestée ! Le prix de vente des terrains de Pierre Carrée est estimé à 20 M€, et la commune est hypnotisée par cette somme. Nous préférons conserver ces terrains, seule zone de loisir raquettes/ski de fond de Flaine, et même de la commune entière durant une partie de l'hiver. C'est le meilleur pari sur l'avenir en raison de son enneigement exceptionnel.

7) **Déclaration publique :**
La gare de Pierre Carrée est justifiée par l'infrastructure existante :
- retour Grand Massif,
- retour à ski au Hameau,
- le 27ème BCA

Analyse :
- retour Grand Massif. Le tracé alternatif que nous proposons, qui ramène les skieurs aux Carroz est au moins aussi efficace, mieux à notre avis. En cas de fort vent, il vaut mieux amener les skieurs aux Carroz que de les abandonner en pleine nature à Vernant ou aux Molliets.
- retour à ski au Hameau depuis le P1 (excentré). Il ne relève ni d'un Transport Public ni d'un Ascenseur Valléen. Cela ne justifie pas une gare de Funiflaine, cela relève d'une remontée mécanique.
- desserte du 27ème BCA. Nous avons du respect et de l'estime pour les Chasseurs Alpins, mais ce ne serai justifié que s'ils étaient des milliers, c'est loin d'être le cas, ils sont plutôt des dizaines, ils peuvent prendre les navettes.

L'infrastructure existante à Pierre Carrée ne justifie pas cette gare.

28/01/2019 page 2 - Association Flainoise – Les Amoureux des Carroz – Les Résidents des Carroz ARECAL

8) **Déclaration publique** 8 janvier : Le maintien des activités sportives de Pierre Carrée (Ski de fond, marche à pied ou en raquettes) est un sujet important, nous l'inscrivons au programme de la concertation.

Analyse : Avec la gare de Funiflaine (80m x 25m), la gare de la nouvelle remontée venant des Molliets annoncée par le maire d'Arâches, les pistes de ski alpin pour descendre aux Molliets et au Hameau, les 47 000 m² de constructions en projet, des aménagements complémentaires, il n'y a plus de place pour les activités existantes. **Le président Monteil se défausse sur la concertation ! Elle n'apportera rien si on n'aborde pas le tracé.**

9) **Déclaration publique :** 8 janvier 2019
Le transport des personnes qui vont travailler à Flaine fait partie des objectifs du Funiflaine.

Analyse : Ces personnes, environ 600, habitent pour la plupart aux Carroz ou à proximité. Absolument rien n'est prévu. La possibilité pour eux de prendre le Funiflaine à Pierre Carrée (donc à Flaine !), n'a aucun sens, et aucun parking n'y est prévu.

10) **Déclaration publique :** 17 janvier 2019, réunion des voeux de la commune d'Arâches.
« Le Funiflaine va beaucoup apporter à la station des Carroz ». Description est donnée d'un aménagement, avec une piste de descente Pierre-Carrée / Molliets, et une remontée mécanique entre Les Molliets et Pierre Carrée.

Analyse : L'ensemble : « Funiflaine + nouvelle remontée **financée par la commune** » apportera en effet des clients à la SOREMAC, cette société privée ne représente pas la station des Carroz.

Les utilisateurs de la nouvelle remontée, Magland-Pierre Carrée-Flaine, pour aller sur le Domaine Skiable des Carroz, ne dépenseront rien aux Carroz.
Depuis Les Carroz, il n'y aura aucun accès à Flaine ou aux Molliets par le Funiflaine (ou dans l'autre sens vers Les Carroz pour les Flainois). Cela ne rentre absolument pas dans un cadre de Transport Public ou Ascenseur Valléen.
Une gare du Funiflaine aux Carroz aurait un tout autre impact sur la vie et l'activité des Carroziens et des Flainois, sans nécessité d'une nouvelle remontée mécanique.

11) **Déclaration publique :** 8 et 17 janvier 2019
Nous reprenons le tracé choisi par les Boissonnas pour la construction de Flaine, c'est le meilleur.

Analyse :
Il ne faut pas confondre :
- transport de blocs de béton depuis l'usine de préfabrication vers un chantier de construction,
- transport du public entre gare multimodale, zones d'habitation, lieux de loisirs.

La technologie 3S retenue passe à peu près partout, la seule contrainte est d'éviter le survol des habitations et la proximité de lignes HT. Or c'est le pire tracé pour les lignes HT, cela coûte 2,5 M€ pour déplacer une ligne HT entière (sur les pylônes des Boissonnas) peu visible des touristes, et cela apporte au public les mêmes services qu'aux blocs de béton.
Cet argument est totalement surréaliste ! Il montre que le tracé retenu est difficile à justifier.

12) **Déclaration publique :** Le Syndicat refuse de fournir les données de base de l'économie de l'exploitation, pour convaincre de la viabilité économique de l'exploitation. Faites confiance au contrat de DSP pour préserver les finances communales !

Analyse : On comprend que le Syndicat soit réticent à donner un coût de billet, sachant qu'il y aura certainement des abonnements saison, des prix de groupe, des prix week-end, des aller-retour…
En revanche, nous voulons connaître l'importance de la clientèle attendue qui justifie un tel investissement public, les choix de dimensionnement, et leurs conséquences (cabines, câbles, vitesse, pylônes, impact paysage avec un pylône géant tous les 400m...)
Nous voulons savoir si l'équilibre de l'exploitation repose sur une participation des remontées mécaniques, des hébergeurs, et s'il y aura des restrictions pour la route (il y en a déjà à Pierre Carrée en période de forte affluence. Il y en aura encore, et il a dû y avoir une réflexion sur ce sujet).
En cas de déficit, nous pensons que d'une manière ou d'une autre, le contribuable devra payer.
Enfin, malheureusement, nous ne croyons pas à l'étendue de l'ouverture envisagée (horaires étendus, nombre de jours d'ouverture), qui ne nous semble pas viable au plan économique.
Il faut certainement viser un moyen terme, sans promettre l'impossible.

28/01/2019 page 3 - Association Flainoise – Les Amoureux des Carroz – Les Résidents des Carroz ARECAL

Nota : on parle beaucoup (pour ne rien dire) du coût du billet, il ne faut pas oublier le coût du parking, surtout si le délégataire doit en construire !
Nous voulons savoir si les infrastructures pour les marchandises permettront un transport en journée, ce qui laisse supposer des infrastructures particulières.

Comparaison des dessertes de Flaine à partir des parkings P1 et P3

On voit sur ce plan à quel point l'emplacement du parking P3 est central. Si un passager n'est pas trop chargé, il peut accéder à pied à la zone entre Aldebaran et Montsoleil, ce qui représente 90 % des lits de la station (à l'exclusion du Front de Neige et du Hameau).
A contrario, l'accès proposé depuis le parking P1 est très excentré, et donne accès à pied à 10 % des lits. Même avec un ascenseur vers le forum difficile à réaliser, le parking P1 reste excentré.
Le parking P1 est plus favorable pour l'accès au Domaine Skiable de Flaine, mais ce n'est pas le premier objectif de l'Ascenseur Valléen.
L'accès à partir du parking P3 est skis aux pieds, jusqu'à 1000 à 2000 passagers/h. Pour 4000 ou 5000 passagers/h, il faudrait doubler le Domaine Skiable de Flaine !

Les trois associations citées ont fait depuis 5 mois un effort important pour proposer une alternative au tracé actuel, avec une gare intermédiaire aux Carroz.
C'est la seule issue pour le Funiflaine devant autant d'incohérences.

Nous pensons que le projet que nous proposons met fin aux incongruités du projet actuel.
Nous sommes prêts à en discuter, un projet peut toujours être amélioré entre gens de bonne volonté, il bénéficie déjà de nombreuses remarques constructives que nous avons reçues.
Nous aurions souhaité relier la gare du Funiflaine des Carroz aux aménagements en cours d'étude dans la station, mais nous ne les connaissons pas.
Une véritable concertation avec les collectivités concernées sera beaucoup plus positive qu'une fin du projet devant les différents Comités ou juridictions.

La parole est maintenant au Syndicat Funiflaine et aux habitants.

Pour en savoir plus

http://funiflaine.fr : site officiel de la concertation, on y voit les éléments du projet, avec peu de détails.
http://associationflainoise.fr : site internet de l'Association Flainoise, avec de nombreux articles précisant les éléments de notre proposition de demande.

Exprimez-vous absolument sur ce projet, c'est très important,
Nous vous suggérons :
- La boîte email de la concertation mailto:funiflaine@hautesavoie.fr ,
- Le registre de l'Office de Tourisme de Flaine.

Dans les deux cas, envoyez-nous une copie (ou une photo) à mailto:funiflaine@associationflainoise.fr. Si vous nous envoyez un document pour que nous allions le déposer sur un registre, dites-le clairement.

28/01/2019 page 4 - Association Flainoise – Les Amoureux des Carroz – Les Résidents des Carroz ARECAL

BULLETINS D'EXPRESSION

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 04 FEVRIER 2019

Civilité (~~Mr~~./Mme) :
Nom : GAillARD
Prénom : Pierrette
Organisme / Profession : RETRAITÉE
Adresse : 170 Rte de BELLEGARDE
Commune : MAGLAND
Code Postal : 74300
E-mail :

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

PENSONS AUX PIETONS ET Cyclistes !
AVEZ-VOUS PENSÉ À UNE PISTE CYCLABLE ET PIETONNIERE DESSERVANT le Secteur de PRATZ, BELLEGARDE et BACHE ?
NE SERAIT-CE QUE POUR permettre de NE PAS PRENDRE SON VÉHICULE POUR ARRIVER À MAGLAND CENTRE, FAIRE SES COURSES, CHERCHER les ENFANTS À L'ÉCOLE ETC... aussi Permettre AUX TOURISTES de PARVENIR en toute sécurité aux COMMERCES, NOTAMMENT L'HÉTEL.
UNE VRAIE PISTE CYCLABLE PAS des TRONÇONS de PISTE comme actuellement.
MERCI

Pour vous exprimer, merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom, et ville ; et éventuellement votre adresse pour recevoir les documents.

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 11 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) : Mr.
Nom : PERRET
Prénom : Jean-François
Organisme / Profession : retraité
Adresse : 111, Rue de la Grangeat
Commune : MAGLAND
Code Postal : 74300
E-mail : sas.luvienperret@gmail.com

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

Après examen approfondi le projet apparaît tout à fait bien conçu sur le plan technique, stabilité et rapidité des cabines, tracé court sur le plan structurel mais économique le projet semble beaucoup plus aléatoire. Que se passerait-il en cas de dépassement du budget prévisionnel ce qui est souvent le cas dans ce genre d'opération. Le financement des installations annexes sur la commune de Magland (parkings, navettes gaz, S.N.C.F.) est-il inclus ~~dans~~ inclus dans le budget global, sinon qui va financer. La Funiflaine sera-t-il compétitif par rapport à la route des studes sur le coût du tracé intégrant les frais de fonctionnement et de maintenance annuels ont elles été réalisées. Le projet est ambitieux mais me semble superflu alors que nous traversons une période où l'accent devrait être mis sur les économies et la réduction des déficits et des impots.

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) : M
Nom : FONTAINE
Prénom : Jean
Organisme / Profession :
Adresse : 1233 route de Bellancy
Commune : Araches la Frasse
Code Postal : 74300
E-mail : fontaine.jean@free.fr

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

Il faut le faire tout simplement le tracé est à maintenir pour servir d'appareil de sortie de Flaine les réticents au projet finiront par se l'approprier.

haute savoie — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cluses Arve & montagnes — Aravis — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) :
Nom : CALORI
Prénom : Michel
Organisme / Profession : moniteur Ski ESF Flaine
Adresse : 163 rue de la pelle
Commune : REIGNIER
Code Postal : 74930
E-mail : michel.calori@cegetel.net

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

1 - Bénéfice écologique, moins de trafic
2 - Désenclavement des cimes
3 - Aspect de l'accès
4 - développement touristique vers les stations hautes (cimes, gensac)
5 - développement économique pour Magland

haute savoie — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cluses Arve & montagnes — Aravis — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) : Mlle
Nom : STOLZ
Prénom : Maude
Organisme / Profession :
Adresse :
Commune : FLAINE
Code Postal : 74300
E-mail :

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

je suis pour le funiflaine

haute savoie — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cluses Arve & montagnes — Aravis — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) :
Nom : BOUJON
Prénom : christophe
Organisme / Profession : Moniteur de ski
Adresse : 151 clos de la haute Corniche
Commune : 74700 Gallanches
Code Postal :
E-mail : cboujon@club-internet.fr

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

Je suis "pour" le projet du Funiflaine

Merci

haute savoie le Département — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cluses Arve & montagnes — ARACHES — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) : M.
Nom : SICAUD
Prénom : Simon
Organisme / Profession : Moniteur de Ski
Adresse : 1978 Route du Sappey
Commune : ARACHES La Frasse
Code Postal : 74300
E-mail : Simonsdut4@hotmail.fr

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

Je suis Pour car je pense que dans quelques années la Neige se fera de plus en plus rare, il vaut mieux que les personnes monte pas en funi que par voiture.

haute savoie le Département — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cluses Arve & montagnes — ARACHES — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) : MR
Nom : GERARD
Prénom : YANN
Organisme / Profession :
Adresse : la ferme du Sartot
Commune :
Code Postal : 74300 Flaine
E-mail : gerardyann5926@gmail.com.

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

Habitant à l'année à Flaine, je suis 100 % pour le projet funiflaine.

haute savoie le Département — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cluses Arve & montagnes — ARACHES — Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 18 FEVRIER 2019

Merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom et lieu de résidence

Civilité (M./Mme) : Mme
Nom : BOTTOLIER. CURTET RAPIN
Prénom : Nicole
Organisme / Profession : ESF FLAINE
Adresse : 899 Rte des pérouys
Commune : Cordon
Code Postal : 74700
E-mail :

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

POUR LE FUNICULAIRE

haute savoie le Département · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Cluses Arve & montagnes · Communauté de Communes Arve et Salève · Communauté de Communes Faucigny-Glières · Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Funiflaine

REUNION PUBLIQUE DU 04 FEVRIER 2019

Civilité (M./Mme) : MERCHEZ
Nom : Alexia
Prénom :
Organisme / Profession :
Adresse : 105, rte des Villards
Commune : 74300
Code Postal : MAGLAND
E-mail : alexia@merchez.fr

Avez-vous des remarques ou un avis à formuler sur le projet d'ascenseur valléen FUNIFLAINE ?

Pour être bien d'abord le 2e-ch-chuzzé d'un projet de aménagement intercommunal, la commune de Magland a besoin de savoir quelle enveloppe ce projet va avoir sur son territoire.

Quand présentez-vous en assemblée publique le plan du nouveau Magland, notamment la zone de départ et TOUS les conditions et aménagements nécessaires ?

haute savoie le Département · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Cluses Arve & montagnes · Communauté de Communes Arve et Salève · Communauté de Communes Faucigny-Glières · Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Pour vous exprimer, merci de bien vouloir préciser vos nom, prénom, et ville ; et éventuellement votre adresse pour recevoir les documents.

Allez-vous sacrifier notre cadre de vie en nous proposer un nouvel espace favorable à la vie de notre village ?
Ici est l'enjeu.

CONTRIBUTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE

Courriers d'acteurs professionnels et économiques

ATMB

20 FEV. 2019
COURRIER ARRIVÉ

A l'attention de **Monsieur Christian MONTEIL**
President du Syndicat Mixte Funiflaine
Hôtel du Département
1, avenue d'Albigny
74041 Annecy Cedex

Bonneville, le 12 février 2019

Monsieur le Président,

Par courrier du 23 janvier 2019, vous nous invitiez à exprimer notre avis dans le cadre de la concertation publique relative au projet d'ascenseur valléen Funiflaine.

ATMB, en tant qu'acteur de la mobilité au sein de la vallée de l'Arve, ne peut que se réjouir d'un tel projet qui permettra la desserte du Grand Massif dans les meilleures conditions.

A ce titre, le projet de reconfiguration du diffuseur de Cluses La Maladière, dont le financement pourrait être apporté à 50% par ATMB et à 50% par les collectivités locales (CD74 et mairie de Cluses), s'inscrit pleinement dans la perspective de faciliter l'accès à la commune de Magland, et donc au Funiflaine.

Ce projet offre de nombreuses opportunités de développement et nous invite à repenser notre approche de la mobilité. Le CEVA, le Funiflaine, mais encore le développement croissant du covoiturage s'inscrivent aujourd'hui dans le quotidien des habitants de la vallée de l'Arve, comme dans celui des touristes.

C'est pourquoi je tenais à vous réaffirmer l'engagement qu'est le nôtre pour travailler à vos côtés dans l'amélioration de la desserte par l'autoroute.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Très cordialement

Thierry Repentin

Président

Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc
1440 route de Cluses - 74138 Bonneville Cedex - Tél. +33(0)4 50 25 20 00
www.atmb.com

Société anonyme au capital de 22 297 072 € - RCS PARIS B 582 056 511

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 | 74

Syndicat Mixte Funiflaine
A l'attention de Monsieur le Président
Hôtel du Département
1, Avenue d'Albigny
74041 ANNECY Cedex

ANNECY
Siège social
52 avenue des Iles
74994 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04 50 88 18 01
Fax : 04 50 88 19 08

SAINT BALDOPH
40 rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
Tél : 04 79 33 43 36
Fax : 04 79 33 93 53

contact@smb.chambagri.fr

Pôle Territoires
Dossier suivi par Pascal MORNEX– site d'Annecy
04.50.88.18.12 – 06.16.67.58.46
Réf : CL/PM/mr

Annecy, le 1er mars 2019

Objet : **Observations de la Chambre d'Agriculture sur le projet « Funiflaine » soumis à concertation publique préalable**

Monsieur le Président,

Après avoir pris connaissance du projet de création d'un téléporté appelé « Funiflaine » reliant la Vallée de l'Arve à Flaine et au Grand Massif soumis actuellement à la concertation publique préalable, nous vous prions de trouver ci-joint les observations de la Chambre d'Agriculture.

La Chambre d'Agriculture n'est pas opposée à ce projet qui répond à des objectifs économiques, touristiques, et environnementaux et pouvant permettre de répondre à terme à un développement de modes de transports moins impactants à l'échelle du territoire de la Vallée de l'Arve.

Au regard des éléments présentés dans le dossier soumis actuellement à la concertation publique, nous constatons que le projet n'impacte pas à priori les espaces agricoles. En effet, nous prenons bonne note que les emprises de la gare de départ sur la commune de Magland ainsi que la gare d'arrivée sur la commune d'Arâches la Frasse sur le site de Flaine ne se situent pas sur des espaces agricoles exploités.

Par ailleurs, le parking prévu à proximité de la gare de départ sur la commune de Magland se situe sur un espace déjà artificialisé. De plus, il est configuré pour optimiser l'utilisation de l'espace en limitant l'emprise au sol de par sa construction en silo et sous la plate-forme.

Toutefois, au regard du nombre d'emplacements prévus dans le projet sur le site de départ pour accueillir les véhicules en contiguïté de la gare de départ (800 places étant envisagées), la profession agricole s'interroge sur cette capacité suffisante à répondre et absorber réellement l'ensemble des véhicules qui viendront d'une part pour la journée, d'autre pour une durée plus longue de résidence sur le territoire des communes d'Arâches la Frasse et de Magland.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Siret 130 016 926 00011
APE 9411Z

www.services.casmb.fr

Aussi, au regard de l'espace agricole fortement contraint dans cette Vallée de l'Arve, soumis à forte pression foncière, la Chambre d'Agriculture tient à rappeler la nécessité d'éviter toute nouvelle emprise préjudiciable à la pérennité de l'activité agricole de ce territoire.

Dès lors, dans l'hypothèse où l'évolution du projet nécessiterait des ajustements, en terme d'infrastructures d'accompagnements complémentaires et induits par la création de ce télécabine, et notamment d'un dimensionnement de parkings plus élevés à terme, de capacités d'hébergement plus conséquentes, de voiries nouvelles... , nous demandons expressément que ces équipements potentiels ne soient pas identifiés sur les espaces agricoles de plaines encore présents sur ce territoire, et que les mesures d'évitement soient prioritairement appliquées en terme d'impact sur le foncier agricole, avant toute réduction ou compensation.

Au final, la Chambre d'Agriculture demande à participer et être associée étroitement avec les différentes collectivités et organismes concernés à l'évolution future de ce projet qui aura de fait plus globalement un impact certain et des effets directs et indirects sur l'aménagement et la structuration de ce territoire de la Vallée de l'Arve, au-delà des deux communes directement concernées par le projet à ce jour.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cédric LABORET,
Président de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

2/2

Courriers d'acteurs politiques

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
19 FEV. 2019
COURRIER ARRIVE

CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE
15 FEV. 2019
COURRIER ARRIVE

Fabrice PANNEKOUCKE

Conseiller délégué aux vallées de montagne

Maire de Moûtiers

Président de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise

Monsieur Christian MONTEIL
Président
Syndicat Mixte Funiflaine
Hôtel du Département
1, avenue d'Albigny
74041 ANNECY Cedex

Votre interlocuteur :
Karine Graziano - Assistante
Tél. : 04 72 59 41 60

Réf. : VP19 I1301 L0004

Objet : Projet Funiflaine

Le Conseil régional, le 11 février 2019

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre courrier du 23 janvier dernier relatif aux démarches engagées en faveur du projet Funiflaine.

Comme vous l'imaginez, je suis sensible à vos démarches et aux suites qui pourront être données à cette initiative ambitieuse et très pertinente pour les habitants, acteurs locaux et tous usagers du Grand Massif. La Région est à vos côtés dans ce dossier, soyez assurés de notre volonté de tout mettre en œuvre pour une issue favorable et un succès des démarches que vous avez initiées.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fabrice PANNEKOUCKE

www.auvergnerhonealpes.fr

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Lyon
1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Clermont-Ferrand
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85

Courriers d'habitants

Yagland le 5/02/2019.

12 FEV. 2019
COURRIER ARRIVÉ

Monsieur

Suite à la Réunion à Yagland du 2/2/19. au sujet TÉLÉPHÉRIQUE que les Propositions Pour le Téléphérique sont toujours acceptée j'aurais deux Propositions à vous faire.

N°1. Plan ci joint ensemble avec les Cadrans.

N° 2. gare de Yagland Front de Neige directe P1

Peut être une réunion en Mairie de Yagland si cela vous intéresse.

Votre tracer actuel date de 60 ans. que je me souvien très bien

Peut être en l'attente d'une réponse.

recevez Mes Sincères salutations

Mon adresse

Delemontez Joseph.
130 Route de la Vulpillière
74300 Yagland

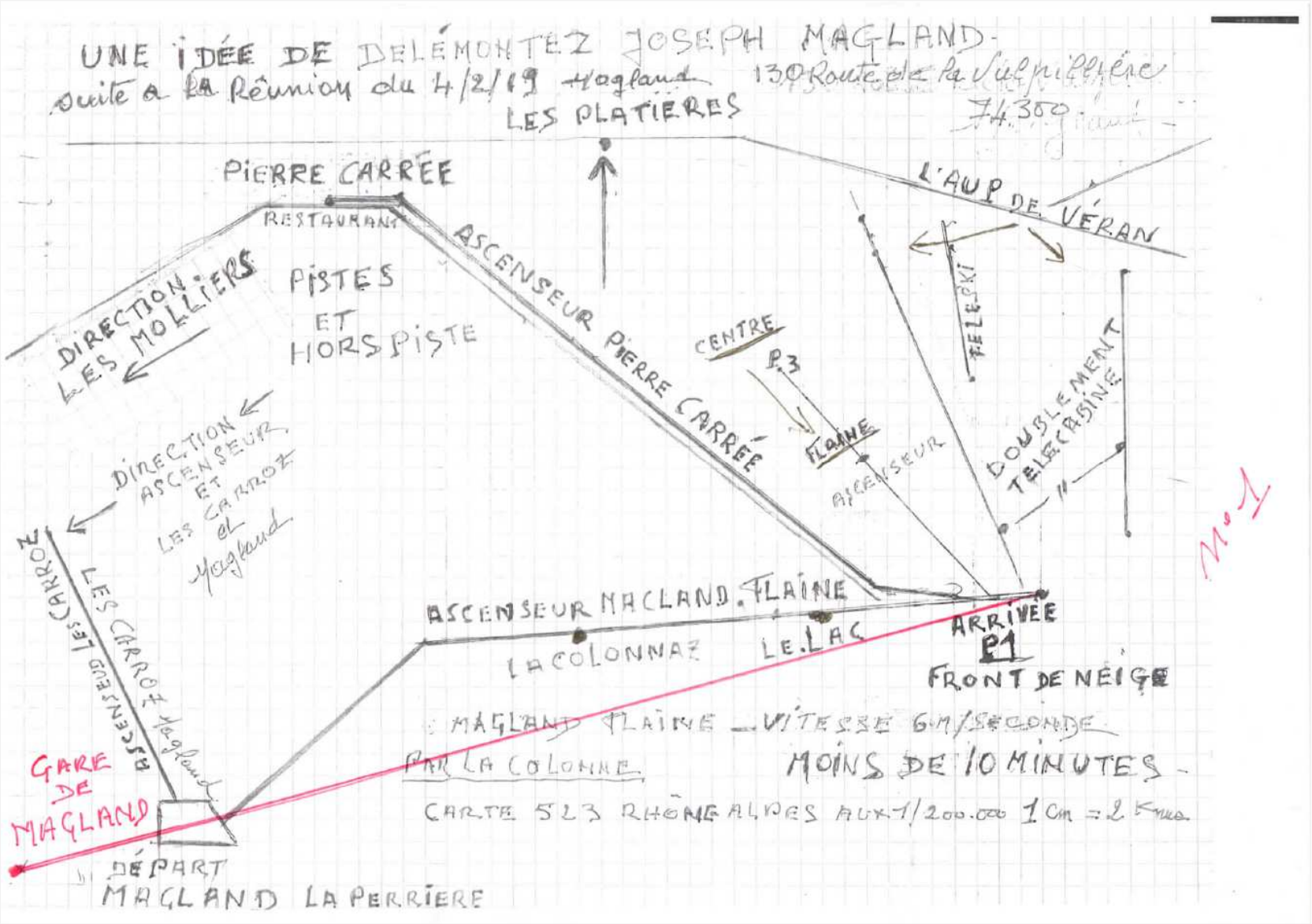
UNE IDÉE DE DELÉMONTEZ JOSEPH MAGLAND
suite a la Réunion du 4/2/19 Magland
130 Route de la Vulpillière
74300
LES PLATIERES
PIERRE CARRÉE
RESTAURANT
L'AUP DE VÉRAN
ASCENSEUR PIERRE CARRÉE
PISTES
ET
HORS PISTE
DIRECTION
LES MOLLIERS
CENTRE
P3
FLAINE
ASCENSEUR
TELEPH
DOUBLEMENT
TELECABINE
DIRECTION
ASCENSEUR
ET
LES CARROZ
et
Magland
LES CARROZ
ASCENSEUR LES CARROZ Magland
ASCENSEUR MAGLAND. FLAINE
LA COLONNAZ
LE LAC
ARRIVÉE
P1
FRONT DE NEIGE
MAGLAND FLAINE VITESSE 6M/SECONDE
PAR LA COLONNE
MOINS DE 10 MINUTES
CARTE 523 RHÔNE ALPES AUX 1/200.000 1 Cm = 2 Kmm
GARE
DE
MAGLAND
DÉPART
MAGLAND LA PERRIERE
N°1

Jean-Claude et Marie-Claude RIBET
165 Route de Gravin
74300 MAGLAND

14 FEV. 2019
COURRIER ARRIVÉ

SYNDICAT MIXTE FUNIFLAINE
Monsieur le Président MONTEIL
Hôtel du Département
1 Avenue d'Albigny
74000 ANNECY

Magland, le 11 Février 2019,

Courrier recommandé avec Accusé de Réception

Objet : **Projet Funiflaine – Gare de départ – Magland**

Monsieur MONTEIL,

Habitant au lieu-dit « La Perrière » sur la commune de Magland, nous vous contactons ce jour afin de vous faire part de notre grande confusion quant au projet Funiflaine et son implantation telle qu'elle est prévue dans le projet présenté dans le cadre de votre concertation.

Nous avons récemment reçu un tract dans notre boîte à lettres illustrant l'implantation de la gare de départ sur le secteur de « Bellegarde » / « La Perrière » et l'accès au Funiflaine apparaît comme se faisant directement sur notre propriété, celle-ci jouxtant l'entreprise de transports Riand.

N'ayant jamais été contactés par le Syndicat Mixte Funiflaine en charge de ce projet, nous vous prions de :

1) Ne plus communiquer sur l'implantation de la gare de départ par la mise en avant d'un plan aérien illustrant l'accès à ladite gare de départ se faisant sur notre propriété – cette illustration n'étant pas factuelle à l'heure actuelle (voir document joint à ce courrier reprenant la photo en question)

2) De bien vouloir prendre contact directement avec nous, étant nous-mêmes les premiers concernés, afin de nous présenter votre projet et éclaircir ainsi cette situation

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur MONTEIL, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Jean-Claude et Marie-Claude RIBET

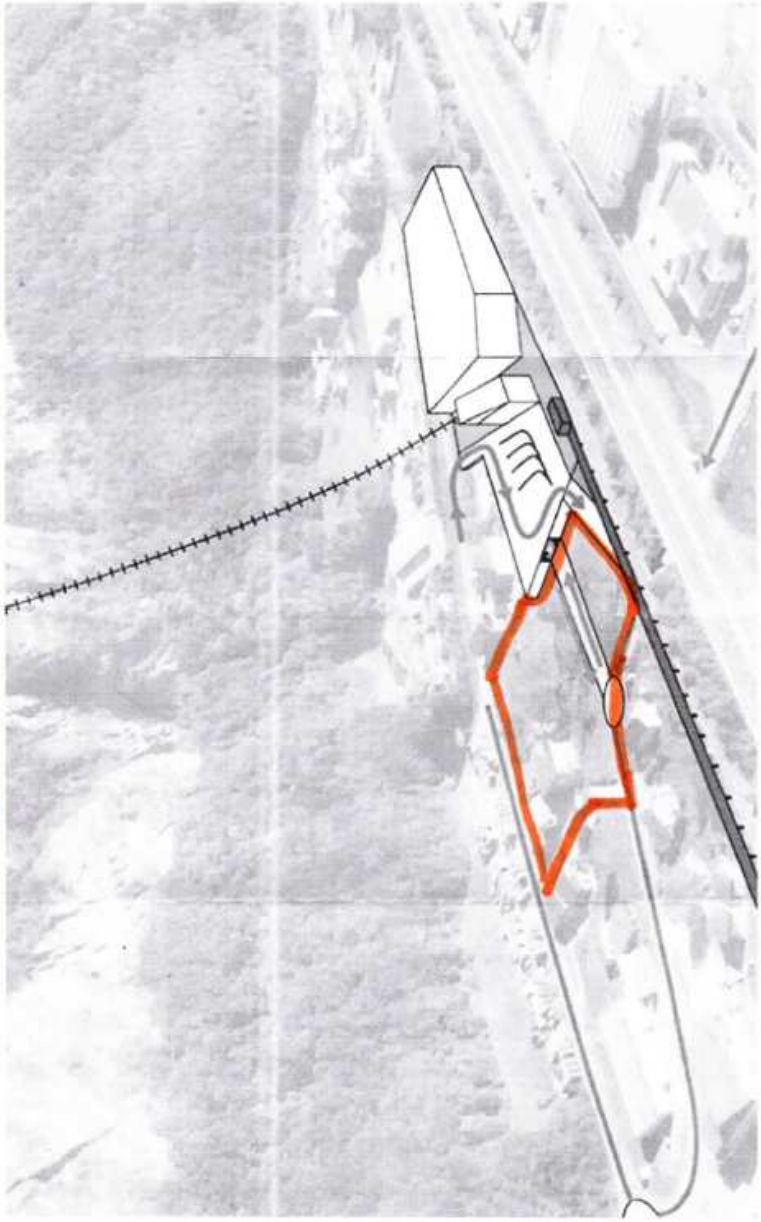
Notre propriété

René GRANGE
Chalet La Cascade
FLAINE
74300 ARACHES – LA FRASSE
sabine.grange@gmail.com

Monsieur Christian MONTEIL
Président du Syndicat Mixte du Funiflaine
Hôtel du Département
1, Avenue d'Albigny
74000 ANNECY

Flaine, le 2 Mars 2019

LRAR

PROJET DE LIAISON MAGLAND-FLAINE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Funiflaine,

Je voudrais, tout d'abord, remercier Monsieur le Président du Conseil Général Christian MONTEIL, de prendre en charge un dossier chargé d'histoire tel que la liaison Magland-Flaine. Je remercie également Monsieur le Maire de Magland René POUCHOT d'avoir rouvert ce dossier.

Je me présente : René GRANGE, habitant Flaine depuis 1970 d'abord en saison d'hiver puis toute l'année à partir de 1977. A cette date, Monsieur le Président du Conseil Général Bernard PELLARIN, en présence du Président Arthur LAVY, m'a confié le premier poste de Directeur du Syndicat Mixte de Flaine, fonction que j'ai exercée jusqu'en mai 2004.

- Je regrette qu'aucune prise de concertation n'ait eu lieu pour ce projet de liaison Magland-Flaine avec les personnes qui ont vécu le développement de la station dès son début.

- Un certain nombre de projets ont été évoqués lors de la réunion de présentation du dossier. J'y ai constaté que cette étude : Magland-Pierre Carrée-Flaine était déjà entérinée.
- (Réflexion faite), pourquoi ne pas envisager d'autres tracés ? Voir les schémas :

A) Départ du porteur au lieu-dit **« La Grangeat »** Magland en direction de Flaine par le col de « la Forclaz » survolant le côté droit du Lac pour arriver au **« P 1 »** Flaine. Puis une liaison du **« P 1 »** au **« Col de Pierre Carré »** pour garantir le retour des skieurs sur le Grand-Massif en cas de vent fort.

Ce tracé évite tout problème d'avalanches, car situé en Face Nord (en dessous du domaine d'Aujon). Le cheminement du bas de la Vallée vers la Montagne permettrait aux touristes la découverte progressive de la station et son architecture dans son environnement dès le passage du col de la Forclaz.

Ce tracé avec l'arrivée au col de Pierre Carrée empêcherait la destruction du Golf de Flaine réalisé 1984 par des investissements privés et cédé ensuite au domaine public.

B) Dans les années 1950 Eric Boissonnas avait imaginé la construction d'un tunnel au départ des **Molliets**, arrivée à Flaine au niveau du **« P 2 ».** Cette solution avait été envisagée, car Eric Boissonnas pensait aménager la Combe de Vernant en délimitant un espace pour la construction de résidences de tourisme.

La réalisation d'un ouvrage tel que le tunnel mériterait actuellement d'être étudiée, car Flaine ne serait plus qu'à 17,5 km de la vallée au lieu de 24,2 km actuellement, et de 7 km des Carroz.

La fermeture de la route, en hiver, entre les Molliets et le Col de Pierre Carrée (altitude 1840 mètres) permettrait des économies d'entretien et de déneigement non négligeables.

On pourrait alors imaginer le tracé de la route (du col aux Molliets) en l'utilisant comme piste de luge en hiver : attraction touristique nouvelle et grandiose et en circuit touristique l'été.

Je voudrais m'associer aux réflexions de René ROULET, car nous avons suffisamment parlé du problème d'accès à Flaine ensemble en collaboration avec d'autres flainois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

P.J. 2 Plans

A. Liaison 3S "Magland-Flaine" Directe

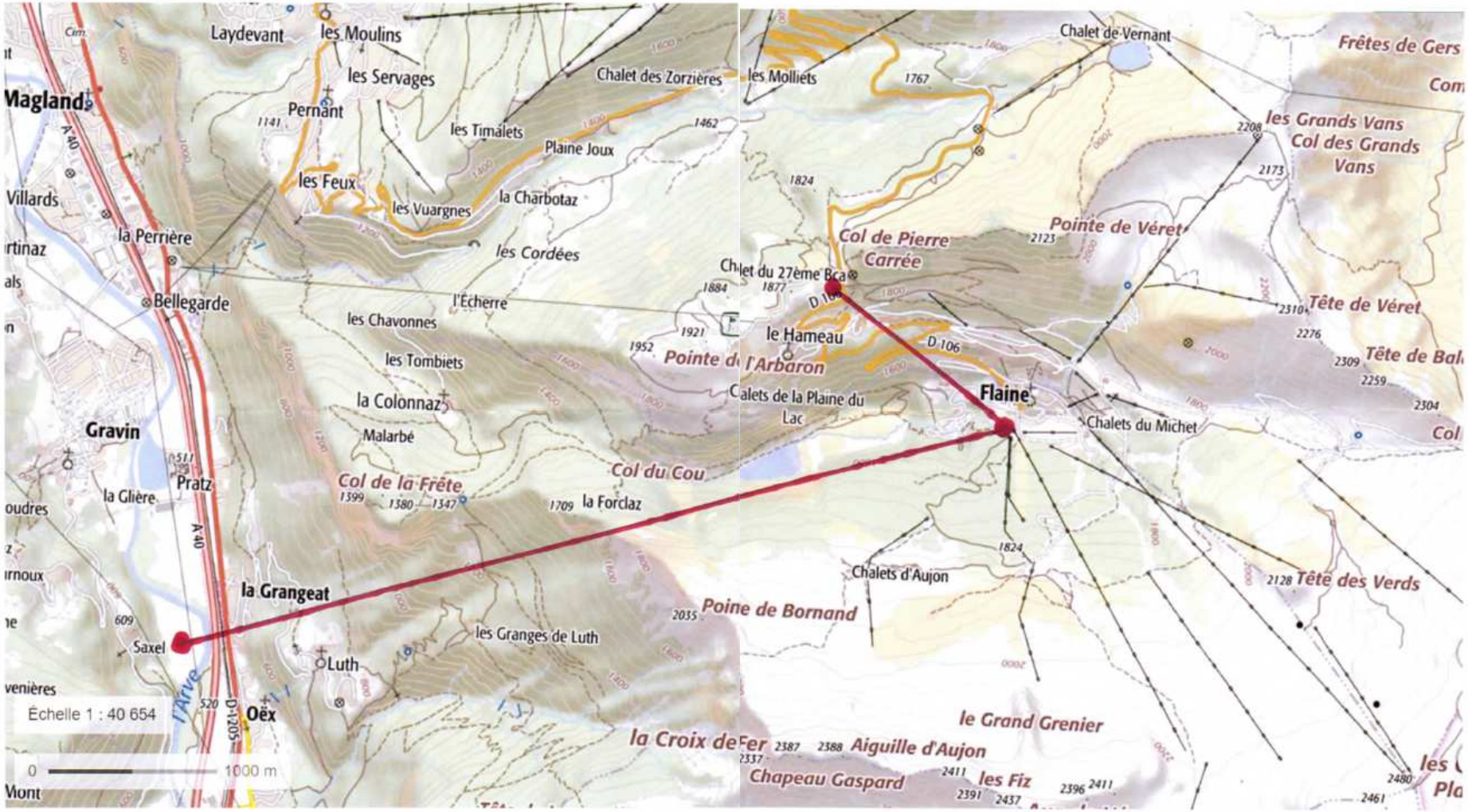

3S

B. Liaison Tunnel "les Mollets-Flaine" Directe

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES PAR COURRIEL

(Les contributions suivantes sont retranscrites avec leur contenu d'origine)

Courriels d'acteurs professionnels et économiques

18/02/2019
Solution tunnel
A Monsieur Le Président et aux membres du SYNDICAT MIXTE FUNIFLAINE,
Remarques concernant le projet du Funiflaine :
1 – Il est très louable qu'après tant d'année les collectivités, élus et autres partenaires parviennent à réunir un financement pour rapprocher Flaine de la Vallée.
2 – Habitant Flaine l'hiver depuis 45 ans l'hiver et y ayant vécu 15 ans à l'année, en tant que professionnel (Moniteur de ski/Guide de Haute montagne actuellement retraité et commerçant en magasins de sport), je regrette fortement que ces réunions publiques à Flaine, Magland et Arâches se déroulent sur un projet déjà entériné…Il eut été préférable d'organiser ces réunions en premier lieu à Flaine avec son tissu social et économique, le premier intéressé, et ceci bien en amont pour débattre du meilleur projet rapprochant Flaine de la Vallée.
3 - Personnellement, des Flainois, habitants ou élus des communes de Magland ou Arâches partage cet avis.
4 – Dans le projet, on parle d'écologie par rapport au fonctionnement électrique du Funiflaine par rapport à la voiture, dois-je rappeler le pourcentage de production d'électricité nucléaire en France que l'on ne peut pas vraiment qualifier d'écologique au regard du retraitement des déchets des centrales !!!
5 – Lors de la première réunion publique à Flaine sur le projet Funiflaine, il n'a pas été possible par les représentants du syndicat mixte du Funiflaine de répondre aux questions concernant le tarif d'un aller-retour et prix coût journalier du parking. Ces deux montants sont essentiels pour engager les usagés à utiliser cette remontée, en effet si le coût est aussi élevé qu'utiliser sa voiture à 2, 3, 4 personnes ou plus ? Les usagers préfèreront monter en voiture par mesure d'économie. C'est déjà le cas actuellement de personnes qui montent skier à Flaine en voiture au lieu de partir de Morillon ou des Carroz plus proche en fonction du nombre de personnes transportées, et de la qualité de la neige sur le domaine skiable.
6 - Le Funiflaine ne traite pas le déplacement des Flainois vers la Vallée, qui ont leur véhicule à la station, il ne traite pas non plus le déplacement quotidien des saisonniers qui habitent, la Zone Taninges-Chatillon- St Sigismond - Araches la Frasse et Les Carroz qui ne vont pas redescendre à Magland
7 - Plusieurs projets de tracés ont été étudiés, mais il i n'a pas été évoqué (ni étudié à priori) un départ du lieudit La Grangeat (Commune de Magland) Arrivée à Flaine P1 en passant par la Forclaz ?? avec le survol du lac Flaine.
Environ 4.650 m avec une arrivée directe à Flaine point d'arrivée et certainement moins de pylônes.
8 – En tant que commerçant, et vu le point d'arrivée du Funiflaine, j'ai du mal à imaginer un système fiable et efficace de livraison des colis pour les Flainois et les commerçants.
De même, les Commerçants n'ont actuellement pas à ma connaissance d'information sur quels éventuels commerces seraient installés à proximité où dans les gares de départ et d'arrivée du Funiflaine qui pourrait concurrencer et pénaliser les commerçants qui ont investis à Flaine.
9 – En parallèle de ce projet qui va amener un flux supplémentaire de skieur journée, sur un domaine skiable déjà saturé surtout en début de saison lorsque les remontées mécaniques et pistes ne sont pas encore toutes ouvertes, le tissu social et économique Flainois, ne connaît pas les projets de remplacement, ou de construction de nouvelles remontées mécaniques et de pistes, ceci afin d'avoir une concertation en amont et d'éviter des erreurs d'implantation (vue par le passé) que les usagers subissent actuellement
10 – Le Funiflaine ne traite pas le point noir dangereux de circulation de l'accès à Arâches/Les Carroz – Flaine qui est situé aux « voûtes de Balme » et qui n'est pas traiter depuis plus de vingt ans alors que le confortement des parois rocheuses avaient été réalisées à l'époque pour cela. Je rappelle qu'une voiture avec un bus ou un camion ne se croisent pas et que les usagés engagés doivent reculés… Je rappelle que cette route départementale donne accès à plus de 30 000 lits qui concernent Araches Les Carroz et Flaine
11 – Un des projets d'accès à Flaine imaginé par le promoteur M. BOISONAS était de construire un tunnel du lieudit « Les Molliets » directement à Flaine. Ce projet n'a pas été retenu car le promoteur

pensait à cette époque urbaniser la combe de Vernant, ce qui de nos jours n'est plus le cas.
12 – Sur ce point d'un éventuel tunnel, Les Molliets- Flaine, il apparaît que suivant les variantes de tracé, sa longueur oscillerait 1700 et 1 800 m. Ce qui rapprocherait Flaine de 7.5 Km de la vallée, avec une réelle pérennité (pas de remplacement à prévoir comme une remontée mécanique), une réelle économie, car la route des Molliets au col de la Pierre Carrée serait fermée l'hiver, donc moins d'entretien sur la chaussée et la suppression des coûts de déneigement, qui compenseraient largement les coût de fonctionnement du tunnel.
De 24,2 Km, la distance de Balme à Flaine ne serait plus que de 17 Km, en supprimant le tronçon de route le plus haut en altitude et le plus enneigé, et permettrait l'été un réel circuit touristique. Le Funiflaine ne remplace l'accès routier à la station des Carroz, Les Carroz avec le tunnel ne se situe qu'à 7.5 Km de Flaine sur le tronçon le plus roulant, ce qui terme d'écologie me semble important, surtout par le fait que le Funiflaine ne sera utilisé principalement par le ski journée, et pas par la majorité des séjours semaine à Flaine ne l'utiliseront pas.
Les produits du percement pour servir en partie de granulas pour la construction d'un parking couvert et dimensionner pour Flaine, attendu depuis longtemps.
En me livrant à un bref calcul sur le coût de tunnels réalisés en France et en montagne assez récemment comme celui de l'accès à la station de Sommand, (280 m de long) environ 36 000 € le mètre linéaire ou celui du Lioran en Auvergne (1515 m de long) 28 400 € le mètre linéaire, on put aisément calculer en prenant une longueur moyenne de 1 750 m de long et un coût moyen de 33 000 € le mètre linéaire (plus le tunnel est long moins il coute cher au ml), ce qui donne un montant de 58 000 000€ !!! Ce qui laisse une bonne marge en cas de dépassement budgétaire.
La différence de montant au profit du tunnel par rapport au Funiflaine est d'environ
16 000 000 €, ce montant pourrait servir à l'amélioration de la traversée des Carroz, déviation ou trémie, ainsi que le passage des voûtes de Balme.
Je ne suis pas le seul à penser que le tunnel serait un projet pérenne, et sans durée de vie comme le sera le Funiflaine, et qu'il donnerait plus d'attrait à notre station.
Voilà mes interrogations principales, également partagées par d'autres, au sujet desquelles, je souhaiterai avoir des réponses.
Recevez, Monsieur Le Président, mes meilleures salutations
René Roulet
FLAINE SUPER SKI Sport 2000
Immeuble Aldébaran - 74300 FLAINE

20/02/2019

vote pour le Funiflaine
Je suis pour le projet Funiflaine présenté par le syndicat Funiflaine à 100% , !
Cordialement
Christophe BOUJON
Directeur ESF FLAINE Président Club des Sports de Flaine

20/02/2019

Madame, Monsieur,
J'ai assisté hier soir à la réunion qui ce tenait à Flaine. Je tenais à vous féliciter et vous remercier du travail que vous faites et dont nous les Flainoz serons les premiers bénéficiaires. J'ai essayé a titre professionnel et personnel de relayer votre site que Facebook mais il semblerait que l'icône Facebook ne fonctionne pas. En tous cas je n'ai pas pu partager votre page par ce biais là. De plus, il n'est pas possible non plus de cliquer sur votre adresse de contact ce qui oblige à faire un copier coller de votre adresse. Bien évidemment il ne s'agit que de petits détails, mais je pense qu'ils faciliteraient la communication.
Bien à vous,
Jean-Baptiste Depin L'Agence du Flainoz Immobilier

01/03/2019

Je soutiens le projet

Cordialement
Lionel BAUD
Président BAUD Industries www.baud-industries.com

01/03/2019

Positionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie concernant le projet d'ascenseur valléen « FUNIFLAINE » - Mars 2019

CCI HAUTE-SAVOIE

Positionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie concernant le projet d'ascenseur valléen « FUNIFLAINE » - Mars 2019

—

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie a choisi de participer à la concertation publique organisée par le Syndicat mixte Funiflaine dans le cadre du projet d'ascenseur valléen entre Magland et Flaine (via le col de Pierre Carrée), l'existence d'infrastructures de transport performantes étant une condition essentielle au développement économique des territoires.

Le projet Funiflaine constitue en effet une réponse à trois enjeux principaux :

- Proposer une offre alternative à l'actuelle liaison routière et aux difficultés d'accès à Flaine,
- Conforter l'attractivité touristique du Grand Massif,
- Participer à la réduction des émissions de polluants liés au transport.

Au regard des caractéristiques de la solution proposée, la CCI de la Haute-Savoie considère que ce projet combine performance, développement économique, aménagement du territoire et approche environnementale, en garantissant notamment les fonctionnalités suivantes :

- Faciliter et sécuriser les déplacements des habitants, des touristes et des skieurs, ainsi que ceux des salariés et plus particulièrement des saisonniers,
- Fiabiliser les temps de parcours, y compris pour les marchandises et la petite logistique essentielles à l'activité des entreprises de Flaine,
- Attirer une nouvelle clientèle, grâce à un service de transport innovant et écologique qui « fait sens », notamment pour les jeunes générations,
- Fluidifier et améliorer les conditions de circulation par la route, avec des effets induits en matière d'accidentologie, de bien-être et de déplacements des secours,
- Réduire la pollution par les véhicules, tout en limitant les impacts environnementaux de cette nouvelle infrastructure.

En complément, afin d'éviter les « ruptures de charges », il parait important d'approfondir la réflexion portant sur le transfert des voyageurs entre la gare de Magland (intégrée au réseau du Léman Express) et la station de départ du projet Funiflaine sur le site de Bellegarde, grâce à des modes doux ou des systèmes de transport autonomes.

En synthèse, et compte-tenu de ces différents éléments, la CCI de la Haute-Savoie se prononce favorablement quant au projet Funiflaine.

Courriels d’acteurs politiques

06/02/2019
cabotage , style remontée mécanique entre Flaine et Pierre carrée .
Bonjour Madame, Bonjour Monsieur ,
J'ai assisté à la réunion de présentation du projet à Magland le 4 février .
Ce projet est d'ampleur dans ses dimensions physiques et financières. Un des défis sera probablement de trouver un équilibre économique qui sera directement lié au taux de fréquentation .
Pour aller dans ce sens , je voudrais savoir si le téléphérique sera un seul appareil de Magland à Flaine ou est ce qu'il y aura deux appareils : Magland/Pierre carrée puis Pierre carrée / Flaine ?
Dans le deuxième cas , cela permettra d'adapter la fréquence de fonctionnement de l'un et de l'autre en fonction des besoins . Par exemple , pour le premier tronçon , Magland/Flaine , la fréquence le matin et le soir pourrait être plus importante. Pour le deuxième tronçon , la fréquence pourrait plus être plus élevée en journée pour faire du cabotage , style remontée mécanique entre Flaine et Pierre carrée .
Alors que la version un seul appareil ne permettrait pas cette souplesse d'exploitation .
Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à mon commentaire .
Bien cordialement
Guy-André METRAL
Maire-adjoint de Cluses .

07/03/2019
Le Funiflaine,
Projet innovant et structurant, enjeu de développement économique et social. Par leur soutien, l'Etat, la Région, le département de la Haute-Savoie démontrent l'importance de cette nouvelle vision des accès à la montagne autrement que par la route. En citoyen responsable nous ne pouvons que donner un avis très favorable à ce projet.
Maire de Magland, R. Pouchot

Courriels d’acteurs associatifs

26/02/2019
contribution à la Concertation Funiflaine
Madame, Monsieur
L'ACPAT, Association de Concertation et de Proposition pour l'Aménagement et les Transports s'exprime légitimement pendant cette concertation publique puisque les statuts de l'association permettent d'englober tous les projets en Haute-Savoie et que le nombre d'adhérents dans la Vallée de l'Arve est loin d'être négligeable.
La première réaction de l'ACPAT aurait dû être l'enthousiasme puisque le Funiflaine se veut être un moyen de transport alternatif et non polluant. Il devrait donc faire diminuer le trafic routier. Hélas, il apparaît clairement que, même si le Funiflaine faisait localement diminuer le trafic routier, il le ferait globalement augmenter puisque des projets d'urbanisation dans les stations de Flaine et des Carroz sont sous-jacents. Avec le déplacement du golf de Pierre-Carrée qui va libérer du foncier, nous craignons que le Funiflaine ne soit après tout qu'une caution écolo de vastes projets immobiliers qui ne le sont pas. En effet, chaque projet immobilier fait arriver plus d'automobilistes dans la vallée, donc Funiflaine ou pas, cela générera d'avantage de pollution routière. Sans compter les émissions dues au chauffage et aux chantiers.
Nous serons favorables à ce genre de projet et à une participation de nos impôts à leur financement le jour où ils seront accompagnés d'un engagement à stopper la croissance de la station.
Avec le Funiflaine, les Hauts-Savoyards financeraient ainsi un projet qui n'améliorerait en rien la qualité de l'air dans la vallée, et ce pour une station où les les Hauts-Savoyards payent leur forfait au prix fort contrairement au tours-opérators.
Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre note de cet avis.
Pour le CA de l'ACPAT .

04/03/2019
Utilisateur du funicilaire
Nous attendons avec impatience ce funiculaire qui ira dans le sens de la politique , notre club de vallée à été créé en 1936 , ses membres citoyens de la vallée de l'arve Subissent la pollution . Depuis les années 1970 il transporte ses membres en bus .
Nous espérons vraiment que tous nos politiques vont afin prendre en compte ce besoin vitale afin d'éviter que des milliers de voitures montent dans les stations toute l'annee
Laure Ski club clusien

05/03/2019
Contribution de l'association INSPIRE

inspire
DE L'AIR PUR AU PAYS DU MONT-BLANC

CONCERTATION FUNIFLAINE

L'avis de l'association Inspire - 5 mars 2019

La réalisation d'un ascenseur vallée, dont le but serait, à la fois de desservir un massif alpin et d'offrir aux habitants un service de transports en commun, serait un projet souhaitable et vertueux sur le plan écologique, économique et social en Haute-Savoie.

Un mode de transport pour tous les publics… touristiques !

Dès la 2e phrase du dossier il est énoncé que le projet Funiflaine consiste à "proposer un mode de transport pour tous les publics : habitants, professionnels, saisonniers, scolaires, touristes ou sportifs".

En réalité, le tracé proposé permettra une desserte liée uniquement au tourisme, avec une utilisation possible pour les travailleurs saisonniers de Flaine, les marchandises ou bagages pour la station de Flaine et l'acheminement de tous types de populations touristiques entre la vallée d e l'Arve et Flaine (vacanciers, visiteurs à la journée, scolaires et militaires). Le Funiflaine ne permettra pas aux habitants des Carroz ou d'Arâches d'utiliser ce moyen de transport pour descendre dans la vallée ou se rendre à Flaine.

L'aspect "transport en commun" du projet est réduit à sa plus simple expression et ne répond pas du tout à une demande, qui existe, en faveur de solutions de mobilité quotidienne entre le bas de la vallée de l'Arve et les villages qui la surplombent.

Des fonds publics pour réaliser un équipement touristique ?

Le financement de ce projet est majoritairement constitué de fonds publics provenant du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de la Région et des collectivités locales. Or, sa destination est presque exclusivement liée à l'activité touristique de la station de Flaine. Des fonds publics d'une telle ampleur doivent-ils être consacrés au développement de l'attractivité touristique d'une seule station ? Il est fort probable que les habitants du département préféreraient que cet argent soit dirigé vers des aménagements ou des services de mobilité plus utiles pour les habitants de la Haute-Savoie.

40, chemin du Pierrier de la Croix
74310 Les Houches

ATMOSphère
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE
1% FOR THE PLANET

1

Risque de fuite en avant pour les projets immobiliers en altitude

Le choix d'une station intermédiaire au Col de Pierre Carrée, au lieu d'un arrêt aux Carroz ou à Arâches est un aspect inquiétant. La pression foncière qui va en découler, conduira sans aucun doute à une avalanche future de projets immobiliers dans ce secteur situé à 1 800 m d'altitude. La construction de logements deviendra nécessaire pour l'équilibre économique du Funiflaine, dans son tracé actuel.

Le dossier est clair sur un point, il s'agit développer la station de Flaine. L'idée est régulièrement énoncée dans le dossier de concertation. Le Funiculaire sera "une nouvelle étape de l'histoire de Flaine et de son développement", qui permettra de "renforcer la dynamique de la station, d'attirer un large public et d'imaginer de nouveaux produits touristiques".

Le gros point noir : pas d'accès direct avec le ferroviaire

Le dossier met, à juste titre, en avant le service de train Léman Express, qui va se renforcer dès la fin 2019 et qui permettra enfin à la vallée d'être reliée à Genève, son aéroport et à la clientèle suisse de proximité, friande de transports ferroviaires. Or, et c'est là le plus grand défaut du projet proposé, la gare de départ du Funiflaine ne sera pas en correspondance directe avec le Léman Express. Les utilisateurs du ferroviaire devront prendre une navette ou marcher pendant 600 m, souvent chaussures de ski aux pieds, pour relier la gare SNCF de Magland à la gare de départ du Funiflaine.

Autant dire qu'il s'agit ici du détail qui tue dans l'œuf toute réalité de transport combiné rail / câble pour l'accès à Flaine. Bien peu d'usagers feront le choix d'une solution imposant autant de "ruptures de charge", handicapantes pour l'utilisation des transports collectifs.

L'accès en voiture privilégié

La raison énoncée pour l'implantation de la gare de départ du Funiflaine à 600 m de la gare SNCF est qu'il n'était pas possible de créer un parking autour de la gare existante de Magland. Les promoteurs du projet ont donc choisi de privilégier l'accès au Funiflaine en voiture, en plaçant sa gare de départ au centre d'un parking, plutôt que de privilégier l'accès par le train. Il est tout à fait envisageable de demander aux automobilistes de faire 600 m en navette ou à pied et de favoriser l'accès au Funiflaine par le train, solution de mobilité écologique. La gare du téléphérique pourrait être construite en dessus de la gare, en superposition, comme ceci est régulièrement pratiqué en Suisse.

Peu de réduction du trafic dans la vallée de l'Arve

Le dossier vante aussi la cohérence entre le projet de Funiflaine et le Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve. Sa réalisation permettra effectivement une réduction du trafic véhiculaire touristique, quelques mois par an. Le projet se prive pourtant de réelles possibilités d'amélioration des transports en commun dans la vallée, en n'étant en accès direct avec le ferroviaire et en ne desservant pas les villages des Carroz ou d'Arâches. Le projet n'a clairement pas été conçu dans l'objectif de permettre une diminution du trafic véhiculaire dans la vallée de l'Arve, puisque c'est la solution d'arrivée à Magland en voiture qui est privilégiée. Le trafic dans la vallée de l'Arve restera sans doute sensiblement le même, avec ou sans Funiflaine. Il risquera même d'être augmenté si la station de Flaine connait un important essor.

Oui à un Funiflaine en lien direct avec le rail et pour la mobilité des habitants

Pour que ce projet réponde aux enjeux sociétaux, écologiques et économiques, il faut prévoir :

- Une gare SNCF et de départ du Funiflaine unique à Magland, afin de privilégier l'accès au Funiflaine prioritairement par le train dans la vallée de l'Arve.
- Un arrêt intermédiaire pour desservir les Carroz ou Arâches, afin de permettre aux habitants et étudiants des Carroz ou d'Arâches d'accéder au service ferroviaire de la vallée de l'Arve sans devoir descendre en voiture jusque dans la vallée.

Si ces deux conditions étaient remplies, nous aurions plaisir à donner un avis favorable à ce projet, sans réserve et avec beaucoup de satisfaction.

Une occasion manquée pour la mobilité propre et collective

Le tracé actuel du Funiflaine, sa déconnexion du ferroviaire, son abandon de la desserte locale des Carroz ou d'Arâches, nous poussent à émettre, à regret, un avis défavorable. Le projet tel qu'il est présenté est une occasion manquée d'orienter la vallée de l'Arve et un de ses versants montagneux vers une solution de mobilité collective et propre, en misant sur le ferroviaire et le câble, deux modes de transports peu émetteurs de polluants de l'air et de gaz à effet de serre.

3

08/03/2019

Contribution de l'association Nature et Environnement en Pays Rochois

NATURE ET ENVIRONNEMENT en pays rochois

Nature et Environnement en Pays Rochois 99 rte des Crêts de Fessy 74800 ARENTHON
Membre du réseau Air et contributeur à l'élaboration du PPA2
Courriel : natenv74@gmail.com

Le 08/03/2019

Objet :Concertation Funiflaine

Notre association souhaite faire les remarques suivantes :

L'itinéraire : Ce projet ne correspond pas à un véritable projet
1) de transport public destiné à transporter :
- les actifs de Flaine, touristes et skieurs,
- les 15000 lits des Carroz et des habitants,
- le fret ,
2) pour desservir deux domaines skiables Les Carroz et Flaine,
3) pour favoriser l'échange (culture, travail, lien social..) entre les deux stations.

Liaison gare Sncf et gare Funiflaine :ce projet déconnecté de la gare Sncf n'assure pas une liaison pratique, permanente et respectueuse de l'environnement (mise en place de navettes électriques ou au gaz toute l'année souhaitable).

Environnement : ce projet ne doit pas conduire au bétonnage et à de la promotion immobilière du secteur de Pierre Carrée, ce secteur doit être préservé pour des activités hors remontées mécaniques (ski de fond, raquettes, golf…).

Réduction de la pollution de l'air : Votre argument de la réduction de la pollution dans l'esprit du PPA2 sera d'autant plus pertinent si l'itinéraire dessert les Carroz.

Questions sans réponses : Divers sujets abordés en réunions publiques et ateliers sont restées sans réponses claires :
- Fret : comment va s'organiser le transport en télécabine des aliments à risques (surgelés, viande…) et la réception des marchandises ?
- Les camions seront-ils interdits de route ?
- Le budget de la construction du Funiflaine non sécurisé (risque d'explosion des coûts),
- Absence de budget prévisionnel d'exploitation
- Quid du coût de ticket ?

Conclusion : Ce projet, en l'état, va absorber des financements publiques qui ne seront plus utilisables pour le développement de transport en commun au quotidien des habitants dans toute la vallée (feuille de route prévue au PPA2) alors qu'il existe une très grande attente de la population sur tout le trajet du Léman Express et pas seulement à Magland.
Un trajet desservant Les Carroz justifierait mieux un tel coût.

La présidente, Christine Suard

08/03/2019

Contribution de l'association flainoise

Document élaboré avec l'Association « Les Amoureux des Carroz ».

Vendredi 8 mars 2019

Avis dans le cadre de la concertation sur le projet Funiflaine

Nous rappelons ici de façon synthétique notre vision du projet actuel.

Choix du tracé.

Pour nous, ce projet est de façon principale une remontée mécanique d'accès à un Domaine Skiable, et donc ni un Ascenseur Valléen, ni un Transport Public, ce qui pose un problème de contexte légal des subventions.

Nous ne sommes pas convaincus par l'offre de transport des piétons, soit en tant que mobilité touristique, soit en début ou fin de séjour avec bagages.
- premier point, seule une desserte des Carroz apporterait la satisfaction de besoins de mobilité, au plan touristique et Domicile-Travail, pour les Flainois, les Carroziens, et améliorerait aussi l'impact du projet et le bilan d'exploitation. Nos familles (pour les non-résidents) ne viendront jamais en Funiflaine en été s'il n'y a pas de gare aux Carroz. Pour l'hiver c'est incertain.
- 2ème point, seule une organisation de la gare de Flaine assurant une arrivée quasi-directe dans le centre de la station, serait gérable. Elle donnerait le choix entre un trajet à pied vers une part importante des commerces ou résidences, et l'utilisation de navettes pour les lieux les plus éloignés. Cette arrivée au centre de la station devrait pouvoir se faire avec un chariot à bagage (depuis la descente du train ou le parking auto), afin de limiter l'appel à un service de conciergerie (valable uniquement pour les résidences) et de limiter le nombre de navettes.

Le choix de navettes augmenterait de façon importante le temps de trajet des passagers à pied surtout en heure/période creuse.
Nous craignons le scénario où les familles viendront en voiture déposer leurs bagages chez eux (parking couvert), et iront ensuite garer la voiture à Magland, tout à fait contre productif pour le trafic routier. L'existence ou non de ce scénario viendra du prix, du transfert de bagages, et de la régulation ou non de la route.

L'absence de gare intermédiaire au niveau des Carroz ou des Molliets rendra très difficile toute régulation du trafic de la route aux Carroz. On ne pourra pas dire aux conducteurs « allez prendre le Funiflaine à Magland ».

La gare de Pierre Carrée n'est pas justifiée si on respecte le principe ci-dessus.
L'objectif du Funiflaine de faciliter l'échange des skieurs entre Flaine et le massif serait tout aussi bien réalisé avec une gare intermédiaire aux Molliets ou aux Carroz, et cela sans besoin de la télécabine supplémentaire annoncée par le maire d'Arâches. Avec un supplément de longueur du Funiflaine de 750m et 1 ou 2 pylônes de plus, ce projet est globalement nettement moins cher que celui du Syndicat.

Dans le projet actuel, il est prévu de faire le dispatching des piétons à partir de navettes, entre le P1 et Pierre Carrée (on peut difficilement imaginer des gares plus excentrées à Flaine). Dans ces conditions, la capacité des navettes mises en œuvre rend également inutile la gare de Pierre Carrée, même en dépannage pour le retour au massif.

En tout cas, un Ascenseur Valléen n'est pas là pour faire du dispatching à l'intérieur d'une station.

Page 1 Avis des Associations. Concertation sur le Funiflaine.

Gestion des espaces
Les aménagements prévus, dans le cadre du Funiflaine et de projets communaux, vont conduire à la disparition d'un espace sport/nature à Pierre Carrée. On peut y pratiquer en hiver le ski de fond et la marche en raquettes sur des pistes sécurisées, le seul endroit autorisé à Flaine, et pratiquer le golf l'été.
Le Funiflaine va entraîner une diminution de l'espace touristique de la station.
Cette diminution va conduire la station à être pratiquement à 100 % un Domaine de Ski Alpin, à rebours des attentes des clients, et interdira de leur proposer des activités alternatives lorsqu'on ne pourra pas les accueillir sur les pistes de ski, trop chargées.

Nous sommes atterrés par l'emprise du système de transport en projet. Il est destiné en priorité à réduire le trafic automobile, ce qui doit libérer des places de parking, et les infrastructures devraient majoritairement s'en tenir à des parties de parkings désaffectées.

Choix du type de remontées mécaniques
Le choix a été signifié dans le dossier, sans justification. Il est très important à plusieurs titres :
- le prix de construction et d'entretien,
- la capacité de transport (personnes, fret), distance entre pylônes, restriction en hauteur de survol, tolérance au vent.
- l'impact sur le paysage.

Le projet Funiflaine réalisé avec un TC monocâble aurait été différent.
En tout cas la réduction de prix serait répercutée sur le prix du billet, et le rendrait beaucoup plus attractif.

La nouvelle installation entre Orelle (800m) et Cime Caron (3200m) en 2 tronçons (qui n'a pas le label d'Ascenseur Valléen, en absence de SCOT) va être réalisé à partir de cette année avec des Télécabines Mono-câbles, pour un prix de 40 M€. Son ampleur est le double de celle du Funiflaine.

Le maître d'ouvrage met en œuvre des astuces pour limiter les inconvénients, par exemple les cabines du 2ème tronçon, avec moins de passagers, seront lestées pour en améliorer la résistance au vent (il faut changer de cabine à mi-parcours).
Il nous semble important d'analyser cette voie.
« Le mieux est le mortel ennemi du bien ! » (Montesquieu)

Aspect exploitation. On comprend que tout ne soit pas connu sur ce point, mais on pourrait au moins avoir des objectifs. Or ceux-ci sont méconnus, aussi bien en capacité de transport horaire ou annuelle, qu'en horaire et jours d'exploitation.
On sait évaluer approximativement le coût de l'exploitation, cela permettrait d'avoir une idée sur la faisabilité d'une exploitation équilibrée.
Il semble bien y avoir un consensus sur le fait que l'exploitation seule ne puisse pas être équilibrée, et qu'il faudra faire appel aux Résidences et au Domaine Skiable.
Cela se comprend très bien si c'est fait dans la clarté, afin de gérer dans la transparence les difficultés qui pourraient survenir.
Il y a un point d'interrogation important au niveau des parkings. Si le projet fonctionne de façon satisfaisante, le délégataire devra construire de nouveaux parkings, et en amortir le coût sur la billetterie. L'impact pourrait être significatif.

Page 2 Avis des Associations. Concertation sur le Funiflaine.

Réflexion sur les tracés.
Liste des tracés évoqués durant la phase de concertation, par longueur de câble croissante.

	Tracés	Commentaires
1	Magland–Les Carroz–Flaine P3 Câble 5435 m 5 pylônes	Le plus court de tous. Arrivée en Zone Rouge. Dérogation refusée par la Préfecture en raison de l'existence du tracé 3 (qui pourtant offre moins de services).
2	direct Magland–Flaine P1 Câble 5532 m 6 pylônes 2ème branche possible direct Magland-Les Carroz Câble 1475m 2 pylônes.	Très rapide en absence de gare intermédiaire entre Magland et les deux destinations principales qui seraient Les Carroz et Flaine. Passer à Magland entre Flaine et Les Carroz peut sembler bizarre mais n'est pas un inconvénient significatif. Si on inclut la 2ème branche, le tracé est le plus long.
3	Projet actuel du Syndicat Magland–Pierre Carrée–Flaine P1 Câble 5620 m 6 pylônes	Survol d'une zone avalancheuse avec un lourd historique. Nous pensons qu'un pylône est nécessaire, et que la Préfecture appliquera la même règle que pour le tracé 1 car il y a les tracés alternatifs 2 et 4. Nous notons que sur le parking P3, la zone rouge s'étend environ 150m plus bas en dénivelé que les avalanches constatées. Il y a probablement une impossibilité absolue de poursuivre ce projet.
4	Magland–Les Molliets–Flaine P1 Câble 6386 m 7 ou 8 pylônes	Moins cher pour la collectivité que le projet actuel avec la suppression de la Télécabine Molliets-Pierre Carrée qui n'est plus utile. Le Département et/ou la Région sont également en partie financeurs de cet autre TC, raisonner en coût global a d'autant plus de sens.

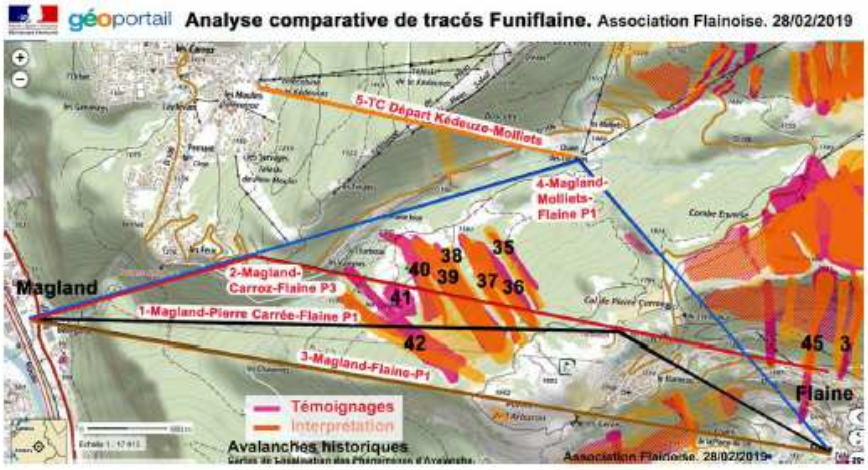

Page 3 Avis des Associations. Concertation sur le Funiflaine.

Déroulement de la phase de concertation.
Il y avait peu d'éléments techniques sur le projet.
Il y avait bien peu d'écoute et beaucoup d'inexactitudes dans les réponses faites aux demandes de changement.

Exemples :

Critique : La gare aux Carroz crée un détour, on augmente le temps de parcours.
Réponse. C'est faux, c'est le plus court de tous les trajets. C'est même plus court que le direct Magland – Flaine P1 en raison du relief et de la position centrale de la gare de Flaine. Nous avons encore entendu cette affirmation trompeuse il y a quelques jours sur 8MontBlanc.
Critique de notre projet arrivant au P3, en zone rouge, en raison des risques d'avalanche. **Et en réponse à une question** : « Il n'y a aucun risque lié aux avalanches sur la montée à l'Arbaron ! »
Réponse. Notre tracé arrivait au P3 en un lieu ou il n'y a jamais eu d'avalanche répertoriée, qui depuis l'avalanche de 1935 (proche) a été sécurisé par une forêt, des paravalanches, et est géré en cas de risque d'avalanche. Le tracé du Syndicat est pour nous bien plus risqué. Sur une longueur d'au moins 1100m qui nécessitera à notre avis au moins un pylône, le tracé survole une zone avalancheuse particulièrement active avec 4 avalanches répertoriées dans le rapport du PPRNa d'Arâches, 10 chalets endommagés ou détruits, 1 décès. L'accès aux pylônes par le personnel posera aussi un problème en hiver en raison du risque important d'avalanche de la zone. Il n'y a pas pour l'instant de règlement du Plan de Prévention des Risques Naturels, car cette zone est inconstructible, mais elle sera certainement classée « zone rouge ». Il est étrange que le Maire d'Arâches, présent, ne soit pas intervenu. Il connaît parfaitement l'historique des avalanches sur la commune, et il est étrange aussi que le Syndicat ignore cette situation ! Notre compréhension est que la vision des risques d'avalanche au sein du Syndicat est à géométrie variable selon les tracés.
Critique sur la disponibilité du foncier dans la zone des Feux. **Réponse**. C'est un terrain communal !
Déclaration. Le Projet du Syndicat minimise les pylônes dans la combe de Flaine. Ainsi, il n'y aura pas de pylône entre Pierre Carrée et le parking P1. **Réponse.** Il nous semble que l'auteur cette déclaration n'a pas regardé le relief de cette liaison, avec une proéminence au milieu de la descente, sous les Terrasses d'Hélios.

Nous pourrions encore citer d'autres points.

Conclusion. Nous sommes opposés au projet présenté durant cette phase de concertation, sauf modification de tracé, et éclaircissement des capacités de transport à différents niveaux.

Accès aux documents communs aux deux associations .
Durant le week-end, nous allons ranger sur le site internet de l'Association Flainoise les différents documents diffusés depuis le mois d'octobre 2018 qui pour beaucoup sont toujours d'actualité.
Nous y ajoutons une description du tracé Magland-Molliets-Flaine qui n'a pas été diffusée jusqu'à maintenant.
http://associationflainoise.fr/

Page 4 Avis des Associations. Concertation sur le Funiflaine.

Courriels d'habitants

30/01/19

Madame, Monsieur,
Je viens par ce message montrer mon approbation et mon soutien à la proposition des associations Flainoise et Les Amoureux des Carroz dans leur demande de modification du tracé du Funiflaine pour créer une gare aux Carroz il est très important de relier les deux stations voisines Flaine et les Carroz. Que ce beau projet soit bien pensé, pour que chacun l'utilise facilement tout en respectant notre nature et notre patrimoine.
Agnès Ducrue

30/01/2019

Madame, Monsieur,
Parisien originaire de Samoëns et passionné de montagne, d'environnement et du Grand Massif, j'observe à distance et avec attention le projet de Funiflaine.
Je me suis félicité rapidement dès le lancement de ce projet et surtout des objectifs clairement annoncés qui mettaient significativement en avant plusieurs éléments vertueux tels que:
- une finalité de transport public pour acheminer les travailleurs et saisonniers quotidiennement vers les stations;
- une réduction de la circulation sur la route d'accès aux Carroz et à Flaine
- un objectif environnemental via la réduction de la pollution liée à la circulation routière sur cet axe,
- un renforcement de l'attractivité touristique des stations des Carroz et de Flaine pour les vacanciers ou skieurs à la journée.
Il se trouve que le projet de tracé dont j'ai pu prendre connaissance a retenu toute mon attention et a suscité chez moi une certaine réflexion, voire incompréhension.
De ma compréhension, ce projet de tracé irait directement à Flaine avec pour seule gare intermédiaire, le Col Pierre Carrée. Si un tel tracé devait être retenu sans passer par la station des Carroz, pourrait-on sérieusement soutenir que les objectifs énoncés ci-dessus sont respectés ?
Le cas échéant, ce téléporté deviendrait sans aucune utilité pour les vacanciers ou skieurs à la journée souhaitant se rendre aux Carroz. Il en serait de même pour les saisonniers et travailleurs se rendant quotidiennement aux Carroz depuis la vallée. idem pour les saisonniers et travailleurs de Flaine qui logent aux Carroz.
Par ailleurs, l'emplacement de la gare d'arrivée à Flaine au niveau du P1 me semble confirmer que la seule finalité de ce projet est d'acheminer des skieurs jusqu'à Flaine. Ce lieu est en effet extrêmement mal situé pour un piéton voulant aller travailler à Flaine ou se rendre avec ses bagages à son logement.
Ce projet de tracé n'est à mon sens en aucun cas en adéquation avec les objectifs annoncés sauf à ce que l'on ait décidé de construire un simple ascenseur à skieurs vers Flaine, ce qui, le cas échéant me semble être proposé à coût prévisionnel démesuré par rapport à des projets équivalents en Europe.
Je n'ai évidemment pas connaissance des contraintes juridiques, techniques et topographiques qui doivent être prises en compte et qui peut-être, justifient ce tracé. Mais en faisant abstraction de ces éventuelles contraintes, il m'apparaît évident et de pure bon sens que ce téléporté devrait envisager une gare intermédiaire aux Carroz.
Espérant que cet avis pourra retenir votre attention et contribuer à la réflexion générale, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.
Vincent Dusaugey

31/01/2019

Veuillez trouver ci-dessous mon avis concernant le projet actuel présenté du Funiflaine. Le projet est trop orienté ski et néglige significativement la finalité de transport public. Une gare intermédiaire à Pierre Carré avec éventuellement une piste et une autre remontée entre le col et les Molliets ne s'inscrit que dans une finalité "ski". Elle n'apporte rien aux piétons, touristes ou travailleurs qui souhaitent se rendre aux Carroz et ne répond pas à l'un des objectifs largement mis en avant dès l'origine à savoir, limiter le transport routier sur l'axe Magland/Arrache/Flaine
Cette gare à Pierre Carrée ne sert à rien, personne n'y habite. De plus, cette gare inutile condamne le golf de Flaine qui est un atout majeur pour Flaine.
En modifiant le tracé actuel et en prévoyant une gare aux Carroz et une arrivée au parking P3 de Flaine:
- on dessert véritablement les 2 Domaines Skiables de la commune.

- on permet aux 600 personnes qui viennent travailler chaque jour à Flaine, depuis Les Carroz, Arâches et La Frasse, de faire la partie pénible du trajet sans polluer et en toute sécurité.
- on conserve la zone d'activité de Pierre Carrée, qui assure ski de fond et raquettes tout l'hiver, du golf en été. Cette zone doit être préservée, étendue et son activité sportive développée.
- on offre un accès réciproque aux animations et infrastructures touristiques de Flaine et Les Carroz et donc une vraie valeur ajoutée aux 2 stations.
Merci d'organiser cette concertation, Bien à vous,
Simone Beli

03/02/2019

Bonjour,
Veuillez trouver ci-dessous mon avis concernant le projet actuel présenté du Funiflaine.
Le projet est trop orienté ski et néglige significativement la finalité de transport public ainsi que d'autres aspects importants du développement de Flaine et de la région.
Une gare intermédiaire à Pierre Carré avec éventuellement une piste et une autre remontée entre le col et les Molliets ne s'inscrit que dans une finalité "ski".
Elle n'apporte rien aux piétons, touristes ou travailleurs qui souhaitent se rendre aux Carroz et ne répond pas à l'un des objectifs largement mis en avant dès l'origine à savoir, limiter le transport routier sur l'axe Magland/Arrache/Flaine
Cette gare à Pierre Carrée ne sert à rien, personne n'y habite. De plus, cette gare inutile condamne le golf de flaine qui est un atout majeur pour Flaine dans l'optique d'un développement hors période de ski.
En modifiant le tracé actuel et en prévoyant une gare aux Carroz et une arrivée au parking P3 de Flaine:
- on dessert véritablement les 2 Domaines Skiables de la commune.
- on permet aux 600 personnes qui viennent travailler chaque jour à Flaine, depuis Les Carroz, Arâches et La Frasse, de faire la partie pénible du trajet sans polluer et en toute sécurité.
- on conserve la zone d'activité de Pierre Carrée, qui assure ski de fond et raquettes tout l'hiver, du golf en été. Cette zone doit être préservée, étendue et son activité sportive développée.
- on offre un accès réciproque aux animations et infrastructures touristiques de Flaine et Les Carroz et donc une vraie valeur ajoutée aux 2 stations.
Merci d'organiser cette concertation,
Bien à vous,
Erwin Verstrepen

03/02/2019

Bonjour,
Merci de votre réponse.
Aura t'on la possibilité de rejoindre directement le Petit Massif depuis FUNIFLAINE pour les remontées « Molliets, Le Lac, Tourmaline Grands Vans, Vernant » avec le forfait petit massif ?
Je reste dans l'attente de votre réponse.
Veuillez accepter, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations,
Yves-Guy Grangier

03/02/2019

Monsieur Marc IOCHUM, Maire d'Arâches-la-Frasse, vice président du syndicat mixte, peut-il influencer afin que FUNIFLAINE desserve aussi bien le petit Massif : Les Carroz, Morillon, Samoëns, que le Grand Massif (Flaine) avec des forfaits différenciés ?
Pourquoi les Communes de Morillon, de Samoëns et de Sixt-Fer-à-Cheval ne sont-elles pas parties prenantes du Syndicat mixte pour FUNIFLAINE ?
Si nous voulons démarrer notre journée de ski de piste depuis le télésiège des « Molliets » (Petit Massif), nous devrons monter en voiture.
Pour démarrer notre journée depuis le télésiège « Le Lac « , pourrons-nous nous y rendre à ski depuis le « Col Pierre Carrée » et y retourner en fin de journée pour redescendre à Bellegarde avec FUNIFLAINE ?
A mon avis, la voiture resterait encore indispensable.
Avec votre projet, la Vallée de l'Arve continuerait d'être impacté négativement, si nous ne pouvions pas avoir le choix de notre départ en télésiège du Petit Massif : Les Carroz, Morillon, Samoëns, car la voiture resterait alors indispensable. Merci de votre réponse.

04/02/2019

Donner mon avis sur ce projet, en tant que contribuable residant à Araches la Frasse , route des Nants.
Je trouve très dommage que la station des Carroz soit écartée de ce projet et scandaleux qu'elle participe financièrement à ce projet Funiflaine qui l'exclue du trajet… Pourquoi ne pas faire payer aussi Morillon et Samoëns… Une gare intermédiaire en haut de la Kédeuze diminuerait le nombre de véhicules dans le centre des Carroz et une autre gare aux Laÿs optimaliseraient le parcourt au profit des habitants et estivants de Taninges, Chatillon, Saint Sigismond, La Frasse, Araches, et Les Carroz; qui sont les grands perdants du projet actuel….
Gérard Desoize

05/02/2019

Je viens de prendre connaissance du projet, fichier joint et voici mon sentiment.
Le tracé bleu me semble complètement aberrant puisqu'il ne dessert pas les Carroz. Le tracé rouge me semble plus en adéquation avec notre préoccupation écologique puisque en plus de proposé une solution au skieur il permettra aussi aux habitants aux saisonniers d'accédé aux 2 stations.
l'argent public doit être optimisé et ne doit pas servir uniquement les intérêt particulier de Flaine .
Si le tracé bleu est retenu ce serait une très grosse erreur et tout bonnement un scandale.
bien à vous
Thomas Hutin

06/02/2019

Bonjour,
J'ai récemment pris connaissance du projet funiflaine Voici mes remarques :
Le tracé avec une gare d'arrivée à Pierre Carrée ne me semble pas répondre aux préoccupations écologiques du moment En effet cette configuration ne permettra pas de réduire significativement le trafic routier, seules les personnes allant à Flaine pourront y trouver un intérêt Du coup on peut s'interroger sur la rentabilité d'un tel équipement L'autre aspect concerne l'utilisation de l'espace naturel de Pierre Carrée qui perdait son golf et son espace nordique Une gare intermédiaire aux Carroz pourrait limiter au mieux le flux de voitures Cela permettrait aussi une plus grande utilisation par les locaux et saisonniers On peut espérer qu'une bonne fréquentation contribue à des tarifs attractifs En conclusion j'ai l'impression que ce projet en l'état n'est destiné qu'au développement touristique et tout particulièrement au domaine skiable alpin En espérant que ma petite réflexion puisse avec d'autres contribuer à la modification de ce tracé Bien cordialement.
Bruno Choron

06/02/2019

Bonjour, Veuillez trouvez ci-dessous mon avis concernant le projet actuel présenté du Funiflaine.
Le projet néglige significativement la finalité de transport public.
Il ne répond pas à l'un des objectifs largement mis en avant dès l'origine à savoir, limiter le transport routier sur l'axe Magland/Arrache/Flaine
En modifiant le tracé actuel et en prévoyant une gare aux Carroz et une arrivée au parking P3 de Flaine:
- on dessert véritablement les 2 Domaines Skiables de la commune.
- on permet aux 600 personnes qui viennent travailler chaque jour à Flaine, depuis Les Carroz, Arâches et La Frasse, de faire la partie pénible du trajet sans polluer et en toute sécurité.
- on conserve la zone d'activité de Pierre Carrée, qui assure promenades, ski de fond et raquettes tout l'hiver, du golf en été. Cette zone doit être préservée, étendue et son activité sportive développée.
- on offre un accès réciproque aux animations et infrastructures touristiques de Flaine et Les Carroz et donc une vraie valeur ajoutée aux 2 stations.
Merci d'organiser cette concertation,
Bien à vous,
Catherine Branckotte

06/02/2019

Tracé
Il est impensable de penser que seul serait desservi Flaine par le porteur depuis Magland.L'argent investi doit être au bénéfice de toute la population, Flaine et les Carroz.Il faut aussi agir pour que soient classés les lieux de Pierre Carrée pour empêcher toute construction future dans ce lieu privilégié. De même il faut envisager un système de navettes électriques pour les transferts des passagers.
Stop à la course et à l'urbanisation de la montagne. Il y a suffisamment de lits sur les 2 stations. Stop

à l’escalade : plus de lits, plus de remontées, plus de lits , plus de remontées. Il faut savoir s’arrêter dans les équipements et faire avec ce qui existe. La vie en montagne doit rester viable. Le progrès c’est aussi de donner aux gens un cadre de vie agréable.
Pierre Martin

07/02/2019

Questions sur le projet Funiflaine

Madame, Monsieur,
Je me présente : Gabriel Merlot, retraité, résidant à Cluses, je suis sportif, essentiellement skieur de fond , je pratique occasionnellement le ski Alpin.
J'étais à la réunion publique de Magland du 4 février, mais n'ayant pas pu assister aux débats jusqu'à la fin je n'ai pas pu poser de question.
Remarques : le taux d'enneigement et la durée de la saison de ski ayant tendance à baisser régulièrement depuis 15 ans, à long terme, on peut se poser la question de la réelle de rentabilité d'une telle dépense. Vous avancez l'argument de la réduction de la pollution atmosphérique certes , mais cela n'empêchera pas les skieurs locaux de monter à Flaine en voiture surtout si le coût de journée "forfait ski -ascenseur et parking" s'avère important. A la réunion, aucun chiffrage n'a été avancé sur ces coûts. Ce moyen de transport rapide va attirer davantage de skieur sur le domaine de Flaine qui s'en trouvera peut-être saturé en période de vacances, d'où plus de risques d'accidents et une désaffection de certains amateurs de vitesse vers d'autres stations moins encombrées.
Par ailleurs, à qui va le plus profiter cette réalisation ? au Genevois et aux habitants du bassin Annemassien, moins concernés par le coût de réalisation que les habitants du canton de Cluses.
1ere question : Je suppose que ce projet actuellement en discussion n'est pas encore validé . Quand ce projet sera -t-il validé , s'il est validé?
2nde question :Vous avez chiffré cet investissement à 76 millions d'euros répartis entre les différents partenaires publics et privés. Ce projet Funiflaine va normalement avoir des répercussions sur le budget des communes de la 2C C AM.Pouvez vous me dire quel sera l'impact de cette réalisation sur le taux d'augmentation des impôts locaux des communes concernées ? Et durant combien d'années les budgets locaux seront-ils impactés par le coût de cet investissement conséquent ?
3me question : Quand et comment seront nous informés des résultats de cette concertation?
Je vous remercie de bien vouloir répondre à mes questions et vous adresse Madame , Monsieur mes salutations distinguées.
Gabriel Merlot

09/02/2019

Funiflaine aux Carroz

Il le semble important de profiter du funiflaine pour creer une liaison directe les carroz / flaine. Avec un depart des carroz à l entrée de la station afin d eviter le nombre trop important de vehicules traversant le village pour se garer au parking de la kedeuze.
Frédéric Prenot

17/02/2019

1/ peut on connaître l'implication financière de la communauté de communes dans la réalisation et l'exploitation de cette installation ??
2/ est Il normal qu'un tel investissement soit pris en charge par la collectivité alors que flaine est une station privée et que cela va penaliser les stations du pays du Mont-Blanc ??
Merci pour vos réponses
André Betemps

18/02/2019

Bonjour
J'étais à la réunion de concertation du 11 aux Carroz et je vous remercie de l'avoir organisée car c'était très intéressant .
Je me présente. J'ai 78 ans et suis retraité. Je suis aux Carroz depuis 40 ans.
Mon objectivité est totale car je n'ai aucun intérêt financier, commercial, immobilier, et même de ski (remontées mécaniques gratuites).
Cela étant posé , je vous demande pourquoi avoir organisé aux Carroz une telle réunion ?
En effet à Magland et à Flaine je comprends car ils sont directement concernés par le Funiflaine. Mais aux Carroz on verra seulement les câbles et les cabines au loin et c'est tout ?
Une réunion pour seulement confirmer que les Carroz sont laissés pour compte et mis sur la touche, c'est très courageux de votre part.

Monsieur le Maire des Carroz a pour objectif de créer Les Carroz 1500 aux Molliets. C'est très bien (sauf que cette année il n'y a plus de navette entre les Molliets et les Carroz centre).
Alors pourquoi le Funiflaine ne s'arrêterait-il pas aux Molliets ?
Avec l'économie réalisée (environ 8 Millions d'euros) par l'abandon de la liaison prévue entre les Molliets et Pierre Carrée, la construction d'une gare Funiflaine aux Molliets est possible. Il suffirait que la commune d'Arâches rajoute cette somme au 1,5 Millions prévus au budget de Funiflaine soit 9,5 Millions. Le budget total de Funiflaine serait alors de 76+8 soit 84 Millions d'euros avec une gare supplémentaire et une remontée mécanique de moins . Et on serait à budget constant.
Dans cette hypothèse les avantages généraux du Funiflaine s'appliqueraient aussi aux Carroz : transports de marchandises, déchets, évacuations sanitaires, sécurité en cas de coupure de la route, évacuation rapide et fiable en cas de crise majeure, etc....
Le Funiflaine permettrait ainsi une connexion avec les deux domaines de ski : les Carroz et Flaine.
Dans le cas contraire aucun accès au domaine skiable des Carroz ne pourra se faire via Funiflaine.
Quant à la rentabilité : pourquoi se priver de la clientèle touristique des Carroz (20000 lits) ainsi que celle des services hors ski : scolaire, travailleurs sans voiture, journaliers, travailleurs de la vallée (dans les deux sens), etc....
Quel retour sur investissement est prévu ? 5, 10 ,15 ans ou plus ?
Est ce que le gestionnaire fera ses prix avec l'amortissement total ou seulement le sien soit 16 Millions ? Dans ce dernier cas les 60 millions seront à la charge du contribuable à vie car jamais amortis.
Vous connaissez le coût total de l'investissement, le coût de fonctionnement, le nombre de passagers transportés, pourquoi ne pas nous donner un prix moyen prévisionnel du ticket ?
L'étude de marché doit donner tous ces éléments je pense.
Mais où sont tous ces éléments ? Existent-ils ?
Si vous considérez le Funiflaine comme un service public c'est qu'il peut donc être déficitaire car beaucoup le sont (prix du ticket de métro à Paris par exemple sans rapport avec son coût réel). Mais qui dis public, dis pour tout le monde, vous ne pouvez pas mettre de coté les Carroz. D'autant plus que les Carroz, c'est à dire moi, mes enfants et petits enfants paieront à vie la note à travers les impôts communaux, de la communauté de communes, du département, de la région, sans pouvoir profiter de Funiflaine.
Cette installation sera déficitaire et alors !, si elle est utile à tous (les Carroz inclus). Dites le nous ! 90% des piscines en France sont déficitaires, elles sont utiles et existent quand même. L'école, la justice, l'armée, les hôpitaux sont ils rentables ?
Un peu plus de transparence éviterait certainement que tout le monde se fasse de fausses idées en fonction des bruits qui courent. Le concret il n'y a rien de mieux pour faire taire les fausses nouvelles.
On n'est pas dans une démocratie dictatoriale, car vous êtes élus mais vous devez tenir compte des besoins de vos électeurs.
Une concertation publique organisée par la mairie (RIP ou RIC) des 2000 habitants de la commune serai une très bonne solution, même si les propriétaires des 86% des résidences secondaires ne peuvent pas voter officiellement aux Carroz (c'est la loi).
Bonnes réflexions.
Pierre Guironnet

19/02/2019

Contre le projet du Funiflaine

Bonsoir
-le grand massif est déjà saturé alors pourquoi vouloir toujours plus de personnes et de lits froids 11 mois sur 12
-Avec le réchauffement climatique il est trop tard pour ce projet
-Pourquoi encore rajouté des pylones sur le paysage déjà bien abimé,il n'est vraiment agréable de ce promener sur ce domaine l'été, nous croisons plus que des bulldozers et des pelles mécaniques ==> les fleurs ont disparues et ne repousseront pas
-Ce transport n'évitera pas de faire monter les cars ,les camions de livraisons ...
-Pourquoi tous les contribuables de la vallée devraient ils payer un investissement qui va profiter qu'à des sociétés privées et à des touristes alors dans la vallée il manque des hopitaux ,des logements pour accueillir des personnes agées ou à mobilités réduites...Ecoles (Depuis déjà plusieurs années les écoliers de morillon continuent de poursuivre leur scolarité dans des algécos alors que le grand massif continue d'investir dans des lits froids et de détruire tous les paysages)
En conclusion: Stop au matracage et à l'exploitation de la montagne Cordiales Salutations
Pascale Rubin

19/02/2019

Réunion de concertation au Carroz du 11 février 2019
Bonjour,
J'ai assisté à la réunion de concertation qui s'est tenue le 11 février aux Carroz (Arâches-La Frasse). Au cours de cette réunion, certains ont pu formuler leurs demandes, leurs craintes et les réponses ont été claires et argumentées.
Une des demandes principales concerne le tracé. En effet, les habitants des Carroz auraient souhaité qu'il y ait une gare au sein du village, ce qui est légitime. Ils se sentent d'autant plus frustrés que c'était envisagé dans les projets précédents.
Mais voilà, ce tracé initial, au-delà des problèmes techniques à résoudre, amenait le projet à un tel coût qu'il était irréaliste au niveau financier. Et il ne voyait donc pas le jour…
Comme bien souvent, il faut faire des concessions pour qu'un projet, surtout de cette ampleur, puisse être réalisé.
Au-delà de ces points, je n'ai pas ressenti de formelle opposition au projet.
Suite à la réunion, j'ai eu l'occasion de parler avec de nombreux participants, de ceux qui ne se sont pas exprimés. La plupart étaient favorables, voire très favorables au projet.
En conclusion, j'ai trouvé cette réunion globalement très encourageante pour la Funiflaine.
De mon côté, habitant de Cluses, j'attends avec impatience que ce projet voie le jour. Il aura des répercussions très bénéfiques au développement de la vallée, tout en limitant sa bête noire : la pollution. Bien cordialement
Pierre Vuarchex

20/02/2019

Proposition de Funiflaine
Bonjour, Je suis propriétaire d'un appartement de vacances à Flaine et je souhaite en savoir plus sur la proposition Funiflaine. J'ai lu la proposition sur le site Web de la Funiflaine, mais j'aimerais savoir s'il est prévu d'améliorer les remontées mécaniques et de créer des pistes de ski supplémentaires à Flaine pour faire face à la journée supplémentaire que l'ascenseur apportera à la station. Comment puis-je enregistrer mes opinions sur la proposition? Cordialement
Gavin

20/02/2019

Propriétaire à Flaine depuis plus de 40 ans, je soutiens ce projet de téléphérique au départ de Magland.
Moins de voitures en station et moins de pollution !
Eté comme hiver.
Qui pourrait, le plus efficacement, lancer une pétition en ligne (réseaux sociaux et par mails) ou sur place, pour mobiliser le maximum de participants positifs !
Jean Vahlas

21/02/2019

Bonjour, En tant que moniteur de ski sur la station de flaine et habitant dans la vallée je suis favorable au projet funiflaine.
En effet au delà du côté pratique d'une liaison directe par câble, l'enjeu écologique est énorme. Il faut limiter le nombre de véhicule sur cette route qui est un goulet d étranglement au carroz car cela est devenu ingérable et cause beaucoup de problème et de mécontentement vis à vis de notre clientèle
Cordialement
A. Cavet

21/02/2019

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un appartement à Flaine, station que je connais depuis sa création il y a 50 ans. J'ai assisté à la séance de concertation du 18 février, qui m'a beaucoup déçu. En effet :
- L'absence de business plan fait qu'on ne sait absolument pas où on va. Les nombreuses questions sur le prix des billets du futur Funiflaine en témoignent. Il ne suffit pas de proposer une alternative écologique largement subventionnée par la région, le département et la commune pour en garantir le succès sur le plan économique.
- Aucun chiffrage des avantages n'a été proposé : combien de camions et de car, combien d'automobiles en moins sur la route qui mène à Flaine ? Qu'est ce que cette réduction espérée du trafic représente en terme d'émission de particules fines et de bilan CO2 par rapport à la situation actuelle de la vallée de l'Arve ? Je crain que ce soit tout à fait marginal par rapport à la pollution provoquée par tous les camions qui empruntent l'autoroute pour accéder au tunnel du Mont-Blanc, ou

due au chauffage et à l'industrie.
- Les avantages du Funiflaine en matière d'évacuation sanitaire me semblent dérisoires à une époque où on évacue les patients en cas d'urgence par hélicoptère pour conduire les patients directement à l'hôpital. De même les avantages pour les scolaires ne justifient certainement pas un tel investissement : les collégiens et lycéens habitant à Flaine sont trop peu nombreux. Quant aux montées dans la station d'élèves des collèges et lycées de la vallée, elles n'ont fait l'objet d'aucune évaluation.
- Le tracé passant par Les Carroz n'ayant pas été retenu, tous ses habitants et toutes les entreprises qui ont à faire aux Carroz continueront d'utiliser la route. Or le trafic Magland ó Les Carooz n'est-il pas plus important que le trafic Magland ó Flaine ?
- Je crains qu'en l'absence de mesures d'interdiction (interdiction des cars et des camions entre Les Carroz et Flaine, évacuation obligatoire des déchets par la voirie via le Funiflaine) ou d'incitations très fortes (péage élevé pour les voitures particulières par exemple) très peu de personnes ne choisissent l'alternative proposée par le Funiflaine, de sorte que l'exploitation ne pourra jamais être équilibrée sans de nouvelles subventions d'exploitation. En effet, un artisan de la vallée continuera à monter à Flaine dans sa camionnette afin d'emporter tout l'équipement dont il a besoin, les étrangers qui viennent de GB, de Belgique, ou de Hollande, et qui roulent sur plusieurs centaines de km avec une voiture pleine de tout l'équipement nécessaire pour skier - sans compter nourriture et boissons pour la durée de leur séjour hebdomadaire - ne seront guère tentés par le Funiflaine. Et si on interdit aux taxis qui emmènent les skieurs de l'aéroport de Genève à Flaine d'accéder à la station, je crains que Flaine ne perde une partie de sa clientèle la plus intéressante.
- Il est illusoire d'imaginer que les Genevois vont utiliser en masse le Léman Express puis le Funiflaine pour aller skier. Déjà actuellement il n'y a plus de car entre la gare routière de Genève et Flaine faute de clients ! Et le fait que la gare de Magland soit éloignée de 600 m de la station de Bellegarde du Funiflaine constitue un inconvénient majeur. De même le fait que rien d'autre que des navettes - dont on prétend par ailleurs vouloir réduire le nombre - ne soit prévu actuellement pour que les passagers qui arriveront à la station d'arrivée à Flaine sur le P1 puissent gagner facilement et commodément avec skis et bagages Flaine Forum ou Flaine Foret avec skis et valises sera dissuasif.
- Enfin si le Funiflaine peut effectivement intéresser des skieurs supplémentaires à la journée, les pistes de ski déjà saturées ne permettront pas de les accueillir. Or aucun investissement d'envergure pour créer de nouvelles pistes et les nouvelles remontées correspondantes n'a été mentionné.
En conclusion, je ne suis pas opposé à priori à ce projet. Mais tel qu'il nous a été présenté, je considère qu'il souffre de trois inconvénients majeurs : embarquement dans la vallée éloigné de la gare SNCF, pas de desserte des Carroz, arrivée au P1 sans liaison commode (ascenseur par exemple) avec Flaine Forum et Flaine Forêt. Et en l'absence de business plan, je crains que ce projet ne conduise à un immense gaspillage de fonds publics. Henry Fauche

21/02/2019
Tracé Col de Pierre Carrée – flaine
Bonjour,
Je souhaite acheter un bien dans le hameau de flaine, mais avant, je voudrais être sûr que le tracé ne passera pas devant mes fenêtres.
J ai essayé de chercher le tracé exacte sur votre site, mais je n ai rien trouvé.
Pourriez vous me fournir un plan avec l emplacement prévu des pilones entre le col et la station de flaine ? Merci d'avance,
Victor Fries

23/02/2019
Funiflaine
A100% pour!!!!!
Andrée Rasera

23/02/2019
Funiflaine
je suis pour le projet ,moins de voitures dans nos montagnes,moins de sel sur les routes et dans les rivieres,plus de flexibilité,plus de fun.
Pierre Buisson

24/02/2019
Approbation du projet
Bonjour,
Magnifique projet, il est nécessaire d'approuver rapidement le Funiflaine.
Une réduction importante de la pollution dans notre Beau et Grand Massif..! et quel gain de temps dans nos déplacements, qu'il soit le plus attractif possible...une nouvelle année pleine d'espoir pour préserver la nature.(Avec une projection sur le réchauffement climatique la neige risque de manquer sur le bas des Carroz...) Recevez tous mes encouragements et félicitations.
Mme Carrier retraitée et habitante de Flaine

25/02/2019
Projet Funiflaine
Bonjour,
En tant que jeune citoyen haut-savoyard, je me sens grandement concerné par le projet Funiflaine.
Je tenais par ce mail à vous adresser mon soutien pour que ce projet voie jour et qu'il soit un modèle pour les 30 ans à venir.
Bien cordialement
Raphael Plantaz

26/02/2019
Concertation publique / Questions
Madame, Monsieur,
Je suis domicilié à Chens sur Léman (Haute-Savoie) et propriétaire d'une résidence secondaire à Flaine Forêt, équipée de parkings sous-terrain.
Avec ma famille, nous empruntons régulièrement la route Magland - Carroz - Flaine de jour comme de nuit et nous nous inquiétons des conséquences que pourraient avoir la mise en place d'une nouvelle réglementation s'appliquant au réseau routier entre les Carroz et Flaine.
Par ailleurs, je précise que nous roulons en véhicule hybride.
Voici nos questions :
1) Les autorités ne vont-elles pas être tentées de limiter les accès routiers en hiver entre les Carroz et Flaine ?
2) Mon fils est étudiant à Grenoble et il nous rejoint régulièrement le vendredi soir vers 1 heure du matin; le Funiflaine sera-t-il ouvert après minuit ?
3) Nous descendons régulièrement voir des amis et manger au restaurant aux Carroz; si la route Flaine - Carroz est réglementée, quelle solution s'offrira à nous à la descente et au retour vers 1 heure du matin ?
4) Vous indiquez un temps de trajet automobile Magland - Flaine de 45 à 60 mn; nous mettons du rond-point de Super U Magland à Flaine Forêt en 30 mn en moyenne avec une conduite souple et en évitant les horaires de surcharge.
5) Vous indiquez un temps de trajet Magland - Flaine de 19 mn, sans y ajouter les autres trajets de connexion; le trajet rond-point Super U à Bellegarde est de 5 km et prend 7 mn; trouver une place de parking et marcher jusqu'à la gare de Funiflaine prend 10 mn, la file d'attente de 0 à 5 mn, l'attente d'une navette à l'arrivée à Flaine de 0 à 15 mn, le trajet de Front de neige à Flaine Forêt 10 mn. En bref, il me semble que le trajet Funiflaine prend plus de 46 à 66 mn, soit bien plus long que 30 mn en voiture.
6) Nous avons des amis qui sont propriétaires à Avoriaz et ils me rapportent l'immense manque de souplesse et la perte de liberté de mouvement que peut avoir ce système imposé sans alternative d'un réseau routier.
7) Nous avons deux chats à transporter, deux valises, des outils de travail, de l'alimentation; cela nous semble impossible d'utiliser un transport en commun.
8) Nous sommes propriétaires de parkings couverts à Flaine; combien va coûter en plus deux places de parking à Magland et un aller / retour avec Funiflaine ?
Je vous remercie sincèrement des réponses que vous voudrez bien nous apporter.

Voici notre avis sur le projet Funiflaine :
Cet investissement a un interêt limité dès lors qu'il se limite à desservir uniquement Flaine.

Avoir la possibilité de relier dans les 2 sens les Carroz et Flaine aurait été un avantage indéniable; par ailleurs, il aurait pu attirer un nombre d'usagers multiplié par 3.
Un projet qui au final dépassera les 100 millions après plus-values pour desservir une station aussi petite en nombre de touristes et de professionnels est-il bien raisonnable ?
Nous ne sommes ni à Val d'Isère, ni Megève.
Quelque soit l'issue de cette concertation, nous espérons sincèrement que le trajet les Carroz - Flaine ne sera pas réglementé; sans quoi ce projet Funiflaine viendra briser le petit paradis que nous nous sommes créé là-haut, justement loin des turbulences et de l'agitation de la vallée ...
Bien cordialement.
Emmanuel Emel

01/03/2019
Projet FUNIFLAINE: demande concernant LA COMPAGNIE DES ALPES
Bonjour Madame, bonjour Monsieur,
Vous me permettez aujourd'hui d'apporter ma contribution au projet et je vous remercie.
Je suis un citoyen haut-savoyard et j'habite la vallée de l'Arve.
Ce projet participe à la lutte contre la forte pollution de notre vallée. Je ne peux donc qu'approuver.
Je vais participer (bon gré – mal gré) au financement de ce projet à plusieurs titres (département et région).
La station de Flaine ainsi que le Grand Massif n'accordent aucune réduction aux gens du pays.
A ma connaissance, c'est un cas unique.
Ne serait-ce pas l'occasion d'obliger Flaine et le Grand Massif à proposer des réductions ?
Possesseur d'une carte Loisirs +, je ne skie plus sur leurs pistes depuis bien longtemps.
Bien cordialement
JP Dubosson

01/03/2019
Changement de tracé
Bonjour,
Je n'adhère absolument pas à votre proposition de tracé.
En effet les fonds débloqués le sont pour un Transport Public. Transport public qui est sensé réduire la circulation ... En quoi le 27ème BCA est-il prioritaire par rapport aux habitants et aux saisonniers d'Arâches les Carroz ?!?
Merci de bien vouloir privilégier et VALIDER le tracé proposé par l'Association Flainoise, les Amoureux des Carroz et l'Association des Résidents.
Dans cet ESPOIR, cordialement
Nadine Haas-Monier

04/03/2019
Avis positif
Je soussigné M. Allani Hédi, souhaite apporter mon avis positif à l'arrivée du projet FuniFlaine.
Merci
Cordialement
Hédi Allani

04/03/2019
Concertation
Bonjour , étant résident de la vallée de l'Arve je pense que ce projet et utile pour le développement des stations du grand massif , pour réduire l'effet de la pollution dans notre vallée , et faciliter l'accès aux stations pour les ski club de nos vallée , voir développer des sorties scolaires pendant toute l'année redonner l'envie a nos jeunes et moins jeunes découvrir où redécouvrir la montagne a moindre frais , les sports d'été et d'hiver , limitée le trafic routier sur nos route de montagne je pense que cela et Positif pour tout les massif qui surplombe notre vallée .
Mr Gander

05/03/2019
Avis sur l'intérêt du projet
Bonjour,
– beau projet structurant pour la vallée, un de leviers qui permettra de limiter à terme je l'espère la pollution
– démarche intéressante de consultation des habitants / futurs usagers qui permettra d'ajuster éventuellement celui-ci pour répondre au mieux aux attentes de tous
Jérôme Gonzales

05/03/2019
Encouragement
Bonjour ,
Très bonne idee cet finuflaine
Il va permettre de désengorger la route pour monter aux stations, permettre le développement de la commune de magland ….
Très bonne idée il faut y allez à fond.
Cordialement
Olivier Cerqueira

05/03/2019
Projet dispendieux et faussement écologique,gourmand en surfaces naturelles.
L'afflux sur les pistes, déja critique en matière de surfréquentation exigera rapidement la création de nouvelles pistes toujours au bénéfice du domaine marchand et aux dépens de la nature.
Pierre Frichet

05/03/2019
Funiflaine
Bonjour,
Le funiflaine est une excellente idée A CONDITION qu'il soit directement relié au réseau ferroviaire de la Vallée de l'Arve et au Léman Express notamment.
Il est essentiel de ne pas avoir à marcher significativement entre la plateforme du train et celle du funiflaine, pas de route a traverser, pas d'escalier à monter...etc. Il faut pouvoir venir en train en chaussures de ski !
-> Prendre exemple sur des équipements similaires réalisés en Suisse voisine et qui fonctionnent parfaitement dans cette optique :
- au CHÂBLE (domaine skiable des 4 Vallées) où le train dépose les passagers à même le téléphérique de Verbier,
- à CHAMPERY (domaine skiable des Portes du Soleil) où le train arrive à même le téléphérique qui monte aux Crosets.
Cela nécessite parallèlement de vrais investissements pour doubler et moderniser les lignes ferroviaires Genève/Magland et Annecy/Magland.
Merci de votre écoute et vivement le Funiflaine !
Grégory Guillas

EXEMPLE 1
LE CHÂBLE (Verbier, Suisse)
Domaine skiable 4 VALLEES

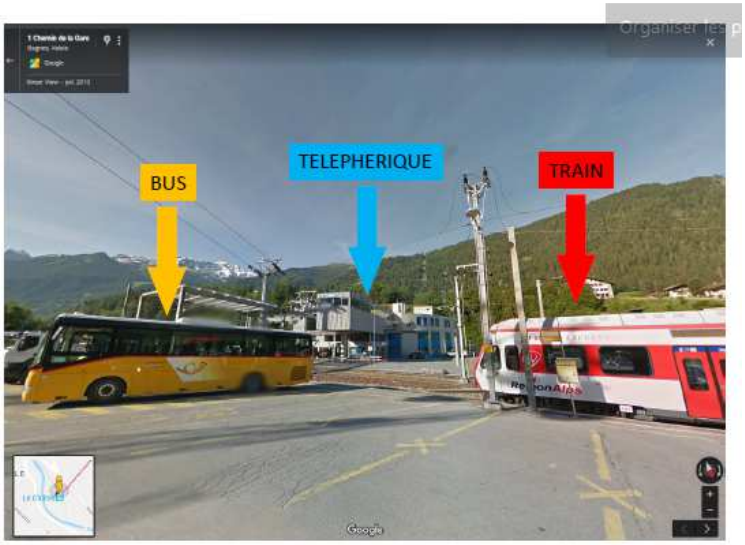

EXEMPLE 2
CHAMPERY (Suisse)
Domaine skiable des PORTES DU SOLEIL

05/03/2019
Projet Funiflaine
Je possède un appartement à Flaine Forum Aldébaran V2. J'avoue de ne pas être d'accord avec ce projet qui apportera plus de skieurs sur des pistes déjà encombrées et je doute que les estivants qui louent ou occupent des appartements prendront ce funiculaire avec tous les bagages nécessaires pour un séjour.
De plus le coût me parait bien onéreux pour les avantages;
Nicolas Marquet, 695 chemin de la Croix Noble 74300 Châtillon
Adresse Flaine : Aldébaran V2

05/03/2019
Funiflaine
Messieurs,
J'ai suivi toutes les réunions de concertation en ce qui concerne le projet Funiflaine.
En premier lieu, je remercie tous les Elus et techniciens qui ont pris du temps pour expliquer cette future réalisation.
Je ne peux, au regard des avantages liés à l'environnement, à l'économie de la vallée, et à d'autres opportunités positives pour tous, qu'être favorable +++++ à ce projet, pas pour moi, je suis déjà trop âgé, mais pour les générations qui suivent.
Meilleures salutations.
Sylvain Crozet

05/03/2019
Pour le Funiflaine
Mesdames, Messieurs,
Par ce mail je vous fais savoir que je suis pour la réalisation du FUNIFLAINE, pour moi qui suis monitrice à FLAINE, se sera un réel plaisir de monter à FLAINE sans prendre de risque sur la route. En effet, entre les bouchons au CARROZ qui nous font perdre un temps précieux (nous devons partir de plus en plus tôt pour ne pas être en retard au travail) et la neige sur la route qui nous fait prendre des risques toujours plus grands, c'est une vraie galère, nous arrivons des matins déjà stressés et totalement vidés de notre énergie.
Alors vive le FUNIFLAINE !!!!!!
Cordialement
Murielle Thevenet

05/03/2019
Funiflaine
Madame ,Monsieur,
Voilà plus de 50 ans que ce projet est en discussion , et aujourd'hui , nous avons la chance de le voir se concrétiser pour nous et les générations futures.
Bien sûr il y a encore de nombreuses questions, ce qui est légitime, mais PARIS ne s'est pas fait en un jour .
Alors je dis OUI au FUNIFLAINE .
Thierry Crozet

06/03/2019
Concertation : mon avis
Bonjour
à l'attention des décideurs du projet,
je trouve l'analyse de l'association "INSPIRE" (en document joint) très pertinente dans les grandes lignes et particulièrement la proposition d'un gare unique qui me parait être LA solution évidente pour ce projet.
Une nouvelle gare à Magland et l'ancienne rénovée et versée au patrimoine architectural de la commune, deuxième lieu avec la maison forte du centre.
Une solution qui optimiserait les solutions d'accès et de parking ainsi que le flot des utilisateurs et qui ne représenterait pas de véritable surcoût.
Cordialement.
Gérard Marchand

inspire

DE L'AIR PUR AU PAYS DU MONT-BLANC

CONCERTATION FUNIFLAINE

L'avis de l'association Inspire - 5 mars 2019

La réalisation d'un ascenseur vallée, dont le but serait, à la fois de desservir un massif alpin et d'offrir aux habitants un service de transports en commun, serait un projet souhaitable et vertueux sur le plan écologique, économique et social en Haute-Savoie.

Un mode de transport pour tous les publics… touristiques !

Dès la 2e phrase du dossier il est énoncé que le projet Funiflaine consiste à "proposer un mode de transport pour tous les publics : habitants, professionnels, saisonniers, scolaires, touristes ou sportifs".

En réalité, le tracé proposé permettra une desserte liée uniquement au tourisme, avec une utilisation possible pour les travailleurs saisonniers de Flaine, les marchandises ou bagages pour la station de Flaine et l'acheminement de tous types de populations touristiques entre la vallée d e l'Arve et Flaine (vacanciers, visiteurs à la journée, scolaires et militaires). Le Funiflaine ne permettra pas aux habitants des Carroz ou d'Arâches d'utiliser ce moyen de transport pour descendre dans la vallée ou se rendre à Flaine.

L'aspect "transport en commun" du projet est réduit à sa plus simple expression et ne répond pas du tout à une demande, qui existe, en faveur de solutions de mobilité quotidienne entre le bas de la vallée de l'Arve et les villages qui la surplombent.

Des fonds publics pour réaliser un équipement touristique ?

Le financement de ce projet est majoritairement constitué de fonds publics provenant du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de la Région et des collectivités locales. Or, sa destination est presque exclusivement liée à l'activité touristique de la station de Flaine. Des fonds publics d'une telle ampleur doivent-ils être consacrés au développement de l'attractivité touristique d'une seule station ? Il est fort probable que les habitants du département préféreraient que cet argent soit dirigé vers des aménagements ou des services de mobilité plus utiles pour les habitants de la Haute-Savoie.

40, chemin du Pierrier de la Croix
74310 Les Houches

ATMOSphère

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

1% FOR THE PLANET

1

Risque de fuite en avant pour les projets immobiliers en altitude

Le choix d'une station intermédiaire au Col de Pierre Carrée, au lieu d'un arrêt aux Carroz ou à Arâches est un aspect inquiétant. La pression foncière qui va en découler, conduira sans aucun doute à une avalanche future de projets immobiliers dans ce secteur situé à 1 800 m d'altitude. La construction de logements deviendra nécessaire pour l'équilibre économique du Funiflaine, dans son tracé actuel.

Le dossier est clair sur un point, il s'agit développer la station de Flaine. L'idée est régulièrement énoncée dans le dossier de concertation. Le Funiculaire sera "une nouvelle étape de l'histoire de Flaine et de son développement", qui permettra de "renforcer la dynamique de la station, d'attirer un large public et d'imaginer de nouveaux produits touristiques".

Le gros point noir : pas d'accès direct avec le ferroviaire

Le dossier met, à juste titre, en avant le service de train Léman Express, qui va se renforcer dès la fin 2019 et qui permettra enfin à la vallée d'être reliée à Genève, son aéroport et à la clientèle suisse de proximité, friande de transports ferroviaires. Or, et c'est là le plus grand défaut du projet proposé, la gare de départ du Funiflaine ne sera pas en correspondance directe avec le Léman Express. Les utilisateurs du ferroviaire devront prendre une navette ou marcher pendant 600 m, souvent chaussures de ski aux pieds, pour relier la gare SNCF de Magland à la gare de départ du Funiflaine.

Autant dire qu'il s'agit ici du détail qui tue dans l'œuf toute réalité de transport combiné rail / câble pour l'accès à Flaine. Bien peu d'usagers feront le choix d'une solution imposant autant de "ruptures de charge", handicapantes pour l'utilisation des transports collectifs.

L'accès en voiture privilégié

La raison énoncée pour l'implantation de la gare de départ du Funiflaine à 600 m de la gare SNCF est qu'il n'était pas possible de créer un parking autour de la gare existante de Magland. Les promoteurs du projet ont donc choisi de privilégier l'accès au Funiflaine en voiture, en plaçant sa gare de départ au centre d'un parking, plutôt que de privilégier l'accès par le train. Il est tout à fait envisageable de demander aux automobilistes de faire 600 m en navette ou à pied et de favoriser l'accès au Funiflaine par le train, solution de mobilité écologique. La gare du téléphérique pourrait être construite en dessus de la gare, en superposition, comme ceci est régulièrement pratiqué en Suisse.

2

Peu de réduction du trafic dans la vallée de l'Arve

Le dossier vante aussi la cohérence entre le projet de Funiflaine et le Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve. Sa réalisation permettra effectivement une réduction du trafic véhiculaire touristique, quelques mois par an. Le projet se prive pourtant de réelles possibilités d'amélioration des transports en commun dans la vallée, en n'étant en accès direct avec le ferroviaire et en ne desservant pas les villages des Carroz ou d'Arâches. Le projet n'a clairement pas été conçu dans l'objectif de permettre une diminution du trafic véhiculaire dans la vallée de l'Arve, puisque c'est la solution d'arrivée à Magland en voiture qui est privilégiée. Le trafic dans la vallée de l'Arve restera sans doute sensiblement le même, avec ou sans Funiflaine. Il risquera même d'être augmenté si la station de Flaine connait un important essor.

Oui à un Funiflaine en lien direct avec le rail et pour la mobilité des habitants

Pour que ce projet réponde aux enjeux sociétaux, écologiques et économiques, il faut prévoir :

- Une gare SNCF et de départ du Funiflaine unique à Magland, afin de privilégier l'accès au Funiflaine prioritairement par le train dans la vallée de l'Arve.
- Un arrêt intermédiaire pour desservir les Carroz ou Arâches, afin de permettre aux habitants et étudiants des Carroz ou d'Arâches d'accéder au service ferroviaire de la vallée de l'Arve sans devoir descendre en voiture jusque dans la vallée.

Si ces deux conditions étaient remplies, nous aurions plaisir à donner un avis favorable à ce projet, sans réserve et avec beaucoup de satisfaction.

Une occasion manquée pour la mobilité propre et collective

Le tracé actuel du Funiflaine, sa déconnexion du ferroviaire, son abandon de la desserte locale des Carroz ou d'Arâches, nous poussent à émettre, à regret, un avis défavorable. Le projet tel qu'il est présenté est une occasion manquée d'orienter la vallée de l'Arve et un de ses versants montagneux vers une solution de mobilité collective et propre, en misant sur le ferroviaire et le câble, deux modes de transports peu émetteurs de polluants de l'air et de gaz à effet de serre.

3

06/03/2019

Apport dans le cadre de la critique du FUNIFLAINE

Mesdames, Messieurs les responsables du projet Funiflaine,

Préalablement à la critique du projet actuel par rapport à **un autre tracé du FuniFlaine**, ne faudrait-il pas voir dans ce projet du FuniFlaine d'autres intentions :

- ne serait-ce pas une vitrine d'un nouveau système téléporté qui n'existe pas en France et que le département, la région et l'état veulent expérimenter
- sans regarder de trop près,
  - ni aux vraies nécessités,
  - ni aux montants des investissements en oubliant certaines infrastructures et les surcoûts inérants à ce genre d'installation
  - ni aux frais d'exploitation !!!!
  - ni, finalement à la rentabilité de ces investissements ?

Il me semble que c'est ce qui ressort de l'analyse reprise ci-dessous ;

Le refus de M. Monteil, président du département de Haute-Savoie et des autres responsables, est catégorique, le tracé sera celui-là et rien d'autre !!!

Si le ton du courrier Monsieur Monteil, de novembre 2018 était courtois, le contenu de sa missive est bien une fin de non-recevoir. Cette fin de non-recevoir est documentée, d'abord, par des arguments politiques et, en suite, par des arguments techniques de faisabilité qui semblent crédibles mais aussi modifiables. Rien n'a changé dans le discours des responsables de ce projet.

Tous les arguments d'un tracé simplifié, certes, que l'on veut bien entendre, risque de ne plus réponde aux vrais problèmes des deux stations. : Diminution de la pollution, problème des lits froids = stations mortes hors saisons, problèmes de mobilité dans les stations, préservations des espaces naturels, etc….

Discussion de l'argumentation pour un tracé simplifié au départ de la lettre de M. Monteil

- Premièrement, c'est une décision politique puisque :
  - « Ce parcours jugé pertinent (Départ : secteur de Bellegarde à Magland – station intermédiaire : Pierre carré – arrivée : haut du parking P1 à Flaine) a été approuvé à l'unanimité (***par le maire d'Arâches aussi***) par les élus du Syndicat mixte ouvert FUNIFLAINE, lors de la séance du 29 janvier dernier).
  - « En pareil cas, la justification d'un investissement public aussi important ne pourrait être vraiment plaidé » **Pourquoi un nouveau tracé ne pourrai-ilt être plaidé ?**
- Deuxièmement, d'ordre technique pour le tracé :
  - le maintien de la gare intermédiaire sur le site de la Pierre Carrée***. (Avec la suppression évidemment, mais non mentionnée, de 9 trous du golf de Flaine et à terme la construction d'immeubles à un endroit qui convient très bien pour des pratique de skis de fond, de biathlon.)***
  - « La présence de lignes électriques à haute tension reliant Magland au poste source des CARROZ (où exactement), obstacle sérieux pour imager sereinement le profil de la ligne du téléporté que vous proposez ». ***Donc aucune solution n'est possible***

- Sous réserve de sa faisabilité technique, il n'est pas certain non plus que ce tracé, moins linéaire et donc plus long, puisse proposer un parcours significativement plus avantageux par rapport au transport terrestre. ***L'argument d'un trajet plus raide me semble fallacieux compte tenu de la dépense qu'un automobiliste devra dépenser en frais de parking à Magland et en billet allée-retour par le FUNIFLAINE.***
- Le parking P3 présenterait des risques d'avalanches incontestables. ***Les autres parties de Flaine à l'aplomb de la barre rocheuse, sont, me semble aussi exposées.***
- Le maintien de la gare d'arrivée sur le Parking P1 entrainera d'autres aménagement pour ce que qui est appelés les « piétons ».

M. Monteil et les autres responsables, on-t-ils oublié les autres arguments qui ont présidé à la mise en route de ce projet de FuniFlaine ? :

Ceux décrits ci-dessous en 2015 pour le projet qui passait par le Lays et la Kedeuze aux Carroz !!! :

- **Transport public** (tramway aérien) sûr, confortable, accessibles à tous, été comme hiver.
- **Prix du billet très compétitifs**
- **Ouvert 7j/7, 10 mois/12**.
- Débit de 2000 passagers/jour pouvant aller à 3000 passagers/jour.
- **Objectifs 1.000.000 passagers/an**.
- Destiné :
  - aux professionnels du tourisme,
  - aux clients des stations *(Quelles stations?),*
  - *à la population permanente*.(d'où ?)
- **Création de 30 emplois**
- **Investissement de 85millions € HT (???),** *comprenant, l'appareil, les stationnements, les voiries. Les infrastructures sont-elles encore d'actualités ?*
- **Amélioration de l'air en vallée de l'Arve** par réduction du trafic vers les stations des Carroz et de Flaine. **Économie de 2000 tonnes de CO^2** (cohérence avec le PPAD, action 2.3, mesure prise au titre des agendas 21 locaux. *Va-t-on retrouvé ces arguments avec le tracé retenu ?*
- **Transport des personnes et des marchandises**
- **Réduire de manière significative les nuisances sonores** liées aux voitures pour les passagers et les riverains.
- **Préserver le milieu naturel et pastoral** : une mobilisation du sol réduite par un nombre de pylônes réduit. *(c'est en contradiction avec les projets UNT aux Carroz et le projet immobilier de Flaine ???)*
- Pourquoi 3S : 3 câbles soit 1 tracteur et 2 porteurs.
- Longueur : 8000m
- Dénivelée : 1350m
- Nombre de cabines : 45
- Puissance : 2000kw

Nous n'en sommes plus là.

Donc, pour que nous puissions reconnaître le bien fondé du tracé actuel, nous devrions pouvoir prendre connaissance de toutes les études dont M. Monteil et les autres responsables, font mention pour ce projet de FuniFlaine.

Pourquoi restent-elles secrètes ? Restent-elles secrètes pour éviter de montrer les insuffisances du projet?

Est-il possible, aussi, de prendre connaissance des comptes rendus des réunions du **Syndicat mixte ouvert Funiflaine ?**

Sont-ce des décisions techniques ou politiques qui ont prévalu ?

Comment obtenir ces études ?

- **Voir plan du « MESSAGER » repris ci-dessus.**
- **La réalisation d'un téléporté selon un itinéraire simplifié - accès direct Magland / Col de Pierre Carrée / Flaine - avec une liaison multimodale entre la gare ferroviaire et la gare de départ, <u>a nécessité la conduite d'études préalables de faisabilité technique et juridique,</u> sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte FUNIFLAINE.**

Aujourd'hui achevées, elles ont permis d'actualiser le planning et le coût de cette opération. COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2018.

- Ce tracé demandera, de toute façon, le déplacement de la ligne électrique à haute tension d'ENEDIS (voir commentaires du Dauphiné ci-joint) et pourtant M. Monteil dit le contraire.

  Avec ce tracé, la ligne à haute tension, gérée par ENEDIS, sera en grande partie déplacée et effacée !!! VOIR LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ du mercredi 31 janvier 2018.

- Avec le tracé défendu par M. Monteil et les autres responsables, les Carroz sont exclus de la desserte au seul profit de Flaine. Rien n'est prévu à Carroz puisque le TC Lays-Cupoire est abandonné. Pourtant ce FuniFlaine est sensé desservir « les stations » ?
  - Voir plan du « MESSAGER » repris ci-dessus.
  - Il paraît donc que le tracé préconisé par M. Lardenois aurait mérité une attention plus soutenue quant à une gare aux FEUX et ses justifications. Le trajet n'eut été que peu modifié tout en augmentant le bassin de chalandise, bien nécessaire à sa rentabilité.

- La suspension voir la suppression de l'UNT obtenu par « Les Amoureux des Carroz », en août 2018 devrait gêner la faisabilité du projet puisque les 47.000m² de constructions à la Pierre Carrée avec la suppression des 9 trous du golf ne pourrait plus être compensés par les 9 trous d'un hypothétique golf des Carroz. Quoi que la mairie, en catinmini a réactualisé le projet UTN au mépris de la décision de M. le Préfet d'août 2018!!!!
  - Marc Iochum va transférer au SIF la propriété (ou les droits) des terrains qu'il projette d'urbaniser. Ce sera formalisé et pérennisé. (note : somme considérable**. Pour 40 000 m2** de SHON, cela peut atteindre 30 ou 40 M€) VOIR RAPPORT DEL'ASSOCIATION FLAINOISE du 29 janvier 2018.
  - **Monsieur Patrice BONNAZ, directeur du Syndicat Intercommunal de Flaine, a fait une présentation de la station de Flaine et des gains potentiels de CFE et CVAE qui pourraient découler de l'urbanisation prévue au col de Pierre Carrée en cas de réalisation du Funiflaine : 47 000 m² de constructions supplémentaires qui pourraient générer sur une période qui s'approcherait plus de 20 ans que de 10 ans comme indiqué par M. Bonnaz, ce qui pourrait engager une augmentation annuelle moyenne de 30 000 € de CVAE sur 20 ans, qui pourrait représenter à terme une somme de 447 000 € environ.**

    Il s'agit d'une projection qui est subordonnée à l'approbation du PLU de la commune d'Arâches par le conseil municipal puis par le service préfectoral, à la délivrance d'une nouvelle « Unité Touristique Nouvelle » par les services de l'Etat ; autant d'éléments qui pour l'instant ne sont pas actés. COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2018

- Les deux grands arguments qui sous-tendent le projet FuniFlaine sont d'une part des enjeux environnementaux et d'autre part, des enjeux économiques et touristiques. Ont-ils été revus à la baisse ou tout simplement abandonné, au vu de ceux annoncés pour le FuniFlaine grand parcours en 2015, voir plus haut ?

  Cette initiative s'inscrit dans une ambition portant une nouvelle vision d'accès à la montagne. Elle répondra à plusieurs enjeux :
  - **- environnemental : le projet FUNIFLAINE, eu égard au Plan de prévention de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve, contribuera à l'objectif partagé de réduction des gaz à effet de serre, en proposant une desserte fiable, rapide et en adéquation avec la géographie locale. Parallèlement, cette infrastructure de transport par câble devrait intégrer une plateforme logistique dédiée à l'acheminement des biens, marchandises ou déchets, selon des moyens techniques adaptés et très faiblement émetteurs de gaz à effet de serre,**
  - **-économique et touristique : ce projet innovant d'ascenseur valléen permettra en effet de désengorger les voies d'accès au Grand Massif lors des saisons touristiques estivales et hivernales et favoriser l'accès des saisonniers aux sites desservis. COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2018.**

- Une décision sur le financement est obligatoire avant octobre 2018 sinon les subventions disparaîtront du nouveau Plan État-Région (voir ci-dessous) Qu'en est-il actuellement ?

- **Allocution de Martial Saddier, Vice président de la Région.**
  Engagement répété au nom de la Région sur le financement du FuniFlaine. Avec une date butoir en octobre 2018 pour que le projet soit engagés fermement sur des bases claires, y compris au plan financier.
  Si cette échéance n'est pas tenue, le budget des subventions disparaîtra dans le nouveau plan Etat-Région.
- Prises de position ferme sur le suivi du projet FuniFlaine, qu'il considère comme un test pour la France (cela existe à l'étranger, et il y en aura d'autres en France).
  La Région et le Département n'ont pas l'intention de prendre les décisions à la place du Syndicat Funiflaine, mais en feront un suivi rapproché, pour surveiller le bon usage des 50 M€ de subventions. Le FuniFlaine devra être utilisé à des besoins multiples pour être justifié.

- **Reste que le financement est insuffisant de 16 Millions donc bancal.**
  Reprend-t-il tous les coûts de toutes les installations nécessaires à l'exploitation préconisée, ainsi que les surcoûts inhérents à ce genre de projet ?
  - **La construction du budget est laborieux, insuffisant à hauteur de 16Mio€, que rien ne dit que le privé n'acceptera d'y prendre une part de 15 Moi€, ni quelles seront les conditions de leur acceptation possible.**
  - **La justification de l'abandon de la voiture, du camion, des motos est justifié par des arguments peu convainquant compte tenu que les utilisateurs devront payer un aller-retour, la place de parking et que rien ne prédit que la liaison sera assurée, en cas de intempérie ou durant la morte saison.**
  - **Que les frais d'exploitation, nécessairement, à charge des communes de Magland et Carroz, n'est pas à notre connaissance connus.**
  - **Que le bassin de chalandise des Carroz, soit 20.000 lits, n'est pas pris en compte alors que soit disant l'arrêt à la Pierre Carrée est sur la commune des CARROZ !!!**
  - **Quelles études a prouvé que ce mode de transport à partir de Bellegarde,**
    - **fera gagner du temps aux utilisateurs. (Lesquels : surtout skieurs d'un jour et saisonniers venant de la vallée).**
    - **diminuera la pollution dans le vallée de l'Arve. (Compte tenu que ce sont les gros camions de transport internationaux et les foyers à bois qui sont considérés comme les principaux pollueur par émissions de CO^2, gaz à effet de serre, l'argument est très léger).**
    - **que finalement, ce mode de transport aura la préférence des utilisateurs par rapport à la voiture ? (Mais est-ce que cela amènera plus de monde dans le »Grand Massif »et Quelle étude prouve cela?)**
  - Prises de position ferme sur le suivi du projet Funiflaine, qu'il considère comme un test pour la France (cela existe à l'étranger, et il y en aura d'autres en France).
    La Région et le Département n'ont pas l'intention de prendre les décisions à la place du Syndicat Funiflaine, mais en feront un suivi rapproché, pour surveiller le bon usage des 50 M€ de subventions. Le Funiflaine devra être utilisé à des besoins multiples pour être justifié. VOIR RAPPORT DE L'ASSOCIATION FLAINOISE du 29 janvier 2018.

Le plan de financement du projet FUNIFLAINE proposé par le Président et approuvé par le conseil communautaire le 18 juin 2018 est le suivant :

Département	CPER	25 M €
Région	CPER	20 M €
Etat	CPER	4 M €
2 CCAM		4 M €
Arâches		1,5 M €
Magland		1,5 M €
Europe	FEDER	4 M €
Sous-total		60 M €
Coût du projet		76 Moi€
Part du privé escomptée		15 Moi€
Complément à financer par les financeurs		1.0 Moi€

Pour le financement de la participation de la 2CCAM à hauteur de 4 millions, Monsieur le Président fait en séance les propositions suivantes :
- A partir de N + 1 : contribution des communes à hauteur de 5 € par habitant via les attributions de compensation, confirmée par la CLECT
- A partir de N+ 4 : recours à l'emprunt garanti par le Conseil Départemental
- Le million complémentaire devant être recherché parmi l'ensemble des finasseurs.(!!!!)
COMPTE-RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2018.

Maintenant, contre l'avis de nombreux habitants, des scientifiques et le bon sens, Il est clairement établi que le FuniFlaine passera par le sommet de l' Arbaron, qu'il est bien prévu que le golf de Flaine perdra 9 trous et que la station des Carroz est écartée d'une solution possible d'amélioration de la mobilité qui serait bien nécessaire.
Que peut-on encore discuter dans une concertation préconisée par les responsables du projet ?
Pour Carroz :

- Réduire le trafic dans le centre de la station, améliorer la mobilité et le stationnement.
- Permettre une solution de retour, à partir de Flaine, en cas de panne ou d'intempéries.
- Augmenter la zone de chalandise du FuniFlaine par l'apport d'un potentiel de 20.000 lits
- La rentabilité de l'investissement qui semble ne pas être assurée.
- Comment sera-t- il possible d'envisager la résolution des « lits froids » de Carroz et d'ailleurs ?
- Les 46 hectares de la « Pierre à Layas » sont à nouveau compromis avant même que la suppression des 9 trous du golf de Flaine ne soit définitivement approuvér.
- Les dés sont pipés, allons-nous devoir revêtir un gilet jaune pour nous faire entendre ?

Le projet de 2015 était bien plus profitable pour les Carroz et pourrait raisonnement nous rapprocher du maire.
Pour Flaine :

- Avoir un parcours à la sortie du FuniFlaine qui donne satisfaction aux skieurs et au « piétons »
- Éviter de supprimer 9 trous au golf de Flaine et une urbanisation malvenue.
- Permettre de développer d'autres sports d'hiver dans un endroit où la neige est toujours présent en fin de saison.

Pour terminer, dans sa lettre de novembre 2018 M. Monteil nous disait :
« Je tiens à vous confirmer toute ma détermination pour mener à bien ce projet vital pour notre territoire et rendu possible par une mobilisation exceptionnelle des financeurs publics, réunis autour du Contrat de Plan État- Région »
Réponse politiquement forte mais particulièrement creuse quand on analyse l'ensemble des problèmes.
Un tel langage qui entraine la suspicion. Serait-ce de la novlangue ?
Qu'est-il dit, exactement, dans le Contrat de plan Région - État ?
Quels sont les arguments qui ont amenés de tels budgets majoritairement publique dont on ne mention jamais la rentabilité ?
Pourquoi la rentabilité n'est pas abordée, d'autant que les privés seront sollicités?
L'explication serait alors comme dit au départ : «vitrine en vue de trouver solution pour d'autres stations? »

Vitrine certes pour les politiques mais qu'en pense le citoyen quand il sait que l'État est en grande difficultés financières !!!!
De plus, ce sont les communes qui devront assurer les déficits d'exploitation et, certainement, les surcoûts inévitables dans ce genre de projet.
Par la suite, d'autres projets seront-ils encore possibles financièrement plus en rapport avec le développement durable ?
Finalement, le FuniFlaine est-il vraiment vital ? Et pourquoi ?
Le Funiflaine, ne serait-ce pas plutôt une usine à gaz alors qu'il se veut réduire la pollution atmosphérique, ce serait assez croquignolet !!!!
Bien cordialement.
Michel Chaineux

06/03/2019

Concertation publique Funiflaine
Le projet du tracé du funiflaine prévoit une gare intermédiaire au col de pierre carrée. Son emplacement estimé sur le trou numéro 11 du golf va impacter de façon notoire ce site. Deux pistes de liaison ski alpin partiront de ce point haut pour rejoindre le hameau de Flaine (avec une remontée mécanique dans l'autre sens) et le domaine de Vernant (via une passerelle au dessus de la route ?). A cela s'ajouterai une remontée mécanique (télécabine) montant des Moliiets (les Carroz 1500) dont la gare d'arrivée jouxterait celle du funiflaine... Si l'on ajoute à cela les locaux nécessaires à l'accueil du public, il est évident que l'espace nordique actuel (en hiver) et le golf (en été) vont se restreindre de manière significative. Il est donc important de réduire au maximum cette emprise foncière, afin de conserver à ce magnifique site d'altitude tout son caractère attrayant (point de vue, enneigement de qualité,...etc).
Michel Petit

06/03/2019

Funiculaire
Bonjour
-1- Ce nouveau transport est nécessaire pour désengorger la route, mais quelle est la solution pour les personnes montant pour un séjour de plusieurs jours avec valises, sacs, petits, et quel transport entre la gare et le domicile, et le prix ?
Car si le prix est supérieur au montant actuel !!!! Quel avantage pécunier ?
-2- Quel est le rythme des navettes ?
-3- Quel est la mise en service ?
-4- Nuisance de la station durant les travaux ?
-5- Impact sur les charges des copropriétaires ?
À vous lire et dans cette attente veuillez agŕeer mes sentiments distingués.
Philippe Ruet Immeuble Sirius

06/03/2019

Soutien
Madame, Monsieur,
Étant propriétaire d'un appartement à Flaine, nous tenons à vous faire part de notre soutien au projet du Funiflaine. Nous sommes impatients que le projet puisse avancer et avec les équipements nécessaires à son bon fonctionnement soient développés.
Pierre Kermanac'h

07/03/2019

Funiflaine: Ma Contribution à la Concertation
J'habite les Carroz à l'année je suis Moniteur de Ski ESF, retraité:
J'ai participé en 1962, comme aide Topographe au tracé de la route les Carroz- Flaine.
Je suis pour le Funiflaine, mais contre le tracé actuel.
Le Funiflaine me parait indispensable pour soulager la circulation dans la traversée des Carroz où l'inactivité des différentes municipalités a conduit à la situation actuelle incontrôlable. Cette situation est préjudiciable au tourisme.
Pourtant dés le début un passage en souterrain était prévu. Il a été étudié, inscrit dans les conditions de la dernière l'UTN de Flaine. Mais si l'UTN est presque terminée lui n'a jamais été réalisé. Pire un permis de construire un immeuble a été délivré en limite de l'Emplacement Réservé n° 20 du PLU et condamnant définitivement la réalisation de la tranchée couverte.
Le tracé officiel du Funiflaine, décidé uniléralement sans concertation, en se basant sur le tracé du monte charge installé lors de la construction de la station, impose une gare sur le golf de Pierre

Carrée. Il provoque le déplacement de 9 trous pour la création d'un golf 9 trous aux Carroz qui déjà en deux occasions l'a rejetée en 2003 et 2019 à une forte majorité.
Plusieurs autres tracés semblent possibles notamment ceux cités par l'Association Flainoise, et méritent d'être étudiés au moins au niveau faisabilité.
Ce projet Funiflaine doit être précédé d'une étude prouvant sa viabilite économique, environmentale et Technique, avant d'être lancé. comme tout autre projet.
C'est ce que je voudrais, pour avoir des éléments de choix pour me déterminer.
Pourquoi notre zone qui a subit tant d'impacts négatif et vue sa faune locale disparaitre de la plus grande partie du domaine skiable, serait-elle encore plus impactée.
Ne peut on pas inscrire en Espace Naturels Sensible (ENS) la zone dePierre Carrée, comme l'une des 181 ENS de haute Savoie.
Cela montrerait à la population une volonté de maintenir un peu de nature dans une zone touristique.
Cet équipement doit maintenir un équilibre et non pas le détruire.
C. Buffet

07/03/2019

traçé funiflaine

Monsieur le président du syndicat Funiflaine
J'habite sur la commune d'Araches la Frasse où j'ai une résidence secondaire
Je demande que l'on choisisse un des tracé qui n'ait pas de gare à Pierre Carrée.
En effet, ce serait ouvrir cette zone au développement immobilier alors que c'est une zone où je compte chaque année au printemps 5 ou 6 tétras lyre et en été quelques nichées établies en bordure du golf ainsi que des gélinottes et des bartavelles (je suis compteur agréé par la fédération de chasse de la haute savoie). L'Arbaron est une zone privilégiée pour la faune : tétras, gélinottes, bartavelles, marmottes, lièvre variable et chamois. Ce serait dommage que cette zone disparaisse à cause du Funiflaine et tous les travaux s'y rapportant. Il ne reste que quelques dizaines de tétras sur toute la commune. Dans cette zone de Vernan et L'Airon l'ACCA fait tous les travaux possibles pour les conserver, sachant que la pression du ski est déjà conséquente.
Nous sommes pour un Funiflaine responsable, bien étudié mais pas n'importe lequel.
En effet un tracé passant par PierreCarrée supprimera neuf trous au golf ce qui sera préjudiciable pour la faune sauvage (suppression de leur habitat et de leur moyens de subsistance).
La commune a déjà beaucoup souffert du développement incontrôlé des sports d'hiver qu'elle ne les tolèrera plus, il faut en tenir compte.
Nous comptons Monsieur le président du Funiflaine sur votre compréhension à propos de ce projet
Avec nos respectueuses salutations
Daniel Desalmand

07/03/2019

Consultation projet Funiflaine

je vous contacte pour partager mon avis et mes interrogations sur le sujet du Funiflaine.
C'est un sujet qui m'intéresse au plus haut point, en tant que propriétaire sur Flaine, (mes parents ont aussi acheté un appartement a la création de la station), mais également en tant que citoyen.
J'ai suivi les différents informations disponibles, des partisans comme des opposants au projet.
je soutiens a 100% le principe du Funiflaine ascenseur valleen, véritable transport public, tel que présenté initialement (j'entends ici la première version du funiflaine version années 201x). Notamment pour les atouts suivants :
• Désenclavement pour les saisonniers et habitants permanents, scolaires etc qui auront un moyen économique et rapide d'accéder a la vallée
• Réduction du trafic routier associe
• Réduction du trafic fret
• Possibilité d'accueil des touristes depuis la vallée et réduction des navettes de Bus
• Accueil des skieurs ou randonneurs « journée » sans passer par des trajets voiture
Par contre, le projet dans sa forme actuelle soulève a mes yeux de nombreuses inquiétudes :
• J'y vois trop de « ruptures de charges » dans le flux utilisateurs pour que cela incite vraiment les vacanciers a s'en servir : stationner son véhicule, le décharger, cheminer au funiflaine, charger ses bagages, décharger a flaine, cheminements vers la station et notamment les parties hautes. Je crains que beaucoup préfèrent alors monter en voiture pour s'éviter ces étapes.
• Suppression du golf et urbanisation a venir sur l'arbaron : ce golf est un atout qui n'est pas assez mis en valeur. Eté comme hiver, cette zone est propice a profiter du panorama, des cheminements piétons raquettes etc. il faut absolument la préserver et s'en servir comme atout. Pour autant l'idee de considérer Funiflaine comme une alternative aux grands vans pour les retours vill4ges est

intéressante.
• Positionnement de la gare d'arrivée qui va engendrer des complexités pour les utilisateurs voulant faire autre chose que le départ a skis depuis le front de neige
• Absence de gare aux carroz, qui aurait pu délester le trafic skieurs comme voitures. Peut aussi être résolu pour les skieurs par une remontée vers les molliets ? ou Vernant ?
Enfin, je suis très surpris que jamais jusqu'ici les propositions telles que celles de l'association flainoise ne soient proprement écoutées ni même débattues. Je trouve que leur travail sur les traces alternatifs possibles mérite réflexion et étude.
J'espère que ces quelques mots, additionnes aux nombreux autres, permettront d'influer sur le projet pour que le Funiflaine soit une belle et grande réussite, qui profite a tous, et ne soit pas un énorme gaspillage d'argent public que nos collectivités (donc nous autres contribuables) ne peuvent se permettre.
Bien à vous,
Guillaume Imbert

08/03/2019

Simplement pour soutenir ce projet porteur pour notre vallée et d'un criant besoin écologique !
Olivier Ayet

08/03/2019

Je suis pour l'arrivée du teleporteur funiflaine qui d'après la concertation permettra de sortir les camions des routes de montagne avec des bennes poubelles et marchandises. C'est un projet qui nous relié enfin à la montagne.
Martine Benedetti

08/03/2019

Enfin une bonne nouvelle pour la vallée ! Enfin la possibilité d'aller à Flaine en limitant la pollution. Stop aux voitures et camions… Je suis à 200% pour ce projet. Merci à vous
Dario Benedetti

08/03/2019

Bonjour Messieurs,
Je suis contre ce projet.
De grâce, arrêtez de dépenser l'argent public dans des projets inutiles, mal pensés et qui ne répondent à aucun besoin de la population.
Cordialement,
Bernard Roy
Propriétaire à Flaine depuis 1995

08/03/2019

avis sur le Funiflaine
A l'attention du Président du Syndicat FUNIFLAINE,
Monsieur le Président,
La vocation écologique du projet Funiflaine est mentionnée à maintes reprises dans le document d'information mis à disposition du public dans le cadre de la concertation en cours.
J'ai cependant des interrogations sur l'impact réel qu'aurait le projet en termes de réduction de la pollution atmosphérique (à un niveau critique dans la vallée de l'Arve) et sur la réduction des missions de gaz à effet de serre (en général).
Compte tenu de l'énormité de la dépense (76 millions d'Euros), il me paraît, a minima, indispensable de quantifier cet impact afin de convaincre le contribuable et les habitants de la vallée de l'Arve que les deniers publics sont utilisés efficacement pour améliorer l'environnement, et pas seulement pour le développement économique. Le projet Funiflaine dit s'inscrire (page 15 du document d'information) dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve, en cours de révision (PPA2) et le besoin de quantifier et de mesurer l'efficacité des actions est explicite dans les recommandations :
- de l'Autorité environnementale dans son avis délibéré du 24 octobre 2018 sur le PPA2 (page 24)
- de la commission d'enquête dans son avis motivé du 13 février 2018 sur le PPA2 (page 9)

Grâce au Funiflaine : combien de voitures polluantes en moins circuleront dans la vallée de l'Arve? Combien en moins monteront à Flaine? Quel report, en nombre de passagers, vers le transport ferroviaire? Quel impact sur les taux de particules fines (PM10, PM2,5) et d'oxydes toxiques (NO2,…), en moyenne sur l'année et lors des pics de pollution? Comment est-il tenu compte de la révolution

automobile en cours vers des véhicules propres qui va accélérer l'évolution tendancielle positive des polluants spécifiques à l'automobile ? Il suffit de visiter les parkings de Flaine aujourd'hui pour constater que cette révolution y est plus rapide que sur l'ensemble du territoire.
En terme de lutte contre le changement climatique, combien d'années d'exploitation du Funiflaine faudra-t-il pour compenser les émissions initiales de gaz à effet de serre générées par sa construction (production d'acier et de béton, circulation de véhicules lourds) ?
Sans préjuger des conclusions de cette analyse d'impact quantitative, il me semble utile de mentionner qu'en hiver lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, plus de la moitié de la pollution de la vallée de l'Arve par les particules est générée par la combustion de biomasse des ménages, contre seulement 5 à 10% par le trafic routier (source : avis délibéré de l'Autorité environnementale, page 11). Et que, en parallèle, un dixième du budget du Funiflaine pourrait financer la totalité du programme de remplacement des 3500 chauffages au bois de particuliers prévu par le PPA2.
Sincèrement
François Zahm
Immeuble Pollux 201
74300 Flaine

08/03/2019

Je souhaite donner un avis favorable au funiflaine. C'est un excellent moyen de pouvoir aller sur des sites naturels sans pollution, et de permettre aux jeunes de la vallée de pratiquer des activités, voir de découvrir la montagne. Merci déprendre mon avis en compte.
Jean-luco Le Goff

08/03/2019

Ayant assiste a la reunion publique aux Carroz le mois dernier, il est difficile de comprendre pourquoi, avec un tel projet ambitieux, il n'est pas prevu de profiter au maximum des possibilites qui sont offertes et faire une gare aux Carroz, dont les Carroziens beneficieraient. Le cout a ete mentionne, mais ne serait-il pas moins couteux de passser par les Carroz maintenant (aux Feux), que de faire la liaison plus tard?
Les Carroz est un village attrayant, aux gens acceuillants et aux activites multiples. Un village qui vit toute l'annee et qui nous a seduits. Une gare aux Carroz permettrait de faire decouvrir le village aux touristes et leur faire profiter de toutes les activites qui sont a leur disposition, que ce soit en ete ou en hiver. Elle serait surtout et primordialement utile pour les habitants qui doivent se rendre dans la vallee et les saisonniers qui vont habiter les nouveaux logements prevus pour eux a Magland, comme on nous l'a annonce.
Quant a la gare a la Pierre Carree, comme il a ete dit maintes fois, elle implique la disparition du golf (activite qui n'attirera plus personne a Flaine en ete) et surtout la disparition des pistes de ski de fond et de marche a raquettes. Acces direct a Flaine, au centre de la station, paraitrait une bonne solution, pour la facon dont est envisage le transport des touristes et cela faciliterait aussi celui des marchandises.
Il semble que le trace a besoin d'etre revise pour que ce projet respecte l'environnement et que le maximum de personnes puissent l'utiliser pour rendre ce projet rentable.
Mme Marie France McGee

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LA PLATEFORME COLLABORATIVE DU SITE INTERNET DU PROJET

(Les contributions suivantes sont retranscrites avec leur contenu d'origine)

Contributions d'acteurs professionnels et économiques

03/02/2019
Navettes vacanciers hivernales de proximité pour luthins
Bonjour, Nous sommes quelques hébergeurs touristiques, et les vacanciers nous demandent systématiquement si il existe des navettes de transports dans la commune, pour relier les stations de ski. Question: est il possible d'envisager une rotation de petites navettes (20 personnes environ) , pour desservir ou relier les différents hameaux de la commune à la gare Funiflaine de MAGLAND, pendant les périodes hivernale, (voir même estivale, mais je doute de la nécessité de ce dernier). Et si oui, je vous suggère quelques horaires à moduler en fonction des plages publiques de fonctionnement du funiflaine : 8H30, un 11H, un 12H30 , 16H, 17H. Avantages: dés engorgement du parking télécabine, environnementale si nombres de vacanciers suffisants, atouts touristiques et valorisation de la commune
Olivier 74

12/02/2019
Omission?
Bonjour Monsieur le Président, sur les plaquettes de présentation du projet , à aucun moment il n'est mentionné que Pierre Carrée est le site d'un golf 18 trous ouvert tous les étés de juin à octobre.(ni sur les plans ni dans la rédaction).(Une personne a abordé le sujet à la réunion de présentation à Flaine , sans provoquer une quelconque réaction des membres du Syndicat du Funiflaine….comme s'ils n'avaient pas connaissance du terrain!) Quelle en est la raison? Nous regrettons la publicité "gratuite" que la diffusion de vos informations auraient été pour cette structure. Bien sûr , la gare à cet endroit impactera fortement l'implantation du parcours, mais offrira une possibilité d'accès très rapide pour les joueurs venant de la vallée. En entretien "off" votre réponse a été "adressez-vous à votre maire(!) et de la part d'un autre membre "on verra pour les compensations". Nous serions très satisfaits d'avoir une réponse claire, de préférence avant la réunion de concertation à Flaine. Sincèrement, (copie adressée à Monsieur le Maire d'Araches -La Frasse, et Monsieur le Président du SIF)
Comité Golf

19/02/2019
Pour enfin un développement de Flaine!
Faire ce projet pout que les investisseurs osent faire le pas! NOUS VOUS SOUTENONS (les moniteurs de l'ESF)
Max Fournier

20/02/2019
oui au projet Funiflaine présenté par le syndicat funiflaine
Oui au projet Funiflaine à 100%
Boujon ESF Flaine

22/02/2019
Développement du territoire
Un tel projet est bénéfique pour l'avenir du Grand Massif et aura un retentissement pour toute la haute savoie. Tout est à imaginer autour de ce projet en terme d'activités à proposer, en effet le Funiflaine donne accès à 2 sites nature magnifique ; le col de Perre Carré et le Désert de Platté. Son attractivité rejaillira également pour les industriels de la Vallée de l'Arve.
Pascal Tournier

26/02/2019
un nouveau transport par câble qui doit être accessible à tous
Favorable au développement du transport par câble plus écologique et respectueux de l'environnement, je trouve que ce funiflaine est une excellente initiative et assurera un gain de temps pour les utilisateurs. Cependant, il serait bon, que le prix de la montée ou de l'aller/retour soit pas trop élevé pour réellement inciter le plus grand nombre à laisser leur véhicule dans la vallée et à l'emprunter. Si le prix était trop élevé, les personnes continueront à prendre leur voiture qui restera plus économique. Je pense que c'est l'une des conditions sine qua non pour que ce funiflaine soit un vrai succès et attractif pour tous. Il y aurait aussi la possibilité de faire un tarif très avantageux groupé avec le forfait de ski… Quoi qu'il en soit, c'est une bonne chose de développer ce type de transport par câble particulièrement adapté à nos territoires de montagne.
Entreprise AGMS

08/03/2019
Consommation foncière
Bonjour, Nous, Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie, sommes conscients de l'intérêt du projet du Funiflaine en terme de mobilité et d'écologie. Toutefois, nous nous permettons de vous interpeller sur la consommation de foncier. Sur le projet tel qu'il est monté, la consommation de terrain semble très faible ce qui peut sembler rassurant. Mais les infrastructures en terme d'accès, de parking et d'infrastructures d'accueil du public semblent sous-dimensionnées par rapport à la capacité du téléporté. Nous craignons donc des développements ultérieurs qui cette fois impacteront plus de foncier, par voie de conséquence des exploitations agricoles qui subissent, aujourd'hui déjà, une pression foncière considérable. Merci d'avance de bien vouloir prendre en considération notre opinion. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.
Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie

08/03/2019
Consommation de l'espace agricole
Bonjour Nous vous écrivons au sujet du projet "Funiflaine", la présentation nous semble sérieuse sur la consommation du foncier sur la commune de Magland mais nous semble irréaliste par rapport aux attentes de l'ascenseur valléen: - Débit de plus de 1400 Pers/h pour un parking de 800 places. - L'accès de la gare SNCF au télépporteur, - La prise en charge de passagers (accueil des personnes, café, endroit chauffé pour l'attente, sanitaires...) Nous serons aussi attentif à la consommation d'espace au col de Pierre Carré ainsi qu'à la station de Flaine. Nous demandons aujourd'hui que le projet soit soumis à une étude sur l'impact de l'utilisation du foncier agricole ou destiner a l'agriculture à ce jour, et sur les surfaces nécessaires à son fonctionnement futur. Sachez que "Jeune Agriculteur" est force de projet sur le secteur, nous sommes dans une dynamique forte. Nous sommes également donc en capacité de proposer des idées et solutions pour mener à bien ce projet en harmonie avec le développement de notre territoire. C'est pour cela que nous vous sollicitons à prendre part dans les décisions du projet Jérémy Delacquis, Président Jeunes Agriculteurs Canton Pays du Mont Blanc

08/03/2019
l'agriculture et l'ascenseur valléen
Bonjour Nous vous écrivons au sujet du projet "Funiflaine", la présentation nous semble sérieuse sur la consommation du foncier sur la commune de Magland mais nous semble irréaliste par rapport aux attentes de l'ascenseur valléen: - Débit de plus de 1400 Pers/h pour un parking de 800 places. - L'accès de la gare SNCF au télépporteur, - La prise en charge de passagers (accueil des personnes, café, endroit chauffé pour l'attente, sanitaires...) Nous serons aussi attentif à la consommation d'espace au col de Pierre Carré ainsi qu'à la station de Flaine. Nous demandons aujourd'hui que le projet soit soumis à une étude sur l'impact de l'utilisation du foncier agricole ou destiner a l'agriculture à ce jour, et sur les surfaces nécessaires à son fonctionnement futur. Sachez que le monde agricole est force de projet sur le secteur, nous sommes dans une dynamique forte. Nous sommes également donc en capacité de proposer des idées et solutions pour mener à bien ce projet en harmonie avec le développement de notre territoire. C'est pour cela que nous vous sollicitons à prendre part dans les décisions du projet Christophe Delacquis, président du Syndicat SEA Arves et Montagne

Contribution d'acteur politique

06/03/2019
Soutien à ce projet à la hauteur de ce territoire

En reliant la vallée de l'Arve à la station de Flaine, ce funiculaire ascensionnel garantira un accès rapide et sécurisé tout en respectant l'environnement. Que l'on soit local, professionnel ou même touriste de passage, on ne peut que s'accorder sur le fait que cet ascenseur valléen constituera un mode de transport parfaitement en phase avec les mutations que connaissent nos massifs depuis ces dernières années. Un mode de transport universel qui permet d'entamer une transition écologique indispensable à la vallée de l'Arve. La recrudescence des pics de pollution atmosphériques dans la vallée de l'Arve ces dernières années, et les quelques 7000 véhicules rejoignant chaque début de vacances le grand massif plaide incontestablement en faveur d'un mode de transport alternatif permettant de réduire ces émissions et d'améliorer l'accessibilité de cette zone de montagne. Le tracé lui-même reprend les 3 principaux enjeux du projet : rapidité, sécurité et respect de l'environnement. La construction de 3 stations (Magland, Col de Pierre Carrée et Flaine) permettra d'assurer une certaine accessibilité en toute conditions météorologiques dans une zone de montagne où il est parfois difficile de circuler. Avec ses 5,5 km de câbles, ses 40 cabines, les utilisateurs pourront apprécier leur temps de trajet divisé par 3. C'est surtout et avant tout un projet de territoire ambitieux et attractif qui profitera à toute une vallée. En conclusion j'apporte tout mon soutien à ce projet à la hauteur de ce territoire. Il ne pourra qu'apporter une pierre supplémentaire à l'édifice du rayonnement économique et écologique de la vallée de l'Arve.
Sylviane Noel Senatrice de la Haute-Savoie

Contributions d'acteurs associatifs

22/02/2019
Soutien projet FUNIFLAINE
Ce projet que tenait à cœur notre ancien président JEAN LOUIS MIVEL, notre SKI CLUB DES SCOUTS DE CLUSES ne peut que soutenir ce beau projet tout d'abord d'un point écologique et une montée rapide sur la station de FLAINE pour nos adhérents et skieurs de la vallée…. Un vrai projet innovant et sera un moteur économique et touristique important pour notre vallée La réussite de ce projet dépendra du tarif, et si celui ci peut être intégré dans le prix du forfait ?
Ski Club des Scouts de Cluses

08/03/2019

FNE Haute-Savoie exprime un avis réservé sur le projet (voir la contribution ci-jointe)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
HAUTE-SAVOIE

CONTRIBUTION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT HAUTE-SAVOIE A LA CONCERTATION SUR LE PROJET DU FUNIFLAINE

Lors de la relance du dossier du Funiflaine, France Nature Environnement Haute-Savoie (ex FRAPNA 74) était convaincue qu'elle allait pouvoir exprimer un avis clairement favorable à un projet tout à la fois au service de l'économie touristique, répondant aux besoins de mobilité quotidienne des habitants entre le bas de la Vallée de l'Arve et les villages qui la surplombent et offrant une alternative vertueuse sur le plan environnemental aux conditions actuelles de circulation par la route.

L'examen attentif du dossier soumis à concertation nous conduit pourtant aujourd'hui à émettre un avis beaucoup plus nuancé sur un projet qui en l'état actuel suscite de notre part déception, réserve et inquiétude.

Une déception : la logique de multimodalité et d'évitement de l'usage de la voiture particulière n'est pas menée à son terme

En effet, la connexion avec le Léman Express ne sera pas directement assurée, du fait de la rupture de charge entre la gare SNCF de Magland et la gare de départ du Funiflaine située à Bellegarde.

Un retour sur l'histoire du projet montre pourtant que la préoccupation de la connexion avait bien été initialement prise en compte. Pour mémoire, le projet de funiculaire de 1990 pour assurer la liaison Magland-Flaine faisait état de la réalisation d'une gare TGV spécifique au droit de la station de départ de l'équipement projeté située à proximité de Bellegarde. Le premier projet de Funiflaine lié à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver reprenait la même idée en envisageant un départ dans l'immédiate proximité de la gare de Magland. Et ce n'est qu'à partir de 2013 que les études conduites en sont venues à éloigner les deux gares.

FNE Haute-Savoie regrette l'abandon de toute solution de superposition des deux gares, telle qu'on la voit pratiquer dans d'autres pays alpins, qui aurait pu rendre ce projet tout à fait exemplaire, voire même modélisant pour d'autres projets d'ascenseurs valléens à réaliser dans la région ou sur le territoire national. Elle craint que la rupture de charge ne constitue un prétexte à l'utilisation de la voiture individuelle et en vienne à encourager un accès en véhicule particulier à la gare de départ du Funiflaine, ce qui constituerait une véritable occasion manquée dans le contexte de mise en œuvre du PPA2 de la Vallée de l'Arve.

Une réserve : un choix de tracé qui semble ne plus pouvoir se discuter et qui affaiblit la dimension transport en commun du projet

Le tracé arrêté n'assure pas la desserte des espaces accueillant le plus de population. Nous regrettons que l'hypothèse d'une gare intermédiaire aux Carroz ait été abandonnée avant même l'ouverture de la concertation. Nous comprenons difficilement qu'un projet de transport public ait ainsi exclu la possibilité de donner aux habitants des Carroz ou d'Arâches la possibilité d'utiliser ce moyen de transport collectif pour descendre dans la vallée ou se rendre à Flaine. De la même manière, nous nous interrogeons sur le choix de localisation de la gare d'arrivée qui nous paraît avoir été déterminé par une priorité absolue donnée au transport des skieurs.

France Nature Environnement Haute-Savoie
Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
84 route du Viéran - PAE de Pré-Mairy - Pringy - 74370 ANNECY - 09 72 52 33 68 - haute-savoie@fne-aura.org
www.fne-aura.org/haute-savoie

Une grave inquiétude : une perspective de mise en œuvre qui dans le contexte d'absence de SCoT opérationnel pourrait entraîner l'émergence de nouveaux projets immobiliers et une accentuation du mouvement d'artificialisation des terres

Le parti de créer une gare intermédiaire au Col de Pierre Carrée nous interpelle également. Les arguments avancés d'un accès donné aux habitants du hameau de Flaine ou de desserte du poste de montagne du 27e BCA nous semblent assez secondaires. En revanche, nous sommes préoccupés par l'objectif énoncé de créer une nouvelle entrée pour le domaine skiable du Grand Massif qui pourrait déboucher sur une opération immobilière de grande ampleur. Nous sommes résolument hostiles à l'idée de construire 47000 M2 sur la crête de l'Arbaron et nous plaidons pour que l'espace du Col de Pierre Carrée reste dédié à la pratique des activités nordiques et de promenade l'hiver et de golf durant la saison estivale. Nous considérons que la création de la gare intermédiaire sur l'emprise du golf ne doit servir sous aucun prétexte à justifier le projet de création du golf des Carroz pour lequel nous avons émis un avis clairement défavorable.

En l'absence de SCoT opérationnel, nous nous opposerons à tout nouveau projet d'UTN, sachant que la commune a déjà bénéficié d'une UTN en 2003 (modifiée en 2008) et que les possibilités de réhabilitation de l'existant sont probablement loin d'avoir été épuisées.

En conclusion, FNE Haute-Savoie reçoit le dossier actuel du Funiflaine avec réserve et regrette qu'il ait été vidé en partie de ce qui en faisait un grand projet d'intérêt collectif. Par ailleurs, notre fédération sera extrêmement attentive à ce que sa réalisation ne débouche pas sur de nouvelles opérations immobilières qui, en l'absence de SCoT, pourraient entraîner une consommation de foncier tout à fait excessive.

Pour F.N.E . Haute-Savoie, l'administrateur référent des dossiers d'aménagement et d'urbanisme,

Jean-François Arragain

France Nature Environnement Haute-Savoie
Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
84 route du Viéran - PAE de Pré-Mairy - Pringy - 74370 ANNECY - 09 72 52 33 68 - haute-savoie@fne-aura.org
www.fne-aura.org/haute-savoie

Contributions d'habitants

23/01/2019

Les accessibilités à Magland, à Flaine

Bonjour,
Je ne suis pas d'accord avec le projet Funiflaine pour les raisons suivantes :
1. Dans l'état actuel des choses, l'hiver, durant les vacances scolaires, les pistes de ski sont très rapidement saturées et il devient très difficile d'y skier en toute tranquillité dès 10 heures le matin. Flaine est un cirque et donc pas du tout extensible.
Les jonctions avec les Carroz/Samoëns sont aussi compliquées pour les mêmes raisons.
Le Funiflaine apportera encore plus de monde, compliquera le ski éliminant rapidement le plaisir de cette pratique et les risques d'accidents augmenteront considérablement. Le hors-piste pour les raisons que l'on sait ne saurait être une alternative valable pour désengorger efficacement les pistes. La réputation de Flaine sera compliquée.
2. L'accès voiture à Flaine conserve un intérêt pour les familles. En effet, monter par le Funiflaine depuis Magland, par exemple à quatre avec skis, valises, enfants en bas âge, etc, ou encore pour les plus âgés, relèvera du plus pur exploit, surtout après 6 ou 7 heures de route - parfois plus.
3. Les surfaces de parking à Magland devront être conséquentes. Y a t'il la surface nécessaire ? Les parkings seront-ils sécurisés ? Seront-ils payants ?
4. La tentation d'augmenter la rentabilité du site par une augmentation de la fréquentation risque de se retourner contre le site lui-même pour la raison invoquée en 1.
5. L'accès à la station sera facilitée pour des individus dont la présence est aujourd'hui indésirable et augmentera les risques d'insécurité et de dégradation et des frais y afférent.
6. Les frais de construction et d'exploitation seront-ils couverts par nos impôts ?
7. Je suis loueur. Le Funiflaine interfèrera-t'il sur les locations ?
Voici mes préoccupations.
M. Christian Bourgeois
Propriétaire à Flaine Forêt

24/01/2019

préservation du site de ski de fond de pierre carré Les usages de l'ascenseur valléen

Le site de Pierre carré est le seul et unique nordique du secteur qui permet de pratiquer le ski de fond dès le tout début de saison et ainsi de préparer la saison d'hiver très (trop) courte pour les clubs et les compétiteurs de haute savoie. L'arrivée sur ce secteur d'une gare intermédiaire est très problématique et risque de compromettre gravement la pratique pour tous les amoureux de cette discipline si rien n'est prévu. Cela sera alors vécu comme une atteinte à la liberté Il est pourtant tout a fait possible d'élargir ce site et de garantir la pratique sur un site d'ampleur. Encore faut-il qu'il y ait une volonté pour le faire .... L'accès rapide au site depuis la vallée est une opportunité pour que pierre carré devienne un site phare en haute savoie.
Remiski

24/01/2019

impact du projet en termes de développement durable L'ascenseur valléen et l'environnement

une réelle interrogation sur la capacité du projet à s'insérer durablement au sein du paysage de la vallée. Est-ce que ce funiculaire pourrait défigurer ce paysage si cher à mon enfance ? Il surplombera le hameau de Bellegarde et ses habitants. Je pense qu'il serait urgent de penser à un classement pour protéger la vallée; sans aller jusqu'à un classement unesco, cela permettrait de soumettre tout projet d'infrastructure à une validation préalable au regard de critères et indicateurs de développement durable. En d'autres termes, posons-nous la question de l'impact environnemental, sociétal et économique du projet et de sa durabilité dans le temps.
Gaillairdliandon

le mode de gestion de l'infrastructure Les caractéristiques du projet

quel mode de financement, construction, gestion et exploitation est prévu ? S'agissant d'une infrastructure de ce type, j'espère qu'il est envisagé une délégation de service public, afin que les acteurs publics (département, état) puissent conserver et exercer un contrôle sur l'équilibre économique et financier du projet. Je proposerais d'aller jusqu'à une concession de service public, faisant assumer à l'exploitant le financement, la réalisation et l'exploitation à ses risques et périls, sous le contrôle de la puissance publique.
Gaillairdliandon

les infrastructures de desserte et de parking Les accessibilités à Magland, à Flaine

même s'il on peut raisonnablement envisager des impacts positifs sur l'activité économique de la vallée aux périodes hivernales et estivales (nuitées d'hôtel, courses et alimentation - je pense au super u de magland), quels sont les projets de tracés des dessertes et parking relais ? Il faut ainsi envisager une nécessaire reconfiguration de la sortie d'autoroute, évitant de faire traverser la ville de magland et occasionner des embouteillages; d'où une sortie au niveau de la scierie anthoine ?? et quid du ou des parkings nécessaires pour les touristes : véhicules légers, autobus... ? où seraient-ils positionnés ? il est bon de rappeler qu'à cet endroit de la vallée, la plaine est encaissée, peu large, déjà traversée par une autoroute, une nationale, une ligne de chemin de fer et une rivière ! ma réelle crainte est une défiguration du territoire de la commune de magland, du hameau de bellegarde...
Gaillairdliandon

et les nuisances ??? L'ascenseur valléen et l'environnement
avez-vous estimé toutes les nuisances sonores et pollutions de toutes sortes liées à ce projet pour la vallée ? rappelons, si besoin est, que la vallée de l'arve est déjà très impactée par des problèmes de pollution. on peut facilement imaginer que l'ensemble des véhicules touristiques (légers, autobus...) vont largement contribuer à la pollution ! il paraît également indispensable de définir des critères environnementaux en termes de marchés publics, au moment de l'élaboration du cahier des charges fonctionnel et du choix du projet : données chiffrées sur l'impact sonore de l'installation; données sur la pollution liée au fonctionnement de l'infrastructure... ces données devront non seulement être objectivées mais également communiquées aux habitants de la vallée.
Gaillairdliandon

24/01/2019

Utilite. Le développement économique du territoire
Il n est pas judicieux de dépenser 85milliôns d'euros pour desservir uniquement Famine et pierre carré . Des lors que l arrêt aux Carroz n est plus proposé ce projet n a plus lieu d exister
Béatrice Reynard

24/01/2019

Le développement économique du territoire. Développement du domaine skiable et de l'immobilier au col de Pierre Carrée.
Je suis très enthousiaste à l'idée d'une telle réalisation. C'est un magnifique projet. Résidant à la Frasse, je me réjouis de la disparition des voitures le samedi et le dimanche lesquelles encombrent la route de Balme et celle de Flaine. Je pense également que le tracé retenu est le bon. Il s'agit d'un tracé de bon sens, conforme au tracé du téléphérique construit par les créateurs de Flaine pour sa construction. D'autre part, en raison du réchauffement climatique, l'avenir du ski dans notre massif est évidemment à Flaine. Un tracé passant par les Carroz n'aurait pas eu de sens et aurait allongé le temps de parcours, réduisant l'attrait du Funiflaine. Mais je pense qu'il est indispensable de développer intelligemment le domaine skiable à partir du Col de Pierre Carrée. En effet, on constate trop souvent l'encombrement de la combe de Vernant au retour de Flaine. Je propose donc de créer une piste depuis le col de Pierre Carrée, soit jusqu'aux Molliets par l'Arbaron soit en passant par Vernant. Cela permettrait un second retour vers Morillon et Samoens par les télésièges des Molliets et celui des Saix. Côté Flaine, il faudra faire un raccord pour descendre à ski depuis la Gare du col jusqu'aux pistes situées derrière Pierre et Vacances. Enfin, la création de la Gare au Col de Pierre Carrée doit permettre le développement de l'immobilier à cet endroit dans le respect du site. Il faudrait limiter les constructions à des chalets individuels ou à 3/4 appartements ainsi qu'à des hôtels et des commerces. Je suis en revanche contre la création d'immeubles type MGM. Le Col de Pierre Carrée pourrait devenir le Mont d'Arbois de Flaine. Dans l'idéal, il faudrait recréer une sorte de Village. Cela impliquerait évidemment la suppression du golf, déficitaire et inutile d'autant qu'un projet de golf 9 trous est actuellement discuté à Arâches.
Vincent Richard

24/01/2019

Les accessibilités à Magland, à Flaine
Je me réjouis de la possibilité de rejoindre Flaine en train. La plupart des stations suisse sont reliés au réseau ferré et par télécabine. Dommage qu'il faille attendre si longtemps en France. La connection à Magland pose quand même problème. La distance entre la gare et le téléphérique apparait trop grande pour aller faire du ski en famille par le train alors que c'est une occasion rêvée pour passer à la mobilité durable. S'il n'est pas possible de mettre le départ du téléphérique à proximité immédiate de la gare, avez vous étudié la solution inverse qui consisterais à déplacer la gare pour l'établir à proximité immédiate du téléphérique. Plusieurs avantages : - Connexion simple et attractive, sans bus hypothétique - Un grand parking qui pourrait servir de point de rabattement pour la vallée, pour

prendre le train à destination de Genève ou Annecy : utilisation complémentaire, à la fois pour les weekends et la semaine - A intégrer à un développement de Magland La transition pourrait se faire en 2 temps, du moment que les cheminements et l'espace sont prévus dès le départ, et les réserves posées avec la SNCF. Bien sur, cela doit aussi être intégrés avec une amélioration pour les habitants de Magland, par exemple de meilleures dessertes, et une meilleure occupation de l'espace. Cette option devrait être étudiée et chiffrée, si ce n'est pas déjà le cas, et intégrée au développement futur. Merci
François d'Annemasse

27/01/2019

Quel projet immobilier derrière cette remontée ?
La gare à Pierre Carrée ne se justifie pas à l'état actuel des choses. Elle n'est donc prévue que pour alimenter un éventuel gros projet immobilier au Col. Ce télécabine n'est donc pas un transport public mais un transport payé par le public au profit d'intérets privés (Station de Flaine, projet Club Med au col). Les collectivités publiques financent 60 millions d'€ et l'exploitant qui en tirera les bénéfices que 16 millions d'€. Le coût, les risques pour le public, les bénéfices pour le privé. Drôle de partenariat, c'est un peu déséquilibré.
Manuel Routin

limitation de l'usage de la voiture
Si une réelle politique d'interdiction de l'usage de la voiture n'est pas faite sur la route de Flaine, ce télécabine ne sera pas utilisé. Les vacanciers arrivant pour une semaine accepteront-ils de se garer à Magland ? De porter leurs affaires, la nourriture achetée en bas, leurs boissons, le matériel de ski, le dernier gamin pour monter dans un télécabine, arriver au parking P1, tout en bas de Flaine, pour prendre ensuite une navette et arriver au pied de leur immeuble ?
Manuel Routin

29/01/2019

Un ascenseur ouvert toute l'année et lors des pics pollution, pour pouvoir s'échapper
il faudrait que le funiflaine soit ouvert lors des pics de pollution, toute l'année, à des tarifs réduit pour les gens de la vallée qui souhaitent échapper " à l'asphyxie" et ne pas simplement payer par leurs impots un télépherique pour skieurs riches et au profit d'une compagnie des Alpes aux mains de spéculateurs étrangers. Et c'est d'ailleurs aberrant de ne pas faire simplement un téléphérique jusqu'aux Carroz , beaucoup plus utile aux habitants, qui pourraient monter chez eux, sans polluer avec une voiture qui dépense dix fois plus en côte. A charge à la compagnie des Alpes de faire monter ensuite, avec les remontées existantes à peine modifiées, les touristes à Flaine, où il y a très peu d'habitants à l'année.
Hervé Bernard

30/01/2019

Desservir Pierre Carrée ou les Carroz ?
MM. les élus membres du syndicat FuniFlaine. vous portez là un bon projet. Aussi bien, il peut et il mérite d'être amélioré. Une gare à Pierre Carrée n'a d'utilité que pour le Hameau de Flaine en hiver et le golf en été (sans oublier nos valeureux et excellents chasseurs, mais ils savent heureusement faire sans cela…). Au total, c'est surtout les chocards et quelques marmottes qui seront concernés.. Pourquoi ne pas prévoir plutôt une gare intermédiaire aux Carroz, à l'est du village ? - cela contribuerait beaucoup plus efficacement à une alternative au transport automobile (limitant ainsi la circulation d'intérêt local entre les Carroz et Flaine) - consoliderait le développement économique de l'ensemble constitué de fait par ses deux pôles, les Carroz et Flaine. Il ne faudrait pas que le poids de l'histoire impose un trajet calqué sur le transporteur qui avait servi à la construction de Flaine. Quel dommage ce serait de rater l'occasion de faire d'une bonne idée un excellent projet !
Gérard Beaudoin 64 B rue Raymond Poincaré 54000 NANCY

30/01/2019

Chasseurs alpins
La gare intermédiaire à Pierre Carrée ne peut pas être justifiée par le bâtiment du 27ème BCA. Les chasseurs alpins ne sont pas légion à y loger de plus ils utilisent les bus militaires pour y venir.
Manuel74

Intégrer la station des Carroz dans le projet
Pour rentabiliser l'installation, il faut que le maximum de personne l'emprunte. Se priver d'une gare aux Carroz, c'est se tirer une balle dans le pied. Une gare aux Carroz permettrait y aux saisonniers et

aux travailleurs de Flaine qui logent aux Carroz d'utiliser le Funiflaine pour se rendre au travail. Supprimons la gare au Col et mettant là aux Carroz. Le coût sera le même et le service rendu au public bien meilleur. Une gare aux Carroz et le projet prend toute de suite de l'importance dans le "transport public".
Manuel74

Destruction des terres agricoles de Magland
Les parking prévus à Magland sont très insuffisants (800 places, le parking du GME à Samoëns est rempli dès 10 heures du matin tous les WE). Le Funiflaine attend une fréquentation bien supérieure (logements à la semaine plus les skieurs à la journée et les travailleurs). Ces parking ne suffiront pas très rapidement. Il faudra donc en créer de nouveaux sur les terres agricoles : A proximité immédiate du site prévu, il y a les parcelles : 1, 152, 4 : classées "Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles"' 1630, 1631, 1632 : "Zones d'extension urbaines mixtes denses et moyennement denses périphériques des centres ou des hameaux traditionnels" De l'autre côté de l'Arve, les parcelles : Section ZE, 5 à 21 : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles Section ZD : 4 à 7 : Np - Zone d'infrastructures liées aux équipement publics, secteur situé en zone rouge au PPR Il faudra donc modifier le PLU de Magland pour pouvoir construire des parkings supplémentaires, cela va s'opposer aux souhaits de l'Etat qui demande aux communes de limiter les surfaces construites.
Manuel74

Nouvelles constructions à Pierre Carrée
La gare située à Pierre Carrée n'est utile que dans le cadre d'un projet imobilier d'ampleur au col. Ce projet nécessite une modification du PLU et la transformation de terres classées "Nt - Secteur à vocation sportive et de loisirs" ou " N - Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du site" Cet urbanisation va à l'encontre des souhaits de l'Etat qui demande de diminuer les surfaces construites dans tous les nouveaux PLU. Il y aura de fortes opposition dans l'enquête publique et ce n'est pas certains que ce déclassement soit accepté. Construire une gare là haut, c'est faire un pari risqué qui ne profitera qu'aux promoteurs privés si cela réussi. Pour le public, qui aura payé l'investissement en très grande partie, il n'y a rien à espérer. En attendant, il n'y a pas de gare aux Carroz alors que l'utilité est immédiate. On barre la route à la sortie des Carroz et tout le monde prend le Funiflaire. Le Funiflaine serait alors un véritable transport public.
Manuel74

Respect du site de Pierre Carrée
L'urbanisation espérée par les décideurs du site de Pierre Carrée représentera une verrue visible de toute la vallée de l'Arve, de Sallanches, Comboux, jusqu'à Cluses, Marignier. Lors de l'enquête publique de l'UTN, cela causera de gros soucis qui rendront sa validation délicate et incertaine.
Manuel74

Préservation du site de Pierre Carrée
Dans le projet, on justifie la gare au Col car cela permettre aux habitants du hameau de Flaine de rejoindre les pistes. En ce moment, ils utilisent des navettes qui se promènent entre les chalets pour les emmener sur les pistes. Je doute fort qu'ils puissent monter à pieds jusqu'à la gare de Pierre Carrée sans navette. Cela représente, pour les habitations les plus basses, 80 m de dénivelé à monter et presque 1km en distance pour arriver à la gare intermédiaire. Il faudra donc toujours des navettes pour récupérer les skieurs éparpillés entre les chalets. La gare intermédiaire ne peut donc être justifiée à cause de ce motif.
Manuel74

Différents usages du Funiflaine
Comment seront gérées les différentes bennes pour le public, les blessés qui redescendront accompagnés des infirmiers, les déchets descendants, le produit alimentaire montant ? Il y aura-t-il des quais d'embarquement séparés ? Les ordures croiseront les touristes ? Des horaires réservés à certaines marchandises ? Il faudra alors avoir une amplitude horaire de fonctionnement énorme et donc un coût de fonctionnement élevé. Annoncer que le Funiflaine permettra tout et beaucoup plus n'est pas réaliste. c'est une escroquerie intellectuelle pour justifier un projet pharaonique.
Manuel74

31/01/2019

Modification du tracé proposé.
Bonjour, Veuillez trouvez ci-dessous mon avis concernant le projet présenté du Funiflaine. Le projet est trop orienté ski et néglige significativement la finalité de transport public. Une gare intermédiaire à Pierre Carré avec éventuellement une piste et une autre remontée entre le col et les Molliets ne

s'inscrit que dans une finalité "ski". Elle n'apporte rien aux piétons, touristes ou travailleurs qui souhaitent se rendre aux Carroz et ne répond pas à l'un des objectifs largement mis en avant dès l'origine à savoir, limiter le transport routier sur l'axe Magland/Arrache/Flaine Cette gare à Pierre Carrée ne sert à rien, personne n'y habite. De plus, cette gare inutile condamne le golf de flaine qui est un atout majeur pour Flaine. Avec une gare aux Carroz et une arrivée au parking P3 de Flaine: - on dessert véritablement les 2 Domaines Skiables de la commune. - on permet aux 600 personnes qui viennent travailler chaque jour à Flaine, depuis Les Carroz, Arâches et La Frasse, de faire la partie pénible du trajet sans polluer et en toute sécurité. - on conserve la zone d'activité de Pierre Carrée, qui assure ski de fond et raquettes tout l'hiver, du golf en été. Cette zone doit être préservée, étendue et son activité sportive développée. - on offre un accès réciproque aux animations et infrastructures touristiques de Flaine et Les Carroz et donc une vraie valeur ajoutée aux 2 stations. Merci d'organiser cette concertation, Bien à vous,
Thibaut Jacques

02/02/2019
Tarif et public visé
Bonjour, J'écris ce message car plus le temps passe plus je m'interroge sur la rentabilité d'un tel projet. Et surtout, quelles sont les réponses sur deux points précis pour ne pas que ce projet d'envergure devienne un gouffre sans fond. Le tarif d'une montée. Il est déterminant et il n'y a absolument aucune information ou estimation à ce sujet. 5€, 10€, compris dans le forfait de ski? Si on prend comme exemple la fourchette basse de 5€, et qu'on l'applique à une famille de 4 personnes. 20€! Avant même de chausser les skis il faut dépenser 20€. Est-ce que le trajet Magland-Flaine coûte ce tarif (avec essence et usure du véhicule). La réponse est non. On peut avancer l'argument écologique mais il n'a aucune influence quand la dépense est démesurée. L'argument du temps gagné n'est pas pertinent non plus car la différence est trop faible. Pour moi il n'y a pas d'autres alternatives que de l'inclure dans le forfait de ski et le réduire au minimum pour les promeneurs. Mais dans ce cas, la rentabilité ne sera jamais assurée. Mettons maintenant cette donnée (pourtant déterminante pour la rentabilité) de côté et intéressons-nous au public. J'ai du mal à comprendre quel est le public visé : - Est-ce que des personnes vont vraiment chausser leur chaussures de ski et partir ski à la main de Genève, prendre le train (futur Léman Express) puis le Funilaine avec tout leur matériel, puis recommencer le soir dans l'autre sens? Moi j'en doute et personnellement je ne le ferai pas. - Est-ce que des gens habitués à un certain confort vont avoir envie d'être serrés comme des sardines pendant minimum 20min (c'est très long d'être assis 20min à attendre) rien que pour atteindre le bas des pistes. Puis le soir extenué de leur journée de ski refaire ce long trajet inverse alors qu'ils pourraient être tranquillement dans leur voiture avec sièges chauffants. Et bien je ne sais pas. - Est-ce que les parisiens qui prennent la liaison Paris Gare de Lyon - Cluses puis montent en bus au Carroz ou à Flaine entre 21h et 23h le vendredi ou samedi soir, pourront prendre le Funiflaine? Je doute qu'il soit encore ouvert à cette heure donc pour eux c'est raté. - Est-ce qu'il y a beaucoup de salarié qui travaillent à Flaine et habitent côté Magland/Sallanches? Je ne connais pas tout le monde mais je pense que la plupart habitent dans la direction Les Carroz-St Sigismond-Taninges. Donc pour eux c'est raté aussi. J'aimerai obtenir une explication claire sur le public visé régulier et lucratif parce que ce n'est pas avec quelques classes de neige en février qu'il sera rentable. Qui va prendre ce moyen de transport, pourquoi et à quel prix. J'espère que ces points seront abordés dans les jours à venir pour comprendre le bien-fondé de ce projet. Cordialement,
Ugo6

03/02/2019
Impensable pour le devenir du ski de fond à Flaine
Tous les nordiques de la région ont besoin encore de l'espace nordique de pierre Carrée pour continuer à skier sur ce beau domaine, plus encore en début de saison où la neige est très peu présente en haute savoie pour permettre à tous de faire du ski de fond. A cause de ce projet, Flaine pourrait perdre en grande partie cette activité nordique ainsi que la marche nordique dont profite de nombreux piétons sur cet extraordinaire domaine. francepignot

03/02/2019
Maintien et amélioration de l'espace nordique
Mettre en valeur le site de Pierre carrée pour la pratique du nordique. Le site est très apprécié pour son enneigement précoce et abondant surtout dans le contexte de réchauffement climatique. Développer un lieu d'accueil pour les utilisateurs du site, notamment les clubs et les scolaires. Permettre l'accès au site sans surcout par l'ascenceur grâce au pass nordique.
Gaudillat

04/02/2019
L'avenir du site de Pierre Carrée
Comme à chaque fois qu'un projet "économique" voit le jour, les choses se font souvent au détriment de la préservation de l'environnement ! Et c'est à nouveau le cas avec ce projet. Le site de Pierre Carrée, un site privilégié, dédié à la pratique du ski de fond en hiver va se voir à terme transformé en village annexe de Flaine et les permis de construire ne manqueront pas de fleurir...au nom de l'intérêt économique! Site qui ne sera "utilisé" que quelques mois par an (principalement l'hiver) et qui sera ville morte le reste du temps!! Beaucoup d'argent et de dégâts environnementaux au service des clients de la Compagnie des Alpes. A noter que cette compagnie ne joue même pas le jeu en pratiquant des tarifs d'accès aux pistes qui excluent la majorité des "gens de la vallée"! La cible étant les CSP+, les suisses et tous les étrangers nouveaux riches... Pour toutes ces raisons, je trouve qu'on sacrifie une fois de plus un site aux bénéfices d'actionnaires privés avec un financement public pour un projet qui ne concerne pas beaucoup les locaux!
Eric Sonzogni

La participation de la Compagnie des Alpes dans le financement de ce projet
Principal bénéficiaire du projet, La Compagnie des Alpes se fait payer à bon compte et aux frais des contribuables un magnifique outil qui lui permettra d'augmenter encore son chiffre d'affaires déjà fort conséquent. Quelle est la part exacte du financement de la Compagnie des Alpes dans ce projet?
Eric Sonzogni

04/02/2019
Préservation du domaine nordique
Il faut que le projet prenne en compte la préservation du site de ski de fond de Pierre Carrée. En effet, ce site est nécessaire au ski nordique de Haute Savoie. Le Ski Club d'Agy, ainsi que d'autres clubs de tout le département viennent au Col pour préparer le début de saison. Le site permet aussi d'accueillir des courses (comme le Grand Prix d'Agy cette année) lorsque les conditions d'enneigement plus bas ne le permettent pas. Pour ces raisons, je demande à ce que le domaine nordique soit conservé.
Merci.
Michel Vurli

04/02/2019
le Funiflaine est-il un transport Public ?
Tel qu'il est présenté, le Funiflaine ne peut être utilisé que pour amener plus de skieurs sur le domaine skiable de Flaine, essentiellement à la journée : tout bénéfice pour le gestionnaire des remontées mécaniques de Flaine Que feront les piétons (séjour avec bagages) ou transport de marchandise une fois arrivé à l'Aup De Véran ? A quoi sert la station intermédiaire de Pierre Carré ? Si ce n'est à favoriser des échanges à ski avec le Grand Massif dans un premier temps puis probablement à détruire les pistes de ski de fond, le golf et les lieux de promenade en mettant en œuvre un programme immobilier lucratif pour des promoteurs privés. Pourquoi financer ce projet avec de l'argent public ? L'alternative proposée par l'associationFlainoise et celle des amis des Carroz, répond beaucoup mieux aux objectifs affichés pour la mise en place de ce transport : Tous les usages prévus pourront mieux être desservis (transport des saisonniers depuis Magland où les Carroz, transport des skieurs (journée ET séjour), transport des marchandises) limitant ainsi l'usage de navettes polluantes et la saturation routière de la montée sur les Carroz et Flaine : tout benefice pour l'eclogie ! Bien sûr il est important d'assurer le développement de Flaine, et donc du Grand Massif mais pas en utilisant de l'argent public au seul bénéfice d'operateurs privés, c'est pourquoi je suis favorable à la mise en œuvre d'un Funiflaine Magland-les Carroz-Flaine reprenant les propositions des associations précitées.
Daniel H

04/02/2019

Accessibilité à Magland

Où le projet compte-il placer les parkings nécessaires à la gare de départ? Les 800 places proposées sont insuffisantes. Sur quel foncier? Quel développement immobilier et hôtelier surtout est prévu? Comment va évoluer avec ce projet l'environnement paysager de Magland? Il est curieux que sur des zones classées inondables (zones rouges) mais possiblement investies par infrastructures d'utilité publique on aille construire des parkings alors que ce serait une catastrophe écologique et humaine en cas de débordement de l'Arve.
Alexia Merchez

05/02/2019

Interdire la circulation pour véhicules touristiques, car, TO etc… pour une vrai logique d'écologie

Le funiflaine est un très bon projet pour le développement en respectant l'environnement, si les nuisances actuelles sont réduites et non pas uniquement ceux d'une croissance future. Ayant participé à la réunion de concertation du 4 février, les deux points suivants me paraissent un manque de volonté politique d'aller jusqu'au bout des choses et de donner de la visibilité pour tout le monde: 1. Le projet de ne pas faire partir le funiflaine directement d'une gare étant relié au LémanExpress et réseau SNCF est préjudiciable. Il faudrait résolument priorisé cette solution pour faire l'accès par le train une vrai priorité. Les Suisses viennent de nous montrer l'exemple pour l'ascenceur Valléen vers Verbier avec une toute nouvelle gare au Chable. 2. Si on investit 76 millions d'euro pour préserver l'environnement et réduire les voitures, alors pourquoi n'interdit on pas la route des Carroz à Flaine pour tout véhicule touristiques et transport de marchandise. Il y aura toujours des paresseux qui resteront dans leur voiture pour allez jusqu'au bout ou au moins au parking des Molliets ou Vernant. Il n'y a qu'à voir les bouchons dans le Genevois et la paresse des gens pour changer de mode de transport. Alors pourquoi ne pas être logique et rendre Flaine attractif en interdisant les voitures. Voila une mesure qui donnera une image résolument tournée vers l'avenir et l'écologie. 3. Les chiffres du projet reste incohérent. Le site Funiflaine parle de 5000 personnes par heures, la concertation de 2000 personnes par heures, ensuite on parle de 4000 personnes par heures avec 2000 en montant et 2000 en descendant (alors qu'il n'y a jamais d'heures de pointes dans les deux sens). Le site parle de 3000 véhicules le dimanche et 7000 le samedi. La concertation évoque un parking de 800 place à Magland!!!!! L'idée même d'une réduction de la circulation devient immédiatement non-réaliste.
Philipp Dalheimer

06/02/2019

Un funiculaire oui, Funiflaine, oui, mais!

De nombreux points sont à éclaircir. Des solutions sujettes à questions. Vous trouverez en pièce jointe quelques unes de mes réflexions. Cordialement.
Perrollaz

08/02/2019

régulation d’accès de route entre Arrache et Flaine

Bonjour, Pour une utilisation optimale du Funiflaine, il faut pendant les heures de fonctionnement que la route ne soit autorisée que pour les Taxis et les résidents (Trop d’automobiliste vont vouloir monter....changer les habitudes sans contrainte est très difficile) . Je pense qu'il est aussi souhaitable de faire un forfait "tout compris" pour les skieurs et que l'aller et retour piéton soit accessible entre 7 ou 8 euros et pas exorbitant comme a Megeve ou Chamonix.
Sébastien Prunet Magland

08/02/2019

Penser un usage et un tarif "global"

Prévoir un tarif "résident"
Ne pas faire payer les parkings en bas Aider Magland à réorganiser son centre village, pour garder les gens à la descente
stefleilaebay

un transport par câble : plus qu'une nécessité, un retard à rattraper !

La France accuse un tel retard dans les transports par câble, par comparaison avec ses voisins suisses et autrichiens, à titre d'exemple ! Les sites touristiques du monde entier disposent aujourd'hui de transport par câble, urbain ou en site naturel. "C'est un voyage aérien, mais en silence et qui présente l’avantage de n’occuper au sol que la surface des pylônes et des gares, donc qui évite de couper les territoires et limite l’emprise foncière qui coute cher. Le transport par câble signifie qu’on se contente d’un seul moteur électrique qui entraine un câble pour toutes les cabines. Ainsi il consomme

trois fois moins qu'un tramway, cinq fois moins qu'un bus, et dix fois moins qu'une voiture. De plus il faut en moyenne 1 an pour le construire, c'est 5 à 20 fois moins qu'un tramway ou un métro". https://www.remontees-mecaniques.net/forums/index.php?showforum=127 Oui au Funiflaine Oui à la gare intermédiaire
stefleilaebay

Une galaxie pour aller dans les constellations
Flaine a toujours été en avance culturellement. Il faut conserver son ambition : Faire une gare d'arrivée digne de la conception architecturale de Flaine, avec un nom de ... galaxie (par ex. pour accompagner les constellations des immeubles) et avec la police de caractère de Flaine.
stefleilaebay

09/02/2019

100% pour
Bonjour, Ce tracé est idéal et rapide ! Bien mieux que la mouture qui prévoyait de passer par les Carroz. Je fais enfin pouvoir envisager de venir à Flaine en utilisant que les transports en communs (train + téléphérique) ! La station se tourne vers l'avenir ou du moins "un retour vers le futur", revenant au projet initial de la station. La prochaine étape, une station sans voiture depuis le parking de Vernant ou le col de Pierre Carrée ? Ce tracé est vraiment le plus sérieux pour contenir le coût tout en offrant une véritable amélioration : gain de temps considérable, départ depuis une gare SNCF possible... Si possible, inclure dans le projet la suppression de l'ancien téléphérique de l'Albaron et de sa gare d'arrivée qui est aujourd'hui inutilisable. Mettre la ligne électrique sur les nouveaux pylônes qui seront construits. Merci, Bien cordialement,
Maxime Gay

09/02/2019

Arrêt du funiflaine aux Carroz
Bonjour Je suis propriétaire aux Carroz et je viens tous les we. Il me paraît important qu'un arrêt aux Carroz du funiflaine soit prévu car cela permettra aux habitants et touristes de rejoindre flaine plus facilement sans prendre la voiture Cela permettra aux résidents des Carroz si manque de neige de pouvoir accéder aux domaine de Flaine sans prendre la voiture Cela permettra de préserver le col de prêt carré qui est une zone préservée Cela permet de désencombrer la piste des molliets qui est très accidentogene car tout le temps saturée pour rejoindre Vernant et flaine Cela laissera aussi la possibilité d'acceder aux commerces des Carroz et de ne pas juste les survoler Enfin également comme le we dernier où la montée de la balme était saturée cela donnera la possibilité de laisser sa voiture en bas (et comme le stationnement est aussi saturé aux Carroz il n'y a cas voir ce we de vacances ou les voitures sont partout) un arrêt aux Carroz permettra de désengorger la station de véhicules. Merci pour l'interet Que vous porterez à ma requête Cordialement
B Decieux

10/02/2019

Tarifs vs financement
Le Funiflaine ne sera financer qu'a 22% par l'exploitant, le reste étant de l'argent public. Quel sera la contrepartie pour le contribuable local? Les hauts savoyard financent à 33% se projet, et c'est encore plus pour les habitants de la vallée, auront ils des tarifs privilégiés? L'argent public ne devrait il pas mieux investit dans des stations qui jouent le jeu des pratiquants locaux au lieu de servir à a encore augmenter les bénéfices du grand massif?
jmroux

10/02/2019

TRES BONNE
votre idée de funiflaine (serpent de mer) si elle voit le jour est probablement TRES BONNE pourquoi; surtout en terme d'environnement des quantités importantes de voitures cesseraient de "monter" vers Flaine via les Carroz moins d'accidents moins de pollutions plus d'emplois (par les temps qui courent) plus de développement (sans doute) moins de b§ :; § :; ouchons etc seul hic; son coût, mais si les institutions mettent la main à la poche; allez y !!!!
Pesant

11/02/2019
Il faut une gare aux Carroz !
Nous trouvons que ce projet va dans le sens du développement de la vallée et du Grand massif dans un souci de respect de l'environnement. Nous approuvons donc ce projet mais en tant qu'habitant des Carroz (résidence secondaire), nous demandons à ce qu'il y ait une gare aux Carroz, au Lays. - y faire un immense parking avec départ téléphérique et navette pour rejoindre le centre des Carroz : réduction de la circulation des voitures dans le centre des Carroz qui est insupportable pendant les chassé-croisés des vacanciers. le centre est saturé...nous qui venons à la montagne prendre l'air... - pour pouvoir aller à Flaine avec Funiflaine sans prendre la voiture : moins de circulation, moins de pollution - pour ceux qui voudront skier aux Carroz sans avoir à forcément prendre leur voiture : éviter nuisance sonore, pollution.... - redynamiser le village des Carroz et ses commerçants : si les touristes vont directement à flaine, pas de dépenses chez les commerçants des Carroz =
Pollet

12/02/2019
L'environnement de demain
Pour moi, si nous continuons à vivre comme nous le faisons, dans 30 il n'y aura plus que de la neige de culture dont la fabrication contribue à la' pollution de l'environnement. Il n'y a pas de ski de piste écologique. Les 100 millions d'euros doivent être investis dans des structures qui vont permettre à chaque' contribuable de mieux vivre. Ce projet va bénéficier à une petite partie de la population au détriment de la' nature. Pourquoi n'en pas installer un système de navettes entre la' vallée et les stations ? Fermer la route sauf pour les résidents... ce serait moins coûteux et bien' moins polluant que d'aller casser encore un peu la montagne à coup de bulldozer... et si nous avons moins de monde tant mieux car notre vallée n'en peut plus... c'est en bas que nous subissons lés conséquences de ses arrivages massifs de skieurs... donc, je dis stop. Arrêtez ce projet. Et n'oublions pas que le nucléaire qui fait tourner les remontee en tous genres est le même que' celui de Tchernobyl ou Fucushima.
Brodie

12/02/2019
Les caractéristiques du projet
Bonjour Monsieur le Président, Sur les plaquettes de présentation du projet il est toujours question d'une gare intermédiaire sur le Col de Pierre Carrée. Sur aucun plan et dans aucun texte vous mentionnez que sur l'Arbaron il y a un golf de 18 trous. Ce golf, construit en 1985 per un des plus célèbres architectes de golf de France, fait en quelque sorte partie du patrimoine de Flaine. Ce golf est un des plus hauts d'Europe et est très réputé dans le monde golfique. Beaucoup de stations de ski nous envient ce golf. Or l'emplacement prévu pour la gare ne se trouve pas sur le col, mais sur l'Arbaron, exactement au trou No. 11 du Golf de Flaine les – Carroz. Avec la gare prévue vous amputez le golf de Flaine les-Carroz de la moitié de son parcours (trous No. 10 à trous No. 18.) Quelles compensations avez-vous prévu pour remplacer les 9 trous du golf qui vont disparaitre ? Est-ce que le golf devra être fermé pendant la construction du funiflaine (passage de camion, vol d'hélicoptères, fondation et installation de pylônes). Si le golf n'est pas opérationnel pendant un ou deux étés, qui payera les frais pour la remise en état des fairways et des greens, qui seront élevés si le golf n'est pas ouvert pendant une ou deux saisons ? Ce n'est pas le syndicat intercommunal avec son budget restreint qui pourra assumer ces frais. A L'emplacement prévu de la gare il y une des tourbières de l'Arbaron, donc zone protégée. En plus il y des plantes protégées. Le tracé actuel du funiflaine passera sur l'Arbaron, qui est la zone de loisir de Flaine pour les non-skieurs. Promenade en raquettes et ski de fond en hiver, promenade et golf en été. C'est un des sites les plus extraordinaires de la région, avec vue sur la chaîne des Aravis, la vallée de l'Arve et le Mont Blanc. Le site perdra énormément de son attrait si les cabines du funiflaine passent au-dessus de la tête des promeneurs. Avez-vous considéré l'impact sur un golf avec des cabines d'un téléphérique qui passent tous les trois minutes au-dessus des têtes des joueurs ou des promeneurs ? Avez-vous considéré l'aspect sécurité si une balle de golf touche une cabine ? Comme les balles de golf peuvent voler très haut à une altitude de 1800-1900 m, il y a de fortes chances que des balles touchent des cabines. Est-ce que les 9 trous du golf restants auront-ils un avenir, ou est-ce que vous consacrez une partie du patrimoine de Flaine à une gare d'une remontée mécanique, car la gare à cet endroit n'a de l'intérêt que pour les skieurs, donc ne peut être considéré comme transport public. En tant que membre du comité de l'Association du golf de Flaine-Les Carroz, ce golf magnifique me tient à cœur et je serais très contente d'avoir une réponse claire sur l'avenir du golf et sur les compensations prévues pour l'amputation de la moitié du golf, si possible avant la concertation à Flaine. Sincèrement
Huguette Lichy Immeuble Castor 133 74300 Flaine

12/02/2019
Les caractéristiques du projet
Comment le hameau sera t il relié à la station Pierre Carrée? Encore des navettes diesels, polluantes, bondées à horaires incertains?????
BernardC

13/02/2019
Espace cabine
Trouvé une solution pour aménagé un espace bagage ! Ex : pour une famille de 4 personnes ou groupe, Cabine chauffante avec panneau solaire sur la toiture
Richard74

14/02/2019
Temps du trajet
Bonjour, Le temps de trajet est un des critères principaux qui va faire pencher la décision entre monter en voiture ou utiliser le Funiflaine. Un temps de 19mn dans une cabine entre Magland et Flaine est assez long, même assis. La plupart des téléphériques ont des durées de transport inférieures à 10mn. Donc parmi les choix techniques à prescrire dans le cahier des charges à l'exploitant, à débit equivalent, il faudrait privilégier la vitesse à la taille ou au nombre des cabines. La technologie 3S permet des vitesses supérieures à 8m/s, ce qui , par rapport à la vitesse annoncée de 6m/s permettrait de gagner 3 à 4 mn sur le trajet total. Bonne journée
Pierre Vuarchex

15/02/2019
Tracé alternatif au projet initial
En adhésion avec l""Association Flainoise" et celle de "Les Amoureux des Carroz", je soutiens le projet d'un trajet alternatif du FuniFLaine passant par les Carroz et préservant les pistes de ski nordique de Pierre Carrée. Ce site de ski est important, voire de plus en plus fondamental pour les skieurs de fond en début de saison, vu le réchauffement climatique auquel nous sommes soumis. Cette activité est loin d'être négligeable pour les communes et les territoires concernés. De plus, laisser de côté la station des Carroz tendrait à démontrer que l'ambition de ce projet est plus une bonne affaire immobilière pour certains sur le site de Pierre Carrée qu'une réelle volonté écologique et de développement du territoire !
gsimeon

16/02/2019
Desserte de Flaine et des Carroz liaison touristique et domestique
Ce projet est excellent, mais il doit être conçu en optimisant son accessibilité, ce qui garantira son haut niveau de fréquentation. On peut le comparer à d autres ascenseurs valleens qui sont d enormes succès : saint lary luchon funicamp en Andorre ou Verbier. Seule la desserte des deux grands pôles d hébergement est pertinente, quitte à ajouter quelques minutes au trajet total. Ce serait aussi un moyen de réunir les 2 sites touristiques.
Patrick Girard

17/02/2019
Gare arrivée Flaine
Arriver au niveau du P1 c'est le plus mauvais choix par rapport à la station de Flaine. Le site est très mal situé pour les skieurs: - rejoindre la gare de l'Alp de Véran est déjà fastidieux pour les enfants, les débutants et les snows. Mettre la station de l'ascenseur encore plus loin sur ce long « boulevard plat » rendra cette remonté inutile pour le retour vers le hameau de Flaine. Les skieurs préféreront s'arrêter au pied du Grand Vans et prendre des navettes vers le Hameau (bien sur vous aurez le choix de supprimer ces navettes rendant votre station moins attractive, sauf pour Pierre&Vacances ... avec son télésiège quasi privé) - les écoles de ski se trouvent à Flaine Forêt (principalement) expliquez moi comment les parents (skieurs ou à pied) rejoindront cet « ascenseur » avec 1, 2 ou 3 enfants débutants pour retourner sur le Hameau de Flaine ? Ils devront prendre la rouge se trouvant au cœur de la station (et oui le tapis est réservé Ecoles de Skis pour pouvoir utiliser la verte et encore si la station décide de l'ouvrir: prenez votre mal en patience pour pousser / tirer vos enfants sur cette verte) puis descendre ce long « boulevard plat » le long de l'espace débutant puis 100 à 300 m de marche à pied... courage ... et patience Vous voulez éviter de créer une remonté entre Flaine et le hameau (chalets ou Odalys) cela ne sera pas le cas avec votre projet d'ascenseur. Le site est très mal placé pour les piétons: - si vous voulez descendre du hameau de Flaine pour faire vos courses vous arriverez au milieu d'un « no man's land ». Comment remonter vers Flaine Plateau ou Flaine Forêt ?

Seule solution: une navette, quelle changement par rapport à aujourd'hui ? Aucun bénéfice Vous indiquez vouloir diminuer le nombre de navettes dans Flaine, votre projet ne répond pas à cette attente.... Le site est très mal pacé pour les skieurs de fonds : Comment rejoindre les pistes de ski de fond quant on loge sur Flaine Forêt ou Flaine Plateau? Commencez par descendre en ski jusqu'au P1 (il faut mieux avoir un niveau professionnel) ou bien évidement utilisez une navette ... là encore aucun changement par rapport à aujourd'hui ... Autant votre projet parait intéréssant, autant l'arrivée sur Flaine est très mal étudiée ... Si vous voulez avoir une gare d'arrivée bien placée celle-ci doit faire face au DMC ou au télésiège du Grand Van (points centraux dans la station) et non être expatriée au niveau du P1 (arrière banlieue de la station)
Engelhard

Gare Col Pierre Carrée
Une bonne idée mais comment rejoindre les résidences Odalys, Chalêts et P&V? Pour les skieurs: Une fois de retour d'une journée de ski, comment rejoindre ces résidences ? A aujourd'hui aucune piste permet de rejoindre ces résidence depuis le col ... demain ? Votre projet n'explique pas ce point, si nous devons utiliser des navettes, je ne vois pas le progrés pas rapport à aujourd'hui. Pour descendre des enfants sur les écoles de ski pour 9:00 (heure d'ouverture des remontés... impossible d'utiliser le télésiège Gérats. Donc si on doit utiliser u navette entre Odalys, Chalets et « l'ascenseur » puis « l'ascenseur » puis une navette entre « l'ascenseur » et Flaine Forêt, il va falloir se lever à 5:00 ou ... utiliser notre voiture et stationner à P3. Du progrès en terme de pollution et surtout de l'argent dans les caisses de Flaine Pour les piétons: Comment à partir ou à destination de ces résidences, rejoindre « l'ascenseur » une seule solution ... une navette ... que de progrès par rapport à aujourd'hui ... Votre projet est là encore intéressant sur le papier mais loi, très loin de ses objectifs ... cela me fait penser au nouvelles lignes TGV : très cher, pour l'utilisation de quelques personnnes et loin du développement de votre station ...
Engelhard

18/02/2019
Un transport collectif qui ne s'arrete pas Aux Carroz
Si c'est un transport collectif faut qu'il passe Aux Carroz avec sans doute plusieurs arrets pour que ce soit un transport public digne de ce nom et utilisable toute l'année! Comme ce n'est pas le cas pour l'instant je ne suis pas d'accord sur l'utilisation d'argent public pour une utilisation si restreinte.
Lucky74

18/02/2019
Groom service
Pour un service exclusif, une personne attend des vacanciers au départ du Funiflaine, se charge d'expliquer leur parcours jusqu'à leur lieu de vacance à Flaine, fait prendre en charge leurs bagages dans un service dédié de transport de bagages et fait prendre en charge leur voiture pour l'emmener sur un parking à l'écart. Une fois arrivé en G2 ou G3, les bagages sont emmenés directement à l'appartement et les clients s'y rende soit immédiatement soit font un tour de découverte dans la station
Jean Fontaine

19/02/2019
Pour
Lena Lucas

20/02/2019
Les accessibilités , à Flaine
Bravo à vous pour ce fantastique et visionnaire projet qu est le Funiflaine OUI à la gare du col de Pierre Carrée pou permettre aux skieurs de se repartir sur le grand Massif et au vacanciers Flainois d accéder a leurs résidences plus facilement (porte du Grand Massif, hameau, eos , Helios OUI à une arrivée au P1 juste sous l hotel le Flaine ,(pierre angulaire de l architecture de Marcel Breuer) avec un accès rapide au Forum qui reste le centre historique et culturel de la station (Picasso, Vasarelli, et Dubuffet ne sont pas installés sur le P3!!!) Mr Boissonnas avait rêvé de cet ascenseur écologique et dune station sans voitures il y a 60 ans , vous allez le concrétiser , merci à vous A nous les habitants , les commerçants et socio pros de Flaine de vous soutenir et d imaginer des nouvelles façon de se déplacer de nouvelles activités autour de votre projet MERCI MERCI ENCORE
Manu Socier

20/02/2019
Développement économique du territoire

Je soutiens le projet car je pense que celui-ci permettra le développement touristique et économique du territoire, tout en diminuant les nuisances de transport de la vallée jusqu'à Flaine.
Vulpilliere

21/02/2019
Un beau cadeau à la compagnie des alpes
Encore des subventions publiques pour créer une remontée mécanique qui ne va profiter au à la compagnie des alpes. Car personne ne prendra la seule concession du funiflaine en dehors de la CDA. De nouveaux droits à construire pour bétonner le col de Pierre carrées à un endroit où il n y a pas d eau.. Alors l écologie à bon dos...d éviter que les voitures montent...Elles monteront toujours. Par contre une fois construits....les bâtiments seront la pour toujours. Ça va faire du boulot pour 20 ans dans la vallée...Mais à quel prix...pour quels intérêts privés. Alors que le coût du funiflaine sera supporté Par les impôts des gens qui ne vont pas ou peu à Flaine car c est trop cher.... Est ce que nous voulons cela en haute savoie...soyons lucides...ce n est qu' une solution de court terme... Un syndicat mixte du funiflaine....alors que magland et araches n arrivent pas à gérer flaine dans sa configuration actuelle Bref. Soyez vigilants...ce funiflaine est un éléphant blanc que vous paierez par la suite s il.est en déficit d exploitation...
B@rt

22/02/2019
Usage du téléporté - tracé
De tout ce qui a été dit et produit depuis des années sur ce projet, nous atterrissons maintenant avec un projet de tracé qui va faire de cet investissement un jouet supplémentaire au seul profit des touristes skieurs (et quelques uns l'été) et de Flaine. Que de désinformation dans votre présentation des raisons du tracé. Vos arguments ne tiennent pas, en tout cas pas en totalité. Le seul tracé qui vaille est celui qui permet une exploitation 365 j par an (et donc oui même les jours bouchés de novembre) au bénéfice des habitants des communes riveraines (qui supportent une partie du coût sur leur impôts, faut-il le rappeler) et des touristes pendant les saisons concernées (qui restent courtes). De ce fait, il était impératif qu'à minima la liaison permette un débarquement aux Carroz. Enfin nous aurions eu un accès sans voiture au village et quelque soient les conditions de neige sur la route. Vous voulez transporter des touristes au cœur du domaine ? Et bien alors les débarquements doivent se faire aux Molliets et/ou à Vernant, pas à Pierre Carrée qui ne permet d'accéder à rien de manière directe et en tout cas certainement pas au Grand Massif l'hiver (pas plus que Flaine front de neige d'ailleurs). Et puis alors la cerise c'est le départ, à Bellegarde plutôt qu'à la gare de Magland. A partir du moment où la SNCF n'acceptait pas de supporter à elle seule le déplacement de la gare, il fallait composer. Le PPRI n'est pas rédhibitoire. Il exige des aménagements, nuance. Aménagements qui auraient également protégés la gare et la voie SNCF d'une crue de l'Arve mais c'est vrai, on ne s'occupe en France que de ce qui est à venir, pas de ce qui existe déjà qui peut bien être dangereux pour les populations … Je me demande d'ailleurs en cas de crue comment les touristes accèderont à l'installation puisque sans aucun doute la circulation ferroviaire sera interrompue ainsi que la RN. Mais bon, la gare de départ sera aux pieds secs sans personne pour la fréquenter, c'est bien le principal. Je suis ulcéré que des représentants élus des communes, département et région concernés puissent ainsi dilapider l'argent public sans qu'il bénéficie principalement aux habitants (et avant les hôtes qu'ils reçoivent). Non les retombées économiques et l'impact sur l'environnement ne suffisent pas Mesdames, Messieurs nos représentants pour justifier d'un investissement aussi mal pensé. C'est d'ailleurs peut-être pour cela qu'il dort dans des cartons depuis des années ? Bien cordialement,
Pascal Pfeiffer

22/02/2019
train et funniflaine
13 millions de voyageurs a la SNCF pendant les vacances de février 2019 Flaine est une station sans voitures , le Funniflaine un transport écologique Ne regardons pas passer les trains dans la vallée sans en capter la clientèle oui a un tourisme vert et durable oui au FunniFlaine
Socié Emmanuel

22/02/2019
Un projet indispensable pour notre Vallée
Je soutiens totalement le projet Funiflaine qui est un projet magnifique et indispensable pour notre Vallée. Projet basé sur un mode de déplacement doux, il contribuera au développement de ce territoire.
Delphine Metz

23/02/2019
ascenseur ou remontée skieurs?
Le titre même funiflaine indique bien que cette liaison ne sert en fait qu'à la station de Flaine. Ce serait sinon "funigrandmassif" !!! En fait il s'agit de présenter une desserte qui devrait rapporter au concessionnaire et ce financé en majeure partie par de l'argent public. C'est encore une fois comme les autoroutes, et le démantèlement de services publiques au service de sociétés privées. Un peu d'honnêteté dans la présentation de ce projet. A qui profitera cet investissement , à la Compagnie des Alpes? A l'appétit des promoteurs sur le site du golf? Pourquoi demander l'aval des habitants d'Arâches at des communes environnantes qui n'ont aucun intérêt dans ce projet et qui ne leur sera d'aucune utilité? Le flux des voitures est un prétexte fallacieux et les familles montant à Flaine ou aux Carroz monteront toujours en voiture. Flaine devrait donc être une station réservée aux tourisme hivernal de luxe … Ce projet est du seul ressort des responsables de la station de Flaine, en l'occurrence de la Compagnie des Alpes qui peut construire une remontée skieurs si elle obtient les autorisations voire des subventions, mais l'Etat n'a pas vocation à se substituer à elle pour le financement.
Martin Pierre

24/02/2019
Super projet
Enfin , le projet est en train de voir le bout du tunnel! le tracé retenu est idéal ,il rejoint le tracé historiques du téléphérique à matériaux de la construction de Flaine. il ne faudra pas se louper concernant l'acheminement des bagages des vacanciers(peux être services de prise en charge de bagages a Magland et livraison en résidence ou appartement par véhicule électriques) le type d'appareil choisi 3S est très bien et le tracé retenu permettra de faire face au vent de part le profil de la ligne (si il passe au Carroz le fait de re- traversé la vallée des molliets sera une contrainte énorme les jours de vent et l'appareils perdra tous sont sens) Arrêtez Ecoutez les associations des carroz et de Flaine qui part principe sont contre tous les projets de développement du Grand massif .ces gens la deviennent nocif
Adrien Pirod

24/02/2019
Quand les "aménageurs" comprendront-ils que les domaines skiables ne sont pas extensibles,
Quand les "aménageurs" comprendront-ils que les domaines skiables ne sont pas extensibles, et qu'il est complètement délirant de vouloir attirer toujours plus de monde sur un domaine qui est pratiquement saturé. Il n'est qu' a regarder les files d'attentes aux télésièges, et aux cabines pendant les vacances scolaires. Qui a intérêt à cette frénésie de bétonnage, certainement pas l'écologie comme on veut nous le faire croire, certainement pas les habitants qui à part quelque uns , n'en tireront que des nuisances. Pour moi ce projet est sans intérêt.
Douceron

25/02/2019
Les usages de Funiflaine
Préambule : je suis particulièrement favorable à ce projet. Tout simplement. Pas sur que ce soit une idée nouvelle mais bien insister sur le côté ski de la liaison Pierre Carrée - Flaine - Vernant. C'est aujourd'hui un vrai problème pour Flaine (un seul accès) et ce porteur sera la bienvenue
Cauchris

25/02/2019
un-point-de-vue-de-proprietaire-de-residence-secondaire
Bonjour, J'ai une residence secondaire a Flaine, et j'y monte environ 50% des week ends, depuis Versoix (Geneve). J'emprunterais avec beaucoup d'enthousiasme le Funiflaine plutot que de faire la route, aussi bien en saison qu'en inter-saison. La seule contrainte pour moi est qu'il soit encore ouvert au moins jusqu'a 21h, si possible plus tard. Il me semble essentiel que au moins le leman express, si possible aussi les TGV s'arretent a la gare de magland: si c'est le cas je laisse carrement tomber ma voiture, et je partirais carrement de chez moi a pied, avec encore plus d'enthousiasme: je serais plus que ravi de ne plus avoir a prendre le volant apres une semaine de travail. La seule chose qui pourrait me faire encore utiliser la voiture est le tarif: si c'est beaucoup plus cher que la voiture (pour une famille de 4 personnes), alors il est possible que je ne l'utilise que lorsque les conditions meteo ne sont pas favorables. Je crois beaucoup en l'avenir de cette installation, et je suis pret a vous assister s'il apparait que je peux etre utile pour quoi que ce soit. Toute bonne chance a vous pour la realisation de ce beau projet, Meilleures salutations,
Etienne Lyard

26/02/2019
Joindre l'utile à l'agréable
Le projet ambitieux du Funiflaine réunit deux points principaux respect de l'environnement et accessibilité. En permettant aux habitants, skieurs mais aussi professionnels de rejoindre la station en 20 minutes il désengorgera considérablement l'accès à la montagne permettant aussi la réduction des émissions de CO2 dans une vallée de l'Arve toujours plus pollué et sera ainsi en adéquation avec le PPA. Je ne peux que soutenir ce projet qui avec le Léman express constitue l'avenir de la vallée.
Pierre Vattard

26/02/2019
Eco Vallée de l'Arve
Réduire la pollution déjà trop présente dans la vallée de l'Arve, surtout en période hivernale, avec l'affluence des touristes. Réduite l'affluence des voitures sur des tronçons routiers étroits, en réduisant l'usure des voies. Diminuer le salage de ces portions de routes.
Roguet

26/02/2019
Le funiflaine un atout pour le Grand Massif
Je participe à la concertation car je suis plus que favorable à ce projet qui permettra de limiter de nombre de voiture accédant à la station de Flaine mais je pense que pour le tracé retenu n'est pas le bon. Vous faites la promotion de cette infrastructure moderne et écologique mais en ajoutant un arrêt intermédiaire au village des Carroz, l'attractivité de ce porteur sera démultiplié. Les habitants à l'année des Carroz pourrons l'utiliser. En dehors des deux saisons touristique (hiver et été), je ne suis pas sur que le tracé direct de Magland à Flaine ne soit très fréquenté... Je suis donc pour ce projet mais en incluant un arrêt aux Carroz!
Corentin G.

26/02/2019
parking-souterrain
Bonjour. Je pense qu il serait intéressant de créer une sortie d autoroute spéciale pour funiflaine et de créé un parking en forme de puit sur plusieurs niveaux, afin d accueillir les usagers sans degrader trop et bétonner des grandes surfaces d acceuil. La surface entre les parkings et le départ du funiflaine resterait verticale. Il me semble que mon idée impactera moins l environnement.
Atom26

27/02/2019
Un geste pour la planete
Un geste pour la planète. Je vous félicite pour votre projet qui va dans le sens d'une prise de conscience écologique de la part des amoureux de la montagne. Quand on voit la réussite de la liaison Orell - Val Thorens on ne peut que se réjouir de votre initiative, bravo. Sportivement.
Jacques Martel

27/02/2019
Faire que la remontée soit réellement un transport public
Les caractéristiques du projet font qu'il sera utile uniquement aux skieurs se rendant à Flaine. L'absence de gare aux Carroz le réserve uniquement à Flaine. Ses amplitudes d'ouverture dans la saison font que les lycéens et collègiens ne pourront le prendre, il sera fermé aux heures d'aller et de retour en classe. Pour être à 8h00 en cours à Cluses, à quelle heure faut-il quitter Flaine ? 7h00 ? et le soir en finissant à 18h00 au centre de Cluses, sera-t-il possible de le prendre ? J'en doute, cela coûtera bien trop cher en exploitation notamment hors saison.
Manuel Routin

preservation-du-domaine-nordique-de-pierre-carree
Le site nordique de Pierre Carrée est indispensable à l'ensemble des club de ski nordique de la Haute Savoie. Il permet aux skieurs préparant les épreuves de début de saison de pouvoir skier à domicile et cela évite aux clubs de couteux déplacements. Si la gare intermédiaire située au col est construite, il faudra que la route montant au local de l'ancien téléphérique soit déneiger, cette route est une des pistes. Il faudra la remplacer. Si le projet de la Soremac (rm et pistes entre Les Molliets et le col) voit le jour, il faut absolument que les pistes de ski nordique entre le col et le parking de Vernant soient préservées.
Manuel Routin

Parking insuffisants

Dans le projet, il n'y a que 800 places de parking de prévu. A raison de 3 personnes par voiture (en étant optimiste) cela ne fait que 2400 personnes pouvant se garer. Cela sera bien trop insuffisant, les gens n'ayant pas de place seront obligés de se gare n'importe où dans Magland (dans les cours des immeubles du Val d'Arve, dans Gravin si une passerelle est construite sur l'Arve ...). A Samoëns, le parking du GME est saturé dès 10h00 du matin durant la saison hivernale et les gens se garent ensuite n'importe où au détriment de la sécurité.
Manuel Routin

aménagement de la gare de départ
Cette gare est située bien trop loin de la gare de Magland. Il est impossible de faire 600m à pied en tenue de ski, en portant son matériel et en ayant ses chaussures de ski aux pieds. Quand aux navettes par bus promises entre la gare et le télécabine, a-t-on réellement évalué le nombre nécessaire ? Il est annoncé un débit montant de 2500 personnes par heure. Cela fait, en mettant 100 personnes dans un bus à plancher plat, 25 navettes de bus par heure entre les 2 gares. Avec une arrivée par paquet (les trains) cela créera une attente insupportable et causera les mêmes désagrément qu'en bas de la piste des cascades à Sixt Fer à Cheval
Manuel Routin

Remplacement de la gare de Pierre Carrée par une Gare aux Carroz
A Pierre Carrée, la gare prévue ne dessert que d'hypothétiques projets immobiliers privés et les intérets de la station de Flaine. Cela ne participe pas aux objectifs de transport public. Une gare aux Carroz rendrait le Funiflaine plus intéressant (déserte des 2 stations) et permettrait de meiux rentabiliser l'exploitation qui sera de toute façon très fortement déficitaire si l'on veut avoir une amplitude d'ouverture (dans la journée et dans l'année) justifiant le nom de projet de transport public.
Manuel Routin

28/02/2019

Un ascenseur ouvert toute l'année et lors des pics pollution, pour pouvoir s'échapper
Pour pouvoir prétendre être écologique et pas juste un ascenseur pour skieurs riches il faudrait que l'ascenseur soit ouvert aux habitants de la vallée à prix réduits lors des pics de pollution pendant toute l'année
Hervé Bernard

28/02/2019

développement du col de Pierre Carré
Bonjour, Ayant lu les documents sur le projet, ainsi que les informations fournies par l'association flainoise, je m'interroge sur le développement souhaité au niveau du col. Une urbanisation de cette zone parait préjudiciable. Je comprends la nécessité d'urbanisation attendue pour justifier un tel projet. Ne serait-il pas plus pertinent d'urbaniser la zone des Molliets au niveau de l'ancienne piste Sarbotte? Cette zone est moins impactante visuellement et bien localisée au centre du domaine. Elle permet à long terme de faire le lien entre les Carroz et Flaine. En ajoutant une télécabine entre les molliets et kedeuze haut, cela ferait le lien entre Magland <-> Carroz via molliets. En espérant que ce projet se concrétise, Cordialement,
Damien Sauvageot

28/02/2019

Prix preferentiels pour les hab du territoire
Bonjour, Le domaine skiable de Flaine est très peu accessible aux habitants de la vallée de l'Arve (voire du département) du fait du prix des forfaits. La station de Flaine et le Grand massif dans son ensemble ne font pas de prix aux habitants du territoire(uniquement la carte payante skilico avec 10% de réduction hors samedi 40% ouverte à tous). Bien que le funiflaine soit un système de transport au commun, il n'en reste qu'un équipement touristique pour desservir la station de Flaine uniquement (et pas un système de transport scolaire comme on peut l'entendre...). Pour être socialement acceptable par les habitants du territoire qui financeront ce transport touristique, il semble important que des prix préférentiels soient réservés aux habitants de la communauté de communes Cluses, Arve et Montagnes (voire des cc voisines) et que la station de Flaine s'engage à faciliter la découverte du ski des enfants du territoire avec un partenariat fort avec toutes les écoles du territoire (avec prise en charge des forfaits notamment). Au vu de l'argent public investi dans ce projet, il serait regrettable que l'activité ski reste réservée à une population CSP+ venant de l'extérieur du territoire. Cordialement

C. Pauline

28/02/2019

Excellent projet, bravo !
Bonjour, Je tiens à contribuer en remerciant l'ensemble des acteurs qui rendent ce projet possible. L'impact environnemental est essentiel et mon idée est de restreindre l'accès à Flaine par des véhicules. En effet, le Funiflaine doit permettre une réduction de la pollution et il faut inciter les touristes à prendre le Funiflaine. Parking à prix réduit ? Bien sûr, les habitants ou propriétaires à Flaine doivent pouvoir monter avec des véhicules mais il faut aussi inciter les habitants et propriétaires à utiliser le Funiflaine (Parking gratuit ?) Bonne journée et bonne chance au FuniFlaine !
Sébastien Lecocq

28/02/2019

Ce n'est pas un ascenseur mais une remontée mecanique
Le projet de faire terminer la remontée mécanique au niveau du parking P1, juste à côté de TC de l'AUp de Véran destine bien ce projet uniquement au ski alpin à la journée. C'est donc bien une remontée mécanique payée par le public pour servir des intérêts privés (Le Grand Massif). Faire terminer cette remontée au niveau du P3, plus au coeur des bâtiments de Flaine, après un arrêt pour desservir les Carroz donnerait vraiment un intérêt "ascenseur au service du public". La gare intermédiaire au Col de Pierre Carrée servira uniquement d'ascenseur privé pour les touristes logeant au projet immobilier du Col.
Manuel Routin

01/03/2019

Au service de tous les habitants du massif
Ne desservir que Flaine au départ de MAGLAND est une demie-mesure, une « fausse-bonne » solution et à tout le moins, une vue à très court terme. Tout le contraire de ce que porte l'ambition initiale du projet Funiflaine. Il me semble indispensable, si l'on veut à la fois limiter la circulation des voitures dans le massif, améliorer la qualité de vie de ses habitants, proposer une véritable alternative au transport individuel pour les amateurs de sports d'hiver, mais aussi pour tous les touristes amoureux de la montagne en dehors de cette saison, de considérer que Flaine fait partie d'un tout ... Avec la station-village des Carroz d'Araches ! A ce titre, le projet doit impérativement prendre en compte la desserte des Carroz. C'est important pour sa pérennité économique (avec le tracé actuel, moins de passage et d'arrêts sur la route de Flaine), sa qualité de vie (il y aura encore beaucoup de voitures pour aller jusqu'à Flaine ...) et au final, la viabilité même de l'installation qui ne répondrait pas réellement au besoin. Ma proposition est donc la suivante: modification du tracé initial pour assurer une desserte des Carroz.
E. Haas

01/03/2019

funiflaine au carroz, imiter zermatt
1 - le funiflaine au carroz c est indidpensable 2 - rendre le fluniflaine obligatoire pour des questions de pollutions et de rentabilité c est indispensable et il faut interdire la voiture aux personnes non propriétaires 3 les carroz et flaine doivent etre totalement réservé au piéton avec bus et taxi électrique. il faut un projet exceptionnelle , globale, et avec du sens il faut se différencier des autres stations Et ca marche, pour exemple Avoriaz, Zermatt..
Diabolo1?

02/03/2019

Projet d'empoisonnement de Magland
"Protection de l'atmosphere dans la vallée de l'Arve pour améliorer la qualité de l'air" C'est une des grandes idées mise en avant dans votre brochure, mais je ne suis pas sur de le voir comme cela. Quand les "4000 personnes par heure" redescendront a la station de Bellegarde et démarreront leurs véhicules en plein hiver glacial, que se passera-t-il ? On mettra la nationale a 50 et l'autoroute a 100 pour réduire le pic de pollution ? Vu comment notre petite ville Magland est cloisonnée dans les montagnes, cela risque d'être dramatique sur la santé de ses habitants.
Barbara92

02/03/2019

Questions de bon sens... Si près du but...
Skieur assidu et passionné à Flaine et sur le domaine du Grand Massif, je ne peux que me réjouir de la concrétisation du projet Funiflaine qui renforcera l'attractivité et la notoriété du massif. Pour autant, et alors que des fonds publics considérables vont être débloqués pour ce projet, je ne cache pas mon incompréhension, voire mon agacement en constatant que les 3 points suivants évacués d'un revers de main par des arguments pas du tout convainquants et qui sont pourtant d'une importance vitale

pour Funiflaine: - Pas d'interconnexion gare ferroviaire - gare de départ du funiflaine, à l'heure de la mobilité decarbonėe... - Pas de desserte de la station des Carroz d'Araches, déjà engorgėe de véhicules au quotidien, et plus de 15000 lits... - Une gare d'arrivée située à Flaine Front de Neige, totalement excentrée du coeur du village et en aval du DMC... Un peu de bon sens, chers élus. La qualité de vos choix et de vos décisions doit être à la hauteur de l'ambition d'un projet structurant pour le massif et qui engage pour les prochaines décennies. Ayez le courage de reexaminer ces choix car en l'etat, ils resteront des aberrations pour la postérité. Les générations futures et les contribuables sauront s'en souvenir.
Hadistance

02/03/2019
Soutien au projet
Je soutient le projet de ce transport pour le développement économique, l'amélioration de l'accès a la station et de la qualité de l'air. - Développement économique : de la station de Flaine et du village de Magland. Le projet permet une publicité et une nouvelle attractivité. Cela permettrai à Flaine de continuer à se développer surtout en été. En espérant que la station s'adapte au flux de personnes (surtout en hiver) et sache proposer de nouveaux services et activités. - L'amélioration de l'accès à la station : vraiment problématique voir chaotique depuis l'aménagement du centre de la station des Carroz d'Araches. - L'amélioration de la qualité de l' air : dans notre vallée et la réduction de la pollution en générale. Je souhaite que ce projet puisse permettre une meilleure mobilité et un gain de temps aux habitants de Flaine qui travaillent ou souhaitent profiter des avantages de la vallée (loisirs, administratifs, commerces...) tout au long de l'année avec des horaires adaptés.
Adri Donzel

03/03/2019
Les usages de l'ascenseur valléen
Bonjour Monsieur le Président, Je suis propriétaire d'un appartement à Flaine depuis trente ans et je viens à Flaine en hiver et en été. Comme propriétaire je paie les taxes d'habitation et les taxes foncières. Le projet funiflaine n'est pas un transport public, mais plutôt une remontée mécanique pour skieurs à la journée. Une grande partie des saisonniers travaillant à Flaine habitent aux alentours des Carroz, donc ne vont pas descendre à Magland en voiture pour se rendre à leur lieu de travail par le funiflaine. Pour les vacanciers et les propriétaires arrivant en voiture il n'y a pas de gain de temps, et l'arrivée à la station sera beaucoup plus compliquée. Au lieu de quitter la vallée de l'Arve au rond-point de la Balme ils continueront 5 km dans la vallée pour rejoindre le funiflaine. Il faudra chercher une place de parking, décharger toutes les bagages, les monter dans le funiflaine, faire un trajet de 20 minutes, descendre tous les bagages et se rendre p.ex. du P1 à Flaine Forêt par navette (?), qu'il faudra attendre. Il faudra charger tous les bagages dans la navette et les descendre au point d'arrêt de la navette, qui ne sera pas forcement devant l'immeuble de résidence. Donc continuer à pied, avec tous les bagages. Aujourd'hui les vacanciers mettent un peu plus de temps à monter en voiture, mais ils se garent devant chez- eux et déchargent tranquillement leurs bagages avant de se garder dans leur garage ou de mettre leur voiture au parking. Flaine est – contrairement à Zermatt – une station familiale, avec un seul hôtel et à part cela que des résidences et appartements. Imaginez une famille avec 2 enfants en bas âge prendre le funiflaine un samedi soir. Les vacanciers des pays de l'est arrivent le plus souvent le matin en car, ayant roulé toute la nuit. Ils seront contents de devoir prendre une remontée mécanique, debout pendant 20 minutes, après avoir roulé pendant 15 à 20 heures. Les tour-opérateurs de ces pays choisiront d'autres stations. Les skieurs à la journée viennent surtout le samedi et le dimanche, alors que le domaine skiable de Flaine est saturé pendant les week-ends. Les accidents graves dus aux collisions sur les pistes en témoignent. Il faut se rappeler qu'il y a eu 2 morts en 2016 par suite de collisions. Si la gare d'arrivée se trouve au P1, la seule remontée mécanique qu'on peut rejoindre est la TC de L'Aup de Veran, le TK du stade étant réservé à la compétition et le TK du bois ne fonctionnant que rarement. Or la TC de l'Aup de Veran est bien remplie sans skieurs supplémentaires. En semaine il y aura très peu de personnes pour prendre le funiflaine, car les vacanciers arrivent le samedi et les skieurs à la journée le weekend. Il ne faut pas oublier que hors saison Flaine a moins de 100 habitants. Donc un déficit pour le funiflaine est programmé et ce seront les propriétaires en tant que contribuables qui paieront. Pour les raisons susmentionnées je suis absolument contre ce projet. Meilleures salutations
Dr Vanessa Roeger

04/03/2019
Environnement

La création d un immense Atkins au départ du Funiflaine permettrait de désengorger les montées par la route vers les stations de ski des Carroz et Flaine afin de préserver d un côté cette nature encore intacte et de minimiser d une part les risques d accidents des vacanciers et diminuer très fortement l'émission de CO2 des voitures empruntant ces axes d accès aux stations de ski.
Clevy r

04/03/2019
Le développement économique du territoire
Projet capital pour le développement de Flaine et du Grand Massif. Au vue de la concurrence Francaise, Européenne et Mondiale ce projet est une nécessité afin de créer un électrochoc et développer la station. Cet ascenseur valléen va permettre de développer le tourisme 4 saisons , créer des emplois
Mounier A3

accès en station
La route de Flaine est clairement contraignante et rédhibitoire pour de nombreux skieurs. En effet la route est considéré comme une difficulté de part sa longueur, son dénivelé le fait de passer un col pour redescendre. De plural route est souvent enneigée et la traversée des carroz difficile!cet ascenseur facilitera grandement l'accès au domaine skiable en toute sécurité
Mounier A

05/03/2019
Développement économique du territoire
Une opportunité pour Magland de développement touristique en complément de l/activité industrielle. Il faut trouver de nouvelles ressources .très bon projet écologique pour l'ensemble de la vallée et une nouvelle dimension pour le grand massif.Ne laissons pas partir ce projet ambitieux.une opportunité à saisir.
Renault

05/03/2019
Organisation des gares de départ et d'arrivée, prix du billet
Le Funiflaine devrait permettre de réduire la circulation en direction de Flaine mais je trouve dommage que la station des Carroz ne soit pas intégrée dans le projet. As-t-on une idée précise du pourcentage respectif de véhicules qui montent à Flaine et aux Carroz ? D'autre part, je suis surprise que les questions d'organisation en gares de départ et d'arrivée ne soient pas plus abordées. La voiture reste malheureusement le moyen le plus économique et pratique (par rapport au volume de bagages) pour une famille,notamment par rapport à train. Quand nous étions 4 à venir à Flaine et ce 4 semaines par an, le moindre recoin du coffre était utilisé. Pour utiliser le Funiflaine dans ce cas, il faut un système de charriot à bagages au départ et à l'arrivée avec des moyens pratiques pour rejoindre sa résidence. Sans cela, beaucoup continueront à utiliser la voiture. De plus, le prix du parking et du trajet en Funiflaine sera déterminant dans le choix également mais ce paramètre reste une inconnue.

Christine M.

05/03/2019
Engorgement du domaine skiable
Bonjour, Je passe mes vacances d'hiver et d'été à Flaine depuis ma naissance (mes parents sont propriétaires à Flaine depuis plus de 40 ans). Je crains que l'arrivée du funiflaine engorge le domaine skiable de Flaine qui est déjà très chargé dans les périodes de vacances scolaires. Est-ce que l'arrivée de funiflaine sera accompagnée de nouvelles remontées mécaniques en particulier sur le domaine de Aujon ? Si ce n'est pas le cas, il serait intéressant d'effectuer une étude d'impact (si ce n'est pas déjà fait) sur l'arrivée d'un grand nombre de skieurs supplémentaires sur le domaine et de prévoir l'évolution du domaine en conséquence. Cordialement,
Pierre-Emmanuel Le Gall

05/03/2019
flaine projet d'un ascenseur
Projet dément ! Développement économique : le reste du département a besoin aussi de l'aide du conseil général Environnement : catastrophique !! Je suis tout à fait contre, nos impôts n'ont pas à nourrir la compagnie des Alpes !!
Léger

05/03/2019

Liaison flaine
Bonjour. Jai entendu parler de ce projet de liaison de magland à flaine. j'habite sallanches et je me rends souvent à flaine pour skier. Une telle liaison serait une aubaine car cela éviterait de prendre la voiture pour bon nombre d'habitant de la vallée. Encore plus si tout cela est écologique.
Pierre-Antoine

05/03/2019
Forfaits
Un point important et sauf erreur de ma part, il manque un point important, quel va être l'évolution du peix des forfaits ? Cdlt
Duch

05/03/2019
Bravo pour le projet
Félicitations à l' Équipe de ce projet qui va favoriser l'accessibilité à Flaine et participer au développement économique du territoire ==========un ancien habitant de THYEZ
Pralon Gérard

05/03/2019
Trafic et respect de l environnement
Veiller dans le cahier des charges que l'opérateur ne soit pas qu'un opérateur de remontées mécaniques mais un opérateur qui intègre et assure le respect de l'environnement et de l'attrait du village de Magland et sa traversée. Bien le contraindre à maintenir des parkings en silos, évolutif et ne pas faire d'économie sur ce poste. Prévoir également la gestion de ces parkings à charge du délégataire, ainsi que l'aménagement paysager. ppermettre la fluidité des bus dans les 2 sens des autoroutes de sallanches ou de Cluses et prévoir le rehaussement du pont sous l'autoroute et la voie ferrée pour en permettre le passage des bus. À voir pour Négocier et créer en partenariat avec Atmb la sortie d'autoroute pour optimiser le projet. Développer l'attractivité de MAGLAND, sur le secteur des bords d'Arve, en poste cyclable ou de promenade à proximité des parkings, créer un espace ludique et attractif Pourquoi pas créer une patinoire et un skatepark Puisque l'immobilier se fera sur pierre carré et ainsi équilibrer l'offre aux touristes été /hiver
Ceccato

05/03/2019
Col de Pierre Carrée
Il n'est pas envisageable que le tracé du funiflaine dévalorise la zone si préservée du col de Pierre Carrée, Cette zone si agréable et sauvage pour les balades en famille ne doit pas être modifiée. Nous sommes une famille avec une petite fille handicapée et c'est le seul tracé piéton qui nous permet de se promener à partir de Flaine dans un cadre extraordinairement naturel. Un vrai ressource pour repartir affronter notre quotidien, ne rendez pas Flaine une usine à ski, c'est tellement agréable de ski sur ce côté du domaine par rapport à samoens et morillon surpeuplé, Merci. Les bouchons pour monter à Flaine sont loin d'être comparable à ceux des stations de la tarentaise. Soyez raisonnable et utiliser le financement pour autre chose, merci
Corp

05/03/2019
Développement
Bonjour, Merci d'avance de la prise en compte des remarques suivantes pour le projet : - possibilité d'acheter ou recharger le pass Funiflaine sur internet - panneaux Funiflaine installés dans les grandes gares (Genève, Annemasse, Annecy etc..) menant au départ du Funiflaine afin d'aider les passagers - circulation rapide du Funiflaine afin d'afin d'acheminer rapidement les passagers et d'accroitre la capacité de passagers par heure - fonctionnement du Funiflaine durant toute la saison d'hiver et toute la saison d'été - arrivée du Funiflaine à Flaine front de neige ou Flaine forêt en 2ème choix - sur place à Flaine développement de l'offre de loisirs et de services plus haut de gamme afin d'occuper l'afflux supplémentaire de personnes : snow park, motoneiges, luges, réalité virtuelle et autres jeux, descentes à vélo, évènements (DJ/concerts de plein air, patrouille de France etc.....) comme cela se fait dans d'autres stations
Jbildstein

05/03/2019
Pertinence du projet

Propriétaire à Flaine Forêt de deux appartements à Sirius depuis plus de 30 ans, j'y viens chaque hiver et chaque été. Mes enfants y sont venus tout jeunes et y viennent maintenant avec leurs enfants l'hiver (d'où notre deuxième appartement) mais plus rarement l'été en raison du manque de liaison avec Les Carroz et la vallée. Mon mari et moi venons en train l'hiver et en voiture l'été pour pouvoir nous déplacer et, notamment, profiter des nombreux atouts des Carroz. C'est pourquoi le projet de funiflaine nous concerne directement. Le dossier préparatoire à l'enquête publique sur le funiflaine ressemble davantage à une plaquette publicitaire qu'à un véritable dossier bien étayé. Il présente sans aucune justification sérieuse comme incontournables des choix. On aurait besoin d'éléments plus solides et plus complets pour se faire une idée précise du projet, faute de quoi celui-ci semble inabouti. L'intérêt du funiflaine est de 1) Réduire l'utilisation de la voiture pour les habitants de la vallée et les saisonniers qui désirent accéder à la station de ski. 2) Faciliter l'accès à la station pour les vacanciers hiver comme été. 3) Permettre une meilleure synergie entre les stations du grand massif, hiver comme été. Pour cela les points d'accès ne sont pas neutres. - Le départ de Magland : Pour que les vacanciers renoncent à leur voiture et prennent le train, il est nécessaire que l'intermodalité soit efficace. Il est regrettable que le dossier de l'enquête n'aborde pas de façon plus précise le « partenariat » avec le CEVA juste évoqué dans le document (fréquence des arrêts à Magland, interconnexion…) Les voyageurs pourront-ils descendre à la gare de Magland sans changer de train à La Roche-sur-Foron ou Cluses. ? Sinon, les multiples changements ne risquent-ils pas de les rebuter au détriment du funiflaine ? La réflexion sur les moyens permettant un accès facile pour les voyageurs depuis la gare de trains de Magland est loin d'être aboutie et le financement ne semble pas non plus avoir été vraiment pris en compte dans le projet. Un point de départ à 600 mètres de la gare n'est pas insurmontable par beau temps et sans bagages mais ce peut être dissuasif l'hiver et pour les voyageurs chargés de bagages. - Les points d'arrivée sur Flaine sont les points plus excentrés de la station et ne permettent pas un accès facile au cœur de la station : Le col de Pierre Carrée : l'intérêt pour les chasseurs alpins et les habitants du Hameau de Flaine est mis en avant. Les premiers ne sont qu'une poignée et les seconds ne constituent qu'une toute petite minorité des personnes qui devraient être concernées par le projet. Ces arguments pour justifier l'arrêt au col de Pierre Carrée prêtent à sourire et semblent cacher une raison moins avouable comme des constructions massives sur l'emplacement actuel du golf, sa privatisation partielle au détriment de ce site naturel remarquable par son cadre, sa faune, sa flore. Le parking P1 est situé tout en bas de la station. Le document de concertation semble totalement ignorer la réalité de Flaine en affirmant que ce point d'accès permettrait « l'arrivée au cœur de la station » (sic) alors qu'il s'agit (avec le col de Pierre Carrée) d'un des points de Flaine les plus excentrés et éloignés de la plupart des logements. On ne voit pas bien ce qu'apporte de plus cet arrêt supplémentaire par rapport au col de Pierre Carrée. Ces deux points d'arrivée nécessitent de penser un mode de transport efficace qui les relie à la station en permanence. La réflexion sur cette question est encore très insuffisante. Sur ce point, des incohérences et contradictions apparaissent dans le document de concertation qui affirme d'un côté que le tracé proposé permettrait « une diminution considérable du nombre de navettes dans la station de Flaine » (sic) et d'autre part que « des navettes seront essentielles afin de rester dans l'intermodalité du projet ». Cette contradiction montre bien que la liaison points d'arrivée – cœur de Flaine n'a pas été étudiée. En effet, l'intermodalité nécessite d'accroître considérablement le nombre de navettes pour permettre l'accès au cœur de la station à toute heure, y compris en soirée ou de développer un mode de transport alternatif, souple et à toute heure. Il est urgent de remédier à ce manque. On ne peut que s'interroger sur la phrase évoquant la possibilité de se contenter, pour limiter les coûts, « d'adapter les itinéraires, fréquences et horaires de passage des navettes à ceux du funiflaine ». Si cette adaptation se traduit par une réduction du nombre des navettes en dehors des horaires adaptés au funiflaine, celui-ci aurait alors pour conséquence de réduire les possibilités de mobilité du coeur de Flaine au Col de Pierre Carrée, ce qui accrédite d'autant plus l'idée que ce dernier ne serait plus un lieu de loisir, randonnées, ski de fond, raquettes… Le funiflaine ne doit pas être facteur de séparation entre les différentes parties de Flaine. - L'absence d'arrêt aux Carroz nuit fortement à la pertinence du projet. Les vacanciers, saisonniers et habitants de la vallée se rendant aux Carroz continueront à utiliser leur voiture. Ils n'auront aucun intérêt à prendre le funiflaine puisqu'une fois arrivés à Flaine, seuls les skieurs pourront descendre aux Carroz. C'est oublier que des familles et diverses générations sont concernées, que l'intérêt de Flaine et de Carroz ne se limite pas aux quatre mois d'hiver, qu'on ne descend pas à ski avec ses bagages… Les résidents de Flaine ne pourront pas profiter des atouts des Carroz et inversement : marché des Carroz, commerces, animations, circuits de randonnée l'été, concerts, auditorium, sports (rafting, escalade, spéléo)… Ceux qui désirent profiter des atouts des deux stations seront donc contraints d'utiliser leur voiture. Cette absence d'arrêt aux Carroz fait du funiflaine un mode de transport réservé aux skieurs et non ce que vante le document de concertation : « Proposer un mode de transport pour tous les publics :

habitants, professionnels, saisonniers, scolaires, touristes ou sportifs ». Il serait plus pertinent d'avoir un accès aux Carroz, quitte à supprimer un arrêt à Flaine (le P1 ?). En conclusion : si le projet d'un funiflaine est tout à fait pertinent, le tracé actuel présente un intérêt limité et ne remplit pas réellement l'objectif affiché : limiter l'utilisation des véhicules individuels. Son utilisation risque d'être anecdotique. Il y aurait là un véritable gâchis de fonds publics. Le transport de marchandises par le funiflaine ne dépasse pas le stade de la simple évocation et rien n'est dit des modalités et de l'acheminement des marchandises depuis les gares jusqu'aux commerces. L'intermodalité est mal étudiée et l'accès à Flaine nécessite plusieurs changements de mode de transport : accès à la gare de Magland, accès depuis la gare au funiflaine, depuis le P1 ou le col de Pierre Carrée à la station et, éventuellement, accès depuis le Forum à Flaine Forêt, accès aux Carroz. Autant de changements dissuasifs en l'état actuel de la réflexion. Pire, le projet actuel isole les stations l'une de l'autre, condamnant les utilisateurs potentiels à utiliser leur voiture ou à renoncer à venir à Flaine, notamment l'été, alors qu'un projet bien pensé devrait permettre d'optimiser les atouts des Carroz et de Flaine ainsi que leur synergie. Si on peut penser qu'il est possible de concevoir des liaisons satisfaisantes entre le col de Pierre Carrée, le P1 et le reste de la station de Flaine, l'absence d'arrêt Carroz serait très difficile à corriger par la suite, voire irrémédiable, et ferait perdre au projet l'essentiel de sa pertinence. La cohérence d'ensemble doit donc être totalement repensée et inclure, a minima, un accès pratique aux Carroz, faute de quoi la fréquentation de l'équipement sera très en deçà de ce qu'on est en droit d'attendre d'un projet financé en grande partie avec l'argent public. Les liaisons les arrêts et la station de Flaine doivent être conçues comme faisant partie intégrante du projet et non « bricolées » après coup. Le coût (transport avec le funiflaine + parking) pour les usagers doit également faire l'objet d'une sérieuse réflexion afin de ne pas être dissuasif. Le projet actuel apparaît comme un mauvais compromis entre des partenaires aux intérêts divergents, manquant de vue d'ensemble et d'ambition. Il semble faire de Flaine une usine à ski et étudié exclusivement pour les skieurs ainsi que pour satisfaire les promoteurs intéressés par l'emprise actuelle du golf.
Crozat Dominique

05/03/2019
Annulation du projet
Je pense que ce projet n'a aucun sens puisque je ne vois pas les skieurs avec tout leur matériel prendre le train puis le funiFlaine. Les skieurs continueront à prendre leur voiture. Il se peut que les randonneurs troquent la voiture pour le funiFlaine mais cela s'arrête là. En bref, un gaspillage d'argent public pour un bénéfice incertain. Cordialement
Johnny

05/03/2019
facilité de déplacement
Le Funiflaine est une étape importante dans la facilité des déplacements entre les stations et la vallée. Il permettra de réduire la circulation et d'améliorer la sécurité routière entre notre vallée, les Carroz et Flaine. Ce sera également un grand pas vers la modernisation des transports en commun et vers une nouvelle offre.
Daniel 3108

05/03/2019
Concilier accessibilité et écologie
La route d'accès au col de Chatillon et à Flaine sont très encombrées et contribuent à la pollution de la vallée. Le funiflaine est une idée formidable pour réduire le trafic routier et améliorer l'accessibilité de Flaine pour les touristes et les locaux. La bonne interconnexion de la station inférieure du funiflaine avec le rail et les cars/bus est essentielle pour éviter que l'accès ne s'y fasse en voiture.
Angenault

06/03/2019
Tres beau projet
Ce projet a 50 ans il est tant de le mettre en euvre.
Carrier Hervé

06/03/2019
Accès domicile travail
Bonjour, habitant de la vallée de l'Arve avec ma famille, je travaille à Flaine depuis 1992. Bravo pour ce projet. Je serai si heureux de soulager notre vallée en évitant mes trajets quotidiens à Flaine en voiture.
Boëx Patrice

06/03/2019
Tracet du projet
Bonjour , je suis pour le tracé du Funiflaine le plus direct tel qu'il nous a été présenté à la réunion du 08 Janvier 2019 à l'auditorium de Flaine. Le plus simple et le plus rapide.
Vahlas Christophe

06/03/2019
Arrêt obligatoire à proximité des Carroz
Le projet en l'état ne permet pas aux habitants d'Arâches et des Carroz de descendre dans la vallée ou de se rendre à Flaine sans voiture puisqu'aucun arrêt prévu; il limite donc bien peu la pollution (uniquement en période touristique et sur la route actuelle, donc pas là où elle est la plus problématique c'est à dire en fond de vallée), et ne rend pas service aux habitants locaux contribuables qui financent majoritairement le projet par leurs impôts.
Valgm74

une gare de départ à la gare ferroviaire de Magland
Le funiFlaine n'étant pas relié directement à la gare ferroviaire de Magland, les skieurs habitants de la vallée de l'Arve et les Suisses les dimanches, et tous les autres touristes pour leurs séjours plus longs, prendront majoritairement leurs voitures pour se déplacer jusqu'à Magland, concentrant là un peu plus de circulation et de pollution... Les navettes prévues devraient déplacer les skieurs du parking éloigné de la gare (puisque peu de possibilités sur ce lieu) vers celle-ci qui accueillerait la gare de départ du funiFlaine pour favoriser l'accès à Magland en train et dissuader de venir en voitures. Un partenariat entre le gestionnaire du funiculaire et la SNCF pour un tarif déplacement train + funiculaire avantageux doit être proposé. Valgm74

Des mesures pour stopper tout projet de développement immobilier à Pierre carrée
Préserver et valoriser les espaces restés naturels du col de Pierre carrée, pour un tourisme doux (randonnée, raquettes VTT) peu consommateur d'énergie, en y interdisant tout nouveau projet immobilier.
Valgm74

06/03/2019
quelques remarques
1. le funiflaine devrait être accessible avec le forfait de ski grand massif en hiver 2. fonctionnement toute l'année (et pas seulement en hiver) 3. il faudrait une piste et une petite remontée reliant le col de Pierre Carrée et Vernant 4. Il faut le construire...en dépit des avis négatifs des commerçants de Flaine : la clientèle des skieurs journaliers fréquente peu les commerces et fréquente surtout les restaurants..
Denise46

06/03/2019
Bravo
C'est le plus bel hommage que tous nous pouvons rendre au très grand personnage que fut Monsieur Eric Boissonnas. Nous lui devons un magnifique domaine qui donne du travail à de très nombreuses personnes nous lui devons la première station avec un chauffage au gaz,et tant d'autres choses que les gens de la communauté d'Aujon ne doivent pas regretter. J'ai eu le plaisir d'être un des heureux moniteurs guides de la famiĺle Boissonnas et Coste. Maintenant en retraite et habitant sur le coteau de Passy, je ne peux qu'approuver ce projet en espérant que tout à chacun soit raisonnable pour que le projet soit parfaitement reconnu de tout le monde. Bon courage à tous
Mangou

06/03/2019
Soutien au projet de FuniFlaine
Je soutiens le projet de Funi Flaine à fond. Comment être contre ? Désengorger le trafic, réduire la pollution dans notre belle vallée, développer le commerce au niveau de Magland, et rallier la station en 19minutes au lieu de 30 à 45mn en voiture. Il faudra juste veiller à adapter les rotations au fort afflux des samedis d'hiver, pour que le trajet de 19mn ne se transforme pas en 1h19 avec l'attente (voir ce qu'il se passe au téléphérique de Malcesine en Italie). Pistes : créer une gare intermédiaire pour les locaux, faire de la prévente en ligne des billets, prévoir une file single, etc...
Sygnus

06/03/2019
Quelles contreparties sur le domaine ?

Le projet très détaillé est séduisant. Les enjeux environnementaux auxquels il veut répondre et la facilitation de la logistique de la station sont d'excellents atouts. Néanmoins, la solution proposée, indépendante des remontées mécaniques, soulève beaucoup de questions qui ne sont pas abordées dans le projet: - Quel enveloppe de tarif pour le trajet et l'abonnement ? - Quelle contrepartie sur le domaine skiable ? Et sur le prix des forfaits ? - Quel impact sur la capacité des parkings en station et leur prix ? - Quel impact sur la route actuelle et son entretien (notamment déneigement) ? Flaine a trouvé un certain équilibre entre sa fréquentation et les services qu'elle offre (étendue du domaine skiable et nombre de remontées mécaniques pour ne citer qu'un exemple). Les dernières constructions immobilières occasionnent la venue de beaucoup de monde en période de vacances scolaires rendant l'offre proche de la saturation (temps d'attente aux remontées, saturation de la fréquentation des pistes et dangers liés). L'abaissement des tarifs skillico cette année a eu un impact très palpable sur la fréquentation à la hausse les week-ends hors période scolaire. Le projet décrit ici fait naître la crainte d'une fréquentation plus grande encore le week-end, mais nulle part est mentionné une contrepartie concernant une extension du domaine skiable pour répondre à la demande. Nombreux seront ceux qui viendront des régions voisines (Suisse, Ain, Bourgogne d'après témoignages) qui ne viendraient pas sans le Funiflaine. Rien n'est décrit dans le projet quant aux adaptations du domaine pour absorber cette potentielle hausse. Par ailleurs, tout laisse à penser que cette solution favorisera la venue de client à la journée, mais ne changera rien à la fréquentation en vacances scolaires. Qui, dans la clientèle aisée qui pratique le ski, acceptera de laisser sa voiture dans la vallée et de monter péniblement ses affaires de ski pour la semaine par télécabine, pour ensuite devoir tout transvaser dans une navette jusqu'à sa résidence ? L'impact environnemental semble surestimé dans le projet. Il ne fera pas disparaître les voitures. Seulement celles de ceux qui viennent à la journée. Enfin, l'impact sur les professionnels et habitants de la station laisse aussi présager d'un bouleversement : moins de pros qui vivent à l'année, pendulaires tous les matins, déplacement des locaux des Carroz vers la vallée. Une station qui se vide de ses habitants pour se remplir de touristes. Et les commerces devront revoir leur positionnement, avec une concurrence accrue de la vallée rendue plus proche. On le voit, il semble que le projet bouleverse beaucoup d'équilibres, sans apporter encore de réponse. Le Funiflaine en soi est très précisément décrit, mais rien ou peu de choses sont dites sur l'adaptation de la station à ce changement de grande ampleur. Sous couvert d'amélioration de performances environnementales dont on peu douter (elles semblent surestimées), on sent l'attrait de générer plus de revenus au détriment de la qualité du service. Cela pose beaucoup de questions qui mériteraient réponses avant de s'engager définitivement et de regretter de ne pas avoir assez anticipé les choses.
AurAndromede

06/03/2019

Opinion d’une famille habitant à l’an à Flaine avec 2 enfants

Nous les Flainois qui vivons à l’année à Flaine sommes POUR le Funiflaine! Demain, il facilitera l’accès à la station, pourra être utilisé pour de nombreux usages (transport de touristes et locaux, secours, poubelles, transports scolaires pour les enfants flainois se rendant au collège ou au lycée, ...), développera certainement le tourisme estival, désengorgera la route de Flaine... Je suis POUR le Funiflaine mais pas à n’importe quel prix!! De nombreuses questions restent en suspens. Je veux pouvoir rester libre au quotidien de choisir si ce jour là je prends le funiflaine ou si je prends ma voiture. Je ne veux pas que l’on soit obligé (du moins pour les locaux) de laisser nos voitures dans un parking et souhaite pouvoir continuer de rentrer chez moi et que la route soit déneigée comme elle l’est aujourd’hui (pour information nous habitons tout en bas de la station en direction des circuits de conduite sur glace, avec enfants). Par ailleurs pour pleinement pouvoir se positionner, il faudrait avoir plus d’éléments En main: - comment va-t-il être exploiter: seulement hiver et été? toute l’année ? - Quel sera le coût d’un trajet? Le coût d’un pass annuel? ... bref, la grille de tarif. - les parkings à Magland... -...
ASJ

06 et 07/03/2019

cout du projet

Le montant indiqué de 76 Meuros correspondrait à l'estimation des couts de construction. Plusieurs questions se posent : - sur quels mois/année de référence est basé ce cout ? - quel sera le cout réel lors d'une réalisation en 2023 ? - le cout annuel serait il entièrement à charge de l'exploitant ? - avez vous fait une estimation de ce cout d'exploitation annuel au vu des autres "ascenseurs" similaires dans les Alpes ? - avez vous une estimation du prix d'un trajet ? d'un abonnement annuel ? - pourquoi ne pas demander une participation du canton de Génève au vu du nombre de suisses concernés (vous faites référence au CEVA) - le cout d'enfouissement de la ligne HT intègre t-il le cout de

réfection des enrobés au droit de la tranchée le long de la route Carroz Flaine ? et toute largeur ou juste sur la tranchée ?
Cavallo

Etudes trafic
Avez vous réalisé des études de trafic avec enquêtes origines/destinations en plus des simples comptages ? Quelle proportion des véhicules passant à Pierre Carrée arrive de la vallée (Magland) ? Il y a tous les habitants des Carroz, Araches, Chatillon (et au delà) qui montent à Flaine sans passer par Magland. Les livreurs qui vont à Flaine ne vont ils pas avant au Carroz ? Comment seront ils poussés à changer les habitudes ? Comment est envisagé le cas des bus arrivant d'au delà de la vallée de l'Arve ? Le trafic de la route Carroz-Flaine représente quel % du trafic de la vallée (A40 + RD) ? cela est-il significatif ?
Cavallo

Impact
Le Projet FuniFlaine a t-il pour objectif de limiter la circulation routière ou d'augmenter la fréquentation du domaine skiable ? On se demande à la lecture de certaine partie du dossier. Pourquoi ne pas utiliser moins de 76 Meuros pour développer des lignes vertes entre la vallée et Les Molliets ? Avec les évolutions à venir sur le parc automobiles (hybrides, électriques), l'argumentaire "pollution" sera t-il encore une bonne raison en 2025 - 2030 ? La traversée de Magland étant déjà difficile les soirées de WE (et pire en cas de bouchons sur l'A40), comment sera perçu par les riverains ce trafic supplémentaire ? Comment est perçu à ce jour les risques de spéculation sur l'immobilier à Magland ? De quelles manières seront prises en compte les émissions de poussières lors des travaux d'enfouissement de la ligne HT dans l'impact global du projet ?
Cavallo

Conditions de fonctionnement
Quelles solutions envisagées pour les skieurs/saisonniers montant le matin en FuniFlaine un jour où les conditions météo se dégradent en milieu de journée avec nécessiter d'arrêter l'exploitation ? quels sont les hypothèses de non fonctionnement prises à ce jour (xx jours / mois) ? Avez vous les jours d'arrêt par saison du DMC ? Dans de telles situations, quels moyens de retour pour ces personnes montées à la journée et bloquées en haut ? Combien de bus/navettes faudrait il pour assurer le retour ? et quel cout associé ?
Cavallo

Survol Hameau
Pouvez vous préciser le tracé et le profil en long entre Pierre Carré et le P1 ? Combien de pylônes et quelles implantations ? Quel sera l'impact visuel depuis les différents niveaux du hameau ? En arrivant vers le P1, y a t-il une interface avec la station héliport ? A quelle hauteur sera la ligne de câbles entre le bas du hameau et le P1 ? Y aura t-il des restrictions sur le périmètre du Golf ?
Cavallo

Augmentation de la fréquentation du domaine skiable
La mise en place du FuniFlaine accroitre la fréquentation du domaine skiable. Cette augmentation n'est pas souhaitable pour l'image de la station, ni pour la sécurité des skieurs. Y aura t-il des évolutions majeures du domaine skiable pour absorber la fréquentation supplémentaire ? Une nouvelle phase d'aménagements d'immobilier auraient des impacts environnementaux qui vont à l'encontre de l'objectif affiché du projet.
Cavallo

Choix de cette connexion
Pourquoi utiliser 76 Meuros dans ce projet FuniFlaine et non pas sur un autre site ou un autre contexte "environnemental" dans la vallée ? Les autres stations se sentent oubliées, les habitant de la vallée non skieurs aussi. Pourquoi de pas lutter de manière forte sur le trafic de l'A40 qui est sans aucun doute bien plus impactant sur la santé des riverains ?
Cavallo

07/03/2019

un projet durable limite
une idée parfaite, un projet nécessaire mais malheureusement des choix de traces qui vont à l'encontre des principes de développement durable et d'écologie. à différentes reprises le projet mention le mot écologie et développement durable mais le projet ne peut pas utiliser de telles notions : le projet n'offre pas de service pour les populations locales. le projet n'est pas interconnecté avec le futur projet lemanexpress. la qualité de l'air ne sera pas impacté positivement par le projet car les voitures seront toujours; dans la structure actuelle le projet ne devrait pas bénéficier d'argent public

car il ne favorise ni la qualité de l'air ni la mobilité durable mais la course folle au développement de Flaine.
loicdidillon

07/03/2019
Horaire d'ouverture
Bonjour, ll faudrait avoir des plages horaires large pour permettre d'arriver à 8h45 à Flaine. Cela permettrait alors une gestion plus simple des transports en vallée.
jleroulley

07/03/2019
Desserte liée uniquement au tourisme
Le Funiflaine ne permettra pas aux habitants des Carroz ou d'Arâches d'utiliser ce moyen de transport pour descendre dans la vallée ou se rendre à Flaine. L'aspect "transport en commun" du projet est réduit à sa plus simple expression et ne répond pas du tout à une demande, qui existe, en faveur de solutions de mobilité quotidienne entre le bas de la vallée de l'Arve et les villages qui la surplombent.
Durand Bruno

Financement dédié au tourisme uniquement
Fonds publics dédiés uniquement au développement touristique d'une seule station de la vallée. Ces fonds seraient bien plus utiles au développement des transports non-polluants.
Durand Bruno

Station intermédiaire de Pierre Carrée
Cette idée d'un arrêt au col de Pierre Carrée au lieu des Carroz est absurde. Cela va (ou a pour but de ...) favoriser le développement foncier de ce secteur. A qui cela va t'il profiter ?
Durand Bruno

Aberration de la distance Funiflaine - Gare de Magland
600 m sépare les 2 gares ! Aucune solution concrète de lien proposée entre les deux. Qui prendra le train pour faire ensuite 600m à pied avec enfants, bagages, skis, luges, personnes à mobilité reduite sous la pluie, la neige, la nuit etc ... ? Personne donc le trafic automobile va exploser encore.
Durand Bruno

Trafic automobile en augmentation dans la vallée et à Magland
Sans accès direct par le rail, le trafic va augmenter dans la vallée et particuièrement dans Magalnd qui n'est pas adapté aux pics de fréquentation des congés (cf bouchon aux Carroz) Le trajet optionnel passe devant la maternelle, est-ce une blague ?
Durand Bruno

07/03/2019
N'allons nous pas arriver à la Saturation du Domaine sliable de Flaine
Si le funiflaine semble attractif dans un premier temps, celui-ci me fait peur car j'ai la crainte (justifiée à mon sens) qu'au final, Flaine soit perdant. En effet, le funiflaine ne fera que déverser une quantité certaine de skieur sur le domaine de flaine qui est déjà très encombré par l'ensembles des skieurs du Grand Massif qui s'empresse de venir tous les matin sur Flaine pour profiter des ses belles pistes et la qualité de neige qu'il fait tant défaut aux autres stations ! IL n'y a qu'a voir en période scolaire ou il devient difficile de skier avec plaisir à partir de 11h, heure à laquelle les skieurs des autre stations arrivent sur Flaine. Qu'en sera t'il lorsqu'arriveront en plus tous les locaux et club de la région ? Il y aura alors saturation et tout ce qui fait le plaisir de skier à Flaine aujourd'hui sera anéanti ! NON au Funiflaine !
Buzzlightyear

07/03/2019
Relier le Funiflaine aux réseau SNCF et aux Carroz.
Bonjour, Pour être un vrai transport en commun, il faut qu'il soit relié aux autres réseaux de transport (SNCF et cars) et aux villages (Les Carroz), et de manière pratique pour les usagers. Ce ne sera pas le cas si la gare de départ se situe à 600m de la gare SNCF et s'il ne s'arrête pas aux Carroz. Je ne suis pas favorable à ce que mes impôts servent à construire un transport dédié aux automobilistes.
Cordialement.
remond

07/03/2019
Environnement

Le tracé du Funiflaine est décevant. Ne desservant pas Les Carroz, il va être utilisé uniquement pour aller à Flaine. Les habitants des Carroz travaillant à Flaine devront continuer à prendre leur voiture. Les habitants des Carroz travaillant dans la vallée vont continuer à prendre leur voiture. Les étudiants devront continuer à descendre des Carroz en voiture pour prendre le train pour se rendre dans les villes étudiantes. Afin de rentabiliser cet investissement qui ne sera utilisé que l'hiver (il n'y a pas beaucoup de monde en été à Flaine), le risque est de voir un développement de la station de Flaine au détriment des rares espaces vierges restants. Donc au niveau de l'environnement, développement de la pollution en vallée par un afflux plus nombreux de voitures et dégradation de l'environnement montagnard.
Maryse B.

07/03/2019
Bon sens et environnement
Devant un transport public novateur et suscitant un espoir pour limiter la pollution atmosphérique financé par l'effort des contribuables, on ne peut qu'attendre un reel engagement politique pour defendre un passage de la benne au coeur du bassin de population à savoir Araches les Carroz. On ne peut pas imaginer que ce transport public financé par des fonds publics soit utilisé uniquement comme une remontée mécanique. Le projet presenté actuellement manque cet objectif essentiel et oblige à mettre en place une navette pour prendre le TRAIN.On a le sentiment que l'aspect écologique du projet passe au second plan alors que c'est une urgence vitale et vertueuse.
Hermineur

07/03/2019
Les usagers de l'ascenseur
regrettable L3 gare D2 pas été envisagée sue les Carroz ou Les Molliets. E2Aux voeux 2019 du Maire d'Arâches, Marc IOCHUM a annoncé le projet d'une remontée entre les Molliets et la gare intermédiaire de Pierre Carrée. Ce projet ne peut être viable qu'à une condition : création d'une piste qui puisse descendre par gravité aux Molliets sans être obligé de reprendre la remontée mécanique de Vernant.(télésiège du Lac) Comptage de voitures : Avec les comptages existants sur le RD6 et le RD106 il serait souhaitable que vous puissiez communiquer sur des chiffres réellement réalisés par périodes: exemples (Noël, février, Pâques) et préciser le nombre de voitures sur plusieurs dimanches et samedis des saisons d'hiver et d'été, et ce sur les 5 ou 3 années précédentes. Les N3 : Pensez-vous vraiment que toutes les livraisons de tout type de biens et de marchandises puissent se faire par le Funiflaine ? A Magland il faut décharger le camion pour charger les bennes, à Flaine il J3 décharger les bennes pour recharger un camion pour effectuer la livraison. QUESTION : qui prend en charge cette manutention ? CONCLUSION: beaucoup d'interrogations par rapport au fonctionnement, au coût, à l'endettement des communes, à l'intercommunalité... C'est un beau projet pour FLAINE mais qui ne résout pas le problème de la circulation et du stationnement aux CARROZ. La seule et vraie solution pour résoudre la circulation des Carroz serait la réalisation des 180 mètres linéaires de la tranchée couverte de la traversée du centre de la station afin de fluidifier la circulation de Flaine et éviter ces interminables bouchons. Allamand Daniel

07/03/2019
saturation des pistes de Flaine
Le fait de rendre vite accessible les pistes de Flaine de la vallée va augmenter considérablement la fréquentation du domaine skiable, qui n'est pas extensible. Ceci sans bénéfice pour la station en matière de logements ni de consommation sur place.Cette surfréquentation va diminuer la qualité de vie de cette station ainsi que celle des personnes qui ont investi à Flaine. Est ce qu'également la route d'accès à la station va être entretenue comme avant pour les vacanciers ou travailleurs résidant à Flaine? Le coût de cette réalisation est énorme : par qui va-il être supporté?
damedubourget

08/03/2019
L'intermodalité entre les TGV neige et le funiflaine
L'intermodalité entre les TGV neige et le funiflaine, s'il ne concerne que peu de jours dans l'année, représente cependant un nombre de passagers conséquent. Je n'ai pas les éléments sur les sillons entre Saint Gervais et La Roche sur Foron pour déterminer parmi les solutions suivantes celles qui sont possibles. Un TGV Duplex en unité simple peut utiliser les quais compatibles avec le Léman express. Pour les TGV duplex double, un découplage à Annecy ou Annemasse est envisageable et/ou une correspondance avec le Leman express. Cette situation existe déjà pour certaines missions (avec des TER pour les correspondances) et seule la SNCF connaît la solution optimale pour le remplissage des rames. Pour les TGV double desservant actuellement Cluses, Annemasse et Saint

Gervais Le Fayet la mise en place de navettes de bus entre Cluses et le Funiflaine pour un temps total de trajet comparable à la situation actuelle avec moins de risques liés aux aléas climatique est la solution la plus simple. Cependant si la solution des navettes par RD entre la halte de Magland et le Funiflaine est aussi retenue, je crains que le centre ville de Magland batte Les Carroz en matière d'embouteillages les samedis des vacances d'hiver. La correspondance pour Magland avec le Leman express peut aussi se faire à Cluses si l'intermodalité à Magland est efficace. Même si l'accueil de TGV double à Magland n'est pas envisageable à court terme, il me paraît souhaitable dans la limite du possible que les aménagements prévus n'interdisent pas une telle solution à plus longue échéance.
Paul Crozat

08/03/2019
Un beau projet attendu depuis bien longtemps
Je soutiens ce projet car il présente de nombreux avantages pour les stations de Flaine et des Carroz. À mon sens, cela va alléger la circulation saturée du village des Carroz et amener un beau développement à la station de Flaine. Les services à mettre en place avec cette grosse structure sont identiques à ceux proposés dans un aéroport. Des liaisons intra station électriques aussi pour le transport des bagages, marchandises... avec une mise en commun par les partenaires de la station. Une accessibilite à la station par tous car Flaine est un peu le bout du monde.
MS74

08/03/2019
Trace
Bonjour Je me permets de déposer une remarque concernant ce projet, je trouve tout à fait anormal de dépenser une telle somme pour ne desservir qu'un seul village. Les personnes souhaitant monter aux Carroz peuvent continuer de polluer et la livraison de l'ensemble des commerçants également. Le projet initial était cohérent celui-ci est aberrant. Cordialement
Bosia

08/03/2019
Le développement économique du territoire
La station de Flaine a besoin pour son développement futur (cœur de station, offre de service clientèle globale, équipement et modernisation du domaine skiable) de cet ascenseur valléen pour les raisons suivantes : - Accessibilité : Route d'accès vécue pour bon nombres de conducteurs comme difficile et longue. De par son positionnement en fond de vallée et le passage du col de pierre carrée culminant à 1843m (l'un des cols les plus hauts de Haute Savoie déneigé avec cette densité de population (Environ 12000 personnes). Cet ascenseur permettra de simplifier en toute sécurité l'accès au site depuis la vallée. - Economique: Création de nombreux emplois directs et indirect avec les retombées économiques associées. - Sécuritaire : Moyen de transport permettant de doubler la route notamment les jours de neige ou la circulation est particulièrement dense et délicate de la part la traversée des Carroz (bouchons) et la difficulté de la route occasionnant une gêne significative et nécessitant des équipements spéciaux. - Touristique : Appareil permettant le développement de l'offre touristique en hiver et en été (n'étant pas sur une route de passage) mais également sur du tourisme 4 saisons (accès site de ski de fond facile en début de saison, descente VTT, activités de loisirs annexe etc…) Nouvelle porte d'entrée depuis la vallée à proximité d'un aéroport international sur Flaine et sur le domaine du Grand Massif. - Environnemental : Mode de transport doux et propre Le tracé actuel (Magland, Pierre Carrée , Front de neige) est optimum pour ma part. Les raisons suivantes justifient mon point de vue : La station de Flaine a été construite il y a 50 ans via un téléphérique partant de Magland sur ce même axe. Cet axe a été muri, pensé et réfléchi par les créateurs de Flaine pour que le téléphérique d'époque dispose d'un fort de taux de disponibilité, la construction de Flaine en dépendant ! Ligne et profil adapté : L'appareil est protégé de sa part son positionnement à flanc de montagne assurant une meilleure disponibilité plutôt que de traverser la vallée des Molliets. Les survols en ligne sont limités. L'arrivée à Flaine Front de neige est le point le plus logique. En effet le site de Flaine étant un cirque il s'agit du point le plus bas ou l'ensemble des flux convergent naturellement. Il s'agit incontestablement de l'endroit le plus adapté pour le positionnement d'une gare et la gestion des flux (Clientèle et fret). Sur l'aspect environnement, ce tracé reprend la ligne existante entre Magland et le Col de Pierre Carrée ou un téléphérique existait et ou les infrastructures existent toujours (Ligne EDF), l'impact sera donc limité. Je suis favorable et j'approuve la réalisation du projet Funiflaine afin que Flaine et le Grand Massif puisse être au niveau et rivaliser avec les stations Françaises, Européennes (Autriche, Suisse etc.) et internationales (Chine, Russie, Américaines etc)
Trombert A

08/03/2019

Qu'apportera le Funiflaine aux habitants de la vallée ?
Je trouve révoltant d'investir 76 M€ sur un projet qui n'apportera aucun bénéfice aux habitants de la vallée, ni à ceux des coteaux. pourquoi un grand porteur pour desservir une seule station alors que de multiples petits porteurs pourraient servir la mobilité des habitants de la vallée. des liaisons par câble de Cluses à Arache, les Carroz. ou de Cluses à Chatillon. ou de Sallanches à St Rock ... ça, ce sont des liaisons qui pourraient apporter des solutions locales à des locaux avec de l'argent local. Le funiflaine est un investissement de la région pour le seul bénéfice des usagers de la station, des opérateurs du tourisme, mais d'aucune utilité pour la majorité des habitants locaux. Tout le packaging écologique ne peut faire oublier cette réalité : un projet dispendieux pour une élite ne servant pas le riverain. Permettant de spéculer sur l'immobilier local au détriment de l'installation de nos jeunes dans leur propre vallée. sans parler de la pérennité de l'industrie du ski à 20 ans. P****n !!! ouvrez les yeux, ayez une vision humaine et non mercantile ! Mettez vous le matin au bord de la D1205 et regardez toutes ces solomobilistes qui par choix ou contraints vont au taff. Le soir, informez vous sur les conséquences écologiques de ce que vous aurez vu dans la journée. C'est des solutions à ces problèmes dont on a besoin, pas d'un projet pharaonique pour la Jet Set.
Sérasset

08/03/2019
une grande idée
Ce projet d'ascenseur valléen est incontournable lorsque l'on constate les effets de la pollution dans nos vallées et la nécessité de transports plus doux qui évitent de monter les voitures en station. Voyageant dans plusieurs pays de montagne je ne peux que soutenir avec enthousiasme ce projet qui est de plus en plus répandu; c'est la garantie de donner à Flaine et au Grand Massif un accès propre et qualitatif. Ne passons pas à côté de ce projet d'avenir!
F. Marion

08/03/2019
Mesure des effets sur l'air et parking gratuit
Le projet met fortement en avant la question environnementale et notamment la réduction des gaz à effet de serre. Je suis très interrogatif sur ce sujet à partir du moment où aucun objectif n'est donné en matière de réduction attendue des gaz à effet de serre. Or il ne peut y avoir d'engagement valable sans mesure indépendante. Si cela n'est pas fait, on aura une réalisation qui aura endommagé l'environnement naturel et des zones fragiles, de façon irrémédiable et nous n'aurons pas le petit bénéfice climatique attendu. Et si l'on veut effectivement atteindre un véritable objectif environnemental, il faut inciter les futurs utilisateurs à laisser leur voiture dans la vallée pour emprunter ce nouveau mode de transport. Cette incitation peut être forte si le parking est gratuit, voire l'accès à Flaine payant par la route.
BCourau

08/03/2019
Intermodalite avec le train
Bonjour, Nous sommes haut savoyard tout au bout du département, tout proche de la gare de bellegarde (01). Je trouve qu'il serait intéressant de pouvoir aussi connecter des trains depuis l'Ain (mettre en place des horaires concertés et une gestion "intelligente" des 600m à parcourir) car les carroz d'araches et donc grand massif sont déjà aujourd'hui pour noys la station la plus proche, mais connaissant les pbs écologiques de la vallée, nous ne serions pas contre pouvoir nous y rendre de façon plus écologique. Salutations.
Famille benezeth

08/03/2019
Cout
Quel sera le cout du trajet aller/retour ? et de l'abonnement pour la saison d'hiver ? Le cout du projet aura t-il un impact sur les impôts locaux ? les habitants non skieurs sont vraiment contre le projet.
Bernard74

08/03/2019
Autres aménagemnts
pourquoi privilégier cette liaison ? on peut aussi imaginer des liaisons entre la gare du Fayet et le Bettex par exemple ou alors entre Dommancy et le télécabine de la princesse. Pourquoi ne pas développer des navettes électriques entre Magland et les Molliets ?
Bernard74

08/03/2019

Fréquentation du Grand Massif
La fréquentation a déjà largement augmenter ces dernières années sur le domaine Flaine/ Grand massif. Cette nouvelle liaison va forcément dégrader la situation et les conditions de ski et de sécurité pour les habitués. Quelle proportion d'accès au Grand massif cette nouvelle liaison va t-elle capter ?
Bernard74

08/03/2019

impact paysage
De quelle manière l'impact sur le paysage va t-il est pris en compte dans les + et - du projet ? Le hameau de Flaine va être survolé à quelle hauteur par les câbles et les cabines ?
Bernard74

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LES REGISTRES D'EXPRESSION

Registre de la mairie d'Arâches-la-Frasse

- Ne Pas Supprimer le golf A flaine il faut vendre ils le Garde.
- Le prix de l'installation Ne doit pas être au frais car il doit être remboursé dans le Temps (Faillite ??)
- enfin ce projet ne doit point être encore une Aresienne Mais Relier des hommes entre des Hommes

Merci D'AVANCE Mr BUFFET Pierre Henri

Pierre MASBATT du Cam.

Le projet du Funiflaine dans son tracé actuel peut être une bonne idée à partir du moment où l'on est sûr :

- que le déficit éventuel ne soit pas porté par les contribuables du Haglard ou des cars (cf la fin d'Autolib sur Paris)
- que le prix du billet soit abordable et permette de réduire la circulation entre la Vallée et Flaine.

Les informations actuellement dans le dossier ne permettent pas de se faire une idée précise de l'équilibre financier du projet, ce qui est bien dommage ! Il est donc difficile d'être pour ou contre ce projet

Bruno CARBONARO
06 79 01 25 06

Registre de la mairie de Magland

le lien entre hommes qui aiment les Montagnes

- relation Magland, Arches, Réduse, Pierre carré plaine
- inspirant sous du Télécabine des Alps Mais Grande capacité, Bicable, Débrayable et de 3000 dernière Génération
- Désenclavement Rapide par des cabines a grande Capacité et Fort Débit
- Adapté les autres Moyens de Jonction, Transport CEVA, SNCF, car, Parking voiture
- Ne Pas Reprendre l'ancien Tracé Situé dans des Avalanches, Mais un Nouveau innovant, Arches bagnes Sécuri
- Sont Prix ne doit pas être un Frein A sa Réalisation Si il est remboursé dans le Temps
- ENDETTEMENT en cas de faillite
- Pratique Accessible Handicapé, Famille Nombreuse Avec des Valises, Skis etc.. Place Assise des deux coté
- J'espère que cette réalisation ne ce fera pas au Détriment des canons et que ce ne sera pas une Arlésienne

Mr BUFFET PH

01.02.2019

2

→ Les points déterminants dans le futur succès de Funiflaine est l'accesibilité.

En outre :

* l'accès ferroviaire : le départ de la télecabine devra être couplé avec la gare L'idée d'un transfert gare SCNF - départ Funiflaine ne va pas dans le sens de facilité l'accès.

* l'accès autoroutier : La seule RN 205 reste un handicap au niveau circulation L'ATMB et Funiflaine / Magland doivent réfléchir à une entrée / sortie autoroute dédiée. (à péage) avec % des péages reversés à la commune ?

→ La gare Funiflaine devra comporter une partie commerce restauration ? Boulangerie ?

→ Une negociation sur un tarif résident est indispensable pour l'adhésion d'une grande majorité à ce projet

YOANN CORRIGNAN

→ Le depart / arrivée Funiflaine devra être équipé d'un très grand nombre de casier (chaussures notamment) pour ceux qui viennent du train

YOANN CORRIGNAN

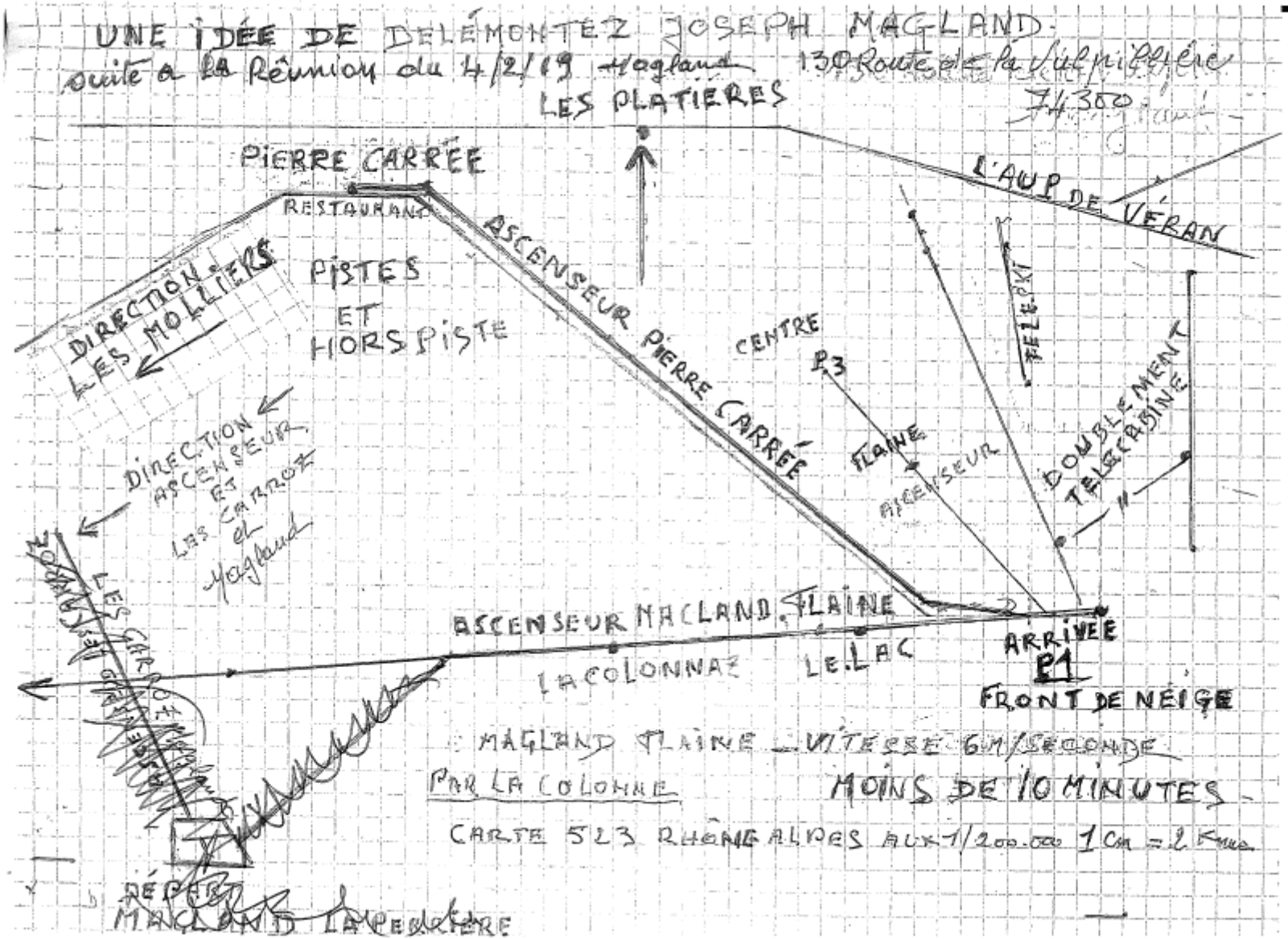
UNE IDÉE DE DELÉMONTEZ JOSEPH MAGLAND.
suite à la Réunion du 4/2/19 Magland 130 Route de la Vulpillière
74300
LES PLATIERES
PIERRE CARRÉE
RESTAURANT
L'AUP DE VÉRAN
ASCENSEUR PIERRE CARRÉE
PISTES
ET
HORS PISTE
DIRECTION LES MOLLIERS
CENTRE
P3
TELEPKI
FLAINE
ASCENSEUR
DOUBLEMENT TÉLÉCABINE
DIRECTION ASCENSEUR ET LES CARROZ et Magland
ASCENSEUR MAGLAND FLAINE
LA COLONNAZ
LE LAC
ARRIVÉE
P1
FRONT DE NEIGE
MAGLAND FLAINE VITESSE 6M/SECONDE
PAR LA COLONNE
MOINS DE 10 MINUTES
CARTE 523 RHÔNE ALPES AUX 1/200.000 1 Cm = 2 Kms
DÉPART
MAGLAND LA PERDRIÈRE

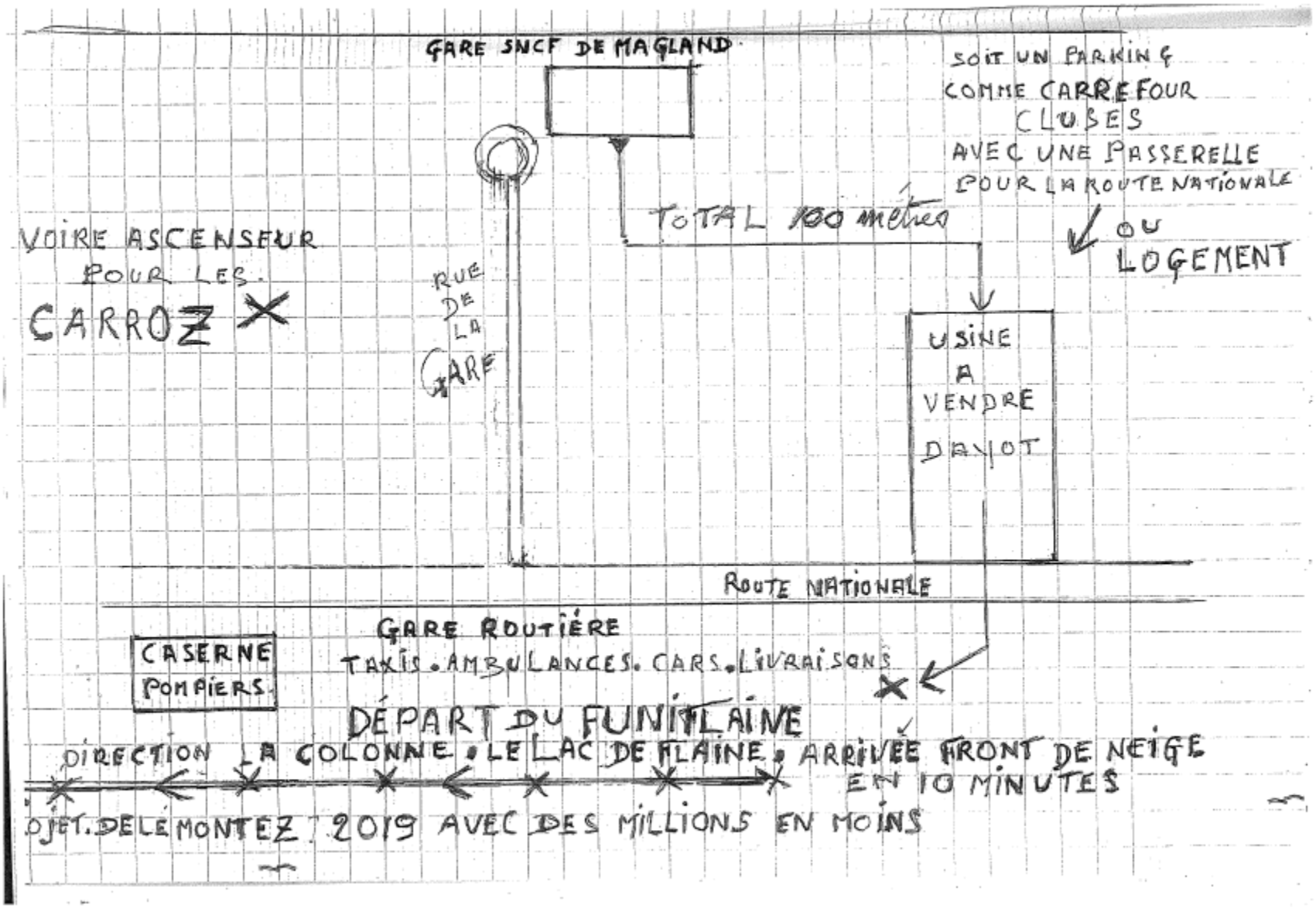
GARE SNCF DE MAGLAND
SOIT UN PARKING
COMME CARREFOUR
CLUSES
AVEC UNE PASSERELLE
POUR LA ROUTE NATIONALE
OU
LOGEMENT
TOTAL 100 mètres
VOIRE ASCENSEUR
POUR LES
CARROZ
RUE DE LA GARE
USINE
A
VENDRE
DAYOT
ROUTE NATIONALE
GARE ROUTIÈRE
TAXIS. AMBULANCES. CARS. LIVRAISONS
CASERNE POMPIERS
DÉPART DU FUNIFLAINE
DIRECTION LA COLONNE. LE LAC DE FLAINE. ARRIVÉE FRONT DE NEIGE
EN 10 MINUTES
OJET. DE LE MONTEZ 2019 AVEC DES MILLIONS EN MOINS

Existera t-il un tarif préférentiel pour les habitants de Magland (?)
Seul un prix attractif amenera un succès à cette opération !

Gay Elisabeth

projet important... mais des points restent dans l'ombre..
- Comment réguler l'éventuelle saturation des pistes (W-End - periodes vacances scolaires)
- gérer le flux des arrivées et départs des vacanciers à l'arrivée de Pierre Carrée et leurs accès aux logements ~~départs~~ ? par quels moyens de transport des personnes, des bagages, skis, chaussures etc.. animaux .. afin de trouver des solutions pratiques, rapides et écologiques ?
- Peut on avoir une idée de tarif pour le Funiflaine et les moyens de transports annexes et les parkings !

Ce projet est-il rentable ?
- l'idée de Flaine sans voiture n'est-elle pas utopique ?
l'accès de Flaine par la route paraît incontournable, pour les résidents et travailleurs des Carroz, des villages de St Sigismond, La Frasse ... etc qui travaillent à Flaine ... ! par exemple.
- les secours etc ...

peut être valable pour les skieurs si la journée venant de Genève et de la vallée mais du point de vue économique pour Flaine ??? ... à voir !!

l'encombrement du domaine skiable sera peut être davantage en inconvénient

- valable également l'été... cela développerait sans doute le tourisme estival.

Bien des questions restent en suspens...

M. Fourrier. Flainoise d'adoption.

Registre de l'office de tourisme de Flaine

Je suis très favorable au projet FUNIFLAINE.
Par contre, je soutiens fortement le projet défendu
par l'Asso Flainoise, qui prévoit
une gare au Carroz.
Cette idée est en effet très
prometteuse ; elle relie les 2
quartiers d'une même ville.
De plus, je suis fermement opposé au
bétonnage
du Col de Pierre de Carré. Ce serait une
grave erreur ; à force de bétonner FLAINE
on va tuer Flaine. — Flaine
ESG ; Propriétaire

MAIRIE ARACHES LA FRASSE 74 (Haute-Savoie) 06/01/2019

- LE TRACÉ : MAGLAND. P. CARRÉ Flaine n'est
pas cohérent. LAISSER de côté le CARROZ
est une aberration si l'on souhaite désenclaver
ger la route ! LE TRACÉ le plus avantageux
MAGLAND - CARROZ - Flaine. (toujours 3
stations) mais mieux réparties.
L'arrêté à PIERRE CARRÉ. ne se justifie
pas en tous cas il ne légitime aucun des
arguments avancés par le syndicat
Funiflaine. Arrêt à P. CARRÉE. que cache cette
option ???
F.B

FROM LONDON AIR - GENEVA AIRPORT to
Flaine by train to Maglaud
and then transfer with few changes
carrying bags & skis to the apartments.
Swissair does a AIR TRAIN to Hotel with
luggage (for a price !). Joanna (ISE).

Très Bon projet !. From the motorway to Flaine without the car would be fantastic.
Pierre Cairus. -

2

Pourquoi oublier les CARROZ. ?
Effectivement un important trafic les Samedis en haute saison mais je ne pense pas que les touristes venant en voiture aux CARROZ ou à Flaine s'arrêtent à Magland puis prendront le FUNIFLAINE pour leur séjour en station.!!
D'autre part la capacité de 800 places de parking à Magland ne serait pas suffisante dans ce cas là.
Par contre c'est effectivement positif pour les personnes venant en journée, où les habitants de Flaine pour se rendre dans la vallée mais l'investissement est-il adapté à un public dans l'immédiat.
En fait c'est un outil qui sera utilisé à plein capacité (peut être) dans 15 décembre au 15 mars soit 25% du temps.!! Quel ~~impact~~ impact pour les taxes et impôts
P.G. propriétaire à Flaine
Quel coût de cet aller/retour ? n'apparaît dans le document de présentation.

Vive le Funi Flaine !

avis défavorable

Ce sera affreux de voir les cables et les grosses cabines passer depuis les immeubles de Flaine Forêt.
La belle vue sur la montagne et la vallée vers le lac de Flaine, est perdue.
Nous sommes défavorable devant ce massacre visuel et esthétique de notre belle vallée de Flaine.

PS Le passage par Pierre Carré est bizarre et pas une bonne idée. Il ne se passe rien à Pierre Carré à part les militaires

---

Avis très favorable à ce projet -
Les aménagements aberrants récents au centre ville des Gonnez (bravo M. le Maire !) dissuade le transfert par cars désormais - Un habitué depuis plus de 15 ans de cette superbe station !

07.2.2019.

Je suis défavorable à ce projet qui présente des incohérences :
plus de navettes moins de navettes dans la station. ---
respect de l'environnement : les études d'impact ne sont pas faites !
veille au confort des riverains !
La station a été conçue de façon à ne pas avoir de vis à vis
d'un balcon à l'autre, à avoir vue sur la nature magnifique
qui vous entoure.
C'est pourquoi j'ai choisi de m'installer à Flaine plusieurs mois
par an !
La présence des cables et du défilé des cabines viendra perturber
le spectacle de la nature.
S'il vous plaît, laissez nous admirer le lever du soleil
sur les sommets et la neige sur les sapins devant le lac de Flaine !
S'il est impératif d'arriver à Pierre Carrée, pourquoi ne pas
proposer des navettes électriques fréquentes pour déposer les
utilisateurs dans les divers points de la station ?
Quelle place est réservée aux piétons dans le projet ?
Après quelques hivers les skieurs deviennent aussi des piétons !
Toujours prêts à admirer la montagne hiver comme été !

I. G.

Avis très favorable à ce projet. Dynamisme et écologie sont
de la partie. Facilité pour arriver à la station.
Nouveauté donc attractivité.

J. F.

Formidable ! nous l'attendons depuis longtemps - que tout ce passe dans les meilleurs délais - DHf

---

Very concerned about the volume of skiers this would deliver into Flaine. Pistes / lifts already busy enough in key holiday periods. - this lift would make it un-managable at times. As a resident of Flaine for over 30 years, I am very worried about what this does to the future of Flaine. I am against the project. MI

- Où sera situé la gare intermédiaire à Pierre Lance ?
→ Y a t-il un survol des habitations du Hameau ?
→ Quels seront les moyens de transport pour permettre aux habitants du hameau de rejoindre la gare intermédiaire ?
→ Y aura t-il ensuite (si le projet est opérationnel) des navettes reliant Pierre Lance aux grands vans ? projet intéressant mais voir le coût des voyages !

CL

C'est très sympathique de donner la parole au public cependant quelle belle illusion ! le projet est déjà ficelé, engagé, prêt à démarrer --- alors à quoi bon ?
Il aurait fallu nous demander notre avis bien avant, tout ça n'est pas très correct.
20/02/2019 un compte de prop à MAIN

le 20/02/2019.

5

Avis très défavorable à ce projet.

- Ce projet pensé en 2012 ne tient pas compte du réchauffement climatique. Sommes nous bien certains que les stations de ski Alpines seront toujours aussi attractives d'ici 5 ans ? Il y a peu de neige, la saison est très courte. Alors ?....
- le projet tel que présenté se situe aux 3/4 dans une zone d'espaces naturels protégés ou inventoriés. Les tourbières et zones humides sont nécessaires à la régulation de l'eau. La faune a diminué de plus de 40% au cours des 30 dernières années alors pourquoi vouloir construire des parkings, des pylônes, des voies d'accès, des m³ de terres déplacés ? Enrichissements de l'Inca ? Veolia, Eiffage ...
- → C'est une catastrophe écologique et un coût pour le contribuable.

le 23/2/2019

- L'impact sur la saturation des remontées et des pistes a-t-il été étudié ? Actuellement, dans les périodes où les liaisons sont ouvertes les vacanciers des stations plus basses sont déjà très attirés par la neige de Plaine. S'agit-il de fidéliser l'acné, ou d'attirer une clientèle nouvelle ?
- L'arrêt au col de Pierre Carrée laisse penser que des projets immobiliers seraient envisagés dans cette zone... le projet est peut transparent sur ce sujet.
- Gardons à Plaine son caractère !

Un propriétaire flaunois

21.02.2019 :

Ascenseur vallée Funiflaine : très intéressant !
Mais la proposition du Syndicat Mixte Funiflaine est en tous points bien moins intelligente que la proposition faite par l'Association Flaimise.

J.T. Enseignant transports
Université de Bourgogne -

23.02 19 Avis défavorable.

plusieurs raisons à cet avis.
- Ce projet va saturer les pistes de Flaine, à des moments où la densité de skieurs est déjà importante à savoir vacances scolaires et w-ends
- Les utilisateurs de ce Funiflaine seront surtout une clientèle à la journée, peut-être plus ou moins "intéressante" du point de vue économie de la station.
- Peu de détails quant à l'organisation liaisons bus ou autres à partir des "gares" Funiflaine - Prix des parkings etc -- ?
- Il restera peut-être plus intéressant "question coût" de monter en voiture à 4 personnes par exemple même

pour les "travailleurs"...

— question pollution ! est-ce vraiment un gain important ? Pour Flaine peut être mais pour la vallée... des centaines de voitures vont elles aussi polluer pour se rendre sur les parkings de Magland...

— Destruction en partie du milieu naturel = le golf, espace resté vierge ou presque, promenades agréables vue magnifique... encore des lieux boisés qui vont disparaître. A la place nous aurons des pylones... et bien sûr un lieu, ensuite, de constructions possibles —

— le Funiflaine risque d'apporter certe des avantages... mais beaucoup d'inconvénients = quantité excessive de "clients" mais "la qualité" de ski, de fluidité des remontées que nous avons à présent va disparaître quantité n'est pas égale à qualité !!...

Flaineise de longue date —

26/02/2019 : Avis défavorable.

La route est encombrée seulement quelques week end par an. D'autre part les touristes qui viennent avec leur bagage ne prendront pas le funiculaire.
Par ailleurs de nombreux touristes arrivent par l'aéroport de Genève et prennent les navettes collectives !
Je pense qu'il serait intéressant de mettre des navettes au départ de Magland toutes les 10 ou 20' les jours de pleine saison.

Nadette, Vallée de l'Arve et propriétaire : Flaine.

BM

1er mars 2019

Très favorable -
C'est un moyen tout à fait acceptable de protéger l'environnement, comme qui de toute manière va tenir à cœur de locaux -
L'Etologie unis de pollution dans nos montagnes -
On lance aux les voitures à Bellejorde -
Il faudra organiser les infrastructures locales

parkings et autres → AP.

Avis défavorable :

- Quelle rentabilité pour ce projet ?
- Coût exhorbitant sans intérêt

Avis défavorable

→ crainte d'un grand nombre de skieurs à la journée, peu intéressant pour faire vivre la station et qui risque de saturer le domaine déjà très utilisé par les skieurs des 4 villages → "massification" qui va dégrader la qualité du ski sur Flaine, un de nos gros atouts.

→ très grande crainte de voir disparaître la zone préservée de Pierre Carrée car les pressions sur l'immobilier avec ce projet seront très fortes ; en particulier sur la zone jouxtant le hameau, en tout cas avec le projet actuel.

A lu avec attention la proposition alternative faite par l'association flainoise et les amoureux de Castor. Il faut vraiment prendre + de temps pour mieux quantifier les impacts éventuels et garantir la préservation du site.

CVS

Avis Mitigé

C'est la 3ème fois que je viens à Flaine, station que j'affectionne particulièrement pour son aspect familial et sportif. Je suis content de voir que la station continue à se développer mais souhaite

que ce développement se fasse avec des capitaux essentiellement privés, ce qui est un gage d'efficacité et qui correspond aux ambitions que peut se permettre notre pays surendetté.
Pas la présentation actuelle du projet ressemble plus à un exercice de communication plaqué sur un projet déjà décidé qu'à une synthèse des arguments issues d'une longue réflexion collective. Par exemple les points forts mis en avant ne dépendent pas des spécificités du projet, notamment son tracé. Il n'y a aucune étude d'impact pour estimer le trafic en moins par exemple... En revanche le caractère spéculatif de la gare intermédiaire apparaît clairement.

A Revoir SVP

2/3/19 Avis defavorable

Il y a trop gens de pistes déja.
c'est ~~mieux~~ mieux utiliser l'argent sur plus de securite aux pistes.
suivez un modele canadienne - il y a Patrol sur les pistes tous les temps.
Trop vitesse et vous perdez votre sorsait.

Je dit non a funiflaine ! Il n'est pas necessaire. Nous avons déja beaucoup de personnes en le Grand Massif. S'il reste calme !

—

Vous pouvez écrire ce que vous voudrez ~~cela~~ cela ne changera rien. Vous en doutiez ? !!!

Vive le RIC* en toutes matières élaboré par nous-mêmes, y compris localement

* ou une démocratie réelle - Un Gilet Blanc !

Amis défenseurs

- les comptes ne sont pas suffisamment détaillés, et au final, ce sera le contribuable qui devra participer au déficit d'exploitation.
- le trafic (comme pour tous les projets de ce type [voir les bilans LOTI]) le trafic est sans aucun doute surestimé.
- le côté pratique pour les skieurs de séjour du samedi est sans doute excellent, mais pour tous les autres.
- Un propriétaire de Flaine depuis 30 ans. Mon épouse vient à Flaine depuis 1969.

03/03/2019

Au vu du Cout estimé du projet, de la certaine augmentation du nombre de skieurs sur le domaine,
Nous avons un avis défavorable à ce projet FuniFlaine.
Le Budget indiqué prend-t-il en compte le cout d'exploitation ?
Quelles conséquences sur la surfréquentation des pistes, le nombre de collision est déjà en croissance constante ces dernières années.
Le Budget ne pourrait-il pas être utilisé pour créer des navettes depuis la vallée.

Un Habitant

03/03/2019,
Je porte un avis défavorable au projet "Funiflaine", compte-tenu de l'augmentation certaine de la densité de skieurs sur les pistes alors que le domaine skiable ne sera pas étendu. L'augmentation de la densité de skieurs engendrera une augmentation des collisions.
Qu'en sera-t-il de l'augmentation des impôts ?

Une propriétaire de longue date

07/03/2019

9

Avis mitigé sur le projet - Informo° manquantes -
- Quel est l'impact sur l'accès à Flaxino ?
- Quel sera l'impact sur les impôts locaux ?

Merci de notre information

Un propriétaire

le 06/03/2019

Avis très favorable compte-tenu de l'impact écologique.
- Pour le réchauffement climatique, il n'est pas que temps
- Effectivement nous pouvons nous demander : - quel sera l'impact sur les impôts locaux
- sur le nombre de véhicules sur les routes

Un propriétaire

le 07/03/2019

Excellente initiative. Projet ambitieux et exemplaire qui permettra un développement durable de la région.

Un propriétaire du Hameau de Flaxino
Mr Patrice LANDRON